This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR B
a39015 00024813 1b

DC
611
.N821
D8
v.37

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES & DES ARTS

(Reconnue d'utilité publique par décret du 13 Février 1851)

1903

TRENTE-SEPTIÈME VOLUME

DUNKERQUE
IMPRIMERIE DUNKERQUOISE, RUE DE SOUBISE, 34.
1903

UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES & DES ARTS

(Reconnue d'utilité publique par décret du 13 Février 1883)

1903

TRENTE-SEPTIÈME VOLUME

DUNKERQUE
IMPRIMERIE DUNKERQUOISE, RUE DE SOUBISE, 34.
1903

La Société laisse aux auteurs des travaux insérés dans ses Recueils la responsabilité des opinions qu'ils émettent ; elle ne leur donne ni approbation ni improbation.

12-21239/

L'HYGIÈNE PUBLIQUE A DUNKERQUE

TROISIÈME PARTIE

LES ÉPIDÉMIES

Par le Docteur G. DURIAU
Président de la Société

Chapitre Ier

Les Epidémies du Moyen-Age

Comme l'écrit fort judicieusement le Dr Faidherbe dans ses notes médicales sur l'Ancienne Flandre[1] « l'imagination de nos pères frappée par l'immense extension et par la formidable mortalité des véritables épidémies de peste au moyen-âge avait gardé ce mot pour désigner toute maladie contagieuse ou simplement infectieuse qui frappait un grand nombre de personnes et causait une quantité de décès supérieure à la moyenne ordinaire. » Toutes les maladies épidémiques ayant causé des morts

[1] Notes médicales sur l'ancienne Flandre par le Dr Faidherbe. Lille 1897.

innombrables étaient donc classées sous cette rubrique. Il est par suite très difficile et presque impossible de retrouver dans les auteurs ayant parlé de la région ou de Dunkerque, un récit d'épidémie avec la description des symptômes, permettant de la cataloguer sous son vrai nom. Et cependant si l'on juge d'après l'hygiène rudimentaire des premiers habitants de notre ville, les maladies épidémiques et contagieuses ont dû sévir fort souvent et avec une grande intensité à Dunkerque.

Quoi qu'il en soit, nous essaierons de décrire les différentes affections qui ont régné pendant le moyen-âge, puis nous nous étendrons longuement sur la terrible épidémie de peste qui fit des ravages si considérables en 1666-1667, ayant eu la chance de rencontrer des documents fort curieux sur cette époque. Enfin nous étudierons les maladies contagieuses qui ont régné au XVIII^e^ et XIX^e^ siècle et nous terminerons par la description des procédés employés pour les combattre.

*
* *

Il est de toute évidence que Dunkerque, comme toutes les villes d'Europe, fut dès son origine décimée par de nombreuses maladies épidémiques et contagieuses, telles que la variole, la rougeole, la scarlatine, etc.; mais toutes ces maladies bien que souvent fort graves et mortelles n'emportaient pas les patients en quelques jours. Seule la peste, mal terrible, inconnu, d'autant plus épouvantable qu'il n'épargnait pas et fauchait les

grands comme les humbles de la terre, jeta la consternation partout où elle sévit[1]. « Dunkerque ne fut nulle-« ment épargnée ; dès 1346, on constate, en effet, une « apparition de ce terrible fléau, épidémie terrible et « pendant laquelle on conserva le souvenir touchant des « religieuses d'un des premiers couvents fondés en cette « ville. Ces religieuses non contentes de soigner ceux « que la contagion frappait, allaient encore à travers les « rues mornes et désertes ramasser pour les ensevelir, « les cadavres qu'on y abandonnait. »

On signale de nouveau la peste à Dunkerque en 1519. En 1557 la guerre avec la France[2] suspendue par une trève, ne tarda pas à désoler de nouveau la Flandre Maritime ; des vaisseaux français prirent un grand nombre de bateaux pêcheurs dunkerquois : une flotte espagnole vint à cette époque apporter des secours, mais elle amenait en même temps la peste qui fit de cruels ravages parmi les marins et les soldats : on établit hors des murs des ambulances pour les pestiférés.

« En 1572 la peste sévit encore à Dunkerque[3] ; la « peur fit oublier les devoirs les plus sacrés et aban-« donner par leurs proches les malheureux pestiférés « que soignaient seuls les médecins courageux[4]. « Pour récompenser leur zèle et les dédommager de la

[1] Bouchet. Histoire populaire de Dunkerque, page 77.

[2] Mordacq. Histoire de Dunkerque, page 62.

[3] Mordacq. *Op. cit.*, page 63.

[4] Derode. Histoire de Dunkerque, page 164.

« séquestration à laquelle ils se condamnaient, la ville « leur donnait douze livres par mois. Les médecins des « *pestiferez* portaient une robe rouge, d'où leur vint le « sobriquet de *Rouges Maîtres*. Ce signe indicateur « permettait d'éviter leur rencontre que l'on redoutait « à l'égal de la rencontre des pestiférés eux-mêmes. »

Malheureusement la médecine n'était guère alors qu'un empirisme aveugle et le dévouement de ces dignes citoyens restait peu efficace.

On relevait dans les rues les cadavres des malheureuses victimes qui y avaient succombé. Comme nous l'avons déjà écrit, les religieuses de l'hôpital Saint-Julien, puisant dans la religion une force surhumaine, se chargeaient du soin de leur donner la sépulture : en peu de semaines, elles eurent à exercer soixante-douze fois ce triste et pieux devoir. Le magistrat contribuait lui aussi pour sa part à ces inhumations par une somme de douze sols [1].

Vers 1596, la peste fut encore importée dans notre contrée ; peut-être fut-elle introduite par des navires qui vinrent relâcher dans le port de Dunkerque après avoir voyagé dans les pays *lointains* ou même après avoir fait seulement la traversée de l'Angleterre où la peste régnait en 1593 [2]. « Vers la fin de Juillet 1596, on « s'aperçut à Dunkerque qu'il y régnait quelque air « contagieux. Il mourut quantité de personnes en très « peu de temps. Enfin on reconnut que c'était la peste

[1] Faidherbe. *Op. cit.*

[2] Faulconnier. page 10, Histoire de Dunkerque.

« que les grandes chaleurs y avaient causée : mais on « délivra bientôt la ville de cette fâcheuse maladie par « les soins qu'on se donna d'en éloigner toutes les per- « sonnes que l'on crut atteintes de ce mal. Les popu- « lations chassées de la ville allèrent transporter le fléau « dans les pays environnants. » Les territoires avoi- sinant les Moëres et le pays des Wales furent infectés à leur tour, on crut que la maladie était occasionnée par les exhalaisons de ces marais et on étudia à cette époque le dessèchement des Moëres et le creusement du canal du même nom.

Ainsi donc la peste fit d'affreux ravages dans notre ville [1] de 1519 à 1597. « Il en est fait mention pendant « huit ans sur le registre du Magistrat. Aussi ce dernier « prit-il toutes les précautions pour arrêter la conta- « gion [2]. Il fit construire hors les murs des cellules « où étaient soignés *les infectés atteints de la soudai- « ne maladie* comme disaient les pièces du temps. « Cependant il arrivait parfois que ces cellules ne suf- « fisaient pas, alors on signalait les maisons qui ren- « fermaient des pesteux par une croix de paille ou une « barre de bois. Au commencement de 1603 on signa- « lait encore la peste. »

En 1624 [3], l'épidémie éclata de nouveau dans Dunker- que au moment où l'archiduchesse Claire-Isabelle-Eu- génie venait la visiter, bien que, comme nous venons

[1] Bouchet, *op. cit.*

[2] Faulconnier, *op. cit.*

[3] Faidherbe, *op. cit.*

de le dire, certains auteurs attribuent cette épidémie aux émanations des Moëres et des Watteringues. Il est difficile, en effet, d'admettre cette origine, car la fièvre des marais n'est pas contagieuse et ne se transporte pas.

« En 1625 [1] les chaleurs furent si véhémentes cette « année à Dunkerque et les vents qui y sont fréquents « y régnèrent si peu que la peste sévit dans la ville. Le « Magistrat eut beau apporter tous les soins pour étouf- « fer cette dangereuse maladie, elle régna jusqu'à l'an- « née suivante et enleva pendant ce temps là un très « grand nombre de personnes. »

La peste revint encore à Dunkerque en 1627 [2], et on en trouve des foyers importants en 1632. Il est fort probable que ce terrible mal dut exister en 1635. Le Docteur Van Houtte fait paraître à cette date à Bergues par ordre des Nobles Seigneurs et Magistrat de la Ville et Chatellenie de Bergues St-Winoc, un traité de la peste [3]. Or la ville de Bergues est distante de Dunkerque de 8 kilomètres, en relations constantes avec cette dernière ; il est donc certain que si la peste a été dans l'une de ces villes elle s'est étendue jusque dans l'autre. Du reste l'auteur écrit à ce sujet. « Il est notoi-

[1] Faulconnier. *op. cit.*

[2] Faidherbe, *op. cit.*

[3] Nous devons à l'amabilité de M. de Lesdain, avocat à Dunkerque, la communication de cet ouvrage très intéressant écrit en flamand. Nous sommes heureux de lui témoigner ici toute notre reconnaissance, et de dire à notre collègue et ami M. Emile Debacker tout le bien que nous pensons de la traduction qu'il a bien voulu en faire à notre intention.

re que les nobles Seigneurs, Bourgmestre, Echevins, Electeurs de la ville et Chatellenie de Bergues St-Winoc ont, en l'année 1635, demandé une étude sur la peste qui alors régnait en plusieurs villes comme en celle de Bergues. Indiquant aussi des remèdes pour préserver et le plus souvent pour y guérir de la dite peste. A cette fin, il a été publié un petit vade-mecum contenant les instructions des maîtres de peste qui admettaient que cette peste était de la nature du mal napolitain. Quoiqu'il en soit de cette ressemblance, il est certain que ce qui est contraire à l'un est contraire à l'autre et en conséquence le même livre indique les remèdes « cordiaux qu'il convient d'appliquer ».

Nous croyons donc pouvoir établir d'après ce qu'on vient de lire, que la peste sévit à cette époque à Dunkerque, et ce qui est intéressant à noter c'est la comparaison qu'en font les médecins de cette époque avec le mal napolitain. A cela rien d'étonnant ; les premières épidémies de peste furent importées en Italie (épidémie de Florence 1348) qu'elles décimèrent ; et puis les bubons similaires dans les deux affections purent faire confondre les deux terribles maux. En terminant ce chapitre, citons encore le Dr Faidherbe, qui nous dit que c'est en 1638 seulement que le mal se développe réellement. Partie de Dunkerque, comme en 1624, la peste gagne Bergues, Bourbourg, etc.

Ce chapitre se termine avec l'énumération de ces premières épidémies. Comme on le voit et quelques recherches que nous ayons faites, on ne trouve d'autre description que celle de la peste. Il est vrai d'ajouter

que rarement une autre maladie produisit autant de ravages et par suite terrorisa autant les populations. Ce mal soudain tuant plus qu'une scène de carnage de cette époque causait une terreur folle. Aussi les récits des historiens de ces temps s'en ressentent fortement et toute autre maladie disparait devant le *mal soudain* qui semblable à une avalanche, emporte avec lui les êtres et les extermine sans qu'aucun secours humain puisse les sauver.

Chapitre II

La Peste de 1666-1667 à Dunkerque

L'épidémie de peste qui sévissait dans tous les Pays-Bas dès 1664, avait fort effrayé la cour. Cette dernière essayait par tous les moyens possibles d'empêcher l'invasion du fléau à Dunkerque. Nous trouvons en effet dans le recueil des lettres du Magistrat à la date du 17 Décembre 1664 [1] une lettre du Roi, signifiant au sieur de Montpesat (lieutenant-général commandant à Dunkerque et gouverneur à Gravelines) deux arrêtés du Parlement de Paris, du 19 Août et 20 Novembre 1664 « interdisant tout commerce tant par mer que par terre à l'occasion de la Maladie Contagieuse qui est en la ville d'Amsterdam et autres villes de la Hollande, et ce jusqu'au 1er Janvier prochain ».

En 1665, la peste sévissait en Angleterre, et, à la date du 28 Juillet de ladite année, le Roi écrit [2] de nouveau au sieur de Montpesat pour l'informer qu'un arrêt du Parlement interdit le commerce des marchandises venant d'Angleterre à l'occasion de la « Maladie Conta-

[1] Lettres du Magistrat. feuillet 140, verso.

[2] Lettres du Magistrat. feuillet 146, recto. Nous devons à la bonne amitié de M. E. Debacker la traduction d'un grand nombre de ces documents écrits en flamand ; nous sommes heureux de lui témoigner ici toute notre reconnaissance.

gieuse qui est au dit Royaume », en lui prescrivant de tenir la main à l'exécution du dit arrêté.

Malgré toutes les précautions prises, il fut impossible d'enrayer l'invasion de la peste en 1666, et le terrible fléau s'abattit sur Dunkerque avec une violence extraordinaire. Nous nous étendrons assez longuement sur cette épidémie et nous citerons tout au long les lettres du Roy et du Magistrat ainsi que les récits des historiens de cette époque [1]. « Ce fut au mois de Mai que l'on s'aperçut de l'existence de cette maladie. Un bourgeois de Dunkerque qui avait été à Ostende où elle était déjà fort allumée l'apporta ici. Sa mort avait fait connaître la nature du mal, quelques soins que l'on prit pour empêcher la suite, il ne laissa pas de devenir funeste à plusieurs personnes qui en perdirent la vie, et il s'étendit si fort en peu de temps que l'on fut obligé d'en informer la Cour. On peut voir par la lettre du Roi écrite au commandant de la Place, toutes les précautions que l'on prit tant pour se garantir de cette maladie que pour en empêcher le progrès.

Voici cette lettre [2] :

Monsieur de Chambellé

« J'ai vu par les lettres que vous avez écrites au Sei-
« gneur Marquis de Louvois, Secrétaire d'Etat, dont la
« dernière est du 25 de ce mois et par celle du Sr Nac-
« quart, Lieutenant-Général de l'Amirauté de Dunkerque

[1] Faulconnier. Histoire de Dunkerque.

[2] Lettres du Magistrat, feuillet 159, verso.

« et le progrès qu'il y fait : et aiant considéré qu'il ne
« peut y avoir de remède plus prompt pour la faire
« cesser, que de faire sortir de la ville les officiers et
« soldats de la garnison d'Icelle et de les faire camper
« dans le dehors, comme aussi de faire sortir sans dis-
« tinction tous ceux qui seront attaqués de ce mal ou
« qui auront eu communication avecq les personnes
« qui l'auront esté. Je vous escrit cette lettre pour vous
« dire que mon intention est que vous ayez à faire
« camper, comme vous avez déjà commencé, dans les
« dehors de ladite ville de Dunkerque tous les officiers
« cavailliers et soldats de la garnison de la dite ville :
« observant de faire camper les Suisses dans un quar-
« tier séparé des autres à cause que l'on scait qu'aucun
« de ceux de cette nation n'a encore été frappé de peste.
« Que vous fassiez faire une garde très exacte aux en-
« virons des lieux ou seront soit les pestiférés soit ceux
« qui seront soupçonnés de ce mal ou les convalescens.
« Et en cas qu'aucun soit si osé que d'outrepasser les
« bornes qui lui auront été prescrites, vous fassiez tirer
« sus sans aucune rémission ou distinction : qu'aussitôt
« que vous apprendrez qu'une maison bourgeoise sera
« attaquée de ce mal, vous en fassiez sortir tous ceux
« qui y seront logés, que vous la fassiez fermer pour
« en ôter toute communication et empêcher que qui
« que ce soit n'y entre. Que vous exhortiez les Magis-
« trats de la dite ville de Dunkerque à leur propre con-
« servation, et à me donner en cette occasion des mar-
« ques de la reconnaissance qu'ils doivent de la manière
« dont j'ai traité les habitants de la ville depuis qu'elle

« est sous mon obéissance. Qu'afin de vous donner « moien de soulager les malades de la garnison, et de « faire subsister commodément le reste, je donne pré- « sentement mes ordres au Trésorier de l'Extraordinaire « de la Guerre, pour faire envoier de l'argent à son « commis étant sur les lieux, en sorte que la solde « des troupes ne manque pas de leur être ponctuelle- « ment fournie, et d'ailleurs le dit Sr Naquart, a reçu or- « dre de fournir aux dépenses extraordinaires et inopi- « nées qui pourront être faites tant pour le campement « que pour le paiement des médicamens et alimens né- « cessaires à ceux qui seront malades. Que comme je fais « expédier une ordonnance pour interdire le commerce « des villes et lieux voisins de Dunkerque avec ceux « de la dite place, je désire que vous teniez soigneuse- « ment la main à l'exacte observation de la dite ordon- « nance et empêchez par toutes voies et tout ce qui « dépendra de vous que ce mal n'aille pas plus loin, et « qu'il ne s'étende dans les autres lieux et terres de « mon obéissance. Et m'assurant que vous apporterez « tous les soins qu'une chose de cette conséquence « requiert, je ne vous ferai la présente plus longue que « prier Dieu qu'il vous aie, monsieur de Chambellé, en « sa Sainte Garde.

Ecrit à Fontainebleau, le 31 Juillet 1666.

Signé Louis.

et plus bas : Le Tellier.

« La superscription estait à M. de Chambellé, mon « Lieutenant au Gouvernement de Dunkerque et, en son

« absence, à celui qui y commande [1]. Ensuite de cette « lettre on destina les maisons situées au delà de l'é- « cluse de Bergues, pour ceux qui seraient obligez « d'abandonner leurs demeures dans la ville : mais « voiant que cet endroit n'était pas suffisant pour retirer « le grand nombre des pestiférez, on leur en marqua « un autre vers les Dunes du côté de Rosendaele. »

Devant l'affolement très justifié de la population et craignant sans doute l'insuffisance des médecins, Colbert écrit aux Magistrats de la Ville à la date du 23 août 1666 la lettre suivante :

Amiens 23 août 1666.

Messieurs [2],

« Le roi ne voulant rien omettre pour votre conser- « vation et empêchez le progrés de la peste dans votre « ville, m'aurait ordonné de faire recherche d'une per- « sonne expérimentez au fait des erremens, et aiant « été informé de la suffisance et de la capacité de Mr de « La Cointe présent porteur, Je l'ai commis pour se « transporter en la dite ville, pour, sous les ordres de « Mr le Gouverneur ou Lieutenant du Roy et de Mr Nac- « quart, y établir toute la police et discipline qu'il ju- « gera nécessaire pour arrêter le cours de la contagion « et comme il s'agit à celle du bien commun de toute « votre ville, je vous prie d'avoir considération pour le « mérite du dit Sr de La Cointe, de lui donner toute

[1] Faulconnier *op. cit.*

[2] Lettres du Magistrat, folio 161.

« l'assistance dont il aura besoin et même de recon-
« naître ses peynes et soins suyvant l'utilitez que vous
« retirez de son travail.

« Je suis, Méssieurs, votre très humble et très affec-
« tionné serviteur.»

Signé COLBERT.

A Messieurs les Magistrats de Dunkerque.

Cette missive était causée par l'affolement de la population qui avait déjà inspiré à Louvois la lettre suivante écrite dès le 16 août 1666.

[1] Messieurs,

« Le Roy a veu avec bien du déplaisir par la lettre
« que vous avez prys la peine de m'écrire le X7e de ce
« mois la continuation de la maladie : Sa Majesté es-
« père que la résolution que vous avez prise ensuite de
« ses ordres de faire sortir tous les contagiez et ceux
« qui auront communiquez avec eux, arrestera le pro-
« grès. Mais pour votre bien, elle ne peut souffrir en
« aucune manière qu'il soit contrevenu à cette résolu-
« tion et qu'aucun des habitans portez ou ayant com-
« muniqué avec, soyent excepté de la règle générale,
« quelques commodités ou maisons spacieuses qu'ils
« ayent. Vous devez faire effort pour soulager ceux d'en-
« tre les habitans qui n'auront pas le moyen de subsis-
« ter dans les huttes et pour cet effet conférer avec

[1] Lettre du Magistra. tfeuillet, 160.

« Mr Naccart qui vous proposera sans doute des moyens « utiles à votre soulagement.

« Je suis, Messieurs, votre très affectueux serviteur.»

Signé Louvois.

A Fontainebleau, 16 Août.

Le Bailly Bourgmaitre et Echevins de Dunkerque.

La peste dès le début se manifesta avec une intensité extraordinaire, comme on vient de le voir par les deux lettres précédentes, *cette maladie soudaine* avait jeté la terreur à la Cour. Le Grand Roy édictait des mesures hygiéniques très remarquables pour cette époque, Louvois les imposait, Colbert envoyait un médecin très réputé: de La Cointe qui se faisait une spécialité de soigner ce genre de maladies (nous le retrouvons, en effet, en 1668 soignant des pestiférés à Soissons). Malgré tous ces efforts combinés, l'épidémie était effrayante Faulconnier écrit qu'il mourut cet été à Dunkerque (1666) *Trois mille* personnes, chiffre énorme, si l'on se rapporte à la population à cette date ; un bien plus grand nombre de personnes de la ville et des environs en fut atteint. Nous trouvons dans un travail [1] très documenté de Mr Bouchet, Vice-président de la *Société Dunkerquoise*, des renseignements très précieux sur la marche de cette épidémie : nous les citerons tout au long.

[1] XIXe volume de la *Société Dunkerquoise*, Colbert, Louvois, Vauban à Dunkerque par Emile Bouchet.

Mr de Chambellé, écrit cet auteur, renseignait Louvois, Colbert recevait des avis de son fidèle Nacquart. La correspondance administrative contient une lettre et deux fragments de lettre de ce dernier qui sont fort intéressants à plus d'un titre. Outre les renseignements curieux sur la marche de la maladie, sur le dévouement des religieux Récollets et Capucins, il nous montrent encore le secret dédain que les fonctionnaires français concevaient à cette époque pour les administrés flamands, et, nous dévoilent aussi la rivalité qui divisait les fonctionnaires eux-mêmes, quand ils dépendaient les uns de Colbert, les autres de Louvois. C'est ce que prouve la lettre suivante de Nacquart à son chef :

A Dunkerque ce 4 Août 1666.

« A l'heure que je me donne l'honneur de faire ré-
« ponse à celle de laquelle il vous a plu m'honorer du
« dernier passé, nous voyons une notable augmenta-
« tion de peste. Il y avait hier 28 maisons et 10 de ce
« jour : voilà en tout 38 maisons bourgeoises et plus
« de 60 morts. Tout cela n'est que *canaille*, sauf un
« marchand français nommé Thivernet qui est frappé
« de la peste. La cause de cette augmentation est
« visible : Il n'y a encore que 4 maisons desquelles on
« ayt mis dehors ceux qui y sont restés : des 34 autres
« on a seulement sorti les morts et laissé les vivants.
« lesquels, la nuit se communiquent. Si j'avais été le
« maître tout serayt sorti aussitôt et les maisons fer-
« mées : M. de Chambellé n'a pas su se résoudre en-
« core à se servir de la force, quoyque je me sois

« donné l'honneur de luy conseiller ; parcequ'il dit, qu'il « ne veut pas qu'on l'accuse de violence.

« Je lui ay représenté que tout se perdait, que la « douceur était de la cruauté : il m'a respondu qu'il en « avait escrit à Mr le Marquis de Louvois et qu'il en « attendait l'ordre.

« A la fin il m'a promis d'user de force si les Magis- « trats ne font leur devoir : nous verrons ce soir ce « qu'il fera. Il faut de nécessité que nous périssions « tous s'il n'y a plus d'ordre. Il est nécessaire d'en « escrire fortement à mondict de Chambellé. Ceci n'est « pas un jeu de ma part, je feray ce que je doy : je vous « dis ceci, Monseigneur, avec beaucoup de douleur. Je « ne peux attribuer notre malheur à autre chose sinon « que Dieu nous veut affliger, puisqu'il nous oste le bon « sens et le jugement : Mr de Chambellé a bon dessein « et il se fait assez bien obéir de la part des gens de « guerre, mais il ne veut pas chocquer le Magistrat qui « est très peu zélé, à l'exception d'un seul membre qui « est le Sr Soyez, lequel ne peut pas seul toutes choses. « Le Magistrat le fait par malice voulant qu'on lui pro- « mette que tous ceux qui en sont ne sortiront pas s'ils « sont frappés. Le mal est grand parmi les soldats, il « y en a plus de 70 malades de la peste sans ceux qui « font quarantaine. Le chirurgien de santé espère que « les deux tiers en guériront. Quand l'air sera infecté « ce sera bien pis. Il faut se résoudre à ce qu'il plaira « à Dieu.

« Les Religieux Récollets Flamands et Français aussy « avaient d'abord offert de servir les pestiférés, mais

« comme leur couvent fut fermé, on a admis deux ca-
« pucins flamands, l'un, des dicts capucins est mort ce
« matin de la peste, l'autre est malade et croit qu'il en
« guérira, les bons pères capucins ont baillé un autre
« père. Dieu lui donne plus de force pour résister, car
« le travail est grand. Les Récollets Flamands offrent
« encore deux des leurs, ils y viendront à leur tour :
« pour les Récollets Français un des leurs mourut avant-
« hier de la peste ; ils sont enfermés, ils ont besoin
« d'assistance, je ne leur manqueray point.

« Les PP. Jésuites ont aussi offert deux des leurs, ils
« seront requis à leur tour : à présent, il n'y a plus de
« traffycq, ces bons religieux reçoivent peu de charités,
« une aumône à chaque couvent serait bien employée.»

On voit [1] par cette lettre combien les ravages de la peste et l'aspect funèbre de la ville, encombrée de morts, de mourants, de malades, avaient jeté l'effroi dans les âmes les mieux trempées : tout le monde en était venu à se dire avec Nacquart : « il faut se résoudre à ce qu'il plaira à Dieu.

Colbert de Croissy, frère du Ministre et Intendant d'Amiens, qui avait sous sa dépendance le territoire de Dunkerque vint visiter la ville : sa présence et aussi une diminution d'intensité dans la maladie relevèrent le courage des habitants. Le 11 août 1666, le subdélégué écrivait de nouveau au Ministre :

« La peste n'augmente pas et depuis huit jours il n'y

[1] Bouchet. *Op. cit.*

« a plus de huit maisons atteintes : il n'y a pas de gens « infectés qu'on sçache par la ville. Quant à ce qu'on a « a dit de la *caramesse (sic)*, Mr votre frère y était et sçait « que hors du festin de l'Hôtel-de-Ville et la procession, « il n'y a pas eu de grandes réjouissances. Il y avait « 48 jours que nous étions exempts de peste et les portes « furent fermées pendant la procession même, gardées « par des bourgeois affin qu'aucun étranger n'y fût pré- « sent, ce qui s'est fait exactement ».

Après avoir diminué pendant quelque temps, l'épidémie ne tardait pas à reprendre une nouvelle vigueur : et, en effet, sept jours après, Nacquart envoyait encore une fois un tableau fort sombre de la situation ; il disait à Colbert le 18 Août :

« Le mal est grand ici, je fais faire trente tentes pour « mettre les bourgeois et soldats quand nous manque- « rons de barraques affin qu'il n'y ait plus de prétextes « pour ne pas sortir. Le pauvre Mr Soyez ci-devant « bourgmaître en a été malade 8 jours, en son absence « le Magistrat n'a point agi, sa guérison leur donne la « vigueur. Cet homme fait au delà de ce qu'on peut « souhaiter ; les autres sont flamands et peu agissans, « toujours grondans à cause de la prétendue infraction « de leurs privilèges. J'ay porté ce matin les Magistrats « à donner leurs gages courants pour la nourriture des « pauvres pestiférés. A présent, il n'y a pas de gens « infectés dans la ville, on les fait sortir au fur et à me- « sure qu'on les découvre. »

La peste continua ainsi ses ravages. Le 28 Août,

Colbert, par la lettre citée plus haut, envoie le sieur de La Cointe. Le conflit entre Nacquart et le Lieutenant de Chambellé durait toujours et s'envenimait. Colbert entretint Louvois des plaintes de son agent. Louvois voulut écrire lui-même à Nacquart une lettre où il rendait justice à ses efforts et où il l'engageait à ne tenir qu'un médiocre compte de l'opinion de ses inférieurs. « Il n'y a rien de si important au service de sa Majesté, « lui disait-il, que de conserver l'autorité de celui qui « commande, elle est extrêmement enviée par ceux qui « sont obligés de la reconnaître, comme il n'y a per- « sonne sans défauts, les subalternes embrassent avec « joie les occasions qu'on leur présente de censurer les « actions de ceux qu'ils doivent révérer. »

Quoiqu'il en soit, l'année se passa tristement à Dunkerque et il semblait qu'après un sinistre pareil, tout parût devoir être terminé. « Le froid [1] de l'hiver fit « cesser le mal et on croyait être entièrement délivré « quand les chaleurs de l'année 1667 le firent recommen- « cer : mais on y sceut si bien pourvoir qu'il en coûta seu- « lement la vie à quelques-uns sans autre suite. » Ainsi donc la peste disparut de Dunkerque en 1667, on a pu voir plus haut les mesures prises par l'Etat, les soldats cantonnant sous des tentes en dehors de la ville ; mais on mit plus de mollesse à forcer les habitants à abandonner leurs maisons et à quitter la ville. On parfumait les locaux, nous n'avons pu savoir avec quel produit ; on en retirait les cadavres, et on les fermait. La qua-

[1] Faulconnier, *Op. cit.*

rantaine était surtout observée. Ces mesures furent toutefois insuffisantes quoique très bien conçues, puisque la peste dura pendant une année. Nous ne mentionnerons pas toute la thérapeutique extraordinaire prônée par le Dr Van Houtte de Bergues, et où les remèdes les plus étranges sont confondus avec les dissertations les plus étonnantes sur la nature et la marche des humeurs. Nous nous contenterons de reproduire les meures prises par Louis XIV pour sauvegarder sa garnison d'un retour offensif de la maladie, mesure contre lesquelles protestèrent les magistrats de la ville à cause de sa situation précaire.

A la suite de plaintes nombreuses faites par les soldats de la garnison qui étaient mal couchés et chez qui la maladie sévissait avec intensité, Louis XIV écrivit aux magistrats la lettre suivante :

« Chers et biens aimez [1] ayant esté informez que la « plupart des soldats de la garnison de Dunkerque « sont très mal couchez, n'y ayant presque aucun ma- « telas couvertures et linceulx dans les casernes, ce « qui fait que plusieurs tombent malades et qu'il en « meurt à peu près plus qu'il n'a fait durant que la « maladie contagieuse y a régné, nous vous faisons « cette lettre pour vous témoigner la mauvaise satis- « faction que nous en avons et vous dire que si vous « n'y donnez ordre et ne prenez soin de faire qu'il y « ait des lits suffisamment dans les casernes pour cou-

[1] Lettres du Magistrat, feuillet 164 recto.

« cher les soldats, nous serons obligez d'y pourvoir à « vos dépens, n'y faites donc faute, car tel est notre « bon plaisir. »

Donné à St-Germain en Laye le 2e jour de Janvier 1667.

Signé : Louis.

et plus bas Le Tellier.

Le 23 janvier 1667, les Bourgmestre et Echevins de la ville répondaient à M. de Louvois, la lettre suivante :

Monseigneur de Louvois,

« Nous sommes bien marys de voir par la lettre du « 2e de ce mois que Sa Majesté est mal satisfaite de « nous sur ce que l'on ayt informé que les soldats de la « garnison sont très mal couchez, impourvus de mate- « las, couvertures et linceulx et qu'il en meurt à pré- « sent plus qu'il n'a fait durant la maladie conta- « gieuse.

« Sur quoy nous voulons bien dire, sous très hum- « ble correction, que nous n'avons rien plus à cœur « que le service de Sa Majesté et que nous travaillons « journellement pour accomoder les troupes de la gar- « nison, mais au vrai dire ce sont les officiers mêmes « qui sont la cause que leurs soldats sont si mal « pourvus.

« Votre Excellence sera informé, s'il luy playt, que « l'hyver passé, nous avons fait un employ de 14 ou 15 « mille livres pour pourvoire la nouvelle garnison de la « nouvelle fourniture et matelas, mais avec la maladie

« contagieuse la garnison était sortie dehors, les sol_
« dats ont emporté avec eux tous leurs matelas,
« couvertures et linceulx et se sont servis d'yceux par
« ordre et du consentement de leurs officiers, non obs-
« tant la défense de Mr le Commandant et Mr Nacquart :
« au contraire, et ce qui a été cause que la plus gran-
« de partie est venue à perdre, une autre partie gâtée
« par la corruption de la peste et une autre partie brû-
« lée de manière que quand la dite garnison a rentré
« en ville, nous avons été obligez à notre grand inté-
« rest de la pourvoir éventivement de nouvelle fourni-
« ture et à cet effet faute d'argent pris en intérest six
« mille livres : et si les Officiers eussent eu la bonté en-
« suite des susdits ordres, de porter soing pour la con-
« servation de la fourniture comme ils étaient obligez
« de faire ou bien icelles laissées en leurs casernes,
« leurs soldats auraient à leur retour trouvez les four-
« nitures en bon estat, et nous aurions été excusés
« d'une aussi grande dépence. Car de la manière com-
« ils usent et prétendent avec nous, tout le revenu de
« la ville n'est suffisant pour leur pourvoir chaque fois
« sa fourniture.

« Nous vous envoyons, Monseigneur, à votre Excel-
« lence, un estat contenant la spécification et nombre
« de matelas, couvertures et linceulx et de la pail-
« le que nous avons à eux délivrez par trois diverses
« fois afin que par icelle votre Excellence peut voir que
« les officiers ont un grand tort de se plaindre de nous,
« et que n'avons rien omis à ce qui regarde notre de-
« voir pour les services de sa Majesté, non obstant que

« nous avons esté si grandement affligez de la contagion « laquelle a absorbé non seulement la plus grande par- « tye de nos bourgeois, et la plupart leurs maisons « tombés en ruines, mais aussi tous revenus et moyens « en sorte que nous sommes à présent sans argent et « crédit et obeyrés d'une infinité de dettes à cause des- « quelles nous n'osons même sortir de la ville pour « agir nos affaires tant au public que particuliéres et « espérant que Sa Majesté aura une satisfaction des- « devoirs et diligences que nous avons rendu au soula- « gement de la garnison et qu'elle sera désabusée « des plaintes qu'on a fait à tort à notre charge nous « prions le Tout-Puissant de la conserver longues « années en prospérité et santé et demeurant éternel- « lement,

« Monseigneur, de Votre Excellence, très humble, « très obéissant, et très obligez serviteurs ».

Les Bourgmestre et Echevins
de la ville de Dunkerque.

Ces deux lettres sont très curieuses, elles montrent l'état d'âme des bourgeois de la ville. Leur cité n'était que depuis peu (1662) française et il existait encore une sourde haine entre la population flamande et les troupes à la solde de la France. On peut se rendre compte de cette inimitié en parcourant les lettres du magistrat où sont exposées perpétuellement des plaintes contre l'armée et le régime de faveur auquel le grand Roi obligeait les magistrats à soumettre la garnison.

On se rappelle le mot de Nacquart au début de la peste relatant les premières victimes des Dunkerquois, « tout cela n'est que canaille ».

Cette canaille relevait le défi et ne voulait pas payer outre mesure pour les occupants. Cependant, en la circonstance, elle avait tort et elle ne pouvait admettre que les troupes iraient camper en dehors de la ville sans couvertures ou matelas. Elle devait accepter l'ignition des fournitures souillées et sa rancune avait mauvaise grâce à s'exercer dans une période de calamité aussi cruelle.

La peste avait donc ruiné Dunkerque qui voulait bien être ville française mais qui espérait que les dépenses occasionnées par la maladie contagieuse seraient supportées par les finances de l'état. Elle se méprenait, et, à la fin de cette même année, elle devait encore protester, mais en pure perte. Non seulement les habitants étaient tellement endettés « qu'ils n'osaient sortir de la ville » non seulement la ville ne présentait plus qu'un amoncellement de ruines analogues aux effets d'un bombardement mais ses environs étaient dévastés, la terrible maladie avait tout dépeuplé, tout ravagé comme un ouragan terrible. Les villages d'alentour étaient abandonnés par leurs habitants et il fallait encore et toujours de l'argent pour la subsistance des troupes.

Dunkerque dut encore payer; elle réclama, montra tout ce qu'elle avait fait, il fallut s'incliner, car tel était le bon plaisir du Roy. Mais ce ne fut pas sans se plaindre très humblement :

Dunkerque, 13 novembre 1667.

A Monseigneur le Marquis de Louvois,

« Mr Robert, intendant des armées du Roi, nous a « fait entendre les ordres de Sa Majesté et requis que « nous aurions à fournir les villages et territoire de « cette ville de Dunkerque, la somme de 3.000 livres « et ce pour la subsistance des gens de guerre, sur « quoy lui avons représenté l'impossibilité d'y pouvoir « satisfaire tant en regard de ladite ville que de la juri- « diction, non seulement à cause des guerres passées, « mais aussy par la maladie contagieuse dont cette ville « fut affligée l'année passée, ce qui nous a coûté plus « de 30.000 livres suivant les comptes qu'on en a ren- « dus : pour ce qui est des villages de notre territoire, « ils sont au nombre de quatre et quelques branches « dont les quatre ne valent pas un des villages de la « Châtellénie de Bergues ou de celle de Furnes, à cause « que nos terres sont beaucoup sablonneuses et en « grande partie inondées comme Mondit Robert en est « bien informé, que plus est encore. Nous vous prions « très humblement, Monseigneur, est déjà abandonné par « ceux qui l'habitent : non seulement par la stérilité des « terres, à cause du voisinage des Dunes, qui les rend « très mauvaises par le sable qui s'envole, mais aussi « par la maladie contagieuse, ce qui l'a entièrement « ruiné et mis dans un si pauvre estat que pour le sou- « tenir, nous avons été obligé de l'assister au moyen « de la Ville, comme Mr de Chambellé, Commandant en « notre Ville et le R. P. Léon de Ste Marguerite en peu-

« donner témoignage. Par dessus les malheurs, notre « pauvre territoire a encore celui des contributions que « doit payer aux ennemis pendant cette guerre, de ma- « nière que la ville aussi bien que les villages qui y « sont annexés sont dans une impossibilité de subvenir « aux charges qu'on leur veut imposer, à moins qu'on « ne veuille les accabler tout à fait. Mais comme sa « Majesté a toujours témoigné beaucoup de bonté et « une inclinaison particulière pour la conservation de « cette ville et de son territoire, nous venons vous sup- « plier très instamment, Monseigneur, comme notre « bienfaiteur et protecteur ordinaire, de vouloir faire « favorable rapport à sa Majesté des raisons que nous « avons eu l'honneur de vous représenter ; cependant « comme nous avons toute envie du monde de donner « satisfaction, autant que nous est possible, aux deman- « des qu'on nous a faites, nous ferons tous nos efforts « pour payer la somme de 1500 livres quand nous de- « vrions les payer de notre propre fond afin de soulager « notre pauvre territoire, nous espérons, Monseigneur, « que par votre moyen, cette offre sera agréable à sa « Majesté dans le si triste estat où nous sommes, nous « vous aurons toute obligation et prions le Tout Puissant « pour votre conservation et demeurons éternellement « avec tout le respect possible, Monsieur :

« Vos très humbles, très obéissants et très obligez « serviteurs, Bailly bourgmestre et échevins de Dun- « kerque.

Cette lettre si triste et si digne à la fois, dépeint d'une façon très exacte la misère des rares villages

faisant partie du territoire de Dunkerque. On retrouve dans cette page si touchante, l'impression produite par La Bruyère lorsqu'il parle du paysan. Cette terre maudite envahie par les sables, inondée par les eaux qui n'apportent pas une alluvion bienfaisante, ne nourrit plus celui qui la cultive. Le paysan y est encore attaché, lorsqu'un fléau dépassant l'horreur de tout ce qu'on peut imaginer, la peste, le force à déserter cette parcelle d'humus ou toute la famille a toujours végété. Aussi, malgré les charges si pesantes qui écrasent la ville, le Magistrat s'engage à payer encore une fois pour ces malheureux, mais il ne peut donner que la moitié de la somme réclamée par le Roi. Admirons cet élan de générosité d'une population décimée par les guerres, les rançons des troupes et la terrible maladie contagieuse.

Cependant Louis XIV, inquiet des maladies de toutes espèces qui sévissaient sur la garnison, songe à fonder à Dunkerque un nouvel hôpital militaire, celui installé par Vauban dans la Citadelle étant devenu insuffisant.

Nous trouvons, en effet, dans les lettres du Magistrat l'ordre suivant :

De par le Roy,

« Chers [1] et Bien Aimez ? Sachant que la maison « où ont autrefois habité les religieux Minimes de notre « ville de Dunkerque et qui appartient maintenant au « nommé Carion et à quelques autres personnes qui,

[1] Lettre du Magistrat-feuillet 169, verso.

« font leur demeure à Gand, pourra servir maintenant « pour l'hôpital que nous faisons establir en nostre ville « de Dunkerque pour les soldats de nos troupes, nous « vous faisons cette lettre par laquelle nous vous de- « mandons et ordonnons expressément que vous ayez « à faire remettre la dite maison à celui qui est chargé « du soing dudit hopital, que vous y fassiez faire les « réparations nécessaires et que vous fassiez garnir le « dit hôpital de lits du nombre qu'il conviendra pour « coucher les malades, ce quoy ne doustant pas que « vous ne satisfassiez bien volontiers selon que vostre « charité et vostre affection pour notre service vous y « convient, nous ne vous ferons la présente plus lon- « gue et plus expresse, n'y faites donc faute, car tel « est notre playsir.

« Donné à St-Germain en Laye, le xxx Mars 1668.

Signé : Louis.

et plus bas Le Tellier ».

Cet hôpital fut ouvert et servit à recevoir les soldats de la garnison. La seule piéce qui en fasse mention est une supplique des habitants de la rue des Arbres en 1781 demandant qu'on contruise un égout dans cette rue. Nous avons cité tout au long cette pièce dans la deuxième partie de ce travail. nous en extrayons les lignes suivantes :

« Ils reçoivent une décharge d'eau non moins puan- « te provenant de l'écoulement des ruisseaux de tous « les bâtiments qui se trouvent dans l'enceinte d'une « grande maison servant d'hôpital. »

Ces deux documents serviront d'acte de naissance et de décès de cet hôpital. Nous n'avons pu en effet trouver dans aucun écrit des détails sur cette institution. Le fait méritait donc d'être cité tout au long.

Si Louis XIV avait fait ouvrir un nouvel hôpital, c'est qu'il craignait un retour offensif de la peste. Nous en trouvons la preuve dans la lettre suivante écrite par le Roi à M. de Tracy.

Monsieur de Tracy,

« Le mal [1] contagieux qui a paru en aucunes villes « des Pays-Bas, de celles étant sous mon obéyssance, « m'obligent à rechercher tous les moyens possibles « pour couper racine à ce mal et empêcher qui ne « s'étende en celles qui n'en sont pas infectez, et, ayant « considéré que les trouppes que j'envoye présentement « à Dunkerque en la place de celles qui y sont, pour- « raient y porter de mauvais air, je vous escrit cette « lettre pour vous dire que, si pour éviter les conve- « nances et sans préjudicier à la santé de la place, « vous estimez qu'il soit nécessaire de faire camper les « cavalliers et soldats de ladite garnison sur les con- « trescarpes et en dehors de la place. Je remet à vous « d'en user ainsi et de les y faire demeurer autant de « temps que vous verrez à propos, obligeant néanmoins « en ce faisant les habitants de la ville de fournir le « bois et la paille qui seront nécessaires pour les hut-

[1] Livre du Magistrat-Folio 170 recto.

« tes, et la présente n'étant pour autre fin, je prie Dieu « M. de Tracy qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Escrit à St-Germain en Laye le 26 Mai 1668.

Signé : Louis.

et plus bas Le Tellier.

Heureusement pour Dunkerque, les craintes de Louis XIV furent vaines et on n'eut pas à enregistrer de nouvelle épidémie de peste. Cependant la mesure était dictée par une sage prudence, et, l'expérience acquise pendant l'épidémie fit prendre des mesures prophylactiques que nous ne pouvons qu'admirer.

Le XVIIIe siècle se termine sans de nouvelles épidémies pour Dunkerque.

Du reste le repos lui était dû, et pendant le Grand Siècle qui l'avait pour toujours rattachée à la France, notre ville avait été sans cesse ravagée par les guerres, les épidémies ainsi que par la famine : Ce qui faisait écrire par le Dr Van Houtte à la fin de son manuel sur le traitement de la peste en 1666 :

A Peste, Fame Et Bello
Libéra nos Domine.

Chapitre III

Epidémies des XVIII[e] et XIX[e] siècles.

En 1711, Faulconnier écrivait ce qui suit : « les nou-
« velles qu'on eut ici de toutes parts, que la maladie
« contagieuse augmentait considérablement sur les
« côtes de la mer Baltique, et qu'on avait pris des pré-
« cautions contre ce mal en Angleterre et en Hollande,
« engagèrent le Magistrat de Dunkerque à songer fort
« sérieusement d'en prendre aussi de son côté ».

C'est à ce sentiment de frayeur bien légitime qu'est due l'organisation du service de Santé qui date du 20 octobre 1711 et que nous décrirons plus loin. Heureusement pour Dunkerque les craintes du Magistrat furent vaines, la peste avait disparu de Dunkerque avec le XVII[e] siècle, pour ne plus y reparaître.

En 1760, dans un ouvrage très remarquable le D[r] Tully,[1] médecin pensionné de la ville de Dunkerque, raconte tout au long les maladies les plus fréquentes à Dunkerque. Il s'étend très longuemont sur les fièvres intermittentes qui décimèrent pendant de nombreuses années la population et qui régnèrent à l'état épidémique. Ces maladies occasionnées par l'eau stagnante des fossés et des

[1] Tully. Essai sur les maladies contagieuse.

marais environnant la ville, ne disparurent qu'après le creusement du canal de la Cunette qui servit à l'écoulement des eaux qui couvraient les pays voisins.

Avec cet auteur nous allons avoir la première description du choléra Morbus qui fut la maladie épidémique la plus fréquente et la plus terrible pendant les XVIIIe et XIXe siècles. A quoi attribuer la fréquence de ce fléau sinon à la mauvaise hygiène des habitants et à la mauvaise qualité des eaux potables. Nous l'avons écrit la population pauvre habitait dans des caves, les ruisseaux sans écoulement servaient de dépotoires, les égouts sans pente s'encombraient de détritus organiques, exhalaient des miasmes malsains ; et, l'eau potable était puisée soit dans des citernes contaminées par les infiltrations de fosses d'aisance qui leur étaient accollées, soit encore dans le canal de Bourbourg infecté par les eaux des wateringues, les déjections de la batellerie, et, plus tard, empoisonné par les eaux résiduaires de toutes les usines. Il est même étonnant, étant données toutes ces causes d'infection, que ces épidémies ne fussent pas plus meurtrières.

Tully, écrit en effet : « au commencement de cette « saison (automne 1757) on vit régner un choléra-mor- « bus qui n'épargnait ni sexe, ni âge, ni riche, ni pau- « vre, à l'exception des soldats. Les fièvres automnales « débutèrent avec violence ; et, il y en eut une partie « qui se trouva d'abord compliquée avec le choléra- « morbus, maladie que je n'avais pas encore vue a Dun- « kerque. Mr Vanhove, m'a affirmé que parmi 400 sol- « dats qu'il traita pendant le cours du mois d'Août à

« l'Hôpital militaire, il n'en vit pas un seul attaqué de « choléra-morbus : pourquoi cette maladie épargnait- « elle les soldats ? le pain de munition qu'ils mangent, « leur entretient le ventre libre, et, le peu de viande ou « de nourriture animale qu'ils sont en état de se pro- « curer, peut en être la cause : un soldat est rarement « constipé à moins que d'être malade ou qu'il ne mange « du pain blanc ». Sans nous nous arrêter à discuter le bien fondé de cette théorie, c'est la première fois, écrit Tully, qu'il voit cette maladie régner à Dunkerque et, il croit devoir l'attribuer à la chaleur de la saison qui fut excessive. L'ouvrage de cet auteur ne comporte la description des maladies que de 1754 à 1758 et c'est la seule épidémie sérieuse dont il est fait mention ; les autres affections, sont de petites épidémies de famille ou de maison tel que la rougeole, la coqueluche, la fièvre typhoide, elles sont peu importantes et benignes.

Jusqu'en 1826, les rapports des médecins et des administrateurs ne signalent que des épidémies de fièvres intermitteutes.

En Août 1826, le Sous-Préfet de Dunkerque adresse, d'après les rapports des médecins de la ville, une lettre très documentée relatant les maladies qui déciment la population, la cause de ces maladies, et, les moyens qu'il préconise, d'après l'avis de ces praticiens.

Le médecin des épidémies, dit il, divise les affections en trois classes :

Dans la première, il range comme les plus répandues

et les moins dangereuses, les fièvres intermittentes de tous les types.

Dans la seconde, il place les irritations gastriques avec des symptômes semblables à ceux du choléra-morbus.

Dans la troisième, il groupe les maladies les plus graves par leur nature et leur acuité, telles que les fièvres inflammatoires simples, celles qui s'accompagnent de phlegmasies particulières et qui prennent différents noms à cause des organes affectés.

En général, ces maladies font peu de victimes parmi la classe aisée, mais chez le peuple où le médecin est rarement appelé dès l'invasion et où le charlatanisme s'exerce d'abord, les accidents s'aggravent.

Ces maladies sont dues, d'après l'auteur, à la chaleur excessive qui règne pendant cette saison, aux émanations fétides provoquées par l'eau stagnante et non renouvelée des fossés des fortifications, des marais de l'île Jeanty, et des égouts dont le déversement se fait d'une façon incomplète.

Enfin aux causes précitées, il faut ajouter l'usage d'une eau fétide et corrompue, les violations des règles de l'hygiène par la population ouvrière chez laquelle il existe un préjugé funeste, celui de se garantir des miasmes délétères par l'usage abusif des liqueurs spiritueuses.

Aussi faut-il ne se nourrir que d'aliments de bonne qualité, et, pour ce, créer des inspecteurs qui vérifieront les denrées alimentaires dans les marchés, éviter tous les

excès de table. Ne boire que de l'eau filtrée sur des charbons et additionnée d'un peu de vinaigre ou d'eau-de-vie, avoir soin de ne point se vêtir trop légèrement à cause des brusques variations de température.

Enfin, il faudrait assainir les fossés des fortifications en y faisant pénétrer de l'eau de mer, assainir le marais de l'île Jeanty; quant aux égoûts, chaque habitant serait tenu à une heure fixe, semblable pour tous, matin et soir, de déverser des seaux d'eau de puits ou saumâtre qui arriveraient ainsi à empêcher la stagnation des matières fermentescibles et produiraient une chasse.

Ces mesures dictées pas un bon sens très pratique et que nous suivons encore en partie aujourd'hut, montrent bien que la maladie qu'on craignait surtout sans la nommer, et qui devait certainement sévir, était le choléra.

Zandyck, médecin des épidémies, dans son rapport du 30 Août 1827, signale que l'état sanitaire est excellent.

Le 25 Juin 1828, Dunkerque était dotée d'un comité secondaire d'hygiène dépendant du comité central qui a son siège à Lille.

Jusqu'en 1832, on ne signale aucune maladie contagieuse. A cette date éclate à Dunkerque une épidémie de choléra. Le premier cas fut constaté le 18 Avril ; de cette date au 10 Mai, 21 cas se produisent ; jusqu'à la fin de Juin, 204 cas sont signalés ayant occasionné 128 décès. L'épidémie qui se termina au 9

Octobre de cette année donna un total de 476 cas et 295 décès.

[1] Cette épidémie, qui avait été si meurtrière, avait été cependant précédée de mesures prophylactiques fort bien entendues. La Municipalité n'avait pas attendu l'apparition des premiers cas pour édicter des mesures sanitaires très bien comprises : « Considérant que l'exis-« tence du choléra morbus à Paris, affichait le Maire de « Dunkerque, est officiellement constatée, et que dès « lors la prudence exige que l'administration locale « prescrive des mesures de salubrité propres à éloigner « le fléau de notre cité ou à diminuer ses ravages s'il « venait à y pénétrer :

« Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

« Les rues de la ville de Dunkerque seront balayées « tous les jours et aux frais des habitants.

« Les immondices seront amoncelées en tas et enle-« vées immédiatement par l'entrepreneur des boues et « immondices. Le moment du balayage sera annoncé « dans chaque rue au moyen d'une clochette. Si, dans « les cinq minutes qui suivront le signal, quelques « habitants n'avaient pas commencé le balayage ou, s'ils « l'interrompaient après l'avoir commencé, il serait fait « d'office à leur frais ; et ils seront en outre traduits

[1] Etude de M. H. Durin. Bulletin de l'*Union Faulconnier*.

Nous devons une partie des détails de cette épidémie à M. Durin, Vice-Président de l'*Union Faulconnier*, qui a bien voulu les distraire d'un travail en cours de publication, et a eu l'amabilité de nous les communiquer Nous tenons à le remercier très sincèrement de la courtoisie de son procédé.

« devant le tribunal de simple police pour y être « condamnés à l'amende, conformément à l'article 471 « du Code pénal. Au moment du balayage des rues, les « habitants arroseront les rues, chaque fois qu'ils seront « requis. Les étaux du Marché-au-Poisson, les halles du « Minck et le pavé du Marché seront lavés à pleine eau « deux fois par jour.

« Enfin, il est interdit de jeter dans les ruisseaux des « détritus ou autres objets qui peuvent les encombrer « et ajouter à la corruption des eaux.

« Les habitants qui tiennent des lieux publics « cafés, « estaminets, doivent désinfecter les lieux d'aisances au « moyen du chlorure de chaux.

« Les capitaines de navires doivent arroser les quais « au moyen d'eau de mer à chaque marée du jour.

« Il est interdit d'uriner à côté des baquets installés « par l'administration.

« Pour que ces mesures soient exécutées, l'adminis- « tration municipale nomme des commissaires pris « parmi les habitants notables de la Ville.

« Cette dernière est divisée en 22 quartiers, ce qui « permet de mieux assurer la surveillance.

Le comité de salubrité organisait de son côté la défense contre le choléra par les mesures suivantes : Bureau de secours dans la maison de la direction des vivres au Parc de la Marine, désignée pour l'hôpital de cholériques : 4 médecins et 4 officiers de santé y étaient attachés. Ces praticiens devaient se relever alternativement

et, par 24 heures, de façon à ce que l'un d'eux soit toujours prêt à secourir les malades de l'intérieur de l'établissement, tandis que l'autre pouvait se porter au secours des indigents qui le feraient appeler au dehors : des infirmiers seraient attachés à l'hôpital et d'autres pourraient se porter au dehors de l'établissement, à domicile, porter des médicaments aux indigents et les transporter à l'hôpital. Enfin deux membres de la commission sanitaire furent chargés du contrôle.

Au milieu de ces prescriptions, fort bien prises, une seule chose doit nous étonner aujourd'hui, où l'on prend tant de précautions pour l'isolement des malades contaminés : c'est l'autorisation accordée aux parents des cholériques de pouvoir accompagner le malade à l'hôpital spécial et là être témoins des soins qu'on leur donnait. Nul doute que cette conception ne fut inspirée par le désir d'amener le plus de malades à l'hôpital, mais elle était un danger réel pour la population et la porte ouverte à la contamination.

L'Etat s'était ému, lui aussi, et le Ministre du Commerce et des Travaux Publics avait autorisé sur les fonds libres de Dunkerque à titre additionnel au budget de 1832, le prélèvement de la somme de 12.000 francs, pour subvenir aux dépenses occasionnées par les mesures de précaution contre le choléra. Le régime des vieillards à l'hospice, ainsi que celui des détenus à la maison d'arrêt, avait été amélioré. Les particuliers eux mêmes, s'inspirant de la grandeur du danger, contribuaient à la défense contre le fléau soit par des

offres[1] de médicaments, soit en payant de leur personne, comme le rapporte M. Durin dans son travail.

En Octobre 1832, l'épidémie disparaissait. Mais les mesures de désinfection n'étaient pas prises avec une énergie suffisante. Les vêtements des cholériques qu'on devait brûler ne l'avaient pas été, à la suite des réclamations des parents. On s'était contenté de les laver à grande eau et de les exposer à l'air : d'où en 1833 de nouveaux cas de choléra, ne revêtant pas cependant une forme épidémique grave. La Préfecture s'en était émue et avait prié le Sous-Préfet de convoquer le conseil d'hygiène à huis-clos, au besoin, pour ne pas effrayer la population : mais afin que des mesures sérieuses fussent prises pour éviter le retour de pareilles calamités et pour rechercher la porte d'entrée de la maladie.

Le choléra avait reparu, en effet, à Dunkerque dans les premiers jours de Juillet 1833 avec 42 cas et 4 décès. Il n'y avait donc pas épidémies dans la véritable acception du mot, et l'avis des médecins de l'époque était qu'il ne fallait pas rétablir l'hôpital pour les cholériques qui jetterait l'effroi dans la population. Il suffisait de les soigner à domicile, et l'affection, toujours d'après ces praticiens, était si peu contagieuse que les malades trouvaient des infirmiers volontaires dans la population, qui n'hésitaient pas à les soigner, même à les ensevelir. La ville de Dunkerque, se trouvant encore sous le coup des mesures prises en 1832, mesures qui

[1] Un médecin de la ville offre 600 litres de chlorure de sodium pour désinfecter chez les indigents.

avaient arrêté tout commerce ne voulait plus les réappliquer. Malgré cela, la Préfecture insistait, faisait verser par l'Etat une nouvelle somme de 2000 francs devant servir aux mesures d'urgence, qu'elle faisait appliquer.

Dans la crainte d'une reprise du fléau en 1834, la ville fit des démarches auprès du Ministre de la Marine pour que le local prêté aux cholériques dans le Parc de la Marine fut encore mis à sa disposition jusqu'en 1836. Le Ministre acquiesça à sa demande.

Cette année 1834 avait été, en effet, d'une sécheresse excessive, les citernes de la ville étaient épuisées, et, tout faisait donc craindre une reprise de la maladie. La population était privée d'eau potable. Le Conseil d'hygiène (séance d'Octobre 1834) conseilla de faire puiser de l'eau douce dans un endroit précis du canal de Bourbourg.

Fort heureusement ces craintes étaient illusoires et la ville devait être épargnée par le terrible fléau jusqu'en 1848.

Pendant la période de 1848-1849, le choléra fit son apparition en France par Dunkerque : La maladie venait de la Baltique. Elle n'eut pas cette fois une marche aussi rapide qu'en 1832 et l'on n'eut à enregistrer que 64 cas avec 47 décès. Du reste il était heureux que la maladie cessât, nous trouvons, en effet, à la date de 1849, une lettre des médecins de l'hospice civil annonçant au Maire que 7 cholériques étaient encore en traitement dans cet établissement et qu'il n'y avait plus que deux places à la disposition de ce genre de maladie.

Il fallait réouvrir l'établissement du Parc. Il faut donc croire, d'après ce que nous avons écrit, que l'administration municipale faisait la sourde oreille. Du reste, en dehors du conseil d'hygiène, qui protestait contre des travaux de dessèchement. qu'on voulait entreprendre à une écluse de la ville, dite de Bergues, craignant que les vases remuées n'amenassent de nouvelles épidémies, en dehors de l'autorité militaire qui réelamait contre le mauvais état des eaux stagnantes des fossés des fortifications, qui produisaient des fièvres intermittentes : la continuité dans l'éclosion des maladies contagieuses avait amené une sorte de torpeur chez les habitants de la ville et même chez les hommes qui auraient dû prendre en main la défense de l'hygiène. La pièce que nous citons à titre de curiosité en est un exemple des plus frappants. La voici :

« Extrait du Registre des délibérations de la section « cantonnale du Conseil de Salubrité. — Séance du « Mardi 1er Mai 1849.

« L'an mil huit cent quarante-neuf, le premier mardi « du mois de Mai à Midi précis. Le Conseil cantonnal de « Salubrité s'est assemblé à l'hôtel de la Conciergerie, « Salle N° 8, conformément à la décision par laquelle il « a été arrêté dans la séance d'installation, qui a eu lieu « le 10 avril dernier, que le Conseil cantonnal de Sa- « lubrité se réunirait le premier mardi de chaque mois « et sans convocation mensuelle.

« Membres présents : M. Faucon, secrétaire.

« Attendu qu'à midi trois quarts, aucun autre mem-

« bre ne s'était encore présenté à la séance, celle-ci fut « levée par le secrétaire qui aussi l'avait ouverte et fort « habilement dirigée.

« Et attendu qu'il n'est pas d'exemple dans l'histoire « qu'une assemblée quelconque se soit jamais distinguée « par une dignité plus majestueuse que le conseil can- « tonnal de Dunkerque dans sa séance de ce jour, le « secrétaire a l'honneur de proposer qu'une médaille « commémorative de cette célèbre séance soit frappée « pour l'édification de la postérité du Conseil et ad hu- « jus summan gloriam.

Pour copie conforme :

« Le Secrétaire de la section cantonale
du Conseil de salubrité ».

Signé : Dr Faucon.

Ce procès-verbal si caustique est bien la critique la plus cinglante de la mollesse des administrateurs locaux. En pouvait-il du reste être autrement, quand les pouvoirs publics craignant l'affollement de la population, faisaient ce qu'ils pouvaient pour empêcher de dire la vérité sur la situation ou du moins, essayaient de la modifier. Le Ministre de[1] l'Agriculture avait envoyé en 48 à Dunkerque le Professeur Magendie qui n'avait vu dans les cas qui lui avaient été présentés qu'une forme du choléra sporadique. Or ce choléra sporadique nous arrivait directement de la Baltique, après avoir fait des ravages terribles en Russie et en Hollande et occasion-

[1] Durin. *Op. cit.*

nait d'après la statistique préfectorale dans le département du Nord, 793 cas avec 427 décès.

C'était donner une sécurité trompeuse à la population qui n'arrivait plus à savoir ce qu'il fallait croire entre les prescriptions placardées par voie d'affiches et les communiqués officieux et rassurants de la presse. Elle finissait par ne rien changer à ses habitudes, et, disons le, sans la grande perméabilité du sol sablonneux du pays, sans la fréquence des vents qui se chargent de nettoyer la voirie, il est à présumer que Dunkerque eut été encore décimée par le choléra.

En 1852, de la diarrhée cholériforme, et deux cas de choléra suivis de mort, sur lesquels on garda naturellement un silence prudent, furent les seules atteintes du fléau.

Bien que nous ayons dit quelques mots d'autres maladies que le choléra, nous croyons qu'il vaut mieux, pour la commodité du récit, en finir avec cette maladie avant d'aborder l'étude des autres affections contagieuses.

[1] En 1854, Dunkerque ne fut pas encore épargnée par le choléra qui fit son apparition le 25 Août et frappa jusqu'au 15 novembre 4 hommes, 3 femmes et 1 enfant. Seule une femme fut sauvée. En cette circonstance, la Municipalité appliqua les mesures précitées, mais l'opinion publique, par la voie des journaux de l'époque, réclama de l'administration un peu plus de souci dans la propreté de la voirie.

[1] Durin. *Op. cit.*

Pendant huit ans, la ville put se croire à jamais préservée du fléau, quand en 1866 éclata une terrible épidémie de choléra. Cette épidémie dura 11 mois à Dunkerque et se propagea à 17 communes de l'arrondissement. Le total des malades fut de 1326 avec 581 décès.

Le premier cas éclata le 26 Octobre 1865 (d'après le rapport du Dr Lemaire, médecin des épidémies) chez un ivrogne, cas suivi de guérison. Il semblait devoir être unique, et on avait observé le plus grand silence à son sujet. Quand le 24 Décembre 1865, un matelot venant de Calais où il avait été débarqué à la suite d'un voyage dans le Nord, tomba malade dans une auberge du port où il logeait. Le 25 on le transporta à l'hôpital où il mourut le 26. Dans la salle où il se trouvait, le lit voisin du sien était occupé par un vieillard atteint de colite chronique qui succomba au choléra le 27 Décembre [1]. Malheureusement on n'avait pas désinfecté les linges qui avaient servi à ces malades, et ils furent donnés souillés pour être nettoyés, à une blanchisseuse de Rosendaël (commune suburbaine de Dunkerque). Le choléra commença à se manifester quelques jours après dans la maison de la blanchisseuse et de là se propagea dans le voisinage. L'administration de l'hospice fut même obligée de payer une indemnité à la famille de cette malheureuse.

A Dunkerque le début réel de la maladie date du 31 Décembre, chez un ouvrier de filature habitant dans un sous-sol en Basse-Ville, et qui meurt le 5 Janvier

[1] Rapport du Dr Dezwarte, médecin de l'hôpital civil.

1866. Les autres membres de la famille sont atteints de la maladie et sont transportés à l'hôpital où ils meurent.

Ce n'est qu'au mois de Juin 1866 qu'on ouvre dans une caserne de la ville, dite du Hâvre, un hôpital temporaire pour soigner les cholériques. Il avait fallu des cas excessivement nombreux et l'envahissement des salles de l'hôpital civil pour se décider à ouvrir ce pavillon, trop tardivement à notre avis.

La filière de cette épidémie est fort difficile à suivre le premier cas débutant chez un matelot, l'important de l'étranger et l'épidémie véritable commençant chez un ouvrier de filature, habitant à l'autre extrémité de la ville et n'ayant eu aucun rapport avec le premier cas. Il est presque impossible de retrouver la porte d'entrée. Le médecin des épidémies l'attribue « aux conditions « atmosphériques et admet la transmission par un agent « inconnu insaisissable qui constitue l'influence épidé- « mique. »

En lisant les comptes-rendus de séance du conseil d'hygiène il nous semble que l'invasion du choléra doit être attribuée, à l'exception du marin, aux conditions misérables dans lesquelles vivaient les ouvriers dans cette Basse-Ville aux cours mal aérées, infectes, logeant des familles entières dans des chambres au cube d'air insuffisant, par suite insalubres, à l'eau de boisson puisée dans les citernes, à l'ingestion excessive de boissons alcooliques et à la mauvaise qualité des aliments. La voirie, les égouts étaient autant de portes ouvertes à l'infection. Quant à la transmissibilité de la maladie, elle se faisait par les vêtements couverts des déjections des

cholériques qu'on ne désinfectait pas suffisamment et par l'agglomération de tous ces malheureux. L'administration prit cependant les mesures usitées à cette époque, et qui consistaient dans l'assainissement des locaux et isolement des malades ; on ne trouve en aucun écrit des prescriptions relatives aux eaux potables.

Voici du reste les mesures prescrites par le médecin des épidémies :

Isolement des malades ;

Le plus d'espace possible ;

Ventilation continue ;

Les vases destinés à recevoir les déjections toujours pourvus de chlorure de chaux ;

Remplacement fréquent des infirmiers, recommandation d'aller souvent au grand air ;

Alimentation basée sur les fatigues plus grandes que procurent les maladies cholériques pour ceux qui les soignent.

Ces mesures, d'après leur auteur, ont toujours suffi pour sauvegarder tous ceux qui n'ont cessé de prodiguer leurs soins aux malades.

Quoi qu'il en soit, les derniers cas soignés à l'hôpital temporaire datent d'Octobre, et la fermeture de cet établissement est fixée au 10 décembre. Le 2 Janvier le Maire adressait une lettre de remerciements aux administrateurs pour leur bonne gestion ; mais pas un mot de gratitude n'était dit aux médecins qui comme toujours en la circonstances s'étaient dévoués. Fait à signaler et

qu'on rencontre encore tous les jours dans la pratique courante des médecins, qui n'hésitent jamais à se dévouer lors des grandes calamités.

En résumé, l'épidémie de choléra de 1866 atteignit 380 personnes à Dunkerque et occasionna 216 décès.

Dans les deux hôpitaux on soigna 216 cholériques et il en mourut 75, soit une moyenne de 64,60 %, chiffre énorme comparativement à celui de la population non hospitalisée, mais qui a pour cause l'état très grave des malades amenés dans les hôpitaux.

La dernière atteinte du choléra eut lieu en 1892. A cette époque sévissait à Hambourg, puis au Hâvre, une terrible épidémie et le gouvernement français avait fait installer des postes de désinfection avec étuves, le long de la frontière de terre depuis Dunkerque jusqu'à Belfort. De plus, dans la crainte de la contagion, le service sanitaire exerçait une surveillance rigoureuse sur les provenances du Nord : tout semblait donc devoir concourir à la sécurité publique. Quand le 21 Août éclata un cas de choléra dans ce même quartier de la Basse-Ville où il avait déjà régné en 1866, à cent mètres de la maison où il avait pris naissance autrefois.

Coïncidence tout au moins étrange, et qui peut faire douter de l'hygiène de ce quartier. Depuis 1866, les rues ont été en partie pavées, mais les égouts sont toujours comme autrefois ; les maisons ont été revêtues de façades plus modernes cachant des intérieurs misérables. Peu de choses donc comme amélioration si ce n'est l'adduction d'eau de source de Houlle, remplaçant les eaux

contaminées du canal de Bourbourg. Mais cette eau est trop parcimonieusement distribuée par des bornes-fontaines érigées avec une économie extrême et débitant une trop petite quantité d'eau à la fois. Ce qui fait qu'avant cette épidémie les ménagères préféraient s'adresser aux pompes aspirant l'eau des citernes toujours infectées par les infiltrations des fosses d'aisances y attenantes.

Vingt-deux ans après la dernière épidémie de choléra, l'état hygiénique et sanitaire de Dunkerque n'avait pas fait un pas en avant.

Cette fois c'est dans un sous-sol d'une maison de la Basse-Ville qu'éclate le choléra, chez une femme âgée de 40 ans, vivant dans une extrême malpropreté avec son amant et 3 enfants, et qui succombe après 24 heures de souffrance d'une entérite cholériforme. Deux de ses enfants atteints de diarrhée cholériforme guérirent, le 3e atteint de choléra infantile succomba. Le 9 Septembre, dans la même maison, trois nouveaux cas se produisirent, dont deux suivis de mort (un homme âgé de 45 ans et une femme de 43 ans), le 3e malade guérit. Le 11 Septembre dans la même maison un 7e cas se produisit terminé par la guérison. Le 12 Septembre un nouveau cas fut constaté dans la même rue, celui d'une femme âgée de 34 ans qui succomba le jour même de l'éclosion du mal. Du 31 Août au 9 Septembre l'épidémie de choléra n'avait été qu'une épidémie de maison. Il n'y avait d'infecté que le quartier de la Basse-Ville et dans ce quartier une seule maison, mais le 9 Septembre le choléra envahissait, dans le même quartier,

une rue perpendiculaire. A partir de ce moment de nouveaux cas de choléra apparurent de tous côtés dans la ville, la maladie finit par se cantonner près du port d'échouage. Elle erra dans tous les quartiers et finit par s'éteindre complètement le 29 Novembre. La maladie avait fait 35 victimes à Dunkerque sur 59 cas signalés.

Dès le 7 Septembre, le Préfet du Nord, appliquant la loi de 1822, avait confié la délégation sanitaire de l'Arrondissement au Dr Critzman, délégué du Ministère à la station frontière de Ghyvelde. Il devait s'entendre avec le Directeur de la Santé, le Dr F. Duriau, pour prendre les mesures de défense contre l'épidémie. Le Conseil d'hygiène réuni le 31 Août pour prendre les mesures de sécurité à cause de l'épidémie de Hambourg et des cas nombreux de choléra qui sévissaient au Havre, avait édicté les mesures suivantes d'accord avec le Comité Consultatif d'Hygiène et le Comité Central du Nord.

1° Fournir à Dunkerque l'eau en abondance pour le nettoyage des ruisseaux deux fois par jour ; en cas d'insuffisance de l'eau de Houlle, y suppléer par de l'eau de mer qu'on amènerait par des moyens appropriés.

2° Désinfecter les bouches d'égout par des solutions de sulfate de cuivre, dans la proportion de cinquante grammes par litre.

3° Le choléra se transmettant par l'eau, les déjections, le linge, et non d'une façon directe par l'air, inviter la ville de Dunkerque à établir de suite des baraquements pour soigner et isoler les cholériques.

4° Organiser dans la ville un moyen de transport des malades, grâce à une voiture qu'on pourrait désinfecter à chaque transport.

5° Inviter la ville à acheter une étuve à désinfection du système Geneste et Herscher du plus grand modèle, et des pulvérisateurs.

6° Faire appliquer par la Municipalité immédiatement et rigoureusement la loi sur les logements insalubres, et faire fonctionner de suite à Dunkerque la commission des logements insalubres.

7° Faire la déclaration immédiate des cas de choléra à la Sous-Préfecture.

8° Faire désinfecter les locaux où il y aurait un cas de choléra à la solution de sublimé au 1/1000e au moyen d'un pulvérisateur.

9° Exiger de la municipalité l'examen rigoureux des denrées alimentaires.

Ces prescriptions édictées la veille de l'épidémie étaient faites à l'heure voulue, puisque le premier cas de choléra se déclarait le jour même. Le Sous-Préfet informait de son côté le maire de la ville qu'on ne pouvait recevoir les cholériques à l'hôpital. Voyons ce qui fut fait. [1]

La Municipalité ouvrit le 15 Septembre, un baraquement à l'intérieur des fronts Est qui reçut 31 malades

[1] On signala à Dunkerque 59 cas suivis de 35 décès, et dans l'arrondissement 256 cas suivis de 107 décès.

dont 7 moururent, et qui fut occupé jusqu'au 29 Septembre 1892.

Le lazaret de son côté reçut sept marins atteints de choléra. La ville acheta une étuve sur roues de petit modèle Leblanc et deux pulvérisateurs. Enfin, elle reçut et logea dans un grand pavillon, appelé Magasin Général, les familles dont on avait fait évacuer les logements où il y avait eu du choléra, qu'on avait désinfectés et qu'on recrépissait. Le Dr Critzman attribuant surtout l'invasion du choléra à l'ingestion du poisson séché rapporté d'Islande par les pêcheurs de morue, fit prendre les mesures suivantes :

a. Suspendre la vente du poisson sec.

b. Informer les habitants par voie d'affiche du danger inhérent à la consommation du poisson sec.

c. Recommander aux habitants de ne boire d'eau qu'après l'avoir fait bouillir pendant quinze minutes et l'avoir refroidie ensuite.

d. Recommander aux habitants de laver à l'eau bouillie les légumes destinés a être mangés crus.

e. Condamner les citernes et les puits d'une manière absolue dans les rues contaminées.

f. Procéder à l'évacuation complète de l'immeuble correspondant au premier foyer important de l'épidémie.

Nous estimons pour notre part qu'en dehors de cette porte d'entrée, d'autre cas furent importés d'une façon directe par les provenances de Hambourg. En effet, en

dehors des marins contaminés et qui durent avoir des communications avec des navires du Nord et du Hâvre, nous eûmes à soigner une malade atteinte du choléra habitant une maison où l'on recevait des jambons importés directement de Hambourg.

Nous avons tenu à raconter très longuement cette épidémie, voulant bien montrer que tout avait été bien prévu dans une ville où rien n'existait et qui avec le minimum de dépenses demandées arrriva à juguler une épidémie qui certainement eût été aussi meurtrière que celle de 1866, sans l'intervention du Conseil d'hygiène et des Docteurs Critzman et F. Duriau.

*
* *

En terminant ce chapitre, nous énumérerons rapidement d'une façon très succinte, les autres épidémies qui ont sévi concurrement avec le choléra.

En *1852-1853*, on signale une épidémie de rougeole qui d'après le Dr Lemaire, médecin des épidémies, atteignit plus de 2000 cas, avec seulement 7 décès ; cette épidémie doit être signalée à cause de sa bénignité.

En *1852-1853*, la rougeole continue à se manifester mais d'une façon moins bénigme.

En *1854-1855*, éclate pour la première fois une épidémie de fièvre puerpérale avec 32 décès sur 660 accouchements. Cette maladie sévit sur la classe pauvre et le Dr Zandyk qui la rapporte, n'admet pas la contagion de cette affection.

En *1858*, nouvelle épidémie de rougeole, 529 cas avec 65 décès. Les fièvres intermittentes sévissent la même année, il y eut 1061 cas soignés à l'hôpital militaire. La cause de cette affection est attribuée aux émanations des canaux et des wateringues.

En *1862*, les deux tiers de la population furent atteints par la grippe, on ne signale aucun décès. 44 cas de varioloide, 36 cas de variole bien caractérisée, ayant donné 4 décès. Coqueluche 170 cas avec 2 décès.

Rougeole, 7 décès sur un nombre de cas inconnu.

En 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, on ne trouve aucune relation même de petites épidémies.

En *1870*, la variole sévit cette année avec une violence extrême : elle fut importée de Paris par l'afflux des Parisiens fuyant la Capitale et l'invasion. On enregistra 1800 cas avec 583 décès dans la population civile et 2 dans la population militaire. Cette terrible maladie vint encore ajouter aux tristesses de l'année terrible. Des revaccinations en masse furent faites cette année.

En 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, aucun rapport de maladies contagieuses.

En *1879*, on constate de Juillet à Décembre, 60 décès occasionnés par la variole sur un nombre indéterminé de cas et 80 décès dûs à la rougeole.

En *1880*, aucun cas signalé.

En *1881*, 40 cas de variole avec 23 décès.

En *1882-1883*, 85 décès par la diphtérie sur un nombre indéterminé de cas. Il y a dix ans cette maladie

n'existait pas, elle a dû être importée par les navires anglais venant quotidiennement de Londres ou d'autres ports anglais où elle sévit toujours à l'état endémique.

En *1886*, on signale des cas de fièvre typhoïde qui, d'après le médecin des épidémies, le Dr Reumaux, sont occasionnés par l'ingestion du lait non bouilli, que l'on coupe avec de l'eau de citerne chez tous les nourrisseurs.

En *1887*, nouveaux cas de rougeole avec 28 décès ;

Nouveaux cas de diphtérie avec 23 décès.

En *1888*, épidémie de variole, 100 cas, 10 décès. Cette maladie a eu deux portes d'entrée, d'une part 4 marins du steamer *Pampa* venant de Buenos-Ayres, atteints de variole, furent reçus à l'hôpital ; d'autre part, plusieurs Dunkerquois ayant fui diverses villes du Nord où cette maladie sévissait, vinrent créer des foyers en ville, ces malades n'ayant pas été isolés. Le lazaret reçut un marin anglais atteint de variole, lorsque l'administration de l'hôpital eut refusé l'entrée de son établissement à ces malades.

En *1889*, 30 décès occasionnés par la diphtérie ;

30 décès occasionnés par la rougeole ;

63 décès occasionnés par la scarlatine.

En *1890*, 15 décès dûs à la fièvre typhoïde occasionnée par le lait non bouilli.

30 décès occasionnés par la diphtérie ;

Quelques cas de fièvre puerpérale.

Enfin, on signale à cette date une épidémie d'Influenza

qui fit des ravages terribles dans la population sans qu'on puisse savoir et le nombre de cas et le nombre de décès. A cela rien d'étonnant, les malades mouraient soit du réveil de beaucoup d'affections chroniques, auxquelles la maladie avait donné un véritable coup de fouet, soit de complications.

En *1891*, quelques cas de fièvre typhoïde ;

Quelques cas de coqueluche.

En *1892*, épidémie de choléra relatée plus haut ;

10 cas de diphtérie ;

52 décès dûs à la coqueluche.

A partir de cette année, il est plus facile de retrouver la liste exacte des épidémies à cause de la déclaration obligatoire des affections contagieuses.

En *1893*, quelques cas de variole importée de Tourcoing, diphtérie 49 cas ;

3 cas de choléra sporadique avec 2 décès ;

En *1894*, 82 cas de fièvre typhoïde avec 16 décès ;

150 cas de scarlatine avec 1 décès ;

169 cas de diphtérie avec 36 décès, au lieu de 43 antérieurement. La diminution des morts est due au sérum bienfaisant du docteur Roux dont on commença à se servir à cette date ;

32 décès dûs à la coqueluche.

En *1895*, fièvre typhoïde, 49 cas avec 8 décès ;

Diphtérie, 39 cas avec 9 décès ;

Scarlatine, 58 cas avec 2 décès ;

Rougeole, 3.000 cas avec 87 décès ;

Variole, 19 cas avec 3 décès ;

En *1896*, fièvre typhoïde, 19 cas ;

Scarlatine, 67 cas ;

Diphtérie, 45 cas ;

Choléra sporadique, 2 cas.

En *1897*, fièvre typhoïde, 17 cas, 2 décès.

Scarlatine, 67 cas ;

Diphtérie, 1 cas.

En *1898*, fièvre typhoïde, 46 cas, 11 décès. Bien que la population ait de l'eau de source, on trouve encore des personnes se servant de l'eau de citerne pour laver les légumes qui doivent être mangés crus ;

Scarlatine, 61 cas ;

Rougeole, 37 décès sur un nombre indéterminé de cas, la maladie ne devant pas être déclarée ;

Coqueluche, 22 décès, même observation que précédemment ;

Diphtérie, 6 cas, 3 décès.

En *1899*, fièvre typhoïde 78 cas dont 8 décès, 18 marins sont soignés pour cette affection à l'hôpital, on constate 3 cas de contagion directe ;

Scarlatine, 49 cas ;

Diphtérie, 3 décès.

En *1900*, fièvre typhoïde, 82 cas suivis de 19 décès.

On peut dans cette épidémie constater scientifiquement qu'elle a été causée par du lait non bouilli. Elle s'est, en effet, cantonnée dans plusieurs quartiers alimentés par le même nourrisseur, et l'analyse bactériologique de l'eau de sa citerne a permis de trouver des bacilles *Coli commune* ;

Rougeole, nombreux cas, 15 décès.

En *1901*, fièvre typhoïde, 30 cas, 9 décès ; 12 malades sont des marins ;

Scarlatine, 54 cas, 3 décès ;

Diphtérie, 26 cas, 5 décès ; le redoublement des cas ne peut être occasionné que par la tiédeur de certains médecins, non seulement ne faisant plus la déclaration obligatoire, et par suite ne proposant pas la désinfection, mais encore par l'absence d'injections de sérum dès le début de la maladie.

On peut conclure à la suite de cette énumération très rapide qne Dunkerque, à l'exception des épidémies de choléra, voit toujours les mêmes maladies contagieuses chaque année. Elles sont par ordre de fréquence : la rougeole, la coqueluche, la scarlatine, la variole, la fièvre typhoïde, la diphtérie,. Quelques-unes de ces maladies sont devenues endémiques, telles la fièvre typhoïde, la variole, la scarlatine et la diphtérie. La cause ne peut en être attribuée qu'au contact journalier de la population avec les marins venant de pays exotiques ou d'Angleterre où plusieurs de ces affections règnent aussi à l'état endémique. Comme nous venons de l'écrire, la diphtérie diminue sensiblement,

surtout si les praticiens veulent bien consentir à injecter dès le début.

Enfin disons-le bien haut, un grand nombre de ces maladies disparaîtraient complètement si le médecin, usant de son ascendant, persuadait à ses clients qu'il est de leur intérêt de se faire désinfecter, bien que cette pratique ne soit pas encore sanctionnée par une loi.

Chapitre IV.

Organisation de la Défense contre les Epidémies. Service Sanitaire Maritime

Avant d'examiner les moyens dont dispose la Ville de Dunkerque, à l'heure actuelle, pour lutter contre les épidémies, voyons ce qui a été fait pour préserver notre port des maladies exotiques, telles que la peste, le choléra et la fièvre jaune. Cela nous permettra de jeter nos regards en arrière et d'examiner dès son origine le service sanitaire de Dunkerque.

Dès 1711, le Magistrat s'occupe du service sanitaire qui dépend alors exclusivement de l'administration locale. Nous trouvons en effet à la date du 11 Décembre 1711, dans le recueil des ordonnances de la ville et territoire de Dunkerque, l'ordonnance suivante au sujet des patentes de santé.

« Bailly, Bourgmestre et Echevins de la Ville et « territoire de Dunkerque.

« Faisons savoir à tous marchands négociants et au-
« tres qu'il appartiendra, que pour prévenir aux diffi-
« cultés que l'on sait dans tous les ports d'Espagne aux
« vaisseaux qui y vont de France, sans être munis de
« lettres de santé ou dont les lettres qu'ils ont ne sont
« signées que par des personnes sans caractère, ils sont
« obligés de faire munir tous les bâtiments ou vais-

« seaux qu'ils envoyeront vers lesdits ports d'Espagne « de Lettres Patentes de Santé, dans la formule la plus « authentique possible, conformément aux intentions « du Roy : et pour que perpersonne n'en ignore, sera « la présente lue publiée et affichée aux lieux ordi- « nairesde la Ville.

« Fait à l'assemblée du 11 Décembre 1714.

Signé : T. TUYGHE. »

Nous ne pouvons oublier la terreur qu'inspiraient les maladies contagieuses, à cette époque ; et les diverses épidémies de peste si meurtrières quelques années auparavant, avaient fait édicter à tous les pays des mesures coercitives et quarantenaires excessives. On surveillait jalousement d'état à état la santé publique ; et, bien que l'Espagne eût été le foyer d'épidémies cruelles décimant la population, telles que la fièvre jaune en 1701 (puis plus tard en 1741 — 1744 — 1746 — 1763 — 1764 — 1765, etc.), peu de pays montrèrent autant de sévérité pour les importations des autres pays d'Europe. On y faisait une quarantaine rigoureuse, on ne recevait même les lettres et les papiers qu'après les avoir *parfumés*. Il semblerait que la crainte d'une maladie nouvelle eût affolé cette nation qui ne pouvait éviter les épidémies, et savait encore moins s'en débarrasser, quand elles s'y étaient implantées. La navigation déjà si fréquente pour les marins de Dunkerque avec cette contrée, se trouvait à tous moments contrariée, et l'on comprend facilement combien était utile la sage précaution de la Patente établie, suivant toutes les règles.

Le Port de Dunkerque avait institué lui aussi des moyens de défense contre les maladies pouvant provenir de pays étrangers. Nous enregistrons tout entier le document suivant très explicite à ce sujet :

« Instructions [1] pour les capitaines de navires qui de « la part du Bailly, Bourgmestre et Echevins de Dun- « kerque, seront commis sur les cottres : le Tiercelet « et l'Epervier et sur la Corvette pour faire le service « des bateaux de santé dans la rade de Dunkerque.

« Le Capitaine embarqué dans chaque Cottre ira au « devant de tous les navires, nuls exceptés, qui parai- « tront vouloir entrer dans la rade de Dunkerque en se « tenant au vent et à portée de la voix.

« Il hélera le navire arrivant, lui défendra l'entrée « du port et de laisser débarquer qui que ce soit à « peine d'être coulé bas. Lui ordonnera de la part du « Roy de mouiller à l'Est du port sous le canon du « Commandant de la Rade.

« Ordonnera au capitaine du navire arrivant de lui « déclarer vérité à peine de la vie et lui demandera « d'où il vient, le temps de son départ, pour quel port « il est destiné.

« De quelles marchandises le navire est chargé, s'il a « visité ou communiqué, s'il a lui-même été visité d'un « ou plusieurs navires, venant de Portugal ou des ports « d'Espagne qui en sont voisins, si depuis son départ,

[1] Recueil des ordonnances de police de la ville et territoire de Dunkerque. Feuillet 482.

« il est mort de mort naturelle quelqu'un de son équi-
« page ou des passagers, s'il a relâché en quelqu'en-
« droit, combien il en est mort, en quel temps. S'il a
« des malades à bord, et en quel nombre, et depuis
« quand et de quelle maladie ils sont attaqués : après
« avoir interrogé le capitaine, interpellera l'équipage
« de dire si ledit capitaine a dit la vérité.

« Quand bien même il ne verrait aucun soupçon de
« mal contagieux, il ordonnera cependant, toujours
« prévisionnellement, au navire arrivant de rester
« mouillé à l'Est du port jusqu'à ce qu'on lui porte par
« écrit la permission d'entrer, ou qu'on lui fasse signal
« d'un pavillon blanc arboré sur la tour du Château
« pour lui permettre d'entrer, si la mer était trop gros-
« se, pour lui envoyer cet ordre par écrit.

« S'il n'y a aucun soupçon de mal contagieux le Cot-
« tre mettra une flamme blanche.

« S'il a communiqué ou visité avec un navire venant
« de Portugal ou des ports d'Espagne qui en sont voi-
« sins ou s'il a communiqué ou été visité.

« Si depuis son départ il est mort de mort naturelle
« quelqu'un de son équipage ou passager ;

« S'il a des malades à bord ou le moindre soupçon,
« le cottre mettra flamme rouge et blanche.

« Si le navire venant de Portugal ou des ports d'Es-
« pagne qui en sont voisins, qu'il ait fait des prises ou
« rançons venant des dits parages, il mettra flamme
« rouge.

« Il est défendu au capitaine qui commandera la cor-

« vette de donner aucun pilote aux navires arrivant, « qu'après que la permission lui en sera donnée par un « officier du Magistrat de service à bord d'un des cot- « tres, ce qu'il permettra ou défendra suivant la pru- « dence ou l'exigence des cas.

« L'officier de service de la part du Magistrat sur « chaque Cottre fera coucher par l'écrivain du Cottre « sur un registre, la déposition du capitaine du na- « vire arrivant, en remettant une copie signée du capi- « taine commis par le Magistrat, du capitaine et de « l'écrivain du Cottre, cachetée, à la chaloupe de santé « qui sera la chaloupe des pilotes côtiers, qui sera tou- « jours armée dans le port pour l'employer au besoin.

« Le Cottre viendra mettre en travers devant le port « pour remettre cette disposition à la dite chaloupe de « santé qui l'apportera aux commissaires du Magistrat « qui seront de garde sur le port.

« Il sera embarqué à bord de la corvette des pilotes « cottiers, un bourgeois navigateur qui sera relevé « tous les quatre jours, qui sera le service des officiers « des Cottres lorsque ces bateaux auront été obligés « d'entrer dans le port ou de quitter la rade. »

Ce document est très instructif à tous points de vue, il nous montre d'abord la réciprocité des mesures prises contre les provenances d'Espagne et de Portugal qui sont craintes tout autant que nous le sommes dans ces pays ; puis c'est l'interrogatoire très strict et très minutieux fait par un capitaine de corvette prêt à couler bas tout récalcitrant. L'interrogatoire est conduit très habilement

et d'une façon toute judicieuse encore suivie de nos jours. Par crainte d'une supercherie du capitaine, on interroge les hommes du bord pour contrôler l'assertion du capitaine. Les officiers de santé signent les dépositions du capitaine et ce n'est qu'après avis écrit du Magistrat de Dunkerque que le sort du navire mouillé à l'Est de la rade, sous le canon du Commandant, sera décidé.

La crainte de toute contagion est telle qu'en aucun cas, il n'est autorisé aux pêcheurs de la rade de donner de pilote, pas plus qu'aux canots lamaneurs de correspondre avec les navires sur rade non admis à la libre pratique par le Magistrat, sous peine de vie. Si, par suite de circonstances exceptionnelles, les pêcheurs ou lamaneurs ont communiqué avec ces navires, ils deviennent suspects, et, eux aussi sont soumis aux mêmes mesures que les navires venant de l'étranger. Nous retrouvons dans ces vieilles ordonnances l'esprit des instructions qui régissent encore notre service sanitaire local, avec cependant une légère différence, nous ne condamnons plus à mort les délinquants, nous 'es enfermons dans les prisons. Voici du reste ces deux ordonnances :

« Bailly, Bourgmestre et Echevins de la Ville et Ter-
« ritoire de Dunkerque, Juges de Santé ; défendons à
« tous pêcheurs, nuls exceptés, de donner aucun pilote
« à aucun navire français ni étranger, encore plus ex-
« pressément de recevoir en échange un homme de son
« équipage et de communiquer avec quelque navire que
« ce soit.

« S'ils y sont contraints par force majeure, leur en-
« joignons de le faire avec toutes les précautions pos-
« sibles en faisant venir la chaloupe du navire sous le
« vent pour y faire descendre le pilote destiné pour ce
« navire, sans permettre que personne de la chaloupe
« puisse monter à bord du pêcheur.

« Et s'ils ont communiqué à la mer avec quelque na-
« vire comme dessus ou de quelque façon que ce soit,
« leur ordonnons de faire en rade leur rapport au Ca-
« pitaine de la corvette des pilotes cottiers, leur enjoi-
« gnons en outre de rester mouillés en rade, jusqu'à ce
« qu'on leur envoye notre permission par écrit pour
« entrer dans le port de cette ville. Le tout à peine de
« vie.

« Fait à l'Assemblée du 29 Octobre 1757. »

Signé : Morincq.

« Bailly Bourgmestre et Echevins de la Ville et Ter-
« ritoire de Dunkerque, Juges de Santé :

« Défendons à peine de *vie* à tous les lamaneurs ou
« autres de sortir avec leurs chaloupes ou canots du
« port de cette ville pour aller en rade, sans notre per-
« mission par écrit, qu'ils seront obligés de remettre au
« retour à notre commissaire, au Bureau de la Santé, sur
« le port, laquelle permission, ils seront obligés de
« montrer à la garde du Paté de la Chaîne, à laquelle
« garde M. le Commandant de la Marine a ordonné de
« faire feu sur les chaloupes ou canots qui sortiront
« sans lui avoir représenté cette permission, à l'excep-
« tion de la chaloupe des pilotes cottiers faisant les

« fonctions du canot de santé qui aura le pavillon blanc.

« Fait à l'Assemblée du 29 Octobre 1757. »

Signé : C. Morincq.

Comme on le voit, le règlement était formel et d'un rigorisme des plus soupçonneux. Non seulement l'entrée du port était des plus difficultueuses au point de vue du règlement sanitaire, mais, même la sortie des chaloupes ou canots, était hérissée de formalités très minutieuses. On craignait, en effet, que les canotiers, par appât du gain, ne communiquâssent avec les navires suspects, sous prétexte d'apporter des vivres frais ou de faire des commissions. Aujourd'hui, des mesures aussi draconniennes sont incompatibles avec le mouvement de notre grand port. Nous devons cependant rappeler combien en 1885, lors du choléra en Espagne, il était difficile d'empêcher les canotiers lamaneurs de correspondre avec les navires en quarantaine et combien de fois il fallut exiger l'internement de ces canotiers à bord du navire suspect, jusqu'à la fin de l'observation.

Au XVIII^e^ siècle, les services publics terrorisés par toutes les épidémies plus meurtrières les unes que les autres s'étaient unis dans un commun effort pour repasser bien loin de Dunkerque tous les fléaux. C'était la défense commune contre le danger commun.

Aussi verrons-nous dans le document ci-dessous comment se recrutaient les gardes de santé qui composaient la chaloupe de santé, et les formalités imposées.

« Aux navires à qui était permise l'entrée du port.

« *Gardes de santé.* — Un échevin, un médecin et un « chirurgien sont nommés par le Magistrat pour former « sur le port la Garde de Santé, et seront obligés d'y « rester depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la « chaîne. Ils se retireront dans une des chambres du « pilotage sans pouvoir se retirer avant qu'ils soient re- « levés par ceux qui devront les suivre.

« C'est à cette garde que seront remises par l'officier « du canot de santé les dépositions du navire arrivant « sur rade et qui seront envoyées par les officiers des « Cottres.

« Si le temps ne permet pas à la chaloupe de sortir « pour prendre par écrit la permission d'entrer, la dite « garde de santé fera arborer sur le petit château un « pavillon blanc pour lui faire le signal qu'il peut entrer.

« Quand même on enverrait à un navire en rade la « permission par écrit d'entrer, le garde de la santé n'en « fera pas moins arborer le pavillon blanc au petit châ- « teau pour que par le signal le gardien de la batterie « connaisse que ce navire a la permission d'entrer et « ne fasse pas tirer le canon sur lui : l'écrivain de la « santé rapportera au magistrat, qui, s'assemblera sur- « le-champ, si l'affaire est instante, la déposition du na- « vire en rade :

« Le Magistrat décidera si on doit accorder ou refu- « ser l'entrée à ce navire ;

« Il est défendu à peine de la peine de la vie à toute « chaloupe ou canot des lamaneurs ou autres de sortir « du port sans une permission par écrit de la garde de

« la santé qui ne pourra servir que pour une seule fois,
« et qui sera représentée à la garde de la Chaîne.

« M. le Commandant de la marine sera requis de lui
« faire consigner, de ne laisser sortir aucune chaloupe
« ou canot, qu'il ne lui ait représenté cette permission
« (le seul canot de santé excepté).

« *Chaloupe de Santé.* — La chaloupe des pilotes cot-
« tiers sera établie pour faire le service de chaloupe de
« Santé.

« Elle sera tant de jour que de nuit continuellement
« armée et amarrée aux palmes dans l'endroit où elle
« sera le plus promptement prête à sortir du port au
« premier ordre.

« Les pilotes cottiers qui seront de semaine à terre
« et les matelots qui seront ordonnés par le Magistrat
« se tiendront de jour à leur chambre, depuis le com-
« mencement du flot jusqu'à basse mer, sans pouvoir
« s'absenter sous quelque prétexte que ce soit. Autant
« que le temps le permettra, ils se tiendront toutes les
« marées de jour, dans leur chaloupe, dans le Chenal,
« le plus près de l'entrée qu'il sera possible, pour aller
» prendre les dépositions que les cottres apporteront
« de la mer.

« *Entrée des navires dans le port.* — Le maî-
« tre de quai sera requis de faire échouer au quai
« de Bouchel, tous les navires auxquels on accordera
« l'entrée. Il est expressement défendu à qui que ce
« soit de l'équipage ou passager du navire échoué au
« quai de Bouchel, à peine d'être *fusillé*, de débarquer

« avant que le capitaine et l'équipage n'ait de nouveau « répondu aux questions qui lui seront faites par les « commissaires de la Santé assistés d'un médecin et « d'un chirurgien, qui seront obligés de se trouver sur « le port, lorsqu'ils seront requis, dont il sera fait un « rôle.

« Les gardes de la barrière de l'Estran, tant de l'est « que de l'ouest, détacheront chacun un caporal et deux « fusiliers de chaque côté du port pour empêchez que « personne ne débarque du navire, excepté les matelots « nécessaires pour l'amarrer aux palmes, et ce déta- « chement seront aux ordres du Commissaire et à la « garde de la Santé.

« S'il arrive en rade quelque navire suspect de con- « tagion et d'avoir communiqué avec quelque navire « contaminé arrivant d'un lieu suspect, il sera envoyé « un médecin et un chirurgien de garde, qui examine- « ront l'équipage, et s'ils y trouvent la moindre appa- « rence de contagion, lesdits médecins, chirurgiens et « l'équipage de la chaloupe entrent à bord, et, feront « mettre le pavillon en berne, et subiront le sort de « l'équipage du navire.

« Fait et arrêté au collège et à l'assemblée du 5 Mars « 1758. »

Signé : DEBRIER.

Il est impossible de ne pas admirer ce règlement sanitaire où tout est prévu, où depuis l'arrivée du navire sur rade jusqu'a son entrée dans le port, rien n'a été oublié ni omis. Arraisonnement, visite médicale,

chose curieuse pour l'époque, précautions prises pour le personnel visiteur ; tout est édicté avec une science rare pour cette époque. La seule chose qui nous semble excessive, est la menace de passer par les armes les récalcitrants ; n'oublions pas toutefois, que les équipages de cette époque étaient composés de flibustiers. On avait affaire non à des matelots, mais à des corsaires ; et, la seule terreur d'une balle pouvait leur faire observer les règlements. Aujourd'hui, nous avons remplacé la fusillade par la prison : la chose est possible ; autrefois, qu'était-ce que l'internement pour des gaillards qui savaient si facilement s'évader des pontons anglais ?

*
* *

L'ordonnance du 27 Septembre 1821 comporte les décisions suivantes (le commissaire de la marine ou des galères, assisté des médecins chirurgiens du port et d'un officier de santé vont auprès des bâtiments s'informer du lieu d'où ils viennent.)

L'ordonnance du 7 Août 1822 édicte les mesures suivantes : La police sanitaire locale est exercée sous la surveillance des Préfets près des intendances et près des commissions, dont le nombre et le ressort seront ultérieurement déterminés.

Nous citons ces deux ordonnances, voulant bien montrer que le service sanitaire dépendait exclusivement des autorités locales, et qu'à Dunkerque, comme dans tous les ports de France, les mesures prises pour lutter contre l'invasion des maladies exotiques, étaient

spéciales à chaque contrée. Notre port ne connut donc pas d'autre organisation que celle que nous avons décrite jusqu'au milieu du XIXe siècle, c'est-à-dire jusqu'au Décret du 24 Décembre 1854.

En 1851, une conférence à laquelle prirent part douze puissances se réunit à Paris pour établir les bases d'une Convention sanitaire internationale.

Par l'article 8 de cette convention, les puissances contractantes sont convenues de placer le service de la Santé Publique dans les ports de leurs Etats qu'elles se réservent de désigner, sous la direction d'un agent responsable nommé et rétribué par le Gouvernement et assisté d'un comité représentant les intérêts locaux (le conseil sanitaire). Il est d'ailleurs expressément ordonné à tous les agents ordinaires du service sanitaire de se conformer en tous points aux instructions qui leur seront transmises par l'agent principal ou le directeur de la Santé, dont ils relèvent.

Le Décret impérial de 1853 par son article 101, prescrit qu'un agent représentera essentiellement le pouvoir central. Il sera pris autant que possible dans le corps médical, et il aura le titre de Directeur de la Santé. C'est à partir de cette époque que la défense du littorral est laissée aux mains du Gouvernement, et n'est plus abandonnée à l'initiative des administrations locales. Les ordres et les prescriptions arriveront de Paris après entente du Ministre avec le Comité consultatif d'hygiène, assemblée composée de savants, d'hygiènistes, de médecins, de jurisconsultes. Le système des quarantaines est inauguré.

On doit lutter surtout contre trois maladies spéciales la Peste, le Choléra, la Fièvre Jaune, mais on peut au besoin prendre des mesures coercitives contre le Typhus et la Variole.

Les navires venant à Dunkerque des pays contaminés devaient faire quarantaine à l'Est du port en rade, mouillés sur leurs ancres, attendre la visite du service sanitaire, présenter leurs patentes de santé visées par nos consuls de France à l'Etranger, et ils n'étaient admis à entrer dans le port que s'ils étaient indemnes ; en cas contraire, on les envoyait dans un des Lazarets existant à cette époque ; Le Menden, Pauillac, etc. Si les navires étaient trop petits et qu'on craignit pour eux, soit le mauvais état de la mer, soit la fragilité de leurs chaînes, on les autorisait à entrer au port et à s'amarrer à l'estacade est, en face des anciens bains de mer ; là deux soldats, la baïonnette au canon, assuraient l'isolement du navire, jusqu'à ce que toutes les formalités sanitaires eussent été accomplies. En 1850, Dunkerque ne possédait pas encore de Directeur de la Santé, elle dépendait de St-Wast (Manche) et n'avait qu'un agent principal qui était un officier de douanes.

Le premier directeur de la Santé fut nommé à Dunkerque en 1870. L'étendue de la 1re circonscription sanitaire va de la frontière Belge jusqu'à Etaples.

Jusqu'en 1866, le port disposa comme locaux d'un bâtiment ayant servi à des entrepreneurs et aménagé pour recevoir au besoin des malades venant par mer, situé à l'endroit où se trouve aujourd'hui la Samaritaine. Lorsqu'en 1866 on construisit la nouvelle enceinte, ce

lazaret fut démoli ; le service sanitaire se trouva donc pendant plusieurs années sans aucun établissement pour recevoir ses malades.

En 1871, le choléra sévissant dans la Baltique, on créa une installation provisoire à l'intérieur des fortifications de l'ouest qui fut remplacée le 19 Juin 1873 par un lazaret de petites dimensions.

Ce bâtiment construit sur le quai de la Darse IV, actuellement, en face des établissements André, mesurait 13^m10 de longueur sur 5^m35 de largeur. On y soigna en 1885 un Anglais atteint de variole, et en 1892, sept malades atteints de choléra.

Il subsista cependant jusqu'en 1898, date de l'ouverture de la nouvelle station sanitaire. Mais dès 1887, les conditions d'admission des navires venant des pays contaminés, dans les ports de France, changèrent : on remplaça les procédés très rudimentaires de désinfection par des vapeurs chloriques, par l'immersion dans l'eau salée ou encore par l'aération, par l'étuve à vapeur sous pression. A cette date le Ministère adressa à Dunkerque une étuve fixe (Geneste et Herscher) qu'on plaça dans un hangar édifié aux abords de la jetée ouest, dans un endroit aussi peu fréquenté que possible.

La peste sévissant avec une intensité et une continuité effrayantes dans les Indes et dans les pays d'Extrême-Orient, le décret du 4 Janvier 1896 modifia la façon d'opérer dans tous les ports de France.

Les navires venant des pays contaminés, au lieu de rester mouillés sur rade pour attendre la visite sanitaire

rentrent dans les docks par l'écluse Trystram, ayant un pavillon de quarantaine au mât de misaine, ils sont accostés le long du quai nord de la darse IV du Bassin Freycinet : le service des Douanes en empêche les abords jusqu'à la fin des opérations sanitaires qui sont de plusieurs sortes, suivant que le navire vient de ports contaminés de peste, de choléra ou de fièvre jaune. Dans le cas de ces deux dernières maladies, si le navire n'a pas de malades, s'il a une durée prescrite de jours depuis son départ, la visite médicale, l'arraisonnement et la désinfection du linge sale, des effets à usage et des literies, etc., suffisent ; et le navire va opérer son déchargement à la place qui lui est indiquée.

Mais si le navire vient d'un pays contaminé de peste, et c'est la grande majorité des longs courriers venant à Dunkerque, il est procédé à une série d'opérations que nous énumèrerons rapidement. Après l'examen des papiers, de la patente de santé, le directeur de la santé monte à bord accompagné de deux gardes sanitaires. Il passe la visite médicale de l'équipage, des passagers, un par un. Cet examen minutieux terminé, on procède au moyen du pulvérisateur au sublimé à la désinfection des logements, des cabines et postes du navire.

Le linge sale, les hardes, les vêtements à usage sont jetés dans un chariot stationnant le long du bord et transportés à l'étuve.

On change les eaux potables et on s'assure qu'il n'y a pas à bord de rats qui sont, comme on le sait, le véhicule de la peste. Ces opérations terminées, le navire est autorisé à amener son pavillon de quarantaine, et à ga-

gner sa place de déchargement. Pendant qu'on le décharge, le service sanitaire fait plusieurs fois par jour des visites à bord pour s'assurer qu'il n'y pas de malades, soit parmi l'équipage, soit parmi le personnel des portefaix. On s'assure qu'il n'y a pas de rats vivants ou crevés, et, on essaie de s'opposer à l'émigration de ces animaux, soit en faisant relever les échelles après le travail, soit en mettant des écrans sur les amarres ; puis quand le déchargement est achevé, on fait brûler du soufre pendant 24 heures dans les cales, les panneaux fermés. Cette opération est surveillée par un garde sanitaire. D'après des instructions toutes récentes, on brûlera du soufre, non plus au départ, mais à l'arrivée du navive (avril 1902). A la suite d'expériences faites à Pauillac, il a été admis que c'était la mesure la plus énergique pour détruire les rats, mesure présentant le minimum de dangers pour la détérioriation de la marchandise. Nous nous sommes étendu très longuement sur la façon d'opérer à Dunkerque, et, cela à dessein, pour bien établir la différence de procéder avec ce que l'on faisait autrefois. Notre description serait incomplète si nous ne disions pas quelques mots sur l'installation sanitaire telle qu'elle fonctionne aujourd'hui.

L'étuve à désinfection, ainsi que la mauvaise maison en briques servant de lazaret, furent jusqu'en 1898, les deux seuls embryons de la station. A cette dernière date le service occupa le lazaret modeste construit à côté de l'étuve à désinfection. Ce bâtiment de 23 mètres de long, comporte deux parties : l'une réservée aux suspects, l'autre aux infectés, avec salles de bains, toutes les com-

modités indépendantes. Une cuisine, un logement pour le gardien, une salle pour le médecin qui sert le bureau de santé, un logement pour l'infirmier complètent fort bien cette installation très pratique, qui, quoique peu luxueuse, est cependant conforme aux dernières lois de l'hygiène et serait fort bien disposée pour recevoir, isoler et soigner les malades en petit nombre, le cas échéant.

En 1900, on compléta cette station par l'adjonction de douches chaudes, de lavabos, de salles pour emmagasiner la marchandise, renfermés dans des pavillons annexés et attenant à celui de l'étuve.

Le ministère de l'Intérieur envoya une étuve sur roues Leblanc de grand modèle.

Le pavillon de la désinfection a été exécuté sur les données et d'après le type des étuves municipales de Paris. L'installation est moins grandiose, mais elle est calquée sur le même principe ; et, en petit, elle donne les garanties de sécurité des grandes installations. Ajoutons, pour terminer ce chapitre, que le personnel sanitaire se compose du Directeur de la santé, du Capitaine de la santé (création nouvelle, Mai 1902) du mécanicien de l'étuve, du gardien du lazaret, chauffeur de l'étuve, et de deux gardes sanitaires.

Dunkerque en 1899 et en 1900 a vu, à ses portes, la peste à Porto, à Glasgow, à Hull, avec qui elle a des relations constantes. Son mouvement maritime n'a pas été un seul instant ralenti ; le service sanitaire a fait jusqu'à 385 opérations sanitaires à bord de navires ve-

nant de pays contaminés pendant une seule année. Et pas un seul jour, la sécurité publique n'a été en danger, grâce aux mesures prises. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'excellence des mesures adoptées par le Directeur de l'hygiène, au Ministère de l'Intérieur, par les Inspecteurs des services sanitaires et par le Comité consultatif d'hygiène de France.

*
* *

Depuis que ces lignes ont été écrites, de nouvelles modifications ont été apportées au fonctionnement du service sanitaire. Après l'incident du *City of Perth* qui entra dans le port avec deux cas de peste à bord, une nouvelle ordonnance ministérielle, prescrit que les navires sur lesquels se trouveraient des malades, stationneront dorénavant sur rade, où on passera la visite médicale. Si ces malades sont atteints de peste, de choléra ou de fièvre jaune, les navires seront dirigés sur un des grands lazarets français. Deux médecins de Dunkerque sont adjoints au Directeur de la santé et assurent le service de visite médicale.

Enfin, des essais de désinfection viennent d'être faits au moyen de l'appareil Clayton, producteur de gaz sulfureux anhydre, essais qui ont donné des résultats concluants. Cet appareil, qui fonctionne à l'essai à Dunkerque, sera fort probablement attaché à la station sanitaire et donnera toutes les garanties de sécurité et de sauvegarde à la santé publique.

Chapitre V.

Les mesures de défense prises contre les épidémies par les Municipalités Dunkerquoises

On a vu dans les chapitres précédents les mesures prises par les Magistrats contre les épidémies du Moyen-Age. Elles se résumaient en peu de choses, la fuite devant la maladie ; plus tard sous Louis XIV, on procéda de la même façon, mais plus rationnellement : on fit évacuer la troupe qu'on cantonna aux environs de Dunkerque, aujourd'hui, on procède encore ainsi, lorsqu'une épidémie sévit dans une ville de garnison. La première mesure consista à faire partir les régiments ; puis, on ferma les maisons des pestiférés qu'on parfuma. Ceux-ci furent soignés avec un dévouement hors-ligne, par les Maîtres de poste et les religieux, dans des baraquements construits à cet usage en dehors de la ville. Le Grand Roi fit venir un célèbre spécialiste le sieur Le Cointe, qui ne nous a pas laissé la composition de ses remèdes contre la peste, mais qui dut avoir un certain talent, si l'on en juge par ses promenades à travers les pays français contaminés de peste. Louis XIV prit lui-même la direction des mesures, trouvant le zèle des magistrats trop tiède. Aujourd'hui encore, nous n'avons pour nous défendre contre la peste, le choléra

et la fièvre jaune que la loi du 3 Mars 1822, qui donne tout pouvoir à l'agent désigné par le Gouvernement, sur les maires des pays infectés. Un maire, en effet, n'a pas une autorité suffisante jusqu'à ce jour, pour se mettre à la tête des mesures de rigueur imposées par des situations aussi terribles. Il n'a pas un pouvoir assez grand et puis il est sujet à la réelection. Et lorsqu'on veut faire exécuter des lois hygièniques, on se trouve contraint de léser trop d'intérêts particuliers pour avoir une liberté d'action indispensable en pareil cas. Après avoir donc rappelé ce que fit Louis XIV dans ces temps douloureux, il nous faudra arriver jusqu'aux épidémies de choléra du XIX^e^ siècle pour pouvoir signaler les mesures prises par les différentes municipalités pour lutter contre ce fléau.

Les mesures prophylactiques lors des épidémies de choléra de 1832 — 1848 — 1849 — 1852 — 1854 — 1856 — 1865 — 1866, furent à peu de choses près, toujours les mêmes ; balayage de la voie publique, irrigation des égouts, isolement des malades, examen des denrées alimentaires, hygiène sobre recommandée aux habitants. On ne songeait pas encore à la contamination de l'eau, et on ne pratiquait qu'imparfaitement la désinfection, alors dans l'enfance ; enfin, installation d'hôpitaux d'isolement dans le parc de la Marine et à la caserne du Havre.

Il faut arriver jusqu'à l'épidémie du choléra de 1892-1893, pour voir l'autorité supérieure imposer à la Municipalité, des mesures absolument complètes. Le Gouvernement, dès l'invasion du choléra qui de Hambourg

s'était introduit en France par le Hâvre et par les autres ports du littoral, Dunkerque compris, envoya, comme nous l'avons écrit plus haut, par application de la loi de 1822, un médecin, le Dr Critzman, délégué du Ministère de l'Intérieur qui d'accord avec le regretté Dr F. Duriau, Directeur de la Santé, prit en main la défense de la Santé publique.

La chose était indispensable ; deux exemples bien frappants, montraient à ce moment l'efficacité dans la différence d'application des mesures sanitaires. D'un côté, Hambourg où le Sénat par crainte de voir son port abandonné par la navigation niait la maladie ; et le Hâvre, où l'on n'avait pas hésité à déclarer le fléau.

La première de ces villes était tellement décimée par le choléra, que l'on enjambait les cadavres dans les corridors des Hôpitaux, dans les rues avoisinant le port; on enterrait les malheureux sans pouvoir même s'inquiéter de leur état civil. La seconde, grâce à des mesures hygièniques remarquables, enrayait la maladie et arrivait à n'avoir que le minumum des décès, alors qu'on les comptait par milliers à Hambourg.

Dunkerque semblait vouloir suivre l'exemple du grand port allemand; et le premier magistrat de cette époque, craignant de nuire aux intérêts du Commerce local était partisan, non pas du statu quo, mais du minimum de mesures à prendre, ne voulant pas effrayer la population. Si son idée, d'une philanthropie nuisible en la circonstance, avait été suivie, nul doute que la population n'eût été décimée. Aux grands maux, les grands remèdes dit le dicton populaire, aux grandes épidémies

les moyens les plus énergiques de répression. Une population sous le coup d'une invasion pareille doit connaître l'ennemi contre qui elle devra lutter. Il lui faut tout savoir, pourqu'elle puisse se défendre avec sûreté. Aussi le Dr Critzman, ordonna-t-il et fit-il exécuter les mesures les plus strictes dans toute leur rigueur. Déclaration obligatoire des malades, désinfection des locaux contaminés, des linges souillés, des vêtements ayant appartenus aux cholériques, désinfection des fosses d'aisance, abandon des logements insalubres, qu'on nettoyait et qu'on récrépissait, fermeture des puits, défense dans les quartiers contaminés de boire de l'eau de citerne, défense de boire de l'eau si elle n'est filtrée et bouillie, examen des fruits, avoir soin de ne manger que des légumes bien bouillis, défense de manger du poisson sec, examen de toutes les denrées, arrosage de la voie publique, des fils d'eau, entretien dans une extrême propreté de toute la voirie.

Pendant que de son côté le dévoué Directenr de la Santé, le Dr F. Duriau, prenait les mesures les plus sévères contre les provenances étrangères par l'application stricte du régime quarantenaire qui existait alors.

Grâce à cette convergence d'efforts, Dunkerque évita les plus grands malheurs. L'épidémie ne décima pas la population comme elle aurait pu le faire dans certains quartiers où les règles les plus sommaires de l'hygiène sont lettre morte.

La ville de Dunkerque avait acquis pour cette épidémie, une étuve Leblanc sur roues de petit modèle et deux pulvérisateurs au sublimé, qu'une équipe de tra-

vailleurs, sous la direction de l'architecte de la ville, utilisa avec un grand dévouement dans tous les quartiers de la ville attaqués par le fléau, on construisit un baraquement pour soigner les cholériques, bâtiment démoli depuis.

Tels sont les deux seuls éléments dont dispose encore à l'heure actuelle la ville de Dnnkerque : une étuve de petit modèle et deux pulvérisateurs. Quant aux locaux d'isolement il n'y en a pas.

En 1902, lors d'une petite épidémie de variole, il fallut demander au Génie le prêt d'une casemate. C'est peu, c'est insuffisant. Et tout d'abord l'étuve mobile (acquise précipitamment en 1902 et qui a rendu des services) n'est pas un instrument recommandable. La porte d'entrée est en même temps la porte de sortie ; et le personnel est le même pour l'enfournement et pour le désenfournement, de plus, il ne peut perpétuellement changer de vêtements. Les objets à désinfecter sont jetés sur la voie publique et peuvent contaminer les passants. Il faudrait donc remplacer cet engin par une une étuve fixe, installée dans un pavillon isolé, où se trouverait un personnel bien outillé et instruit, et, qui pourrait rendre ainsi de réels services.

Il en est de même pour les bâtiments d'isolement. Le vieil hôpital de Dunkerque est condamné à mort, et ce n'est que justice ; ses murs lézardés, ses cours sans soleil, ses salles moyen-âgeuses, aux poutres entrecroisées à l'infini, invitant les microbes aux parties de cache-cache, sont d'une autre époque. Il doit quitter Dunkerque et s'élever dans le riant faubourg de Rosendaël. Les

plans du nouvel hôpital sont fort bien compris. Mais à l'heure actuelle, il est criminel d'introduire dans un établissement où l'on soigne des maladies aiguës et des blessures, des affections aussi meurtrières que la peste, le choléra, même la variole. Quelque règle qu'on observe pour l'isolement, il y aura toujours des fuites, et alors à quelles désastreuses conséquences s'expose-t-on ?

Il faut donc songer à créer un vaste baraquement, ou plutôt un hôpital isolé de contagieux, loin de tout, avec son personnel spécial, ses étuves et tout ce que l'hygiène moderne a créé pour lutter à armes égales contre ces maladies. Dunkerque se doit cette installation. Exposée par le voisinage de la frontière Belge, en contact par son port avec les provenances des pays contaminés, elle doit être prête à se défendre, et avoir des ressources telles qu'elle puisse éteindre en peu de temps ses foyers de contagion. L'administration locale doit pourvoir à ces deux desiderata ; nous savons qu'elle s'occupe à l'heure actuelle de construire un pavillon isolé pour les contagieux. La première proposition s'impose, elle aussi. Le service de désinfection doit être créé de toutes pièces. Ce qui existe est un embryon insuffisant pour une ville de 40.000 habitants qui, avec ses faubourgs, s'élève à 70.000 âmes. Quant aux habitations insalubres, à l'épuration des eaux, à la captation des sources, au bon entretien, au bon fonctionnement des égouts, etc., nous n'en parlerons pas ; la nouvelle loi sur la santé publique a tout prévu. Cette loi bienfaisante arrive à son heure ; bien appliquée, elle rendra des services signalés à la santé publique et empêchera l'éclosion de beaucoup de

maladies qui déciment la population ouvrière. Elle était indispensable, car un maire ne peut, par sa situation, même s'il le voulait, prendre les mesures coercitives nécessaires à la santé publique. Il faut une sanction plus forte que la sienne ; seules les commissions sanitaires, appuyées par l'Etat, auront une autorité suffisante. Dans ce siècle de lumière, dans notre pays d'égalité, en France, tous ont des droits égaux à la sauvegarde de la santé et de l'hygiène publique.

Dunkerque, Octobre 1902.

PHILANTROPIE

PHILANTROPIE

Histoire de demain

Par M. Alfred MINET, Membre Titulaire résidant

Le grand philantrope Dacaudabès était fort malade.

Si malade que, sentant à n'en pouvoir douter sa fin prochaine, il sonna son valet de chambre, se fit accomoder par lui dans un fauteuil, devant ce bureau duquel étaient tombés tant d'éloquents appels à la pitié publique, et, rassemblant ses forces défaillantes, il se mit à écrire. Tremblante de fièvre, sa main se refusait parfois à remplir son office, mais sa volonté ferme triomphait de l'obstacle et peu à peu les lignes se succédaient sous ses doigts, finissant par composer le texte suivant :

« Ceci est mon testament.

« Fidèle aux sentiments qui ont guidé ma vie je veux « que ma fortune toute entière soit consacrée au bon- « heur de l'humanité. A cet effet, tous les biens que je « délaisserai à ma mort, sauf ce qui sera dit ci-après, se-

« ront placés en rentes sur l'Etat ainsi que les intérêts « à en provenir. Le total de cette capitalisation consti- « tuera un prix, portant mon nom, qui sera décerné dix « ans après mon décès, par l'Institut de France, jugeant « en séance plénière, à la machine la plus utile à la « famille humaine.

« Si, contre toute attente, la conscience de tous les « juges du concours n'était pas satisfaite, et n'y en « eût-il qu'un seul qui élevât une objection, le con- « cours serait prorogé de dix ans, tous droits de prio- « rité restant acquis aux concurrents de la première « heure. Ce délai de dix années permettra de juger « les bienfaits de l'invention ajournée par l'expé- « rience qui en aura été faite, et les juges ne pour- « ront prononcer sur d'autres propositions surgissant « alors, qu'autant que les premières auront été formel- « lement écartées.

« J'entends que préalablement à la formation de la « masse dont il vient d'être parlé il soit distrait de ma « succession une somme de cent mille francs pour cha- « cun des domestiques à mon service à l'heure de ma « mort. »

La date et la signature furent apposées sous ce document par le grand philantrope ; mais épuisé par ce dernier effort, il eut à peine la force d'épandre sur le papier quelques grains de sable et sa tête s'inclina doucement sur cette œuvre, digne couronnement d'une existence consacrée à la charité.

Dacaudabès venait de mourir.

*
* *

Quand le médecin, appelé par le valet de chambre qui avait trouvé son maître dans cette posture, eût relevé la tête du vieillard et mis au jour ainsi le testament qu'elle cachait, et dès qu'il en eût parcouru les premières lignes, un cri d'admiration lui échappa. Ce cri sortit bientôt de millions de poitrines, car le médecin, n'ayant aucune raison de se taire, s'empressa de publier partout un trait aussi magnifique. En quelques heures, la presse lui fit faire le tour de l'Europe, et comme le chiffre de trois millions, auquel se montait la fortune du testateur, défalcation faite des legs, n'était pas de nature à refroidir l'enthousiasme, ce fut promptement du délire.

Sous la pression de l'opinion publique des funérailles nationales furent ordonnées. Le Panthéon seul pouvait donner asile à un si grand cœur ; le monument était rempli, il est vrai, mais on en fut quitte pour serrer un peu les gloires passées afin de faire à la gloire présente la place qui lui était nécessaire.

La cérémonie fut triomphale. Les membres du gouvernement, les corps élus, l'armée, la bourgeoisie, le peuple, tous tinrent à honneur d'y prendre part. Les ouvriers avaient hésité un moment, car la machine nouvelle que le testament recélait dans ses flancs les inquiétait bien un peu. Mais on sait ce que vaut le gros bon sens des foules ; on fit honte à ces timorés de leurs idées rétrogrades et de leurs craintes chimériques. Le bonheur de l'humanité n'était-il pas leur propre bonheur ?

Ils se rendirent et le regretté Dacaudabès n'entendit pas, de sa demeure dernière, la moindre dissonance dans le concert unanime de reconnaissance et d'éloges qu'avait suscité sa générosité.

Et puis, comme tout passe, le silence se fit peu à peu, et la vie reprit son cours normal. Seuls, les cerveaux des inventeurs bouillonnèrent, mais ce n'étaient là que tempêtes laviques sous des crânes et il n'en pouvait rien résulter que d'heureux.

*
* *

La dixième année était à peine commencée qu'une note, émanant de l'Institut et communiquée à la presse, annonçait urbi et orbi que le prix Dacaudabès, se montant avec les intérêts composés à près de quatre millions, serait décerné au plus méritant, sous les réserves formulées par son fondateur, à l'issue de la séance plénière annuelle. Le Grand Palais des Champs-Elysées serait, quatre mois auparavant, mis à la disposition des inventeurs pour le montage de leurs machines auxquelles une puissante organisation électrique fournirait la force motrice. La visite du jury ne serait pas publique, et pour cause, le Grand Palais ne pouvant, malgré ses vastes proportions et vu l'emplacement réservé aux concurrents, contenir qu'un petit nombre de visiteurs.

Malgré la déception causée par cette dernière partie de la note dans le monde que la mécanique passionne, ce fut dans la France entière un regain de fièvre que les travaux d'aménagement effectués par les concur-

rents, dans le lieu choisi pour le concours, ne firent qu'exciter davantage. En dépit du secret profond dont ces travaux furent entourés, quelques mots murmurés d'une voix timide, quelques indiscrétions plus ou moins hasardées se répandirent dans le public, augmentant de tout leur mystère l'intérêt qu'excitait semblable tentative. C'est ainsi que, dès le second mois, le bruit se répandit que découragés par l'importance véritablement extraordinaire de l'une des machines prenant part au concours, les concurrents se retiraient les uns après les autres, désespérant de réussir et reculant devant les frais énormes d'installation qu'ils reconnaissaient d'ores et déjà inutiles. Si ce bruit était exact que se passait-il donc dans ce palais si hermétiquement clos, et quelle merveille, digne de bouleverser l'humanité, allait-il en sortir !

Aussi, lorsque, le jour de l'épreuve venu, les membres de l'Institut quittèrent la salle de leurs séances pour se rendre au Grand Palais, c'est à travers une foule compacte, avide de nouvelles, que leurs voitures furent obligées de se frayer un passage. Une bousculade sans nom se produisit ; il y eut des morts et des blessés, et l'aurore de ce bonheur universel qu'avait rêvé Dacaudabès fut, comme celle de tant de bonheurs humains, une aurore sanglante.

Enfin le jury pénétra dans le palais tandis que la foule, péniblement maintenue, s'écrasait aux portes, et de suite la vérité lui apparut. Oui, la rumeur publique avait raison ; il n'y avait là qu'une seule machine, mais immense, échappant par sa masse à toute mensuration

comme à toute description. Ce n'était à perte de vue que tables énormes, lames tranchantes comme des Damas, aiguilles effilées, tôles minces d'acier étincelant imbriquées les unes sur les autres, en un mot un ensemble dont il était impossible au premier abord de saisir la signification.

L'inventeur s'avança :

« Messieurs, dit-il, j'ai le très grand honneur de vous « présenter l'*Habilleuse universelle*. S'appliquant à « tous les besoins de la toilette, elle procède en tout « mécaniquement et quelques personnes, peu nombreu- « ses, suffisent à son fonctionnement. On peut sans « exagération affirmer que grâce à ma machine la main « d'œuvre n'existe plus. Les dépenses du consommateur « se limitent donc à la matière première et des projets, « actuellement à l'étude, me permettront à bref délai « de produire celle-ci dans des conditions inouïes de bon « marché. D'autre part, ma machine peut suffire à la « France entière et, de la population de notre beau « pays, il n'y aura bientôt plus un seul ménage qui ne « puisse dégrever son budget des quatre cinquièmes « des dépenses jusqu'à présent consacrées au vêtement. « Si concourir à diminuer les charges qui pèsent obli- « gatoirement sur les masses est coopérer à leur bon- « heur je crois avoir rempli les désirs du grand philan- « trope que nous pleurons.

« Je pourrais, Messieurs, vous décrire mon inven- « tion; j'aime mieux la faire fonctionner devant mes « juges ; rien ne vaut une expérience concluante. Seu-

« lement je serais reconnaissant à l'un d'entre vous de « vouloir me permettre d'en faire l'essai sur sa per- « sonne. »

Sans hésitation un membre du jury se présenta. C'était un savant d'âge mûr, d'extérieur négligé, et dont la recherche constante des inconnues d'équations savantes avait petit à petit déformé l'attitude. On n'est pas impunément pendant des années couché sur une table, le visage sur son papier, les coudes étendus, les jambes repliées sous son fauteuil, sans conserver quelques traces d'une posture aussi anormale. Aussi notre savant, avait-il le dos très voûté, les genoux saillant en avant, ce qui de profil lui donnait des allures de Z, tandis que de face les bras écartés du corps figuraient assez exactement un Y aux jambages supérieurs légèrement abaissés.

En le voyant approcher, l'inventeur eut un sourire de triomphe ; à coup sûr, si sa machine parvenait à habiller convenablement cette victime des X, on en pouvait déduire qu'elle embellirait l'Apollon du Belvédère.

Du drap noir fut apporté, ainsi que du cuir et de la peluche de soie, et l'Académicien se plaça debout à l'endroit qui lui fut assigné. Aussitôt des tôles d'acier souples, mises en mouvement par un contact électrique, s'approchèrent, se plaquèrent sur lui, l'enveloppèrent, guidées par trois ouvriers qui les fixèrent dans des positions données au moyen de quelques vis de pression, s'envolèrent, se développèrent en plan et vinrent s'abattre qui sur le drap noir, qui sur le cuir. Des lames

tranchantes en épousèrent les contours et en un clin d'œil en firent la coupe ; puis les patrons allèrent se fixer sur les doublures où la même opération recommença. Des toiles sans fin entraînèrent les morceaux découpés vers des machines à coudre actionnées à de prodigieuses vitesses. A peine assemblés ce fut une mortaiseuse qui s'en empara et y pratiqua les boutonnières indispensables, puis une machine à faire les poches, une autre à fixer les boutons ; enfin, sur de grandes tables de gigantesques fers à repasser, chauffés à l'électricité, donnèrent à l'habillement terminé le lustre final et un livreur apporta à l'Académicien stupéfait un vêtement de cérémonie, habit, gilet et pantalon, chapeau de soie et bottines vernies, qui furent aussitôt essayés dans une chambre voisine.

L'opération avait duré dix-huit minutes.

Quand le savant reparut au milieu de ses collègues revêtu d'un habillement frais au lieu de son frac un peu crasseux, chaussé de bottines superbes à la place de chaussures fatiguées et tenant à la main un chapeau sur lequel la lumière se brisait en mille reflets, le tout impeccable, ce fut un murmure d'admiration général.

L'inventeur cependant ne voulut pas rester sur ce succès.

« Vous venez de voir, reprit-il, ma machine habil-
« lant sur mesure, avec des matières premières de
« choix. Cependant la fourniture complète ne coûte que
« 53 francs 25, et nous ferons à meilleur marché encore

« quand drap et cuir seront arrivés aux prix où nous « souhaitons les voir. Il me reste à vous présenter « l'Habilleuse universelle travaillant à la confection « avant de vous prier de juger mon œuvre. »

Et, sur un signe des piles de cotonnades de diverses qualités, de la paille, des rubans, des cuirs furent apportés devant les appareils.

« Femme, taille moyenne n° 2 », commanda le chef.

Huit ouvriers se précipitèrent, les patrons furent ajustés, la machine se mit en marche et au bout d'une heure dix-sept costumes complets, vingt-deux chapeaux de paille tressée ornés de délicieux rubans, seize paires de chaussures étaient confectionnés, étiquetés, posés sur mannequins et prêts pour la vente. Suivant l'étoffe employée les costumes étaient de différents prix ; il y en avait un à 2 francs 55. Les chapeaux se cotaient uniformément vingt-cinq sous.

Les bravos éclatèrent, la machine s'arrêta, l'inventeur salua et attendit.

Les membres du Jury se consultèrent et à un moment donné on vit le Président avoir avec un de ses collègues un colloque animé :

« Mais vous êtes le seul ! » finit-il par lui dire très haut.

« Cela m'importe peu, dit l'autre ; je persiste. »

Le Président prit la parole :

« Nous étions tous d'avis de décerner le prix ; seul

« un de nos collègues émet l'opinion de profiter des dix « années d'expérience que permet de tenter le testa- « ment du regretté défunt. Respectueux de la volonté « du testateur, nous déclarons le concours ajourné à « dix ans, tous les droits de priorité de Monsieur, — dit-il en se tournant vers l'inventeur interdit, — étant « du reste absolument réservés.

« La séance est levée. »

Le Jury se retira et la foule du dehors en avait depuis longtemps fait autant, que l'inventeur était encore là, à la même place, absolument médusé de ce résultat inattendu.

*
* *

Cette stupeur le soir même Paris entier la partageait.

« Quel est, disait-on, ce Cassandre de malheur et « que lui aurait-il fallu pour mériter le prix ? Comment ! « Un homme de génie nous donne réellement la vie à « bon marché et il n'est pas encore satisfait ! Heu- « reusement pour nous que nous pourrons profiter de « l'expérience »

Et on en profita. Malgré ses bas prix fabuleux l'Habilleuse universelle fit des affaires d'or. Tout le monde voulait de ses produits et il y en eut pour tout le monde, ou du moins en tant que la production des étoffes dans un laps de temps aussi court put y suffire.

Mais, et cela voulait-il dire que le Cassandre n'avait

pas tout à fait tort, à ce succès répondit un grand malheur qui en était la conséquence forcée. Tout ce qui vivait de l'aiguille, tailleurs, confectionneurs, modistes, chapeliers, cordonniers, couturières, lingères, vit sa clientèle s'éloigner brusquement et pour toujours. Le désert se fit dans les ateliers, tout d'un coup et sans lutte. Du jour au lendemain des milliers d'artisans furent jetés sur le pavé sans aucun moyen d'existence.Et le mal devait aller plus loin encore. L'insuffisance, manifeste dès le début, des tissages s'étant accentuée, l'Habilleuse universelle poussa ses ingénieurs; les machines qu'avait annoncées l'inventeur pour la production rapide et économique des étoffes se réalisèrent. En deux ans, Roubaix, Reims, Sedan, Elbeuf, Nancy virent leurs usines obligées de fermer leurs portes. D'immenses capitaux immobilisés en constructions et en matériel restèrent improductifs dans les mains des patrons ruinés, tandis que tout un peuple d'ouvriers sans ouvrage descendait dans la rue, menaçant et troublant comme aux jours de grève. Lyon dut se contenter de filer la soie, le tissage lui échappa et l'industrie du cuir fut très touchée. Une crise intense de paupérisme se déchaîna. L'Etat fut forcé de venir à l'aide de la population réduite à la misère, mais il fut vite débordé ; l'impôt ne rentrait plus. Les industriels ruinés ne le devaient plus, du reste, leurs usines étant vacantes. Les sans travail ne pouvaient payer ; il fallut les saisir. Une crise financière se greffait sur la crise industrielle.

L'on dut aviser; une loi donna à l'Etat le droit de

modifier, sans conversion, le taux d'intérêt de la rente qui ne rapporta plus que 2 0/0, mais les cours s'en ressentirent. Au bout de quelques années elle ne valait plus que 80 francs; les valeurs mobilières se traînaient péniblement, la plupart des valeurs industrielles avait disparu. Le prix Dacaudabès retomba à sa valeur primitive de trois millions.

*
* *

Le deuxième concours eut lieu néanmoins au jour fixé, mais il fut de suite évident qu'il passionnait moins les masses. Les résultats néfastes du premier avaient singulièrement refroidi les enthousiasmes. Le jury écarta à l'unanimité l'Habilleuse universelle et procéda à l'examen de la nouvelle invention qui lui était soumise. C'était encore un outil à accaparement ayant cette fois pour objet l'ameublement.

Dans des moules de métal reproduisant fidèlement les plus beaux spécimens de meubles de tout style, de la sciure de bois blanc, tremble et autres essences sans valeur, agglutinée et colorée avec art suivant des formules nouvelles, était comprimée, séchée, polie en quelques instants. La solidité de cette composition était infiniment supérieure à celle de l'ancienne ébénisterie, et, pour 37 fr. 50, prix uniforme, on se procurait la chambre à coucher la plus jolie qui se pût voir dans le bois de son choix.

Le Jury repoussa définitivement l'invention nouvelle, mais ce fut une fureur dans le public pour lequel,

faute d'argent, toute économie était bonne. Hélas ! les mêmes causes produisent les mêmes effets et la machine à meubler fut aussi néfaste que l'habilleuse.

Elle s'empara des cuirs de tenture et des étoffes d'ameublement et ferma les dernières usines de ce genre qui travaillaient encore. Elle déboisa le pays tout entier, fit périr le commerce des bois précieux qui n'avaient plus d'usage. Elle ôta leur pain aux tapissiers, décorateurs, ébénistes et à tous ceux qui, en dehors de la construction, manient la varlope ou le rabot. Elle rogna même les dents au fisc : les saisies de mobilier devinrent impossibles. Il ne se présentait plus d'acheteurs pour des meubles usagés alors qu'on pouvait s'en procurer de neufs à si bon compte.

Mais cette mauvaise plaisanterie faite aux finances nationales avait peine à dérider les contribuables ; d'autres soucis les rongeaient ; dans la détresse universelle la vie devenait impossible. Les neuf dixièmes de la population ne travaillaient plus et l'on voyait alors, à l'évidence, combien la théorie du bon marché est un leurre, puisque les tentatives faites pour l'atteindre ruinaient le consommateur et le mettaient hors d'état d'en profiter.

La fortune publique n'était pas moins atteinte. De réduction en réduction la rente ne rapportait plus que 1 0/0 et valait à peine 45 francs. Le prix Dacaudabès atteignait à ce taux un million et demi, la moitié de son importance originaire.

Il fallait manger cependant et ce problème se présen-

tait tellement pressant que le troisième concours fut avancé de deux ans sur la nouvelle officielle que l'invention du jour était une machine d'alimentation, une nourrisseuse, si le mot peut s'employer, qui se proposait d'apporter un remède efficace au mal dont on souffrait universellement.

* * *

Ce concours vit revivre la curiosité et l'empressement qui avaient accueilli le premier ; la question était capitale. Comment mangerait-on et subsidiairement que mangerait-on ?

Le jury se convainquit bientôt que c'en était fait de la cuisine française. Malgré toute son ingéniosité l'inventeur n'avait pu réaliser qu'un hachoir gigantesque, qui triturant ensemble des viandes et de la pâte de froment fournissait un pain carné, nourrissant il est vrai et fort peu coûteux, mais en revanche peu agréable au goût et n'offrant au palais que la perspective d'un aliment immuable, dont les estomacs les plus robustes auraient bien rapidement la satiété.

Et pourtant la misère était telle que ce palliatif, si fâcheux qu'il fût, faillit réunir les suffrages. Il ne s'en fallut que de quelques voix.

Ce fut heureux, car jamais œuvre n'avait moins mérité de récompense. Il arriva en effet quelque chose d'inattendu. Devant le nombre prodigieux des misérables qui composaient sa clientèle, le nourrissoir fut amené à faire le trust du blé et du bétail. Trois fois la

nourriture avait manqué et chaque fois ç'avait été une émeute des plus graves. En sorte que ce trust opéré, les quelques citoyens ayant conservé les moyens de se nourrir à leur guise, ne trouvèrent plus ni bouchers ni boulangers qui pussent les servir. Ce fut la fin; les quelques capitaux qui restaient dans le pays passèrent la frontière avec leurs possesseurs et la misère noire régna sur la France.

De valeurs il n'était plus question. Les chemins de fer étaient mourants, les usines fermées et leurs actions sans valeur; le Crédit Foncier ne pouvait plus prêter, la dégringolade toujours croissante de la Bourse ne lui permettant plus de capitalisation. La rente rapportait cinquante centimes et valait 18 francs; l'Etat avait dû réduire de moitié les appointements des fonctionnaires et cependant jamais les emplois n'avaient été plus recherchés. L'industrie et le commerce n'existant pour ainsi dire plus c'était encore le seul moyen de gagner quelque chose. De plus, dans le but de réduire les dépenses, les mises à la retraite étaient supprimées; les fonctions étaient à vie, et ce quelque chose, si réduit qu'il fût, avait au moins le mérite de la durée.

En voyant les malheurs dûs aux dernières inventions, le gouvernement avait songé à en interdire le fonctionnement, mais il avait dû renoncer à cette idée, en apparence si simple. Ce n'est pas du jour au lendemain que l'on peut faire revivre un ancien état de choses; il y avait là quantité d'éducations professionnelles à recommencer, et pendant le délai indispensable à cette transformation radicale comment la foule se nourrirait-

elle et se vêtirait-elle ? Le mal de la machine était irréparable et il fallait le subir jusqu'au bout.

Dans cette extrémité il n'y avait qu'une chose à tenter : chercher dans l'excès du mal un remède au mal lui-même. Une note parut, informant le public que le concours Dacaudabès était ouvert d'une façon permanente et que le Jury se réunirait à toute demande des inventeurs qui désireraient en tenter la chance.

Cette note fut longtemps sans écho ; un jour enfin l'Institut fut convoqué. Un inventeur s'était présenté.

*
* *

Il ne rappelait pas les concours précédents, le hall du Grand Palais lorsque le Jury y pénétra. A la place des immenses amas de fonte et d'acier d'antan, des poulies innombrables, des courroies démesurées emplissant tout l'espace et donnant l'impression de monstres aux appétits formidables prêts à broyer l'humanité, se dressait, seule, au milieu de la salle énorme, une tourelle quadrangulaire d'acier poli et reluisant. Deux mètres carrés de surface couverte, trois mètres de haut, voilà quelles étaient ses dimensions et l'on se demandait, en la voyant si petite, comment il se pouvait faire que le bonheur des hommes tint dans un emplacement aussi exigu. Il n'était sûrement pas question d'un producteur à outrance comme l'étaient les machines précédentes ; l'inventeur avait abordé d'autre façon le problème et cela seul donnait confiance, tant on était revenu, par l'expérience faite, des espérances autrefois conçues. Mais à quoi donc

pouvait servir cette tour, en apparence si simple, que des lames affilées garnissaient de toutes parts, et qui paraissait, à en juger du moins par l'innombrable quantité de conducteurs électriques qui y aboutissaient, avoir besoin, malgré sa taille, d'une énergie considérable pour agir.

La curiosité se faisait d'autant plus grande que, soit timidité soit tout autre cause, l'inventeur ne bougeait pas et ne soufflait mot. Enfin, et comme le Président allait se décider à l'interroger, il sortit de sa torpeur et s'avança :

« Monsieur le Président, dit-il à ce dernier, le temps « m'a manqué pour faire la dernière expérience de mon- « tage et d'ajustage. Permettez-moi, je vous prie, de « faire marcher à vide cette machine qui a nom *le* « *Libérateur;* c'est l'affaire de quelques secondes, « après quoi je suis à vos ordres. »

Et, sans même attendre la réponse, il pressa un bouton. Il sembla aussitôt que la machine tremblait, mais nul n'eût pu l'affirmer car une lueur aveuglante emplit la vaste nef, tel un éclair photogénique d'une intensité prodigieuse ; tous les yeux se fermèrent et quand ils se rouvrirent la machine était au repos.

« Tout marche à mon gré, dit l'ingénieur, et je vais « présentement tenter l'expérience décisive ; seulement, « je ne suis guère orateur et je ne saurais vous exposer « convenablement les mérites de mon invention. Je les « ai consignés dans ce court rapport dont je prends la « liberté de vous prier, Monsieur le Président, au cas

« très probable où il me serait impossible de le faire « moi-même, de donner lecture à haute voix, une fois « l'expérience terminée. »

— « Je vous le promets, Monsieur, — dit le Président en acceptant le pli fermé qui lui était tendu ; — « faites votre essai ; nos vœux, dans les circonstances « critiques où nous sommes, vont à vous pour que le « succès couronne votre tentative. »

D'un pas ferme l'inventeur alla se placer sur une plateforme métallique située à la base et à l'intérieur de son appareil, puis après avoir salué le Président, il leva le bras.

Le même éclair fulgurant se produisit, empêchant les jurés de voir quoi que ce soit. Quand les yeux purent de nouveau faire leur office accoutumé, comme la fois précédente la machine était en place, mais l'ingénieur avait disparu. Quelques vapeurs jaunâtres montaient vers la coupole, un peu de poussière ou de cendre blanchâtre couvrait la plateforme et une odeur indéfinissable flottait dans l'air.

Le Président chercha des yeux l'inventeur évanoui ; puis, voyant sa recherche vaine :

« Il nous reste, Messieurs, à prendre connaissance du « rapport qui m'a été remis tout à l'heure.

Et, ayant brisé l'enveloppe, il lut ce qui suit :

« Messieurs,

« Dans cette lutte pour mériter le prix Dacaudabès,

« l'ingéniosité de mes prédécesseurs a été à l'encontre « de leurs désirs. Ils ont prouvé au monde que la mé- « canique appliquée aux besoins journaliers de l'huma- « nité ne pouvait par sa surproduction et toutes ses « conséquences que mener l'homme à la ruine. C'est « que le problème dont il ont cherché la solution ne peut « être résolu de cette façon. La richesse, ce n'est pas « la diminution du prix des denrées, toujours trop chères « à quelque prix qu'elles soient tombées pour celui « qui ne possède rien ; la richesse, c'est le travail de cha- « cun, toujours en retard au lieu d'être en avance sur « la consommation, seul moyen de lui conserver sa « valeur. C'est le travail rémunérateur, le travail ma- « nuel qui, aux temps anciens, a fait certains pays, « comme les Flandres, si riches que la mécanique ne « les avait pas complètement ruinés il y a quelque trente « ans. Ils le sont à cette heure, et puisque le chemin « malheureusement franchi depuis cette époque ne per- « met plus aux forces humaines de revenir à cette loi « sociale éminemment sage et bienfaisante du travail « individuel, puisque les gouvernements ne pouvaient « le tenter, alors même qu'ils en auraient le désir, il « faut que la mécanique abrège, ne pouvant les faire dis- « paraître, les maux qu'elle a créés.

« A ceux que les circonstances actuelles ont fait pau- « vres, miséreux et souffrants, c'est-à-dire à tous, ma « machine vient offrir, dans des conditions nouvelles « de rapidité et de commodité, le bienfait de leur per- « mettre de quitter une vie que les inventions que vous « avez eu précédemment à juger avaient rendue impos

« sible. En quelques secondes, cela s'est passé sous vos « yeux, un corps déchiqueté par des milliers de couteaux « affilés comme des rasoirs et brûlé par eux, car l'élec- « tricité qui les met en mouvement les chauffe au rouge « blanc, disparaît sans douleur, sans affres et sans « laisser de traces. Suivant l'énergique expression d'un « romancier célèbre c'est propre, rapide et bien fait.

« Pas d'embarras pour les familles, pas de constata- « tion médicale gênante ni d'autopsie, pas de funérailles, « pas de dépenses d'aucune nature. Car, dans un but de « philantropie que vous apprécierez, je lègue à l'Etat « mon invention à charge par lui de la mettre à la dis- « position de ceux de mes concitoyens qui en feront la « demande.

« A vous, Messieurs, de juger si le fait de procurer « à qui le désirera la mort la plus douce et la plus ra- « pide qu'il y ait encore eue, au lieu du trépas par la « faim et le besoin maintenant inévitable, est bien en « ce moment le plus grand bonheur que l'on puisse « donner à l'homme de nos jours. J'ose dire que les « circonstances étant devenues ce qu'elles sont aujour- « d'hui, Dacaudabès lui-même n'hésiterait pas à le pro- « clamer. »

Le mémoire s'arrêtait là. Le Président consulta du regard ses collègues attentifs et soucieux.

Toutes les têtes s'inclinèrent en un muet assentiment.

Le prix Dacaudabès fut décerné à l'unanimité.

ESSAI SUR

L'HISTOIRE DU COLLÈGE JEAN-BART

Collège Communal et Universitaire de Dunkerque

ESSAI SUR

L'HISTOIRE DU COLLÈGE JEAN-BART

Collège Communal et Universitaire de Dunkerque

Par M. Georges KREMP

Professeur d'Histoire et de Géographie, Membre honoraire

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉDIFICE SCOLAIRE

Ses Origines. — Sa Construction. — Ses Agrandissements, — Son Etat actuel [1].

CHAPITRE III

LE NOUVEAU COLLÈGE

Sa Construction et son Inauguration (1824-1829).

Un instant compromise par l'expulsion des Pères Jésuites en 1762, péniblement sauvegardée par les soins diligents de l'*abbé Destouches* jusqu'en 1789, de nouveau menacée, après la courte mais patriotique tenta-

[1] Voir le chapitre 1er dans le XXXIIIe volume des Mémoires de la *Société Dunkerquoise* et le chapitre II au XXXIVe volume.

tive du *Docteur Fockedey*, par la crise révolutionnaire de 1793, et, malgré les louables efforts que les édiles Dunkerquois renouvelèrent en 1803 et en 1806, gravement atteinte par les innombrables épreuves de l'épopée impériale, l'existence de notre établissement d'Enseignement secondaire sortit cependant indemne de ces assauts répétés : surmontant les derniers obstacles, elle se trouva, sous la Restauration, définitivement hors de danger et assurée d'une longue destinée.

La réédification du Collège fut arrêtée par le Conseil Municipal dans la réunion du 19 août 1824, convoquée spécialement pour cet objet et dirigée par le maire M. *Degravier atné.* Elle servit de motif à de majestueux développements oratoires où les tendres sentiments d'une affection patriarcale s'allièrent aux sérieuses préoccupations d'une économie toute domestique. De nombreux arguments militaient en sa faveur : le pensionnat jésuitique supprimé était le seul que possédait Dunkerque ; « les pensions établies à diverses époques n'avaient guère prospéré » [1] ; les pères de famille se voyaient obligés d'envoyer leurs fils dans des lycées ou instituts, plus ou moins éloignés, à Bergues, à Boulogne, à Douai, à Cambrai, à Paris, même à Vendôme, dans le Loir et Cher, et jusqu'à Juilly, en Seine et Marne ; l'émigration de la jeunesse causait une perte sensible aux commerçants et aux parents une grosse dépense ; la distance affaiblissait ou annihilait la surveil-

[1] Rapport de *M. Hovelt* sur le budget du Collège pour 1834 (mai 1833).

lance et l'autorité paternelles. A ces inconvénients, éloquemment énoncés plus tard, en séance, par l'honorable conseiller *M. Hovelt*, un journal de l'endroit [1] opposait avec complaisance les avantages attendus de la création si instamment souhaitée. « Un établissement « de ce genre, en permettant à Dunkerque de prendre « un rang distingué parmi les cités où sont le plus d'éta- « blissements recommandables, doit lui donner ce degré « d'importance qu'acquiert aux yeux de l'étranger une « population où l'instruction s'étend et se popularise. « Sous ce rapport essentiel, Dunkerque, où se sont « développés depuis quelques années des moyens di- « vers d'instruction, ne peut manquer aujourd'hui de « fixer définitivement l'attention. On doit s'attendre à « voir le collège de notre ville attirer celle de beaucoup « de familles étrangères, pour les enfants desquelles « la connaissance de la langue française est d'une ab- « solue nécessité. Des familles anglaises viendront in- « failliblement s'établir à Dunkerque, parce qu'indépen- « damment de cet avantage, leurs enfants recevront le « bienfait d'une instruction que l'on ne peut obtenir « en Angleterre qu'à de très grands frais. Rien aussi « ne peut-être plus favorable aux Norvégiens et aux « Belges que l'établissement d'un Collège dans une « ville maritime de France avec laquelle ils sont en « relations suivies de commerce. » Ainsi s'exprimait le rédacteur de la *Feuille d'Annonces*. Laissons de côté la phraséologie hyperbolique du journaliste qui partage

[1] La *Feuille d'Annonces* judiciaires commerciales et maritimes de Dunkerque (7 novembre 1829).

l'engouement de son époque : ses naïves espérances font aujourd'hui sourire ; sans nous imaginer avec lui que l'Europe Septentrionale « fixait son attention » sur les projets scolaires, de Dunkerque et que du Nord lui viendrait la lumière... Nous constaterons simplement, en passant, la ferveur que témoignent les habitants. Ferveur sans doute intéressée ! Ces braves gens semblent surtout alléchés par le produit matériel de l'innovation qu'ils traitent trop cavalièrement, peut-être, comme une opération financière : ce sont, avant tout, des courtiers maritimes, rompus aux affaires du transit ; ils ajouteraient volontiers à leurs articles de négoce l'exportation et l'importation des étudiants étrangers. De nos jours, on envisage les problèmes d'instruction et d'éducation sous un angle plus large : ce n'est point pour gagner de l'argent ni draîner chez elles les capitaux d'autrui, mais pour munir leurs concitoyens des connaissances humaines si nécessaires à leur élévation intellectuelle et morale, que les villes et les sociétés encouragent, subventionnent et installent à grands frais des institutions d'enseignement. Ne l'oublions pas toutefois : jadis les idées générales, dans les classes dirigeantes, n'abondaient guère : le sens local dominait avec ses regrettables étroitesses et souvent étouffait, lors de leur éclosion, ou transformait à leur détriment les intentions les plus généreuses. Dunkerque n'échappait point à la coutume universelle : dans cette question vitale qu'elle résolut alors, elle paraît considérer à peu près comme d'égales valeurs, l'honneur et le profit ; mais si des juges impartiaux peuvent lui en faire un reproche, le résultat final doit aussi l'absoudre.

Les intérêts particuliers des familles et les intérêts généraux de la cité s'accordaient. On disposait d'un boni de 34.806 francs 51 centimes, somme relativement importante ; on possédait un immeuble d'une dimension apparemment suffisante : la proposition du maire rallia tous les suffrages. Il y eut bien quelques amendements, timidement rédigés soit par les partisans d'une salle de concert, soit par les amateurs d'une école professionnelle : mais l'on comprit qu'il fallait, pour aboutir, émettre un vote qui donnât l'impression d'une manifestation imposante ; chacun réduisit au silence ses préférences personnelles et les magistrats municipaux adoptèrent à l'unanimité les conclusions déposées par leur collègue, *M. Castrique*, à propos du service de 1825.

Voici les termes de la délibération[1]. « *Le Conseil* « *municipal considérant que les bâtiments des Jésui-* « *tes ont été concédés à la ville de Dunkerque pour* « *être consacrés à l'Instruction publique ;*

« *Que l'intention de l'autorité locale a toujours été* « *d'y établir un collège, mais que les circonstances* « *extraordinaires dans lesquelles la ville s'est trouvée* « *ont été un obstacle au développement de ces vues ;*

« *Qu'un établissement de cette nature y serait utile* « *et avantageusement placé et qu'en réalisant ce qui* « *est depuis longtemps projeté, on satisferait au vœu* « *généralement manifesté en même temps qu'on rem-*

[1] Registre des Délibérations du Conseil Municipal.

« *plirait un besoin public dans une ville de l'ordre* « *de celle-ci ;*

« *Qu'on parviendrait facilement à former cet éta-* « *blissement, vu qu'une partie de l'ancien bâtiment* « *du collège est encore existante et qu'il n'y aurait* « *lieu qu'à reconstruire la partie qui a été démolie* « *durant la Révolution et dont la dépense pourrait* « *être en partie couverte par l'excédent du budget de* « *1825 ;*

« *Que les constructions et les autres dispositions à* « *faire devant entraîner quelque temps, on pourrait* « *ensuite s'occuper des moyens nécessaires pour l'or-* « *ganisation de ce collège ;*

« *Arrête en principe qu'un collège sera établi à* « *Dunkerque et qu'on appliquera à la dépense que doit* « *nécessiter la formation et l'organisation de cet éta-* « *blissement les fonds qui ne seront pas nécessaires* « *pour le service de 1825.*

« *Il est arrêté qu'une commission sera aussi char-* « *gée de visiter les anciens bâtiments du collège et de* « *constater les dépenses à faire pour la construction* « *de ceux qu'il sera nécessaire d'y ajouter et de pro-* « *poser les mesures à adopter pour l'organisation de* « *cet établissement.* »

Ainsi le Conseil Municipal, secondant les vues salutaires et bienfaisantes de son président, rétablissait le collège : selon sa pensée, on chercherait à se servir le plus possible de l'abbaye des Jésuites. Le principe admis, restait à l'appliquer. Or, on ne s'était jusqu'ici préoccupé

que de l'affectation à un usage déterminé de revenus demeurés sans emploi : aucun état des lieux n'avait été établi ; aucun examen préliminaire des dispositions essentielles réclamées par la future organisation n'avait été préparé. On avait agi quelque peu à l'aveuglette ; on redoutait des surprises ; on finit par où l'on aurait dû commencer : séance tenante on nomma une délégation chargée de recueillir les renseignements qui manquaient. L'élection désigna *MM. Bonvarlet, Chamonin, Darras, de Saint-Hilaire, Morel, Tacquet et Thélu :* ils acceptaient cette tâche, espérant la mener rapidement. Mais depuis vingt ans, les intempéries de l'atmosphère et l'usure du temps poursuivaient leur œuvre dévastatrice, accumulaient les décombres et entassaient les ruines. Extérieurement, les murs entièrement décrépits étaient fendillés de crevasses, dévoilant comme les rides des vieillards leur âge avancé : d'énormes trouées, produites par la désagrégation des briques, minaient leur équilibre. La toiture rongée par la mousse et les vers, les fenêtres, bouchées après la destruction de 1806 par des planches mal closes, protection impuissante, avaient livré aux funestes effets de la pluie les salles de l'intérieur : plafonds et planchers, pourris par l'humidité, se lézardaient, s'émiettaient au moindre choc. Enfin les galeries du cloître et les cours formaient un maquis brousailleux d'épines et de ronces, dont le fond, par suite de la stagnation des eaux, n'était plus qu'un cloaque infect, véritable repaire de hiboux et de chauves-souris ! Bref, le domaine fut retrouvé dans un pitoyable état de complète dégradation. Impossible de le métamorphoser en Palais pour la Science !

Ce délabrement contrecarrait les intentions des échevins et la besogne de leurs mandataires. Ceux-ci mirent plus de quatre mois à débrouiller ce chaos, à vérifier les bons et les mauvais morceaux, à discuter sur la façon d'accommoder les restes. L'ancien collège jésuitique, tout détérioré, fut irrémissiblement condamné à périr. L'église que l'administration des Ponts et Chaussées avait occupée jusqu'en 1803 et que la pioche des démolisseurs avait respectée en 1806, paraissait mieux conservée; elle méritait, de prime abord, un sort plus doux que l'habitacle voisin ; elle se dressait encore, solide sur ses vieilles pierres ; mais par son ampleur elle cadrait mal avec les compartiments de la construction rêvée, gênait plutôt les arrangements pris à son égard, dépassait aussi l'alignement de la rue, exigeait enfin de dispendieuses réparations. Certains penchèrent vers sa disparition. Fallait-il garder l'Eglise ou la jeter en bas ? Le comité ne savait à quel saint la vouer. D'ailleurs, il se divisait sur le caractère et l'extension du prochain établissement. Fonderait-on simplement un externat ou tout à la fois un externat et un internat ? Dans le premier cas, l'Eglise convenablement restaurée pourrait à la rigueur retourner au culte catholique ; dans le second cas, l'Eglise devait être incorporée dans le Collège. Que faire ? L'hésitation des commissaires augmenta quand, les deux combinaisons parallèlement exposées, ils s'aperçurent qu'elles conduisaient toutes les deux à la même impasse, c'est-à-dire coûtaient toutes deux aussi cher et surtout excédaient le reliquat disponible. De là, la contenance embarrassée du rapporteur-général, *M. Thélu*, à l'as-

semblée du 13 Décembre 1824 : parlant au nom des délégués, il résuma « tout ce qu'ils avaient fait pendant ces « quatre mois pour remplir la mission dont ils avaient « été chargés » ; il annonça qu'après un examen sérieux, « ils « avaient rédigé deux plans de constructions et re- « constructions à faire, et que dans l'une ou l'autre hypothèse, soit de la conservation de l'église ou de la non- « conservation de cet édifice, le dépense serait la même ; « en conséquence, la commission n'était pas apte pour « prendre une décision ; elle devait s'en référer au Conseil pour être fixée sur ce point. » [1]

Une discussion courtoise suivit cette lecture ; on conféra longuement ce soir-là à l'Hôtel-de-Ville ; chacun émit son opinion, demanda des éclaircissements ; on en sortit cependant ; la solution suivante fut admise : « *1° Le « collège sera construit et disposé de manière à y re- « cevoir des pensionnaires et des élèves externes ; « 2° l'Eglise existante sera démolie et les matériaux « à en provenir seront employés aux constructions et « reconstructions à faire pour le rétablissement du « Collège ; 3° les plans et devis à rédiger sont basés « sur une dépense de 50.000 francs ; 4° la commission « sera invitée à prendre ces dispositions pour guide « dans les opérations dont elle est chargée et à conti- « nuer ses soins pour l'exécution de ce qui a été arrêté « par le Conseil pour le rétablissement du Collège* [2] ». Ainsi le Conseil se décidait pour un établissement de

[1] Registre des Délibérations du Conseil Municipal.

[2] Registre des Délibérations du Conseil Municipal.

plein exercice avec un externat et un internat, prescrivait la démolition de l'Eglise mais aussi le remploi de ses matériaux dans les ouvrages, élevait le crédit primitif de 34.000 à 50.000 francs. Cet arrangement subtil perdait l'Eglise pour sauver sa maçonnerie, conciliait les exigences de l'art et de l'épargne.

En vertu de ces instructions, l'architecte *Grawez* coloria un lavis ou plutôt reprit l'ébauche de 1806 tracée par son prédécesseur *Lorenzo* et prolongée sur l'emplacement de la basilique : elle comportait un bâtiment à un étage terminé par des mansardes ; la façade très simple, très sévère, présentait un haut soubassement en pierres de taille rayé de bandes parallèles proéminentes, de vastes fenêtres rectangulaires avec appuis en pierre, une porte large et élevée, assez monumentale, agrémentée d'une corniche abritant un blason suspendu par une guirlande. Le modèle ne plut pas. Le maire, *M. Bonvarlet,* proposa, le 25 mai 1825, de substituer un second étage aux mansardes ; la construction ornant une des rues principales et attenant à la Bourse du Commerce, il importait, disait-il, de lui donner une élévation proportionnelle ; « c'était chose nécessaire pour la faire concourir à la régularité et à l'embellissement de la ville. » On se rangea à cette idée judicieuse : la modification haussait le prix de 10.000 francs environ ; en revanche « la modique aggravation assurait à l'édifice le développement et l'élévation que permettaient les localités et que réclamait le bon goût comme l'utilité publique [1] ». Désormais se trouvaient « réglés les plans pro-

[1] Registre des Délibérations du Conseil Municipal.

visoires, changements à apporter pour donner au nouveau bâtiment l'étendue et les ressources convenables à la nature de sa destination »[1]. On allait donc se mettre à l'œuvre !

Pas encore : près d'un an se passe sans nouvelles. Les officiers municipaux s'impatientent, murmurent, s'insurgent presque : ils exigent en termes un peu aigres l'indication détaillée des travaux à exécuter et l'estimation exacte des comptes à acquitter ; ils déplorent amèrement le retard apporté à leur production et le 17 mars 1826, ils exhortent le Maire, *M. Degravier aîné*, à notifier à *M. Grawez* l'ordre de soumettre son mémoire au plus vite en lui assignant le délai d'un mois. Cette inquiétude semblait partagée par l'administration supérieure : le 20 Avril 1826, le Préfet du département du Nord priait le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Dunkerque, *M. le baron Deschodt*, « de rappeler cet objet à l'attention du maire de Dunkerque et de l'inviter à s'occuper, sans plus attendre, du moyen de faire jouir la ville des avantages attachés à la restauration du collège[2] ». La fréquence des mutations qui se répétaient à la tête de la mairie, où en quatre ans se succédèrent au moins cinq magistrats, n'était probablement pas étrangère à tous ces revirements. La respectueuse sommation du Préfet ne resta point sans effet. Le lendemain 21 avril, un miracle s'opérait ; *M. Grawez* communiquait les plans et devis définitifs : la som-

[1] Registre des Délibérations du Conseil Municipal.

[2] Archives de la Sous-Préfecture.

me, il est vrai, montait à 110.769 francs 09 centimes ! Est-ce l'instance du Préfet ou l'habileté du maire ? Est-ce la beauté des dessins fournis par l'architecte ? Est-ce le démon de l'orgueil ? Quelle impulsion incita les édiles à une telle prodigalité ? Nul ne le sait. A moins que le bénéfice budgétaire de 1825 n'ait considérablement fructifié....! Une seule chose est certaine, c'est qu'un pareil sacrifice n'effraya personne ; au contraire l'assemblée exprima toute sa satisfaction « pour le bordereau qui remplissait ses vues à merveille » ; après avoir voté d'abord un subside de 34.896 francs, puis une allocation plus forte de 50.000 francs, puis une surtaxe de 10.000 francs, elle consentait joyeusement, tant était vif son désir de posséder « un grand et beau collège » à payer trois fois davantage, c'est-à-dire plus de 100.000 francs. Cette largesse soudaine clôturait la période des tâtonnements.

*
* *

L'accomplissement des formalités occupa quatre mois. Le nouveau chef de la municipalité, *M. B. Coffyn-Spyns* se plaisait à déclamer, dans ses harangues entraînantes, que « la jeunesse rendue par la Restaura-« tion au libre exercice de sa vocation sociale, avait « besoin d'autres éléments d'instruction que les rudi-« mens des casernes » : il venait de développer l'enseignement primaire par la création de deux écoles mutuelles ; il avait hâte de compléter le système local de l'instruction publique par la construction et l'organisation d'un centre d'études secondaires. Dès le 25

septembre 1826, il fit afficher sur les murailles et publier dans les journaux l'avis d'adjudication : nous le reproduisons tel que nous l'avons copié dans la *Feuille d'Annonces :*

MAIRIE DE DUNKERQUE

Travaux Communaux. — Construction d'un *Bâtiment neuf* pour le collège de Dunkerque.

« Le Maire de Dunkerque, d'après l'autorisation de « l'autorité supérieure consignée dans l'arrêté de M. le « Préfet, du 16 du présent mois de Septembre, fait sa- « voir au public qu'il recevra d'ici au 6 octobre pro- « chain des soumissions pour parvenir à l'adjudication « de la construction d'un *Bâtiment neuf* pour le col- « lège de Dunkerque, sur une estimation de 110.769 « francs 09 centimes.

« Ces soumissions seront ouvertes en séance publi- « que à la mairie, le lendemain 7 dudit mois d'octobre, « à onze heures du matin, et il sera rédigé procès-ver- « bal des premières offres faites. Il sera ensuite reçu « de nouvelles soumissions jusqu'au 30 du même mois « d'octobre au rabais des premières, lesquelles seront « également ouvertes en séance publique, le lendemain « 31, à onze heures du matin et immédiatement après, « il sera procédé à l'adjudication définitive, à l'extinc- « tion des feux, entre les soumissionnaires seulement.

« Les plans, devis et conditions relatives à cette « entreprise sont déposés au secrétariat de la Mairie « où on pourra en prendre connaissance tous les

« jours ouvrables jusqu'au moment de l'adjudication.

« Fait à la mairie, le 25 septembre 1826.

Signé : B. COFFYN-SPYNS.»

Deux clauses additionnelles annexées dans l'intervalle réservaient à la ville la possession des deux colonnes de marbre soutenant la tribune de l'église (nous avons déjà rappelé que l'une d'elles pare actuellement la fontaine de la place de la République).

L'adjudication au rabais favorisa le *sieur Bourdon* et son offre de 106.900 francs, inférieure de 3.869 francs 09 centimes à l'estimation officielle ; comme il était l'associé de *M. Grawez*, fonctionnaire aux gages de la commune, on attribua à *M. Poncin*, architecte indépendant, la direction et la surveillance des travaux. Ils commencèrent trois mois après, au début de l'hiver. Suivant les prescriptions du cahier des charges, on détruisit l'église ; la *Feuille d'Annonces* s'en fait l'écho le 13 janvier 1827 ; elle écrit à cette date : « Depuis longtemps dépouillée de tous ses ornements, dévastée, silencieuse, l'Eglise n'était plus que l'asyle des corbeaux et des hiboux, quand le marteau de la démolition est venu retentir, il y a quelques jours, sous sa voûte en ruines ». Le terrain fut déblayé au bout de cinq mois : alors, le lundi 14 mai 1827, à onze heures et demie du matin, *M. Gaspard*, chevalier de la Légion d'honneur et Maire de Dunkerque, en présence de son prédécesseur *M. Coffyn-Spyns*, nommé sous-préfet de l'arrondissement, procéda solennellement à la pose de la première pierre elle fut placée « à l'endroit où s'élève la principale porte

d'entrée du collège à l'est du bâtiment et à côté de l'habitation du portier »[1]; on mit une autre pierre dans les fondations du maître autel de la chapelle qui devait être érigée au fond de la galerie actuelle des études. Outre *M.M. Gaspard et Coffyn-Spyns*, *M. Palmaërt*, grand doyen, curé de la paroisse Saint-Eloi, le clergé, les représentants des pouvoirs civils et militaires assistaient à la cérémonie ; les discours d'usage furent prononcés ; puis on déposa dans la tranchée des monnaies de France au millésime de 1827 et une plaque commémorative..

Malheureusement trois jours après cette fête publique qui avait réjoui toutes les intelligences éclairées, dès le 17 Mai 1827, des bruits fâcheux circulaient, excitant de nouveau la méfiance au sujet de la réussite de l'œuvre entamée sous d'aussi brillants auspices. La rumeur se répand que les entrepreneurs, malgré les injonctions formelles de *M. Poncin* « au lieu de détruire l'église pièce à pièce et de démolir les briques une à une, avec le plus grand soin » en les nettoyant de leur mortier, comme le prescrivait la convention, faisaient tomber la maçonnerie par masses. Cette façon d'opérer était dangereuse: une vaste citerne s'engouffrait sous la propriété des Jésuites ; les pans énormes de murailles qui croulaient, risquaient d'enfoncer les voûtes des caves et d'ébranler les demeures du voisinage. Le procédé était d'ailleurs illicite : car dans leur chute, les briques se brisaient en mille morceaux ; les divers accessoires de la façade et de la charpente s'abîmèrent ; chaque

[1] Registre du Bureau de l'Administration (Archives municipales).

jour des tombereaux remplis emportaient dans les chantiers de *M. Bourdon* des monceaux de débris. Bref « c'était violer dans ses clauses les plus positives un contrat respectable » [1]. La municipalité s'émut, fit constater le délit, désigna des experts, porta plainte devant le Préfet, *M. de Murat* : il refusa d'en reconnaître la justesse, prétendant « que l'entrepreneur était libre de disposer comme étant sa propriété des vieux matériaux non réemployés dans sa construction, sauf ceux qui ont été spécialement exceptés de cet abandon »[2]. L'administration préfectorale ne retenait que la clause additionnelle se rapportant à la rétrocession des deux colonnes de marbre et feignait d'ignorer la clause primordiale concernant l'enlèvement des briques « une par une » et leur absolu nettoyage. Les plaignants maintinrent leurs revendications et se livrèrent, pour en prouver la légitimité, à de minutieux calculs. La conduite des ouvriers lésait véritablement les droits de la cité. Ils avaient abattu et emmené dans les magasins de *M. Bourdon* 1.755 mètres cubes 011 m. de maçonnerie, 54 mètres cubes 43 de charpente, 369 mètres carrés 32 c. de couverture, 309 mètres carrés 32 c. d'ardoises, 4.352 kilos de ferrure, 4.490 kilos de plomb. Or on escomptait l'usage d'une grande partie de ces matériaux : *M. Poncin* et la commission municipale estimaient que si la manœuvre de démolition avait été exécutée avec soin, les constructeurs auraient pu utiliser encore environ 696 mètres cubes 002 m. de maçonnerie, 44 mè-

[1] Registre des Délibération du Conseil Municipal.
[2] Archives de la Sous-Préfecture.

tres cubes 555 m. de charpente, 169 mètres carrés 32 c. de couverture, 169 mètres carrés 32 c. d'ardoises, 3.112 kilos de ferrure, 2.500 kilos de plomb ; en évaluant le mètre cube de briques à 6 francs 50 cs., le mètre cube de charpente à 45 francs, le mètre carré de couverture à 4 francs 50 cs, le mètre carré d'ardoises à 3 francs 50 cs, le kilo de fer à 35 centimes et le kilo de plomb à 60 centimes, ils atteignaient le total de 10.406 francs 25 cs,, bénéfice dont l'adjudicataire frustrait la commune. Bien plus, d'après le tableau dressé par *M. Thélu*, le 31 mai 1827, il devait subsister un excédent : il s'élevait à 59 mètres cubes 009 m. pour la maçonnerie, à 10 mètres cubes 075 m. pour la charpente, à 200 mètres carrés de couverture, à 1230 kilos de ferrure et à 1990 kilos de plomb ; en se reportant aux prix signalés, on arrivait, pour ce compte particulier, à un total de 3.360 francs 99 cs., autre gain dont la commune ne profitait plus. Aussi se dirait-elle dépouillée d'une part, de matériaux utilisables qu'une démolition moins brusque aurait conservés intacts, et, d'autre part, d'un excédent de matériaux ne devant même pas entrer dans la construction projetée. Les débats relatifs à cette contestation absorbèrent plusieurs séances, notamment celles du 8 juin et du 9 octobre 1828 ; finalement, le maréchal de camp, *Thévenet*, « adjoint à la mairie » invita *M. Olivier* à relever exactement les chiffres et valeurs des matériaux et des excédents et postula l'autorisation de plaider. Le Conseil de Préfecture, qui jugea administrativement, rendit son arrêt le 28 décembre 1828 ; selon lui, « il n'y avait pas lieu à acceuillir la réclamation ». Le 2 mars 1829, la Municipalité en ap-

pela au Conseil d'Etat où *Maître Jouhaud*, avocat aux Conseils du roi et à la Cour de Cassation, soutint la cause avec succès : le premier jugement fut en effet cassé pour incompétence et l'affaire renvoyée devant les tribunaux. Elle vint donc devant le tribunal civil de Dunkerque où le talent juridique de *Maître Kien*, l'habile défenseur de la ville, triompha. Mais les adversaires luttaient avec opiniâtreté : ils portèrent à leur tour le litige devant la cour d'appel de Douai, sans réussir pourtant à vaincre les arguments que la plaidoirie de *Maître Martin du Nord* leur décocha victorieusement. Le 11 Décembre 1831 seulement, c'est-à-dire après quatre ans d'instance, se dénouait ce différend difficultueux et compliqué : Dunkerque l'emportait ; *M. Bourdon* s'entendit condamner premièrement à rembourser la valeur des matériaux qui auraient pu être réemployés et qui furent estimés à 7.656 francs 60 cs., secondement à restituer l'excédent calculé à 3.360 francs 99 cs., troisièmement à supporter les intérêts judiciaires, les frais de l'instruction au Conseil d'Etat et tous autres dépens. L'édilité et la population Dunkerquoises avaient suivi, les uns par curiosité, les autres avec passion, les diverses phases de la lutte : ils reçurent la nouvelle du prononcé, ceux-ci avec allégresse, ceux-là par un soupir de soulagement.

*
* *

Malgré ces alertes et ces remises de toutes sortes, lenteurs administratives, interruption provoquée par la rigueur de l'hiver 1828-1829, altercation entre le pro-

priétaire et l'entrepreneur, l'édifice scolaire s'achevait en mai 1829, avant l'issue du procès en cours, juste deux ans après la pose de la première pierre.

Reconstruit sur l'emplacement de la communauté jésuitique et en majorité sur ses propres fondations, il comprenait un rez-de-chaussée et deux étages. Après avoir gravi trois à quatre marches et franchi le seuil, on pénétrait, de plain pied, dans un large vestibule de 118 mètres carrés : à gauche, se dissimulait la loge du concierge ; au fond, derrière une arcade à quatre piliers, un passage étroit côtoyait le parloir pour gagner la cour et, sur le côté, un escalier de 68 degrés développait la courbe de sa rampe ; à droite, une grille en bois enchâssée dans de lourds pilastres, isolait une galerie de 28 mètres, s'étendant entre la cour et le bâtiment ; elle livrait accès à cinq classes et à une étude, éclairées chacune par une baie vitrée, prenant jour sur la rue. Au bout de ce promenoir grimpait un caracol, montée raide et dangereuse, dont la coquille évoluait autour d'un hémicycle abritant une chapelle : au moment des offices des battants, en s'ouvrant, montreraient un autel, où, le matin, se dirait la messe en présence des élèves rangés sous le portique [1] ; à proximité, un pavillon adjacent contenait la sacristie et une prison. La galerie, inspirée vraisemblablement du cloître jésuitique, comptait 8 pilastres hauts de $3^{m}60$, larges de $0^{m}45$, portant cordon, ar-

[1] Cette chapelle ne servit jamais : l'autorité épiscopale ne voulut pas accorder l'autorisation indispensable ; elle jugeait que la galerie constituait un passage en quelque sorte trop public pour qu'on pût y célébrer décemment le service divin.

chitrave et corniche, plus 2 arcades, 3 fenêtres et 2 portes tournés vers la cour. Celle-ci s'allongeait vers la rue du Moulin ou rue Emmery : dans un coin se dressaient quelques débris du monastère sans destination précise ; en face se tenait un jeu de balle. Voilà pour le rez-de-chaussée. Le premier étage se composait d'une grande salle pour la distribution des prix ; chacune de ses extrémités était contigüe à une pièce plus petite servant soit de cabinet d'attente, soit de salon de réception ; au-dessus du parloir et au-dessus de la sacristie, on avait aménagé deux chambres, l'une pour les arts d'agrément, l'autre pour une bibliothèque. Quant au deuxième étage, il était l'apanage exclusif des dortoirs. Des encadrements et archivoltes décoraient la sacristie, le parloir, la salle des prix, ainsi que les arcs-doubleaux, ouvertures et impostes de la galerie ; des rosaces enjolivaient le plafond du premier ; de grandes cheminées rectangulaires permettaient de chauffer les deux salons du haut ; elles s'emboîtaient dans des boiseries en chêne sculptées d'ornements grâcieux, guirlandes, couronnes, faisceaux, etc... encore visibles. Le carrelage variait depuis les froides dalles unies placées dans le vestibule et la galerie, jusqu'aux monotones carrés de faïence imposés aux classes et aux carreaux bleus en terre cuite de Hollande qui égayaient le parloir et la sacristie. Aucun accessoire n'avait été négligé : rejointements et dagages des briques, renduisage et blanchissage des voûtes, des pilastres et des pignons, plafonnage sur lattis et sur mur, menuiserie, peinture, vitrerie, fers de Suède, tout reluisait d'extrême propreté. L'extérieur fut aussi soigné que l'intérieur. La façade antérieure, rec-

tiligne, en briques de « grande dimension », dures et bien cuites, munie jusqu'à la corniche de bossages en pierres blanches et sous le cheneau de légers modillons, mesurait 39m90 de longueur, 16m90 de hauteur, 0m46 d'épaisseur ; seule la maisonnette du portier ne dépassait guère 8m d'élévation. Le soubassement, en pierres de taille de Marquise, reposait sur des maçonneries provenant des démolitions : des impostes en pierres blanches de Landrethun encadraient les cinq croisées cintrées et les deux portes rectangulaires à consoles du rez-de-chaussée, les sept croisées rectangulaires du premier et les sept mazzanines du second. Au contraire, deux ailes en forjet rompaient l'alignement de la façade postérieure, longue de 31m et percée de 10 fenêtres et de 7 mazzanines. Enfin des ardoises « fortes et bien luisantes » ou des pannes de Hollande à coulisse, vernissées, recouvraient une charpente en bois de chêne neuf. Tel fut, à son origine, le nouveau Collège.

Sa description, même très détaillée, ne suggère à notre imagination aucune vision comparable à celle des somptueuses résidences dont les Etats et les associations particulières aiment maintenant à doter et à embellir l'instruction publique ou privée : nous ne rencontrons ici rien de monumental, rien d'artistique, rien en somme de beau ou de curieux ; pas une vétille n'y évoque le souvenir de cette architecture médiévale, si riche, presque éblouissante que le romantisme allait bientôt faire régner sur toute l'Europe ; l'influence napoléonienne avait tellement pénétré les esprits que même sous la Restauration les édifices officiels, surtout les groupes

scolaires, continuant à garder l'empreinte du style « Empire », affectent toujours la forme attristante des casernes ou l'apparence austère des séminaires. La construction collégiale de *M. Grawez*, agréée par les bureaux ministériels de Charles X, n'était pas autre chose qu'une nouvelle édition revue, corrigée et agrandie de l'essai que *M. Lorenzo* avait soumis à l'approbation des autorités bonapartistes ; elle se caractérise par la même simplicité de conception, la même sobriété de lignes, la même régularité de composition, mais aussi par le même aspect lourd, massif et sombre. Toutefois c'était un bâtiment neuf, ou à peu près, assez élevé, dont l'allure spacieuse et classique tranchait sur les monuments principaux, tous très vieux, et sur les maisons, presque toutes basses et petites, s'alignant mal dans les rues souvent tortueuses de la cité qu'étouffait déjà l'enceinte de ses remparts. C'est pourquoi les habitants, contemporains de sa naissance, conçurent pour cette bâtisse, qui apparaît à leurs descendants plus qu'ordinaire, une admiration enthousiaste, qui nous semble excessive. De là, aussi cette appellation de « grand collège » réservée par leur fierté à notre établissement universitaire et devenue d'un usage courant dans le langage populaire.

Le 22 Septembre s'accomplissait la réception provisoire des travaux. Le public les connaissait, car le maire avait eu l'ingénieuse pensée d'organiser dans la grande salle du Collège une exposition des chefs-d'œuvre composés à l'Ecole d'Architecture et à l'Académie de Dessin. Les visiteurs y affluèrent et en sortirent ravis, à en juger du moins par les chroniques Dunkerquoises : « Le choix

« fait du collège pour servir à cette exposition, racon-
« tent-elles, n'a pas été moins agréable au public. Les
« habitants de Dunkerque étaient empressés de con-
« naître un établissement dont la création doit être si
« utile aux familles, et c'est avec une vive satisfaction
« qu'ils ont admiré les belles proportions, les heureuses
« distributions et la solide construction de ce grand
« édifice. »

*
* *

Le 28 octobre, après cette réclame légitime, le Maire publiait l'avis suivant annonçant l'ouverture des classes :
« Le Maire de Dnnkerque a l'honneur d'informer ses
« administrés que l'ouverture du collège aura lieu le
« 5 novembre prochain. D'ici à cette époque, M. le
« Principal recevra les élèves qui lui seront présentés,
« tous les jours de 9 à 11 heures du matin et de 3 à 5
« heures du soir, et les classera d'après l'examen qu'il
« leur fera subir.

« Les études du collège commenceront par la septième.
« Pour être admis dans cette classe, l'élève devra savoir
« écrire à la dictée et connaître les premiers éléments
« de la langue française.

« La rétribution mensuelle pour les externes, y com-
« pris le chauffage des classes, est de 3 francs, plus le
« droit universitaire.

« Le présent avis sera imprimé et affiché et en outre
« inséré dans les feuilles publiques de cette ville.

Signé : GASPARD, *maire*.

« Fait le 28 Octobre 1829. »

L'installation du Principal et des Professeurs se célébra en grande pompe le 5 novembre 1829. Dans la matinée de cette journée mémorable, vers dix heures, le carillon lança dans les airs ses notes claires et joyeuses : le sous-préfet, précisément *M. Coffyn-Spyns*, l'ancien maire, les chefs des services civils, administratifs et militaires, les conseillers municipaux, les fonctionnaires et les notabilités quittèrent en groupe l'Hôtel-de-Ville, précédés du corps de musique et de la garde nationale, accompagnés d'une foule innombrable ; ils se rendirent à l'Eglise Saint-Eloi, où le chapitre, revêtu de ses habits de luxe, les rejoignit sous le péristyle, et où le Grand-Doyen, *l'abbé Palmaërt*, chanta la messe du Saint-Esprit. Quarante-quatre élèves inscrits assistaient à la cérémonie : « on ne voyait pas sans un touchant intérêt, lit-on dans le *Journal des Annonces*[1], la réunion assez considérable déjà des enfants dont les noms se rattacheront à la fondation du collège » ; c'étaient, croyons-nous, les jeunes *Biron Adolphe* et *Biron Auguste*, de Dunkerque ; — *Bra Théodore*, de Furnes ; — *Carton Célestin*, *Clarck Jules*, *Cogez Adolphe*, *Comignan Lucien*, de Dunkerque ; — *Courtois Adolphe*, de Bergues ; — *Crépin Emile*, *Delattre Charles*, *de Lesdain Alexandre*, *de Lesdain Edmond*, *Deman Louis*, de Dunkerque ; — *Demarle Joseph*, de Gravelines ; — *Descamps Victor*, *Drouillard Charles*, de Dunkerque ; — *Dumont César*, de Poperinghe ; — *Durin Henri*, *Durin Louis*, *Fabre Numa*, *Focken-*

[1] Feuille d'Annonces judiciaires, commerciales et maritimes de Dunkerque (Novembre 1829).

berghe François, François Louis, Garin Daniel, Gaspard Pierre, de Dunkerque ; — *Houette Pascal,* de Calais ; — *Hovelt Gustave, Ingelet André,* de Dunkerque ; — *Jacques Louis,* de Saint-Valéry ; — *Lebecque Charles,* de Petite-Synthe ; — *Lefebvre Alexandre, Lemarchand Joseph, Leroy Louis, Martindale Henri, Pesier Edouard,* de Dunkerque ; — *Pierret Auguste,* d'Anvers ; — *Richard Hyacinthe, Richard Narcisse, Ricquer Arnould, Rosenquest Louis, Tartara Jules,* de Dunkerque ; — *Thulliez Louis,* d'Hoymille ; — *Vaillant Théophile, Weuss Joseph* et *Zandyck Alfred,* de Dunkerque. La plupart appartenaient aux familles les plus anciennes, les plus honorables et les plus estimées de la localité ou des environs, occupant une situation enviée dans les professions libérales, comme la magistrature, le barreau et la médecine, ou dans le haut commerce et l'agriculture ; parmi eux, beaucoup se sont transmis fidèlement les traditions en honneur chez leurs ancêtres et se sont illustrés à leur tour dans les mêmes carrières. Leurs noms méritent d'être transmis à la postérité : leurs reflets lumineux éclairent d'une glorieuse auréole le frontispice du collège et à un siècle près d'intervalle, nous saluons respectueusement leur mémoire de notre pieux hommage.

L'hymne d'action de grâces psalmodié, le cortège quitta l'Eglise Saint-Eloi et se dirigea dans le même ordre, aux accords mélangés des musiciens et des cloches, vers l'athénée, où il monta dans la salle des prix. Là, *M. Bigorgne,* adjoint, maire intérimaire, prit la parole, exprima le plaisir que la Municipalité éprou-

vait de réaliser les vœux de ses administrés, déclara le collège ouvert et installa *M. Gobert d'Anvin* dans les fonctions de Principal. Se levant après lui, *M. Gobert d'Anvin* communiqua la lettre écrite par le Recteur, *M. Martinaud*, et confirmant sa nomination, puis « dans une allocution fort courte et convenable à la circonstance, exposa l'importance et l'utilité d'un établissement indispensable à une ville aussi recommandable que Dunkerque relativement à sa position et à sa population » [1], témoigna combien la mission dont l'honorait l'Université le flattait, et expliqua avec éloquence, quelle direction morale il imprimerait « aux esprits dont l'éducation lui était confiée, pour en faire des sujets vertueux, dévoués au roi et utiles à leur pays » ; il poursuivit par la lecture des articles de lois, arrêtés et décisions en vertu desquels le collège était institué et des commissions qu'il était chargé de remettre à ses collaborateurs, *MM. Warin* et *Carlier*. Les régents prêtèrent ensuite serment de fidélité au roi et à la Charte, reçurent des mains du Principal leurs commissions, protestèrent de tout leur zèle et exhortèrent leurs futurs auditeurs à écouter attentivement leurs leçons. Les cris de « Vive le Roi ! » retentirent de nouveau et l'assistance s'écoula en commentant avec éloge les discours qu'elle venait d'applaudir.

Cette charmante fête de famille eut un double épilogue. A la fin du même mois de novembre, *M. Martinaud*,

[1] Feuilles d'Annonces judiciaires, maritimes et commerciales de Dunkerque (7 Novembre 1829).

Recteur de l'Académie de Douai, honora le nouveau collège de sa visite et se déclara « extrêmement satisfait » de son inspection. Enfin, le 17 Janvier 1830, paraissait l'Ordonnance Royale suivante[1] :

ORDONNANCE DU ROI

« Charles, par la grâce de Dieu, roi de France et de « Navarre, à tous ceux que ces présentes verront, salut !

« Sur le rapport de notre Ministre, Secrétaire d'Etat « au Département des Affaires ecclésiastiques et de « l'Instruction Publique,

« Vu les délibérations prises par le Conseil Muncipal « de la Ville de Dunkerque, du 9 Octobre 1828 et en « Juin 1829,

« Vu l'avis du Conseil Royal de l'Instruction Publique,

« Notre Conseil d'Etat entendu,

« Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER

« Il sera établi dans la Ville de Dunkerque, Dépar- « tement du Nord, un collège communal qui jouira « d'une dotation portée annuellement au budget de la « Ville pour assurer les traitements des régents.

ARTICLE DEUXIÈME

« Notre Ministre Secrétaire d'Etat au Département

[1] Archives municipales.

« des Affaires ecclésiastiques est chargé de l'exécution « de la présente ordonnance.

« Donnée en notre château des Tuileries, le 17 Janvier « de l'an de grâce mil huit cent trente, et de notre règne « le sixième.

Signé : CHARLES.

Par le Roi,

Le Secrétaire d'Etat
au Département des Affaires Ecclésiastiques,

Signé : DE GUERNON ROUVILLE.

Le Collège Communal et Universitaire de Dunkerque était officiellement fondé.....

LOUAGE A DOMAINE CONGÉABLE

LOUAGE A DOMAINE CONGÉABLE[1]

Deuxième Note

par M. E. BOIVIN, Membre Titulaire

La loi du 8 Février 1897 indique de quelle manière les intérêts réciproques du foncier et du domanier se règlent à l'expiration du bail. Il y a lieu d'ajouter ce qui suit à notre précédente étude :

« Néanmoins, les édifices et superficies établis en « dehors des titres et conventions, n'entrent pas en

[1] Nous avons été amené à compléter notre étude sur le « Louage à domaine congéable » (Voir Mémoires de la *Société Dunkerquoise*, 1901, 35e volume, page 205), à la suite d'une lettre qui nous a été adressée par M. Louis Turmel, avoué à Loudéac ; dans cette lettre, du 22 novembre 1902, M. Turmel nous exposait « qu'il avait vu, dans un « journal régional, le compte-rendu de l'Académie de Brest, où il était « question d'un travail fait par nous « sur le domaine congéable ». Il ajoutait que « doublement intéressé par sa qualité d'homme d'affaires « et de Breton bretonnant, par toutes les publications qui se rap- « portent à cette matière, il se mettait en rapport directement avec « nous, pour nous prier de lui envoyer notre travail. »

Encouragé par cette demande, nous avons ajouté à notre première étude, qui comprenait surtout l'exposé historique de l'affaire, le travail qui précède, lequel a une portée plus pratique et pourra être utilement consulté par ceux qui ont à s'occuper du « Bail à domaine congéable ». Les deux documents forment un ensemble complet de la question.

« compte dans les estimations ; le domanier a le choix, « soit de les enlever, soit de les abandonner, sans qu'il « y ait lieu à indemnité de part ni d'autre ; le foncier « peut toujours les retenir en remboursant la valeur des « matériaux et la main-d'œuvre dans les six mois, « comme nous l'avons dit précédemment. »

Aux termes de l'article 3 de la loi des 7 Juin-6 Août 1791, les héritiers du domanier peuvent partager entre eux les édifices et superficies qui leur appartiennent, mais ils restent toujours tenus solidairement de la rente convenancière stipulée par leur auteur. Cette solidarité qui persiste entre les héritiers, est un cas unique de notre droit moderne : c'est un reste de l'ancienne solidarité qui existait toujours entre les héritiers d'après la coutume de Bretagne.

L'article 14 de la loi de 1791 exige que ce genre de bail soit toujours constaté par écrit, soit par acte authentique, soit par acte sous seings-privés. Si le foncier ou le domanier est mineur, le bail ne peut être passé ou accepté par le tuteur qu'en vertu d'une délibération du conseil de famille homologuée par le Tribunal (art. 457, 1429, 1430 et 1718 du code civil combinés).

Le domanier peut constituer des hypothèques sur les édifices et superficies qui lui appartiennent ; en cas de congément ou d'exponse, le droit des créanciers hypothécaires se trouve transporté de plein droit sur l'indemnité que le domanier a à recevoir du foncier (Loi du 8 février 1897).

L'art. 5 de la même loi a créé un privilège au profit

du domanier pour le remboursement de la plus-value procurée à l'immeuble par ses édifices et superficies (art. 2). Ce privilège porte sur ces édifices et superficies, et, en cas d'insuffisance, sur le fonds ; mais ce privilège ne lui est accordé que lorsqu'il fait exponse, et non lorsque le foncier procède par voie de congément ; dans ce dernier cas, le domanier peut seulement exercer le droit de rétention.

Théoriquement, le bail à domaine congéable est perpétuel ; mais, en réalité, il prend fin par l'exercice du congément ou la faculté de l'exponse.

Les droits du domanier étant réputés meubles dans ses rapports avec le foncier, il s'ensuit que la rente convenancière n'est pas immobilière. Par conséquent, peu importe que, dans ses rapports avec toutes autres personnes, le domanier soit un propriétaire d'immeubles (ses édifices et superficies) ; la rente qu'il paie n'est qu'une dette mobilière.

Ainsi les édifices et superficies qui appartiennent au domanier sont immeubles en principe et traités comme tels dans son patrimoine au point de vue des successions, de la communauté conjugale, des hypothèques, des droits de mutation, de la saisie par les créanciers du domanier, etc. ; mais, par exception, ils sont réputés meubles à l'égard du foncier (art. 9, loi de 1791).

Voici les conséquences de ce caractère mobilier attribué aux droits convenanciers du domanier dans ses rapports avec le foncier :

1° Celui-ci peut les saisir mobilièrement s'il n'est pas payé ;

2° Il est dispensé d'inscrire son privilège, la publicité n'étant exigée que pour les privilèges immobiliers ;

3° Quand il congédie le domanier et reprend la propriété des édifices et superficies, ceux-ci lui reviennent francs des hypothèques établies par le domanier, en vertu de la règle : « Meubles n'ont pas de suite par « hypothèque. »

Il y a lieu de transcrire les baux à domaine congéable, quelle qu'en soit la durée, parce qu'ils impliquent une cession de la superficie, c'est-à-dire d'un droit réel de propriété. Cette transcription a lieu en vertu de l'art. 1er de la loi du 23 mars 1855.

Ajoutons, avant de terminer, que, d'après l'art. 5 de la loi du 8 février 1897, le congément ou l'exponse doivent avoir lieu à une date invariable, le 29 septembre : la Saint-Michel.

UNE LETTRE

UNE LETTRE

Par M. G.-C. FÉLIZET, Membre Titulaire

Prison de la Santé.

A Me Constant Maillard, Avocat.

Ceci n'est pas pour me disculper.

Je l'ai tuée froidement, avec préméditation, — une préméditation de dix mois : — je l'ai tuée froidement, avec délices, conscient d'accomplir une œuvre saine, une œuvre de bien. Je ne suis pas un assassin : je suis un justicier.

Il en est qui me déclareront fou : je ne suis pas fou ; je vois seulement plus loin que les autres ; je scrute plus profondément que la foule les réalités humaines ; je fouille plus âprement que mes semblables les consciences pour y découvrir les ignominies qui y sont cachées, et je trouve derrière la limpidité des regards clairs la lueur insidieuse et trouble du vice.

Invoquer l'excuse passionnelle ? Non. Je ne veux pas mentir pour sauver ma vie : ma vie ne vaut pas un mensonge ; d'ailleurs un mensonge c'est un masque : je hais les masques.

Elle ne m'a jamais trompé pendant les quatres années où elle fut ma maîtresse ; elle ne m'a jamais menti, elle ne m'a jamais rien caché ; j'ai appris par elle qu'elle avait eu des amants ; j'en connais le nombre ; je sais leurs noms.

J'ai eu raison de la tuer.

Je l'ai aimée comme jamais femme ne fut aimée ; ses moindres désirs étaient des ordres toujours et immédiatement obéis ; je l'aime encore.

Et cependant je ne regrette rien.

Notre bonheur était sans mélange lorsque, par hasard, me tombèrent sous les yeux les « *Histoires de Masques* » de Jean Lorrain. Une sorte d'instinct me criait : « Ne lis pas ! Ne lis pas ! » Je pris la résolution de ne jamais ouvrir ce livre.

Le soir même je l'achetais.

Alors commença mon supplice. Ces nouvelles je les dévorai jusqu'à la fin, je les appris par cœur à force de les avoir si souvent lues, et, la nuit, je me réveillais en sursaut, blême, les yeux hagards, inondé de sueur froide, la poitrine écrasée par la cavalcade épouvantable de ces masques. Le jour je voyais s'animer les portraits de ma chambre ; tous, mes Rembrandt et mes Van Dyck se mettaient à grimacer sous mon regard ; une Vierge de Raphaël, — un chef-d'œuvre rapporté de Venise — me tirait la langue, oui, me tirait la langue : je ne suis pas fou, je le jure. Je les fis décrocher et monter au grenier. Alors je les aperçus, eux, mes tableaux qui n'étaient plus là, rica-

ner aux plis de tous les rideaux, dans l'ombre de tous les meubles.

Je résolus de m'étourdir. Tous les soirs nous dînions au restaurant, tous les soirs nous allions au théâtre, mais tous les soirs, en rentrant chez moi, je les retrouvais là, qui me guettaient, derrière la porte. . . . .

Une nuit que nous soupions ensemble au café Riche j'entendis — et cependant nous étions seuls dans un cabinet particulier — j'entendis une voix crier : « Elle a un masque ! » Je me retournai brusquement. Personne. Elle n'avait rien entendu.

Je crus avoir rêvé. Une seconde fois la voix cria : « Elle a un masque ! » Du coup je me levai, et, après avoir regardé sous la table, derrière les rideaux, j'ouvris la porte. Personne. Nous étions seuls.

Alors je compris que c'était une voix de l'au-delà qui, résonnant par deux fois dans ma conscience, avait crié : « Elle a un masque ! » Je la regardai fixement. Non, elle n'avait pas de masque ; c'était bien elle, comme je l'avais toujours connue ; c'était bien ses grands yeux bleus de rêve, son visage à l'ovale gracieux, sans une ride, sans une tache, ses fins cheveux noirs tordus en volutes sur les oreilles, et ramassés en un lourd chignon tombant dans le cou. Elle n'avait pas de masque.

Je fus rassuré. Mais en descendant l'escalier une voix — la même — me cria : « As-tu déjà vu sa figure ? » Sa figure ! Je me retournai et faillis tomber. « Oui, sa figure, sa véritable figure ? »

Alors je compris : comme elle s'émaillait la face, ce

que je voyais n'était qu'un masque. La voix avait raison : ce que je voyais n'était qu'un masque, une apparence ; mais sa figure à elle ? La couleur de ses joues ? Peut-être sa face était-elle ravagée, ridée, ses paupières crevassées et flétries.

— Ah ! voir sa figure !

Alors je cessai de sortir, et nous passions nos soirées en tête à tête dans le petit salon. Oh ! ces longues, longues soirées ! Elle parlait, bavardait, jacassait comme à l'ordinaire, et moi, le coude au genou, embusqué derrière ma main aux doigts écartés, je l'épiais pour tâcher de saisir l'expression de sa véritable figure.

Mes allucinations précédentes s'étaient enfuies : je fis raccrocher les tableaux. Les Van Dyck et les Rembrandt demeuraient impassibles dans leurs cadres, et la Vierge de Raphaël souriait les lèvres jointes.

Oui, mais son masque à elle ? Arrracher ce masque !

Comment lui dire mes terreurs ? Un jour je m'y décidai ; elle me répondit : « Tu es fou, mon ami ».

Non, je n'étais pas fou, mais la voix !... la voix !...

Alors je songeai à tous ses amants, à tous les autres qui m'avaient précédé, à tous ceux qu'elle avait pressés sur sa poitrine, à tous ceux qui avaient vu son corps, mais auxquels sa figure, sa véritable figure, n'était jamais apparue. Tous ceux-là, tous ces pauvres imbéciles, n'avaient jamais embrassé qu'un masque ; et moi, moi, quand mes lèvres s'écrasaient sur ses lèvres, il me semblait sentir le

craquement léger d'une enveloppe qui lui recouvrait la chair.

Je résolus, pour oublier, de faire un voyage, et je partis pour huit jours à Biarritz. Huit jours de calme absolu. J'étais guéri. Mais dès que je la revis, la hantise me tortura de nouveau.

Il fallait en finir.

Nous aurions dû nous quitter, mais je l'aimais trop pour consentir à une séparation : la savoir loin de moi, dans les bras d'un autre, je n'aurais jamais pu. Alors je songeai à en finir avec la vie, mais je voulais une fin élégante, ni le revolver qui laisse au plafond des éclaboussures grasses de cervelle, ni le poison qui convulse et fait souiller le plancher des hoquets de l'agonie, ni le poignard qui vous rend exsangue, blanc, si blanc.... Je voulais une mort.... ah !.... une mort....

Je n'ai pas trouvé.

Et puis je songeai que, moi disparu, elle aurait d'autres amants, que d'autres baiseraient ce masque croyant baiser sa chair, que d'autres, peut-être, souffriraient ce que je souffre.

Non, ce n'était pas moi qui devais disparaître.

Mais, elle morte, comment voir sa figure, sa véritable figure ? Comment retirer cet enduit sans arracher la peau, sans entamer la chair?

J'ai lutté dix mois.

Une nuit, pendant qu'elle dormait, je lui enfonçai brusquement dans la bouche un coin de l'oreiller ; elle

voulut crier, sa face bleuit, ses yeux se retournèrent.

Elle était morte.

Alors j'ai été me constituer prisonnier.

Et elle est enterrée à présent, enterrée sans que j'aie pu voir sa figure, sa véritable figure, que personne n'avait jamais vue.

THÉROUANE LA JOLIE

THÉROUANE LA JOLIE

PAR ALBERT JANNIN

« Il n'en reste rien que le nom et la place....
« *Deleti Morini!* Lieu d'un renom immortel par
« tout le monde, gens belliqueux, Evêché dis-
« tingué, héroïque et dévouée frontière de France,
« cité tant de fois assiégée, la charrue a passé
« sur vos débris. *Deleti Morini.* »

INTRODUCTION

Sur les bords de la Lys, non loin de St-Omer, au milieu des solitudes tranquilles de l'Artois, s'élève un pauvre village, aux maisons basses et construites sans symétrie aucune, comme si le plus grand des hasards avait présidé à leur réunion.

Dans le silence et la paix des champs, une indéfinissable mélancolie semble envelopper les arbres frêles, bordant les chemins qui conduisent au bourg. Une silhouette se détache sur le fond bleu du ciel; c'est un paysan qui passe, après avoir peiné aux durs labeurs. Une tour de pierre blanche émerge des toits difformes : c'est le clocher de la petite église qui tranche délicatement sur la teinte

générale du paysage, et se nuance en gris sous le rouge du crépuscule.

Ce village plein de fraîcheur et d'ombre, perdu dans les sinuosités de la plaine, où le voyageur aime à s'arrêter, cette modeste bourgade qui semble méditer et se recueillir dans les souvenirs du passé, c'est Thérouane, « Thérouane la jolie », l'ancienne capitale des Morins, la ville aimée des Trouvères et des Ménestrels, aujourd'hui morte et disparue.

Par une belle journée de Juin 189.., je m'en allais à pied vers l'ancienne ville et j'approchais des faubourgs où la charrue a supprimé depuis longtemps les derniers vestiges des élégantes maisons d'antan. Le soleil à l'horizon, disparaissait lentement; les arbres s'estompaient dans la brume naissante; les buissons et les parties touffues qui bordaient la route, s'effaçaient peu à peu à mesure qu'arrivait la nuit.

J'étais seul. Un mystérieux silence planait sur la campagne. Le fond du tableau que j'avais devant moi se fondait dans les ombres du soir, éteignant par moments les feuilles d'or et de pourpre qui brillaient encore aux derniers feux du jour, au dernier adieu du soleil couchant; la vie semblait fuir avec la lumière, se retirant furtive, comme les vagues de la mer au moment du reflux.

Un charme délicieux montait de la terre ; je m'arrêtai pour voir encore.

C'était bien l'endroit rêvé : la paix des champs, le petit coin qui vous sourit avec la maisonnette derrière la haie toute blanche, toute parfumée des senteurs d'aubépine. C'était là qu'il aurait fait bon de vivre, dans la simplicité rustique, dans la fraîcheur des poésies rurales.

J'eus peine à m'arracher au ravissement qui m'envahissait ; je me remis en marche, pressai le pas et arrivai, à la nuit close, dans une de ces vieilles auberges, comme on en rencontre encore sur les routes de l'Artois.

Dans la grande salle aux poutres enfumées, des paysans causaient entre eux des choses du passé. J'écoutai leur conversation naïve. L'un deux chanta même, pour finir la soirée, une antique ballade ou complainte sur la destruction de Thérouane, leur ancienne patrie.

Je vais essayer de vous raconter ce que j'entendis là dans les pages qui vont suivre :

« Il y a trois mille ans et plu
Et cent avec, je fus fondée.
Puis après, mon nom j'ai perdu
Quand ce lieu fut institué
Par plusieurs fois je fus gatée
D'Anglais et d'autres nations
Tant qu'à la fin je fus rasée ;
De Morie j'ai perdu le nom. »

(Chanson ancienne sur la destruction de Thérouane)

I

Henry de Montdhiver se promenait un soir avec Blanche de Wizerne, sur les chemins de ronde des remparts de l'antique Thérouane. Ils étaient beaux tous deux dans leur brillant costume de velours et de soie soutaché d'or.

Le jeune homme venait de quitter le service de la noble et puissante dame de Fressein dont le château-fort dominait presque toute la forêt de Fruges : il avait passé dans cette sombre et vénérable demeure, plusieurs années de sa jeunesse en qualité de page. Au contact des gentilshommes et des belles damoiselles, il avait appris le savoir vivre, le maniement des armes, l'équitation, les premiers principes de la grande Vénerie et tout ce qui constituait alors l'éducation d'un fils de bonne maison.

Sous des dehors d'adolescent, il cachait un courage à toute épreuve, une âme ferme et bien trempée. Les boucles brunes de sa chevelure tombaient en mèches folles sur sa

nuque élégante ; deux yeux noirs et profonds donnaient à son regard, je ne sais quoi d'expressif et de pénétrant, tandis qu'une bouche, trop petite peut-être pour un homme, concourait à prêter à sa physionomie des airs de jeune femme ayant des allures tant soit peu viriles. Orphelin de bonne heure, il n'avait pas connu les joies pures de l'enfance, ni les soins maternels des premières années.

Depuis son retour du château de Fressein [1], il passait la plus grande partie de ses loisirs près de l'aimable demoiselle de Wizerne, dont il avait pris les couleurs. Son justaucorps de soie mauve, bordé de velours noir, semblable comme nuance au corsage de la belle jeune fille, disait assez, à ceux qui les voyaient ensemble, qu'il en avait fait la dame de ses pensées, en attendant les épousailles dans la vieille cathédrale des Morins.

Heureuse, elle souriait. L'affection profonde qu'elle ressentait pour Henry la jetait dans un trouble délicieux, dans un abandon exquis. Une bonne senteur de feuillage passait avec la brise dans le vent doux et léger du soir. Le ciel, tout constellé, semblait briller sur la campagne. Au loin, les longs frissons du crépuscule avaient encore des tons roses et très doux que la distance atténuait.

Un grand lévrier blanc accompagnait la jeune fille. C'était le favori, le confident fidèle et discret de son cœur. En compagnon docile, il se tenait près d'elle et, de temps en temps, son fin museau venait frôler la main qu'elle abandonnait à ses caresses.

Les fiancés étaient seuls ; personne ne pouvait les entendre et pourtant ils parlaient tout bas comme si la brise

[1] Ce château appartient aujourd'hui à M. le Baron de Sellières,

avait pu surprendre les paroles mystérieuses qu'ils échangeaient.

Après avoir cheminé quelque temps, ils s'arrêtèrent près d'un hêtre, dont les branches touffues semblaient les prendre et les abriter sous son ombre.

Un bleu de lune tombait du ciel. Là-bas, vers Saint-Omer, derrière le Monastère de Saint-Bertin, une lueur fauve indiquait l'endroit où le soleil venait de s'éteindre. Sur les remparts, presque noyés dans la demi-obscurité du soir, des souffles caressants agitaient les pointes de feuillage. Des formes confuses, immatérielles, flottaient dans l'air, tels des esquifs légers sur des rivières limpides. Et tout cela passait, glissait comme des frôlements ou des vols d'oiseaux dans la fraîcheur d'une belle nuit de printemps.

Un banc de pierre se trouvait là. Quand ils furent assis, le jeune Montdhiver prit la main de Blanche, pendant que l'intelligent lévrier venait se coucher à leurs pieds où des rayons blafards, passant à travers les branches, dessinaient capricieusement sur le sol, de noires guipures, de fantastiques fleuraisons.

Alors Blanche, mue par un sentiment de curiosité bien naturel, demanda à son fiancé, au moment où la grande cité, qui se déroulait devant eux, allait se plonger dans le silence, s'il y avait longtemps que Thérouane existait ?

Le jeune homme eut un fin sourire. Les cloches de la cathédrale sonnaient la neuvième heure avec des inflexions traînantes, des finesses de sons qui vibraient dans l'air calme, pour arriver près d'eux en une discrète et fugitive harmonie.

Il écouta, songeur, les notes chantantes du bronze qui se perdaient au loin et répondit :

— Oui, depuis bien longtemps... depuis des milliers d'années.

Et, comme si les souvenirs du vieux moine de Saint-Bertin, son ancien précepteur, qui lui avait enseigné jadis l'histoire, lui étaient revenus à l'esprit, il ajouta :

— Notre antique cité fut, dit-on, fondée par le Prêteur Lucinius Tarvanicus, au moment où les légions romaines envahirent le pays. L'empereur Antonin le pieux, parle de Thérouane dans son fameux itinéraire des Gaules. Il la place sur la voie romaine qui allait alors de Boulogne à Bavai.

Avant l'arrivée de César, notre ville existait pourtant : elle s'appelait Morie. C'était un amas informe de maisonnettes et de cabanes, construites sans art par des Gaulois chasseurs et guerriers ; elle devint ensuite le centre des transactions commerciales de l'Artois, la capitale de la Morinie, ou pays des anciens Morins. La région, couverte de forêts et de marécages, était habitée par une population forte et belliqueuse, et les armées romaines éprouvèrent de nombreux échecs avant de l'asservir. Les massacres furent terribles de part et d'autre et les faibles murailles de la cité naissante ne purent résister bien longtemps aux attaques d'une armée disciplinée et supérieurement commandée. La ville fut rasée : elle perdit même son vieux nom de Morie.

Et Montdhiver se tut quelques instants pour se replonger dans sa rêverie.

La nuit arrivait. Elle semblait entourer de teintes neutres, les lueurs pâles de l'astre nocturne. Sur le ciel, les

nuages qui passaient revêtaient des formes étranges. Et tout au fond du paysage, la Cathédrale, avec sa flèche élancée, se profilait au-dessus des venelles aux méandres obscurs. Des rubans d'ombre traçaient en serpentant les rues de la vieille capitale. Et les façades grises des couvents les élégantes maisons des antiques familles, semblaient se reposer lourdement dans un silence de ville morte et abandonnée.

Tous deux s'étaient levés du banc de pierre et avaient repris leur promenade. La tête de la jeune fille se penchait lentement sur l'épaule du beau cavalier, comme une fleur sous la caresse du vent, pendant que le jeune homme, tout entier aux origines historiques de sa ville natale, se laissait envahir par l'agréable et séduisante mélancolie des vieux souvenirs.

Si tu le veux, Mignonne, dit Montdhiver, je te conterai l'histoire de notre chère cité depuis l'époque la plus reculée jusqu'au moment où nous nous sommes rencontrés pour la première fois dans la Cathédrale. Je n'aurai jamais eu d'aussi charmante élève, et les choses du passé et la vie d'autrefois se graveront dans nos cœurs, en même temps que notre amour.

Elle lui prit amicalement les mains au moment où son fiancé lui disait : à demain.

— A demain, répondit-elle. Et le vague chuchotement du soir qui passe dans les feuilles n'était pas plus doux que le son de sa voix.

La nuit s'était faite complète sur la ville ; un charme infini s'élevait de la terre, pendant qu'une fraîcheur humide montait des hautes herbes ; des sourires discrets voltigeaient autour d'eux, tels les mystiques sourires

qui animent ces têtes ailées de petits anges roses et forment le cortège des vierges dans les anciens tableaux d'église.

Et comme si cette grande solitude les avait subitement effrayés, il pressèrent le pas.

« De Morie j'ai perdu le nom,
Quand César vint prendre la France,
Contre ses soldats je tins bon,
Il abattit mon arrogance,
Me fit raser par sa puissance,
Du feu sur moi, il fit jeter ;
Pour en avoir la souvenance
Thérouane, me fit nommer. »

II

Le lendemain était un dimanche. Un calme reposant planait sur toutes choses ; les nuages, aux contours indécis, tranchaient délicatement sur le bleu vaporeux du ciel. Au loin, dans les villages où serpentait la Lys, les bois prenaient des tons très fins, très flous, d'un vert presque effacé. En rase campagne, le seigle avait déjà cet aspect qui le rend si châtoyant à la vue ; des odeurs printanières s'échappaient de la terre, de la terre qui, bientôt, serait toute blonde et chargée d'épis.

La ville s'éveillait. Des cloches tintaient partout. Les couvents de Saint-Jean, de Saint-Augustin et l'église Saint-Martin du faubourg, située entre les bras de la Lys, lançaient bien haut leurs joyeuses sonneries dominicales. Et la Cathédrale aussi, avec sa flèche mince et grise, s'éveilla toute frissonnante au milieu d'une brillante mélodie. La voix grêle des clochettes égrenait une gamme claire et vibrante de laquelle s'échappaient de fines pointes de métal, tombant allègrement du haut de l'antique croix

de fer, comme des gouttes d'aspersoir pour bénir les fidèles.

Les rues s'emplissaient de monde et, du côté de l'hôpital, une bande de marmots chantait, en suivant une vieille femme, la mère Madelon qui passait pour sorcière :

Si ta femme est méchante,
Apprends-lui la chanson ;
Voicy comme on la chante
Avec ung bon baston :
Tiens bon made madelaine,
Tiens bon made madelon.

La population de Thérouane était vive et rieuse, amie des arts et de poésie. Ses Ménestrels étaient choyés dans les châteaux et se chargeaient d'entretenir dans un certain rayon, le vieil esprit gaulois et les ballades du doux pays de France.

Au point de vue intellectuel, Thérouane représentait dans le Nord l'esprit français, sceptique et frivole. Les Poètes et les Trouvères y avaient toujours vécu heureux et tranquilles, menant la vie large et facile des seigneurs d'autrefois.

A Thérouane tout le monde chantait. Et l'insouciante chanson se moquait aussi bien des Espagnols et des Flamands que des moines ventripotents de l'austère couvent de Saint-Augustin.

C'était de tradition ; on chantait, on riait depuis des siècles. Et l'on comprenait très bien que le Ménestrel en fredonnant ses ballades, sur de vieux airs, au rythme doux et triste, ne faisait que remplir une noble et utile mission, en transmettant dans leur naïve simplicité, les peines et les angoisses des lointains aïeux.

En effet, ces vieux chants, dont chaque note paraît être l'écho d'une voix ancienne, d'une voix aimée, qu'on a connue déjà avant d'être sur terre, mais que d'autres oreilles ont entendus pour nous, ne sont autres que l'expression des joies et des amertumes de nos pères ; et un beau jour, le hasard par l'organe d'un chanteur, nous les révèle après des années de silence et d'oubli.

Ces airs langoureux et rustiques, ne rappellent-ils pas l'humble chaume où vécurent ignorés les pauvres ancêtres, l'époque lointaine où naissaient les légendes, où se créaient les contes qui devaient plus tard bercer nos premiers jours, et charmer notre enfance.

Thérouane était la ville aimée des Ménestrels. Aux siècles précédents, le Trouvère Adam de la Halle, surnommé le Bossu d'Arras, y avait remporté, « vers le milieu du joli mois de May », époque des cours d'amour, le premier prix de chant, en l'honneur de Bacchus. C'était sa première équipée mondaine, après son séjour à l'abbaye de Vaucelle.

La vieille Cathédrale faisait aussi partie du domaine des légendes, à cause sans doute de son grand âge et de son « Bon Dieu » immense, patriarcal et débonnaire, comme ces dieux bons enfants des croyances primitives, auxquels on peut tout demander. Il était très populaire à Thérouane. Dans sa pose de songeur hiératique, il semblait résigné et se complaire à jouer un rôle accessoire de Saint de troisième ordre, consistant à guérir un mal, faire retrouver de menus objets perdus ou réconcilier des amoureux brouillés après une contredanse.

Chaque soir, les jeunes filles venaient prier et implorer le Dieu placide, figé comme une momie sur son socle de pierre. Puis elles disparaissaient furtives, semblables à des ombres, dans la demi-obscurité des cierges, avec ces

glissements silencieux, que gardent les dévotes habituées à marcher sur les dalles des églises.

* * *

Les cloches de l'antique basilique sonnaient la « Belle Enfant »,[1] la plus jolie et la plus élégante des sonneries d'autrefois. La foule endimanchée s'était engouffrée sous l'immense portail au moment où les orgues, du haut de leur grand buffet de chêne, soufflaient dans la nef une roulade de sons flûtés.

Fier et élégant dans son costume de satin rouge, le jeune Henry de Montdhiver tenait le missel de sa fiancée, vêtue ce jour-là, d'une robe de soie bleu bordée d'une large ganse d'argent. Ils passaient insouciants, sur les pierres tombales qui pavaient le sanctuaire, ornées en grande partie, de têtes de morts, d'écussons ébréchés et d'inscriptions disparues.

La plupart des vitraux, encadrés en de longues ogives, représentaient des épisodes d'histoire locale. Les deux fiancés vinrent se placer sous celui qui rappelait le premier siège de la ville par les Romains, époque où César, pour effacer le souvenir de l'antique cité, changea son nom de Morie en celui de Thérouane.

En fixant ce vitrail, Montdhiver sourit et fit un signe à Blanche qui comprit aussitôt cette muette leçon d'histoire, pendant que le doyen du chapitre, tout ruisselant d'or, dans ses habits sacerdotaux, bénissait de l'autel, la foule agenouillée.

[1] Il y avait jadis six sonneries spéciales : Le discord, la Belle Enfant, le tintentipot, la romaine, le rebours et la sonnerie des morts.

Après l'office, ils sortirent de la Cathédrale, en longeant le vieux Jubé, les lourds confessionnaux, où parlaient bas, le soir, les jeunes pénitentes s'accusant de fautes vénielles ou de peccadilles, contre le sixième commandement. Et les figures grotesques qui émergeaient d'un fouillis d'ornements, grimaçaient joyeusement dans la pénombre, au souvenir sans doute de ces charmants aveux.

Les cloches tintaient de nouveau pour d'autres offices. Le noir bourdon lançait des sons, lents et mélancoliques. Des ferveurs flottaient dans l'air ; dans le ciel, des volées de notes claires se dispersaient au loin pour remonter ensuite vers les profondeurs d'un azur sans bornes.

Des nobles, des bourgeois, des manans, des vilains des seigneuries voisines, entouraient la vieille basilique comme aux jours de grande liesse. C'était fête tous les dimanches à Thérouane où de gais ménestrels venus de Picardie et campés devant le grand portail, modulaient de naïves pastourelles, de joyeuses ballades ou d'anciens rocantins.

« Au joly moy de May
« Chantant douce chanson
« Seulet, je m'en allai
« Tout au fond du vallon.

« Je vis gente bergère
« Qui disait en pleurant
« Ah ! j'ay perdu mon frère
« Mon frère, et mon Amant.

« Cesse gente bergère
« Sy fort, te désoler
« Ton Amant et ton frère
« Je veux li remplacer.

« Et la gente bergère
« Ma chanson écoutai
« Me dit d'un ton sévère
« Ou tout coi, je restai.

« Non ! jamais n'aimerai
« Amant de cuer gai. »

Puis les deux fiancés se perdirent dans la foule qui s'écartait pour leur livrer passage, avec ce respect qu'avait alors le peuple pour la noblesse. Ils étaient la beauté, la jeunesse, allant au milieu de cette multitude avec des sourires d'espérance, dans le rêve charmant de la vie. Et le soleil souriait aussi en tombant obliquement sur eux, pour les noyer dans une ruisselante averse de lumière. Des abîmes aériens, ses rayons arrivaient triomphants dans la grande flamme du jour, enveloppant, d'un immense voile d'or, la cité morine et ses vieux monuments.

Près du palais épiscopal, un autre barde, affublé d'un chapeau à larges bords, orné d'une quantité prodigieuse de rubans, chantait en s'accompagnant d'une vielle. Les badauds riaient des grivoiseries qu'il débitait sans vergogne et sans crainte des agents et officiers de l'Evêché ;

A Thérouane sept femmes y a,
Chacune femme sept sacs a
Et chaque sac sept chattes a,
Chacune femme a sept chattons
Dites combien de chats y font ?

Chacun calculait à sa manière. Certains trouvaient 430 chats. Alors le pitre se gaussait d'eux, leur prouvant que

s'ils avaient bien compris le sens des vers, il n'est question que de chattons et de chattes et non de chats.

Et la foule de s'esclaffer aux dépens de ceux qui avaient voulu faire les malins, pendant qu'un grand paillasse, la figure barbouillée de rouge, faisait une horrible grimace accompagnée d'une double pirouette.

Puis les chansons reprenaient leur train.

La voix railleuse du chanteur atténuait la monotonie qu'engendrait l'aspect froid et sévère du vieux bâtiment qui fut longtemps le palais des nombreux et puissants évêques de Thérouane [1]. Ce joyeux drille, rempli d'astuce, raillant sa misère, trouvait bon sans doute, d'exercer sa verve malicieuse en débitant devant la demeure des primats de Flandre et d'Artois, vers égrillards ou couplets fripons contre les abbés et les moines.

Frère Nicolas, Frère Nicolas,
Profitons de l'absence
De notre abbé Frumence, } bis
Pour faire ung bon repas }

Nous le dirons tout bas,
Tout bas, au père Jacques
La semaine de Pasques } bis
Il ne s'effrayera pas }

Il en a vu bien d'aultres,
Quand la sœur Louison,
Lui chantait sa chanson } bis
Sur l'air des patenostres }

[1] L'évêque de Thérouane, François de Crequy Canaple était mort en 1552. Son frère Antoine, Abbé de Valois devait lui succéder. Les évènements politiques l'en empêchèrent.

La satire et la médisance sont choses inhérentes à notre caractère léger et frondeur. Nos ancêtres possédaient déjà, de longue date, cet esprit caustique ne respectant rien, ridiculisant tout : la religion, les hommes et les choses les plus vénérables. Une pensée sournoise enveloppée d'une certaine bonhomie se dégage presque toujours de nos vieilles poésies.

Les gens de Thérouane, malgré leur contact — et peut-être à cause de cela — avec la chrétienne Flandre [1], avaient conservé intacte cette suprême gaieté gouailleuse que des siècles d'oppression n'avaient pu déraciner ailleurs. C'est ce levain de scepticisme, cette insouciance religieuse, ces idées larges, libérales pour le temps où se passe notre récit, qui froissèrent si souvent leurs voisins dont les croyances étaient restées vivaces, malgré l'esprit nouveau qui s'infiltrait partout. La Flandre, à cette époque troublée de notre histoire, avait encore au cœur la haine du nom Français. Le sang germain, trop lourd sans doute, ne s'alliait guère au subtil sang de notre race. Cette antipathie profonde des Flamands pour les fiers rejetons de la cité gauloise, devait être cause de la terrible catastrophe qui allait faire disparaître à jamais Thérouane de la terre.

[1] Les Flamands et les Belges appelaient Thérouane « le loup au milieu de la bergerie ».

« Thérouane me fit nommer
Par le célèbre roy Clotaire.
Mon Evêché a fait fonder,
Et mes églises fit refaire,
Ce fut œuvre de grand affaire
Envie en eurent les Flamands.
Grand peine ont eu à me défaire
Bouté, ils ont le feu dedans. »

III

La Lys est un des plus jolis cours d'eau qui sillonnent les vallées ombreuses de l'Artois. Sur ses berges riantes et pittoresques se déroulent d'immenses pans de verdure que crèvent çà et là des bouquets de saules et de peupliers nains.

Vue de loin, cette verdure est pareille à une mer roulant ses flots bleuâtres, sa marée d'herbes envahissantes, jusqu'aux confins de l'horizon. Sur ses bords, chaque printemps fait éclore de petites pâquerettes blanches pour dire aux amoureux leurs naïves légendes, leurs oracles d'espoir.

Sur la rivière, fraîche et limpide, des barques légères glissaient. De petites vagues, bordées d'un mince ruban d'écume, léchaient, comme des caresses d'onde, leurs coques élégantes et gracieuses. Des rires cristallins, des voix claires de jeunes femmes arrivaient gazouillantes dans de doux bercements de brise.

Fière de sa beauté souveraine, escortée d'une suite de jeunes gens, Blanche de Wizerne, assise sur un coussin de

velours noir, regardait fuir le sillon argenté que l'esquif laissait derrière lui. Son lévrier, dont le museau effilé était nonchalamment posé sur ses genoux, feignait de dormir, ouvrant les yeux de temps en temps pour fixer sa jeune maîtresse. Un vent rafraîchissant effleurait les visages, apportant de bien loin des senteurs d'herbages, des parfums pénétrants où se devinaient déjà les âcres sèves du printemps.

La barque était svelte, élancée, telle une gondole glissant silencieusement sur la lagune. Le jeune Mondhiver souriait en regardant Blanche dont la main fine et délicate frissonnait au contact de la nappe liquide qui, par moment, avait des miroitements d'acier.

— Dépêchons nous les amis, disait Mondhiver, nous ne sommes pas encore au Pont de la Rose, et je voudrais rentrer avant la sixième heure, car je compte assiter ce soir au sermon d'un ministre du pur Evangile.

— Nous y serons, ne crains rien, répondit un jeune homme au torse puissant, aux bras robustes, qui ramait avec une énergie et une justesse dignes d'un vieux marin, rompu aux fatigues du métier.

Ce rameur vigoureux n'était autre que le fils de Messire Philippe de Lauweyrens, Mayeur de la ville de Thérouane et conseiller du Roy. Ses trois compagnons appartenaient également aux meilleures familles du pays. Dans une seconde barque, qui suivait à quelque distance, se trouvait une parente de Blanche avec d'autres amis.

Toute cette jeunesse était allée, le matin même de ce beau jour, jusqu'à Aire, en suivant la Lys, où les jeunes gens, entr'autres fredaines, avaient rossé d'importance des archers qui conduisaient chez le Prévôt de la collégiale, un pauvre diable accusé d'hérésie.

Après cette équipée, des bourgeois s'étaient mis à leur poursuite jusqu'à Cappelle-sur-la-Lys, où des bohémiens qui campaient dans une prairie les avaient secourus.

Ces mécréants avaient mis la veille, au pillage, un manoir et deux censes du côté de Wandonnette, près d'Audincthun ; ils s'étaient retirés après avoir égorgé un veau et pris plusieurs poulets à la barbe des villageois terrorisés.

Vers chaque printemps, avant que les lilas fussent en fleur, lorsque les premières violettes se montraient, timides, les truands de grand chemin apparaissaient, fiers et indomptables, tantôt à cheval sur de maigres biques, tantôt entassés dans de longs chariots, chantant et ballant sous le pâle soleil d'avril. Tour à tour dansant ou disant la bonne aventure, ils scrutaient de leurs regards les riches campagnes, les vastes métairies, les habitations isolées, supputant à l'avance le profit qu'ils comptaient retirer de leurs futures déprédations. Dans certains villages, à la requête des habitants, les baillis avaient interdit à ces nomades de séjourner plus d'un jour dans toute l'étendue de leurs juridictions.

Ce furent ces maudits païens qui prirent fait et cause pour les jeunes fous, au moment où les archers conduisaient à la potence le malheureux soupçonné d'hérésie. Il en était résulté une telle bagarre que deux bourgeois d'Aire avaient eu les oreilles coupées par un grand gaillard aux dents blanches, au teint basané, à la crinière noire et crépue. Un autre bourgeois avait été pendu à la place du pauvre diable, aux bras d'une croix de fer, à l'angle du chemin seigneurial de Lilette.

Cet exploit accompli, nos jeunes gens s'étaient empressés de regagner leurs esquifs, et s'en étaient retournés,

rieurs et insouciants, sans se préoccuper autrement des suites graves que cette affaire pouvait avoir pour eux.

Un peu avant d'arriver à la hauteur du Pont de la Rose, une pierre blanche, plantée en terre le long de la berge, marquait la place où le roi Clotaire avait campé jadis, avec son armée, dans le but de rebâtir les anciennes fortifications de Thérouane.

Le soir approchait. Le soleil commençait à rougir en s'abaissant derrière une longue rangée d'aulnes, dont les troncs, lourds et gonflés de sève, se miraient dans l'eau bleue de la coquette rivière.

— Tiens ! c'est la pierre du roi Clotaire, murmura le jeune Henry de Montdhiver, en apercevant le tertre grisâtre placé sur la rive droite.

Et il dit à Blanche qui l'écoutait :

« C'est Saint Antimonde qui fut le premier Evéque de Thérouane. Il mourut dit-on vers l'an 520. C'est à lui que nous devons notre belle cathédrale, qu'il édifia sur les ruines d'un vieux temple de Mars.

« Ce vénéré prélat eut pour successeur un favori du roi Lothaire, Adalbert. A sa mort, l'évêché resta, comme aujourd'hui, sans titulaire, jusqu'à l'arrivée de Saint-Omer, moine de la célèbre abbaye de Luxeuil en Bourgogne, et qui fut le troisième évêque des Morins...

« Notre ville s'embellit alors et prit de l'extension au détriment des localités voisines. Toutes les faveurs des princes et des puissants allaient à Thérouane. Adroald, grand seigneur de la Cour de Clovis II, donna à St-Omer, le zélé pasteur, un vaste domaine sur lequel celui-ci fit construire deux églises et un monastère.

« Lorsque ces édifices furent terminés, l'endroit qu'on

appelait Sithiu se peupla rapidement et cette bourgade naissante, par reconnaissance pour son généreux bienfaiteur, changea son nom de Sithiu en celui de Saint-Omer.

— Tu parles comme un Prédicant, riposta l'un des élégants rameurs, le fils du seigneur de Blandecques, jeune écervelé, menant alors joyeuse vie à Thérouane, depuis que son oncle, l'ancien Prévôt de St-Pierre de Cassel, s'était décidé à quitter ce bas monde, en lui laissant quelques gros sacs d'écus.

— Eh ! ajouta un troisième, si tu pouvais au moins, prier le grand St-Omer, ou tout au moins notre vieux bon Dieu de Thérouane de nous tirer d'affaire, quand le Bailly d'Aire, portera sa plainte devant nos juges-prudhommes, tu nous rendrais un signalé service, car plus je réfléchis à notre escapade de tantôt, plus je crains que nous ayons des ennuis ; d'autant plus qu'on ne nous aime guère dans les villages....

— Ce n'est pas étonnant, chaque fois que nous sortons c'est pour faire des méchants tours aux paysans... quand nous n'en faisons pas aux paysannes...

— Et tout cela pour un mâche-dru qu'on allait pendre...

Je n'aurais pas donné trois liards de France, de sa maigre carcasse, riposta Raoul de Blandecques.

— Et moi pas un, pour le bonhomme et les archers qui lui servaient d'escorte ; des Flamands gonflés de bière et de laitage, dit Henry de Montdhiver.

— Nous en verrons bientôt de grises.

— Des remontrances du Magistrat.

— Pour lire la sentence, le vieux greffier mettra ses unettes...

— Et vous oubliez les aumônes forcées pour la table des pauvres... [1]

— Et les redevances obligatoires à l'hôpital St- Jean...

— Sans compter ce qu'exigera le Baillage d'Aire...

— Et non plus les semonces et admonestations de l'official, car le manant qu'on menait à la potence était un calviniste...

Les jeunes fous regrettaient déjà leur fredaine — qui cependant était excusable — et cette aventure, si la justice devait suivre son cours, paraissait devoir leur causer à tous bien des tribulations.

Blanche et Henry n'écoutaient plus que vaguement les propos de leurs compagnons; ils songaient à leur amour qui, pour eux, avait un charme toujours nouveau. Le crépuscule arrivait lentement, pâlissant le lit de pourpre sur lequel le soleil venait de se coucher. La lune se montrait déjà, craintive et hésitante, miroitant son disque blafard dans l'eau presque assombrie de la Lys.

Les conversations bruyantes, les éclats de rire avaient cessé pour faire place au silence, ou plutôt à une sorte de mélancolie engendrée par la tombée du soir.

On approchait de la ville et le calme n'était troublé que par le bruit des rames des deux barques glissant sur l'eau, avec une légèreté de sylphes, pour venir accoster enfin près le pont Saint-Esprit.

[1] Certaines amendes s'appelaient alors aumônes forcées. Elles étaient destinées aux pauvres.

« Bouté, ils ont le feu dedans
Pour cette fois je fus gastée,
De Flandre ont fait venir leurs gens.
Et m'ont couvert de la moitié.
De tous biens je fus enchérie
Plus forte je fus cette fois
Qu'aucun ne m'avait fait songer
Reconquis fus par les Anglois. »

IV

Bien loin à l'horizon, des nuages transparents et légers s'étendaient en teintes diffuses. L'aurore souriait dans la joie du réveil des choses, dans la rouge clarté du soleil levant. Plus près, dans la campagne, les plaines se moiraient sous des jeux de lumière chatoyante. Les rameaux de feuillage, que la brise caressait déjà, avaient par moments des frissons d'aîles, des battements d'éventails. A peu de distance de la route du Château[1], au-delà des remparts, des chênes plus que séculaires, étalaient leur sombre et majestueuse frondaison.

Les habitants de la cité Morine s'éveillaient. Les coqs chantaient clair dans les basses-cours des auberges et près du cloître des chanoines, des tentes et des boutiques se dressaient comme par enchantement. C'était un vendredi, jour de foire et de marché ; aussi les colporteurs et les

[1] Forteresse qui défendait Thérouane et qui était enclavée dans les remparts.

chemineaux remplissaient-ils les cabarets et les hôtelleries depuis la veille au soir.

Thérouane prenait un air de fête, un air de gai dimanche de bonne ville de province.

Des bourgeois allaient et venaient dans la rue des Chanoines, pendant qu'un groupe d'enfants jouaient en courant près de la fontaine Saint-Audomar, adossée à un vieux mur presque entièrement couvert de lierre.

Des vieillards et des bonnes femmes sortaient pour les offices ; d'autres moins alertes ou moins dévots se contentaient de respirer, sur le seuil de leur porte entrebaillée, l'air frais et pur d'un beau jour de printemps.

Dans une brume légère, le soleil montait lentement sur la ville, dominant les toits gris des maisonnettes et des couvents. Les jeunes filles, rieuses, se racontaient entre elles, « leurs innocentes folâtreries des jours de liesse », quand les gars, à la danse, les lèvres humectées, posaient de gros baisers sur leurs joues roses.

Au coin de la rue des chanoines la veuve Cuvellier, qui tenait depuis plus de trente ans la belle boutique ayant pour enseigne *Au Lys d'Or*, avait mis un soin spécial à parer sa devanture, en étalant un choix considérable de dentelles et de velours. Un peu plus loin, le patron de l'auberge *Aux Armes de Picardie* venait de faire placer au-dessus de sa porte, une plaque en fer, fraîchement peinte, où s'étalait un bel écu d'or « à trois bandes d'azur ».

Et la rue de la vieille boucherie n'avait pas comme à l'ordinaire, cette odeur nauséabonde de tripailles sanglantes que les chiens venaient se disputer le long des ruisseaux stagnants. A l'extrémité de cette rue, une librairie assez importante et qui portait au-dessus des fenêtres du rez-de-

chaussée, un grand cartel représentant une Vierge et l'Enfant Jésus, autour duquel on lisait *A la belle imaige*, avait aussi fait pour ce jour-là, un nouvel étalage où de beaux missels alternaient avec des Eucologes et des psautiers aux fermoirs d'or et d'argent. D'autres objets de piété, dénotant la candeur du vieux temps, étaient rangés systématiquement entre des cierges et de naïves statuettes représentant le bon Dieu de Thérouane.

Les paysans venaient de tous côtés. Au cabaret de la *Pomme d'Or*, où descendaient les gens de Saint-Omer, on ne trouvait déjà plus de place pour loger les chevaux et les mules, dans les écuries; *Aux Etats d'Artois*, fréquenté par les rouliers, les colporteurs et les bateliers, on se bousculait pour se rendre jusqu'au vaste comptoir, où Jacqueline et ses deux filles pouvaient à peine servir leurs clients.

Près du vieux calvaire, des femmes priaient.

Par la rue Saint-Jean, venait d'arriver un personnage de sinistre aparence, tout habillé de noir, et portant un rouleau de parchemin où pendait un cachet de cire rouge. Il était à cheval sur une veille haridelle : deux cavaliers l'accompagnaient et lui servaient d'escorte. Ce sombre messager, au profil de corbeau, représentait le Bailly d'Aire : il venait demander au Mayeur de Thérouane, une punition exemplaire pour les jeunes fous de la veille, qui avaient osé retirer un hérétique des mains de deux hommes d'armes au moment où l'official allait le faire pendre. De plus, il exigeait encore une amende et un pélerinage expiatoire « por le faict d'avoir coupé li oreilles à deulx honnestes « borgeois et mis à malemort l'ung des archers en le pen- « dant à une croix en lieu et place du mécréant. »

Parmi les gens de la Foire et du marché se trouvaient plusieurs habitants d'Aire, qui, sans être tout à fait au

courant de l'affaire, devinaient à peu près pourquoi leur Bailly avait dépêché son lieutenant devant le puissant Mayeur de Thérouane. Et les bonnes langues marchaient leur train ; chacun disait son mot, faisant maintes réflexions, grossissant ou diminuant à plaisir l'importance de l'évènement.

La foule devenait plus dense et plus compacte. Des files de campagnards arrivaient par toutes les portes. La Lys divisait alors la ville en deux parties bien distinctes. Le château-fort, espèce de bastille intérieure, quoique faisant corps avec le rempart, était situé dans la partie sud-ouest, entre les portes d'Amiens et de Boulogne. Il portait haut sa masse altière, son front de pierre se découpant majestueusement sur le fond du ciel bleu. Ses sombres meurtrières, dans l'épaisseur de ses murailles, semblaient autant de trous noirs braqués sur la campagne, autant d'yeux scrutateurs pour fouiller l'horizon.

Thérouane comptait plusieurs paroisses : celles de Saint-Augustin, de Saint-Martin, des Dominicains, de Saint-Jean et des Sœurs grises. Toutes étaient placées sous la juridiction immédiate de l'église Cathédrale de Notre Dame, devant laquelle le lieutenant du Bailly d'Aire s'était arrêté comme s'il cherchait quelqu'un. Puis, toujours escorté de ses cavaliers, il avait disparu après avoir longé la ruelle tortueuse de l'ancien Hôpital, pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville, dont les fenêtres à nervures flamboyantes, contribuaient à faire de cet édifice le plus beau monument après la Cathédrale.

Les rues étaient pleines de monde ; les étaux des marchands s'entouraient d'acheteurs. Au carrefour des Arquebusiers un groupe de badauds s'était formé devant la boutique de l'argentier Tavernier qui venait de s'ouvrir.

C'était l'une des plus vieilles maisons de Thérouanc, lourde et massive comme toutes les constructions du XV^e^ siècle ; elle paraissait aussi solide qu'une forteresse. Une antique horloge lui servait d'enseigne. Sur le cadran un poète inconnu avait gravé les vers suivants :

« Vieille horloge et femme gentille
« Sont toutes deux subjettes à changer ;
« Hymen aime à régler l'aiguille
« Et amour à la déranger. »

L'étalage du vieil argentier consistait surtout en ouvrages d'or et d'argent. C'est ainsi qu'on pouvait voir des plats finement ouvragés, représentant des scènes du paganisme que la Renaissance reproduisait déjà partout. A côté de ces chefs-d'œuvre de goût, on voyait des coupes de formes anciennes, des bols plus lourds et moins élégants qui faisaient ressortir dans les reliefs ou la gravure du métal, des dessins bizarres et fantasques ; puis sur d'autres objets de vaisselle, des groupes de jeunes nymphes folâtrant au milieu des pelouses, ou se baignant dans l'eau claire des fontaines, pendant que des satyres, dissimulés derrière des rideaux de feuillage, lançaient sur cette chair souple et voluptueuse des regards où se devinait toute la lubricité des temps mythologiques. Et au milieu de ces choses profanes s'étalaient des calices, des ciboires, des patènes et des burettes artistement ciselés et ornés de pierres fines.

Thérouane avec son aristocratie hautaine, ses chanteurs et ses poëtes, symbolisait alors l'orgueil de la race gauloise. L'idéal plastique, le culte de la chair, la courbe élégante des lignes, la pureté du style, la recherche du beau dans toutes les transformations de l'art, étaient poussés

très loin, aussi bien chez le bourgeois que chez le noble.

On voyait encore à la même devanture, des vases ventripotents, de forme assez étrange, dont les dessins rappelaient naïvement les goinfreries des moines, la vie oisive des gens d'Eglise. Des abbayes étaient représentées, avec de nombreux diables courant les uns après les autres, sur les toitures ou le clocher de la chapelle. Une âme de moine trépassé, s'envolant du couvent sous forme de langue de feu était suivie de toute une diablerie cherchant à l'attrapper pour l'empêcher de gagner le ciel.

Jusque là l'Evêché ne s'était jamais occupé de ces objets et le bonhomme Tavernier avait été laissé bien tranquille au milieu de cet étalage irrévérencieux.

Cependant, lorsqu'un prêtre ou un religieux quelconque passait devant la boutique, le regard plein de fiel et de méfiance qu'il lançait sur l'orfèvre, indiquait suffisamment que tout cela commençait à sentir le fagot.

Le père Tavernier n'avait donc qu'à bien se tenir. L'official le guettait depuis quelque temps, et ce tribunal ecclésiastique, venait de faire prendre les noms de tous ceux qui, la veille, avaient assisté à la prédication d'un ministre de Calvin. Comme ils étaient trop nombreux, les juges n'osaient pas sévir, attendu que la majeure partie appartenait à la noblesse ou aux meilleures familles du pays.

Pendant cette longue période du moyen-âge, le clergé ne se fâcha point d'être pris à partie par les poètes, les peintres et les sculpteurs. Les hauts dignitaires de l'Eglise feignaient souvent d'ignorer ces choses; ils étaient parfois les premiers à s'en gaudir. Les abbés, les prélats, les moines et les prêtres, eux-mêmes, ne se gênaient nullement pour raconter, amplifier au besoin, les fredaines

et les débauches de leurs supérieurs, de leurs subordonnés. Cette indépendance d'allures disparut tout d'un coup : ce rire franc et jovial, sans intention de blesser personne, sombra pour toujours avec la Réforme, et le rire gaulois, celui qui avait tant diverti nos pères, cessa d'être anodin et devint un signe de rébellion quand apparut Martin Luther.

Le vieux bijoutier, ses lunettes ramenées sur le front, causait près du seuil de sa porte avec quelques voisins. Il va sans dire que la conversation roulait sur les évènements du jour.

— Que venait faire à Thérouane le Lieutenant du Bailly d'Aire ?

— Pourquoi était-il accompagné de ces deux coupe-jarrets ?

— Que voulait-il ?

— Quel était son but ?

Il fallait se méfier des gens d'Aire ; c'étaient des espions de l'Empereur Charles Quint. Des gens qui n'aimaient pas Thérouane, un pays où l'inquisition fonctionnait aussi bien qu'en Espagne et où les moines rôtissaient les gens comme des poulets...

Pendant que tout ce petit monde parlait et dissertait, les cloches de la Cathédrale se mirent à tinter. C'était comme une joie carillonnante tombant du ciel en secouant gaiement ses notes vives et perlées sur la ville bruyante.

Sortant d'une ruelle qui aboutissait au carrefour des arquebusiers, Blanche et Henry parurent et se dirigèrent vers la maison du père Tavernier. Leurs lèvres esquissaient un sourire ; dans leurs yeux un beau rêve passait. Arrivés chez l'orfèvre, Henri de Montdhiver se fit donner le magni-

fique collier de perles qu'il avait choisi pour Blanche.

C'était une œuvre d'art que notre joaillier conservait précieusement dans une espèce de reliquaire. Cet antique collier, d'après lui, provenait d'Adelstan, roi d'Angleterre et avait été laissé à la cathédrale, lorsqu'une armée anglaise était venue au secours du comte de Monstreuil, alors en guerre avec Arnould de Flandre.

— C'est comme je viens d'avoir l'honneur de vous le dire, Monseigneur ajouta encore le père Tavernier. Ce collier est le plus ancien et le plus précieux bijou de Thérouane ; il est digne, en tous points, d'être offert à la charmante fiancée qui un jour aura l'honneur de porter votre illustre nom.

— Vous oubliez de nous dire, riposta Montdhiver, en tapant familièrement sur l'épaule du vieillard, que cette armée anglaise pilla la contrée tout entière, et que Thérouane fut prise ensuite pour être rebâtie plus solidement encore par Baudouin IV. [1]

Blanche sourit à l'idée que le vieil orfèvre avait continué la leçon d'histoire sur Thérouane, à l'endroit même où ils en étaient arrivés. Montdhiver devina sa pensée ; puis il lui tendit amoureusement le collier, qu'elle se passa au cou comme pour lui faire comprendre qu'elle s'attachait à lui pour toujours.

Ah ! la bonne matinée de printemps, la bonne matinée d'amour, tout inondée de lumière, où le clair soleil se jouait capricieusement sur les ors des vitrines, dans la boutique du vieil orfèvre !

[1] Ce fut sous Baudouin IV, Comte de Flandre, que Thérouane fut rebâtie ; ce seigneur accorda en effet toute l'assistance possible à l'évêque des Morins.

Tous deux étaient joyeux ; Blanche regardait Henry et ses yeux brillants et humides disaient assez l'état de son cœur. En face, sur le toit d'une maisonnette, des pigeons blancs se poursuivaient comme de jeunes écoliers. Ils semblaient bégayer ensemble une premiere chanson ; ne sachant pas encore se becqueter, ils s'arrêtaient brusquement, levaient et baissaient leur tête, écartant leurs aîles frémissantes pour faire l'éventail et se témoigner sans doute, de cette façon, le plaisir qu'ils éprouvaient

C'était le printemps, le temps où l'on aime, le temps où les fleurs nous rappellent nos vingt ans. Henry trouvait Blanche plus belle et plus charmante encore ; il lui semblait aussi qu'il la possédait davantage et qu'il serrait son rêve de plus près.

Des bruits vagues arrivaient du dehors. Dans la rue, des groupes se formaient chuchotant entre eux de mauvaises nouvelles. Un voisin vint dire à la porte de l'orfèvre que la ville d'Aire avait envoyé un représentant dans le but d'exiger une prompte réparation pour un délit très grave, commis hier sur son territoire par des jeunes gens de Thérouane.

Montdhiver était devenu pensif ; Blanche ne souriait plus. Et les cloches de la Cathédrale se remirent à tinter, mais lentement. Elles murmuraient toujours leur prière matinale, et les sons gais ou plaintifs, tristes ou guillerets se répandaient au loin sur la campagne toute fleurie. Le ciel, d'un pur azur, avait parfois des miroitements de métal, des frissons de lumière qui tombaient en une chaude caresse, sur les eaux claires et courantes de la Lys.

« Reconquis fut par les anglois,
En l'an mil cinq cent et treize
Et puis le roy eut nom François
Refaire me fit à son aise ;
Mettre me fit en équipage,
De gros murs et de gros bastions
Qu'en Artois, faisait grand dommage
Ceindre me vint le Bourguignon. »

V

Le lendemain la foire durait encore et la foule se pressait partout dans les rues encombrées. Des paysans venus d'Erny-Saint-Julien, d'Enquin et de Pétigny disaient que, dans certains villages, des réunions avaient eu lieu pour prendre des mesures sévères contre les réformés. Près du « vert chemin », un vieux calviniste, venait d'être pendu à un arbre par des inconnus. Des flamands de Cassel avaient pillé une maisonnette isolée, située entre les tours du Marais et de Saint-Augustin, à cent toises des remparts, sur le territoire même de Thérouane.

A la porte du Saint-Esprit, une bagarre s'était produite entre des jeunes gens de la ville et des marchands de bestiaux de Renescure. Ces derniers, après force horions reçus et rendus, avaient dû s'enfuir, abandonnant près du moulin de la rose leurs moutons et leurs veaux.

La rue Saint Jean était animée comme aux jours de fête natale. C'était la plus large et la plus spacieuse de la ville. Elle allait de la porte Saint-Augustin à la Cathédrale.

Toute la haute bourgeoisie et une bonne partie de la noblesse des environs habitaient cette rue aristocratique ; c'était le véritable quartier des privilégiés et des gentilshommes, le quartier riche aux maisons lourdes et massives comme des bastilles.

Plusieurs de ces patriarcales demeures se faisaient surtout remarquer par des balcons de fer forgé, sur lesquels des armoiries se mariaient à d'autres ornements gravés dans le même métal, des peintures naïves, de fantastiques dessins ornant des baies en ogive, puis d'énormes portes cochères trés ouvragées à l'aspect solennel, avec leurs charnières de bronze martelé. Certaines toitures étaient même agrémentées d'un léger campanile, que couronnait une élégante girouette. Et les fenêtres, sous l'avancée des toits de tuiles rouges, s'ouvraient parfois avec des grincements de ferrure comme des portes longtemps fermées que la rouille et l'humidité auraient empêché de fonctionner.

Devant la Cathédrale, des groupes gesticulaient et menaçaient d'expulser les campagnards venus pour vendre les produits de leurs terres. Certains paysans d'Arnecke et de Nordpeene, avaient refusé d'accepter la monnaie française et entendaient être payés en écus de Flandre.

La monnaie des comtes de Flandre n'avait jamais eu cours à Thérouane ; on n'y reconnaissait, depuis des siècles, que la monnaie de France [1].

De là, des discussions sans fin, des insultes et des menaces. Un vent de révolte soufflait sur la cité. Depuis plusieurs jours déjà, l'air semblait porter cette électricité énervante, ce souffle puissant et fort qui fait mouvoir les

[1] Bled.

masses d'hommes aux moments suprêmes, comme la brise chaude de l'été fait onduler les moissons.

Tout le monde sentait que de grands évènements allaient s'accomplir. Des émissaires espagnols parcouraient la contrée, prêchant la haine du nom français, et rappelant l'anathème du Pape Célestin II. La mère Madelon, la vieille sorciére, était venue un soir, à la sortie des offices de l'Eglise de « Saint-Martin Oultre-eauw », pour prédire de sa voix nasillarde, la ruine prochaine de la ville. Elle avait évoqué la malédiction légendaire qui la menaçait : cette malédiction prophétique qui semblait justifier le fameux « Deleti Morini ».

Les évènements auxquels elle faisait allusion remontaient à 1479. Par une nuit sans lune, la garnison française de Thérouane était sortie pour surprendre la ville de Bourbourg. Du ciel tombait une mélancolie d'hiver, un décor de deuil entourait les villages flamands, dont les clochers se perdaient dans d'épaisses ténèbres. Les Français avaient profité de l'obscurité pour souiller le lieu saint et violer les sépultures. Une légende de l'époque raconte que la nuit suivante, les cloches de Bourbourg se mirent à tinter le glas, pendant que la pluie suintait en larmes glacées le long des vieilles murailles de l'église. Et l'on vit les morts sortir de leurs fosses pour relever leurs tombeaux profanés et lancer contre Thérouane cette horrible malédiction « Deleti Morini ».

Les rues étaient toujours pleines de monde. Les boutiques regorgeaient d'acheteurs. Dans les cabarets se vidaient force gobelets, pendant que rissolaient de colossales pièces de viande pour le copieux dîner de midi.

Oh ! les interminables mangeailles du temps passé ! Les

grandes beuveries d'autrefois dans les vastes hôtelleries de l'ancienne France.

Devant les auberges, l'odorant fumet des gigots s'exhalait jusqu'au milieu de la rue, où beaucoup de badauds s'arrêtaient pour humer l'arôme des lèchefrites et des rôtissoires qui s'échappait par bouffées des immenses cuisines.

Dans la foule des curieux, près de la Cathédrale, Henry de Montdhiver avait rencontré Blanche. accompagnée de la vieille Marthe, sa gouvernante. Le soleil enveloppait d'une immense nappe d'or, les sculptures des tours et des baies ogivales de l'antique basilique. Le corsage de Blanche était tout parfumé de l'odeur des douces violettes, épinglées à hauteur de son col. Elle était belle ainsi, pleine de fraîcheur et de lumière ; ses joues roses, son regard humide et brillant, ses lèvres à peine entr'ouvertes dans un gracieux sourire, tout en elle semblait aspirer le bonheur et le plaisir de vivre.

Henry lui prit la main qu'il baisa lentement, comme s'il avait voulu y laisser tout son cœur.

Il était pour ainsi dire en extase devant sa troublante beauté et il la regardait fixement, ses yeux dans les siens, pensant y voir sans doute le reflet de son amour. Il admirait tout en elle ; depuis les contours de la poitrine, se mariant harmonieusement avec les lignes ondoyantes du cou, jusqu'aux veines bleuâtres du front et des tempes, qui allaient se perdre dans les reflets d'une abondante chevelure. Et dans son culte ardent, où il mêlait les femmes et les fleurs, il lui présenta un bouquet qu'elle mit gracieusement à sa ceinture.

La grande porte du temple était restée ouverte. Les massives colonnes, tels les chênes puissants d'une fo-

rêt mystérieuse, prenaient des tons grisaillés d'une majestueuse douceur. Les bas côtés éclairés par les vitraux, reflétaient sur leurs dalles de lumineux éclats, de ruisselants coups de soleil, s'étendant en couleurs vives jusqu'au milieu de la grande nef. On aurait cru que l'ancienne église, pleine d'étranges et mystiques enluminures, n'attendait que les jeunes épousées, pour la célébration d'une fête d'amour.

Henry prit le bras de Blanche. La bonne Marthe, suivait à distance, tenant le lévrier en laisse, de crainte qu'il ne se perdit dans la foule. Les fiancés marchaient ensemble, fiers l'un de l'autre, dans la brise ensoleillée du matin.

Ils arrivèrent ainsi à la « Tour de Clarques », située dans les fortifications, entre la « Tour Saint-Nicolas » et la porte de Saint-Omer. Une sentinelle habillée de gris, faisait les cent pas, la pertuisane sur l'épaule.

Au fond de l'horizon des nuages blanchâtres, légèrement ondulés, formaient de capricieuses figures.

— Les nouvelles défenses, fit Henry en désignant du doigt l'endroit où passait la sentinelle.

Il y eut un moment de silence, puis il reprit :

— Maximilien d'Autriche et Henry VIII d'Angleterre, s'installèrent non loin d'ici pendant le fameux siège de 1513. Ce fut l'époque de la seconde bataille d'Enguinegatte, dite journée des Eperons ; Thérouane fut presque entièrement brûlée à l'exception des édifices religieux.

— Et si pareille chose devait arriver de nouveau, répliqua Blanche, que deviendrions-nous ?

Pour toute réponse Henry lui fit voir les solides remparts que François Ier avait fait construire, les améliora-

tions successives de la nouvelle enceinte, protégée de distance en distance par des tours crénelées.

— Alors nous n'avons donc plus rien à redouter...

— Si peu, que l'armée impériale en 1537, après avoir saccagé Saint-Pol [1], mit inutilement le siège devant notre cité qu'on appelait déjà « la clef et le boulevard de la France ». Si François Ier a su mériter des savants et des poètes, le glorieux titre de Père des Lettres, l'histoire lui accordera sans doute, celui non moins populaire de « Protecteur de la Ville de Thérouane ».

Tout en causant, ils avaient dépassé la Tour de Clarques et se trouvaient près de la Porte Saint-Nicolas qui s'ouvrait sur une magnifique allée de frênes, aux rameaux élancés. Cette avenue, pleine d'ombre et de fraîcheur, s'appelait alors le « Vert chemin » et coupait la route de Cassel, à l'endroit du petit fief de Marletz.

Ils ne parlaient plus, la chaleur du soleil les faisait aller lentement. Blanche souriante, avait tendu les mains ; lui, souriait aussi en les prenant pour les serrer dans les siennes. Et ils s'abandonnaient au plaisir d'être ensemble, loin, très loin, dans le silence de la campagne, hors de la foule et de ses bruits.

Ils prirent le « Vert chemin ». L'immensité des champs, rayée de taches voyantes, où se dressaient pensifs de pâles peupliers, le soleil qui montait toujours, roulant son disque d'or dans des ondées de flammes, tout cela les ravissait comme s'ils avaient contemplé ces beautés pour la première fois.

Puis ils devinrent rêveurs. Leurs yeux fixaient des

[1] Saint-Pol-sur-Ternoise en Artois.

visions indécises ; de fantastiques horizons semblaient se dérouler vers un monde nouveau, peuplé d'êtres étranges, passant plus légers que des sylphes sur le fond bleu du ciel.

Ils marchaient toujours les mains enlacées. Derrière eux, la grande silhouette de la vieille Basilique parlait à l'âme des populations rurales, par l'aspect imposant de ses tours, par le branle de ses cloches. Et les mânes des ancêtres qui planaient sur le charnier du cimetière, glorieux débris des sièges d'autrefois, se souvenaient aussi peut-être de leur vie passée à Thérouane, aux temps des blocus fameux, où l'on mourait gaîment pour le salut de la France et l'honneur de son roy.

Et maintenant, la brise même semblait murmurer des plaintes, des gémissements de voix lointaines : et ces voix qui venaient de partout. se mêlaient à celle du bronze de la Cathédrale, pour redire avec lui « Oui les yeux voient encore au-delà du tombeau ».

Blanche eut un léger frisson ; le bruit des cloches lui paraissait triste, monotone et même lugubre, malgré la clarté limpide du ciel. Elle avait aperçu de loin une potence profilant sa sombre silhouette du côté de l'Eglise de Clarques.

— J'ai peur, dit-elle, en serrant le bras de son fiancé. Et se retournant vers Marthe, sa fidèle suivante, elle ajouta : nous n'irons pas plus loin.

Puis, s'adressant de nouveau à Henry : il me semblait tantôt que des voix graves disaient avec les cloches les sinistres paroles de la sorcière : « Deleti Morini ». N'allons pas plus loin, il pourrait nous arriver malheur. »

Pour toute réponse Montdhiver l'embrassa ; ils s'en retournèrent vers la ville, la figure rayonnante et joyeux d'être ensemble. Une odeur de feuillage arrivait dans l'air pur, avec un vent doux et léger: Le ciel avait des regards d'or et le fond de ce beau paysage prenait des tons d'aurore, des teintes presque effacées, auxquelles se mélait la fraîcheur du renouveau.

« Ceindre me fit le Bourguignon,
L'an trente-sept, à grande puissance,
Je dus subir plus d'un horion.
De me rendre on fut en balance.
Il y eut telle joie en France
A Bonny la paix on traita. »

VI

Blanche et son fiancé venaient de rentrer en ville. Dans toutes les rues voisines de la Cathédrale, la foule devenait houleuse et menaçante, surexcitée par les prétentions du Baillage d'Aire, qui réclamait, outre une indemnité et le bannissement des coupables, un pélérinage d'expiation par dix notables de la ville à l'abbaye St-Wast d'Arras. Plusieurs bourgeois s'apprêtèrent même à envahir l'hôtel de ville pour protester, près du Mayeur et des Echevins, dans le cas où ces derniers auraient accepté cette humiliante réparation.

Les Thérouanais étaient tellement surpris de ces exigences, qu'il s'en fallut de peu que l'envoyé de la ville d'Aire, ainsi que ses deux alguazils, ne fussent chassés honteusement, après avoir été quelque peu houspillés et accompagnés de brocards plus ou moins déplaisants pour des ambassadeurs.

Des paysans de Steenbecque et de Boeseghem, venus au marché, s'étant montrés trop ouvertement partisans des habitants d'Aire, une bagarre s'en était suivie. Les poulets

avaient été enlevés des cages et des paniers, les œufs piétinés au point que d'épaisses flaques jaunâtres et gluantes imprégnaient encore le sol : ça et là gisaient, avec des quartiers de beurre, des coquilles vides et brisées. Les bestiaux s'étaient enfuis partout et, dans leur course désordonnée, avaient causé de nombreux accidents.

Une douce chaleur tombait du ciel. Devant les auberges, des senteurs âcres, des odeurs de basse-cour, arrivaient par bouffées des écuries et des étables : de chaudes haleines flottaient dans l'air pour retomber en suffocants effluves sur toute cette multitude, claire et bariolée, qui encombrait les rues et les carrefours.

La foule grossissait toujours. On apprit bientôt dans plusieurs endroits, que des jeunes gens de la ville venaient d'être surpris et battus par des Cassellois et des rouliers de Bavinchove. Cet incident ralluma soudain les vieilles rancunes d'autrefois, les vengeances assoupies, les haines si longtemps contenues qui remontaient au moyen-âge.

Mort aux flamands ! criait-on partout et ces cris, poussés par des milliers de poitrines, avaient suffi pour chasser de la ville presque tous les campagnards venus au grand marché.

Mort aux Flamands ! Mort aux Flamands ! Et, chose plus grave encore, la cloche du vieux beffroi se mit à sonner. [1]

[1] On lit dans l'ouvrage de Monteil (XV[e] siècle) tome III, page 171 :

« J'arrivai à Thérouane un vendredi (juin 1469), les habitants y « étaient aussi bien habillés qu'un dimanche. Cette ville attire les « riches et pacifiques bourgeois, par ses beaux privilèges. Un forain « ne peut y porter ses armes ; s'il maltraitait ou seulement s'il mena- « çait un habitant, ceux qui seraient présents devraient le prendre et « l'amener devant la justice, et dans le cas ou il fit résistance, aussi-

Et les Flamands de déguerpir au plus vite par la croix de fer, près de la route de Nielles, de crainte de voir les portes de la ville se fermer.

Certains d'entre eux, en suivant les remparts, s'étaient enfuis par le vieux château, d'où ils avaient gagné précipitamment les ruines de Saint-Jean au-Mont, après avoir passé le fief du Bosquet.

Près du cloître des chanoines, un Flamand gisait à terre, le crâne fracassé.

Blanche et Henry venaient de traverser la partie de la rue Saint-Jean qui aboutissait à la Cathédrale. En arrivant près de l'antique monument ils virent les portes encore ouvertes comme pour y faire entrer l'air du dehors. Une odeur de cierges qui brûlent, à laquelle se mêlait une vague senteur d'encens, arrivait de la grande nef. C'était le parfum même de la vieille basilique qui s'échappait de sa carapace de pierre pour venir se mêler aux émanations de la rue, aux miasmes des gargotes et des hôtelleries.

— Tout ce que nous venons de voir m'inquiète et m'obsède, dit Blanche se tenant toujours aux côtés d'Henry. Qui sait si bientôt nous n'assisterons pas à de cruelles représailles.

— Eh quoi ! reprit Montdhiver, ne sommes-nous pas les maîtres chez nous. De quel droit le Baillage d'Aire veut-il nous imposer ses lois et règlements, alors que nous avons les nôtres pour juger toutes sortes de délits ? De quel droit,

« tôt la cloche sonnerait, les portes de la ville se fermeraient, tout le « monde serait forcé d'accourir sous peine de vingt sols d'amende ; les « forains le savent, se le tiennent pour dit : Jamais à Thérouane la « cloche ne sonne. »

en vertu de quel privilège, les Flamands prétendent-ils nous faire accepter d'autre monnaie que celle du roy de France ?

— Oui, je comprends, répondit Blanche, rêveuse, ton raisonnement me paraît juste, mais il faut voir comment tout cela finira.

— Oh ! ce sera bien simple : s'ils bougent, nous les rosserons d'importance, et nous irons chez eux leur tirer les oreilles, jusqu'au passage de Neuf-fossé, leur antique barrière que nous franchirons de nouveau s'il le faut [1].

— Et l'Empereur, qu'en faites-vous ? Abandonnera-t-il ses amés et féaux sujets, les bons Flamands comme il les appelle ?

— Ah ! si les choses devaient en arriver là, le Roy de France saurait bien nous tirer d'affaire. Il ferait comme en 1537, au moment où l'armée Impériale investissait Thérouane privée de combattants. Pendant que nos milices bourgeoises, secondées par quelques soldats de France, résistaient avec bravoure et courage, le duc de Montmorency faisait parvenir des secours importants ; en même temps le maréchal d'Annebaut introduisait dans nos murs des vivres et des munitions.

« Tout était près pour recevoir dignement l'ennemi,

[1] En 1524 quinze mille Flamands saccagèrent les environs de Thérouane sous les ordres du Gouverneur de la Flandre le Sire de Fiennes.

Ils s'étaient retirés à Upen, sur une petite éminence vers Saint-Omer, le général français les ayant mis en fuite, les atteignit bientôt sur les hauteurs d'Hellefaut où il les mit en pleine déroute.

C'est immédiatement après cet exploit éclatant qu'une partie de la vaillante garnison de Thérouane força l'inexpugnable passage de Neuf-fossé, antique barrière des Flamands.

commandé par le comte d'Egmont, lorsqu'une trêve fut conclue au château de Bomy.

« Et le Roy de France fut si content de sa bonne ville et du profond attachement qu'elle lui avait témoigné qu'il exprima sa joie en déchargeant pour toujours d'impôts et de subsides les habitants de Thérouane. »

Tu vois donc bien que nous ne devons pas craindre les rodomontades des Flamands. Les roys de France n'ont jamais failli à leur tâche ; pourquoi n'en serait-il pas encore ainsi à l'avenir ?

Des pointes lumineuses, des souffles ardents et caressants leur tombaient sur la nuque, comme une haleine brûlante de soleil, Henry parlait lentement dans le but de tranquilliser Blanche qui voyait tout sous de sombres couleurs.

— C'est toujours l'histoire de Thérouane que je te raconte-là, reprit-il, c'est presque d'hier, je m'en souviens très bien ; j'étais encore enfant quand je voyais mon père nous embrasser tous avant de se rendre aux remparts où il commandait une compagnie de miliciens.

Henry devint pensif, son front se couvrit d'un nuage. Puis il ajouta, pour compléter sa pensée.

« Il faut savoir respecter les vieilles traditions d'honneur et de courage qui sont en quelque sorte les beautés de l'histoire. Certaines natures aiment à rester attachées au passé, à la terre des ancêtres, où reposent les morts aimés... »

Onze heures sonnèrent du haut des tours Notre Dame pendant que des chants graves, soutenus par des soufflements d'orgues, partaient du chœur pour arriver jusqu'au dehors. La Cathédrale chantait et priait ; une blanche

lueur d'aube, semblait la nimber d'une pâle auréole. Au dessus d'elle, le ciel était d'un bleu profond ; une douceur délicieuse montait de la terre ; la vieille Eglise rêvait des jours heureux d'antan.

Elle ressemblait en ce moment à un ancêtre juste et bon qui, dans sa majestueuse immobilité, aurait vu passer depuis des siècles, bien des générations. Sa façade était moins grave, moins sombre que d'habitude; l'astre du jour qui l'enveloppait de ses rayons, la rajeunissait et lui donnait un air de bonté, de paix et de pardon.

Blanche et Henry s'étaient arrêtés pour mieux la contempler. Jamais elle ne leur avait produit une telle impression. Elle paraissait immense, royale avec son portail gigantesque, sa géante structure, sa tour élevée au point de donner le vertige et ses portes massives, assez larges pour laisser passer les Rois et les Empereurs.

Et Henry pénétré d'admiration devant la grandiose solennité du monument continua :

— Une église, quelle qu'elle soit, est une épopée parlante ; c'est là que la pensée éclate dans la pierre, comme dans le bois et les vitraux. Les anciennes cathédrales, les vieux temples gothiques sont de véritables poèmes où la matière traduit fidèlement la foi et les espérances de tout un peuple. Les édifices que nous élevons aujourd'hui ne peuvent souffrir de comparaison avec les belles constructions des XII^{e} et XIII^{e} siècle. On partait alors de tous les points de la chrétienté pour bâtir une cathédrale, comme on partait en Palestine sous la bannière fleurdelysée de St-Louis. On abattait, pour les sculpter ensuite, les chênes millénaires des antiques forêts, les chênes qui avaient vu les cérémonies mystérieuses des Druides et les légions de César marcher à la conquête des Gaules. On travaillait

ainsi pendant de longues années, vivant d'aumônes et de secours, chantant pour se distraire, des Cantiques à Marie et lui demandant en échange, la promesse d'habiter un jour les célestes régions où séjournent les anges.

Ce noble et magnifique enthousiasme, comme tout ce qui est grand et sublime, ne dura que peu de temps ; il vécut à peine cinquante ans. Ce demi-siècle avait suffi pour ériger la plupart des belles cathédrales que nous connaissons aujourd'hui.

Ces cathédrales, c'est le génie de la France, l'âme même du peuple français ; c'est l'histoire de nos aïeux, la vie de nos ancêtres écrite en phrases de pierres pour nous faire connaître les secrets du passé, les mystères des âges précédents.

En disant tout cela, Henry subissait un peu l'influence de son temps ; il ne faisait que répéter ce que nous savons tous aujourd'hui sur l'architecture du moyen-âge, sur l'art gothique dont l'origine fut si longtemps ignorée et généralement reconnu comme le plus beau et le plus pur des styles religieux.

D'un autre coté, il était né à Thérouane et, plus que tout autre peut-être, le Thérouanais aimait sa chère cité, dont le passé glorieux, les monuments élevés attestaient l'antique splendeur. Il affectionnait surtout sa vieille Cathédrale, trônant, comme une aïeule vénérable, au milieu des nombreux couvents et des constructions plus modestes des rues avoisinantes. Et la Lys, sa rivière limpide et poissonneuse, était aussi l'objet d'un culte spécial, tout comme les grands fleuves qui traversaient jadis les hautaines capitales des empires disparus. La Lys aux gracieux méandres, aux rives claires et ensoleillées, arrosait surtout le côté de la villle entre les portes d'Amiens et de

Boulogne pour aller féconder ensuite les vertes plaines de la Flandre maritime. Le bourgeois de Thérouane aimait sa rivière, comme il aimait les trois églises dédiées à Saint-Martin, les tours crénelées du Marais et de St-Augustin, l'antique beffroi fixant fièrement la Cathédrale, et le vieux Pont de la Rose, près du Moulin, où il avait dansé au temps de sa jeunesse, où il avait rêvé au temps de ses amours.

« A Bomy la paix on traita.
Pour cette fois je fus sauvée ;
Le Roy François me visita,
Ma brèche me fut réparée.
Il me fit refaire en l'année
Une tourelle à mes fossés,
Qui étoit haute et bien quarrée,
Et me servait de tous côtés. »

VII

L'envoyé du Baillage d'Aire venait d'être chassé de Thérouane. Le mayeur et le conseiller pensionnaire, avaient rejeté bien loin ses prétentions, déclarant que les juges de la ville se trouvaient incompétents pour statuer sur des faits qui s'étaient passés hors du territoire soumis à leur juridiction. Comme il y avait eu mort d'homme, cela constituait un fait très grave, du ressort de la haute justice. L'envoyé d'Aire menaçait de porter l'affaire devant le Conseil de l'Empereur ; la Ville de Thérouane persistait dans son refus de livrer les coupables et chacun s'était retiré parfaitement convaincu que le droit était pour lui.

De plus, les Thérouanais, ayant supposé que le messager de la ville d'Aire était la cause principale des troubles qui venaient d'avoir lieu pendant les derniers marchés, n'avaient pas hésité à l'escorter en lui décochant des quolibets jusqu'à sa sortie de la ville.

— Eh ! retourne à ton nid de corbeau, oiseau de mauvaise augure.

— Vilain porc, va donc voir au pays des andouilles [1].

— Souffleur de boudins.

— Regardez donc ses badigoinces et son nez de betterave.

— Avaleur de pois gris, gueule fraîche, etc... etc...

Les deux hommes à cheval, qui l'accompagnaient en avaient eu aussi pour leur part.

« Eh ! Croquemorts ! Croquelardons ! N'y revenez plus. C'est bon pour une fois, Archers de l'Ecuelle, Pousse-culs. Chasse-coquins [2] » et bien d 'autres aménités du même genre, toutes très expressives, et que le vieux français a conservées.

Cette façon de traiter l'envoyé d'une ville voisine ne fit qu'accentuer la haine et la jalousie des populations d'alentour contre la fière et opulente cité. Les habitants d'Aire, outrés d'une pareille conduite, voulurent porter leurs plaintes et leurs réclamations devant les Etats d'Artois, qui devaient prochainement siéger à Arras. Le Mayeur, les Juges Prud'hommes, ainsi que le chapitre de l'Evêché, s'interposèrent et l'affaire en resta là pour le moment.

La vie normale reprit son cours ; un peu de calme sembla renaître après les journées tourmentées de la semaine précédente. Et puis l'hiver était passé ; on était à la fin de Mars et le soleil se levait chaque matin, déroulant un immense tapis de verdure, sous l'or de ses rayons.

Blanche de Wizerne voyait tous les jours Henry de Montdhiver. Elle paraissait éprouver de plus en plus le

[1] La ville d'Aire a toujours été renommée pour ses andouilles.

[2] Archers de l'Ecuelle agents de police de Paris chargés spécialement de surveiller les gueux. On les appelait aussi Pousse-Culs, Chasse-gueux, etc. etc.

besoin d'être aimée, comme elle aimait aussi ce fiancé, de toute la force de sa jeunesse. Rarement les jeunes gens prononçaient le mot d'amour ; ils s'aimaient tout naturellement, sans se le dire, et sans se demander s'il existait ici-bas des félicités plus pures, des bonheurs plus complets que cette union parfaite de leurs cœurs et de leurs âmes.

Presque tous les soirs, ils s'arrangeaient pour se rencontrer soit dans l'hôtel des Wizerne, situé derrière la Cathédrale, soit dans la belle habitation que les Montdhiver avaient fait construire en 1538 dans la rue Saint-Jean, l'année qui suivit le dernier siège, et où Henry vivait seul avec quelques vieux serviteurs.

Ils passaient ainsi des heures charmantes. Après une belle journée du commencement d'Avril, la famille de Wizerne se trouvait au jardin. Blanche était assise près d'Henry, caressant distraitement son chien couché à leurs pieds. Du fond des pelouses, on apercevait la sombre tour crénelée du vieux château faisant corps avec le rempart. Par devant, les fines aiguilles de pierre de la cathédrale jetaient de longues raies grises sur le ciel encore bleu, pendant que les verrières des ogives, alignées le long des murailles, reflétaient en lames d'or et de pourpre, la lumière des cierges allumés pour l'office du soir.

On entendait au loin des chants d'église.

Les habitants du vieux logis étaient tous réunis, causant entre eux des événements du jour, de l'avenir du pays, des sourdes menées de l'Empereur Charles Quint, de la conduite déloyale des envoyés de la Cour d'Espagne, etc.

La Comtesse de Wizerne, les cheveux grisonnants et recouverts d'une petite mantille de dentelle noire, avait grand air dans son fauteuil de cuir brun, au dos élevé et armorié. Elle portait, avec une distinction native, un vête-

ment de satin mauve, à longue traîne, aux plis larges et profonds, raides et immobiles, comme la robe d'un prélat.

Blanche regardait son fiancé, promenant sur lui la douce caresse de son regard, et ne prêtait qu'une médiocre attention à ce qui se disait.

« Malheureusement pour nous, reprenait le vieux Seigneur de Wizerne, nous sommes seuls et voisins des Flamands pour soutenir vaillamment la cause du roy, l'honneur du nom Français....

« Les bourgs et villages qui nous entourent feraient, à l'occasion, cause commune avec les Espagnols ou les Impériaux. »

— Cependant, répliqua Montdhiver, sa majesté chrétienne, sait très bien qu'elle n'a pas dans tout son beau royaume, de sujets plus fidèles que nous, de ville plus dévouée et plus attachée à son passé que Thérouane. De tout temps nous sûmes défendre la cause française et jamais nous ne reconnûmes d'autre suzeraineté que celle des rois de France [1].

— Aussi ajouta Blanche, qui avait repris le fil de la conversation en écoutant son fiancé, les rois, nos maîtres et seigneurs, ne manquent jamais une occasion de nous prouver leur reconnaissance.

— Sûrement, riposta Henry, en s'adressant à Blanche,

[1] Un fait très remarquable dans ses destinées, c'est que depuis la conquête de Clodion, Thérouane n'a jamais cessé d'appartenir à la monarchie ; quoique enclavée dans les terres des Comtes de Flandre et d'Artois, elle ne dépendait d'eux en aucune manière, jouissant des droits de commune sous l'autorité immédiate des rois de France, et faisant avec sa banlieue une espèce de petite province à part, connue sous le nom de « la régale de Thérouane ». Aussi ses habitants répétaient-ils avec fierté qu'ils étaient français.

la preuve en est que François Ier, d'illustre et chevaleresque mémoire, vint nous voir, après avoir signé la paix à Bomy, et donna des ordres pour réparer de suite l'ancienne brêche des remparts ; de plus, il fit construire la belle et massive tour carrée que nous voyons d'ici.

Et il désigna du doigt, la plus grande des tours crénelées du vieux château dont l'ombre commençait à s'allonger dans la demi-obscurité du soir. [1]

En même temps, les cloches de la Cathédrale se mirent a tinter la septième heure. Les tristes lamentations du bronze tombaient comme un grave murmure sur les chaumes endormis, alors que la vision du jour, la vie ensoleillée, disparaissaient lentement dans la brume.

Et cependant, reprit le sire de Wizerne, pourquoi cette jalousie, cette haine des villes voisines pour la nôtre. Beaucoup d'entre elles pourtant, sont ou ont été comme nous tribulaires de la France ; presque toutes ont un passé plus ou moins heureux, mais identique au nôtre ; n'avons nous pas souffert ensemble jadis pour les mêmes causes, les mêmes besoins, les mêmes franchises?

C'est uniquement parce que nous sommes plus riches que nos voisins, et que nos rois nous affectionnent d'une façon particulièrement flatteuse que nous excitons cette haine et cette jalousie, répondit Henry.

Cela ne prouve rien, dit le vieux comte de Wizerne, l'amour du sol se retrouve chez presque tous les paysans de l'Artois. Ce culte de la terre natale et du passé, nous l'avons dans le sang ; il fait partie de notre être, nos mères nous l'ont transmis avec leur lait.

[1] Depuis le siège de 1537, l'une des tours du château qui avait été démolie par l'artillerie ennemie était encore en ruine.

« Tenez, dit-il, en s'approchant des fiancés et pendant que tout le monde formait le cercle, autour de lui, pour l'écouter, je suis presque arrivé au terme de ma longue carrière, j'ai vu bien des choses, j'ai assisté à une multitude d'évènements, dans notre belle province...

» Eh ! bien, au milieu de toutes ces haines, j'ai constaté un fait immuable : c'est notre attachement (de tout le monde sans exception) à la terre des ancêtres, à la terre qui nous a nourris, qui a entendu nos premiers vagissements, qui a vu nos premiers sourires.

« Dans chaque village, dans chaque coin isolé du sol, il existe une légende, une chronique populaire, dont les traces sont profondes et que les vieillards racontent volontiers aux enfants.

« C'est généralement un récit d'évènements arrivés à de lointaines époques et qui ont dû laisser une impression forte et vivace dans l'esprit de ceux qui les ont vus. Chaque localité possède ainsi son histoire qui rappelle les hauts faits des premiers seigneurs, la prise ou l'incendie du château, la construction de l'église.

« J'ai toujours eu trop confiance en nos populations rurales de l'Artois, qui, à maintes reprises, ont souffert comme nous des troupes espagnoles, pour supposer qu'elles feraient, à un moment donné, cause commune avec elles.

« Nos campagnes ont peur de l'Espagne, non pas de l'Espagne proprement dite, mais surtout, de sa funeste inquisition.

— Vous parlez pour l'Artois, Messire, ajouta un jeune homme qui avait écouté attentivement les paroles du comte

de Wizerne, mais que pensez vous des Flamands qui nous entourent, des Flamands qui n'attendent que le moment propice pour nous anéantir et venger sur nous, leurs anciennes défaites !

« — Le Flamand n'a pas le même sang que le nôtre. Il est d'une autre race venue du Nord pour piller nos contrées. Les deux sangs n'ont jamais pu se mêler, les deux races se confondre. Pour moi, je le considère comme l'ennemi naturel, l'allié de l'Espagne, de l'Empereur et des Bourguignons. »

« Mais les vieux Artésiens nous seront toujours fidèles ; ils aiment les lieux qui les ont vu naître et grandir. Des liens nous unissent à eux depuis des générations, depuis l'existence même de leur village. Au jour du danger, soyez certains qu'ils seront avec nous.

« Et en réfléchissant bien, dit-il, pourrait-il en être autrement ?

« Pourrait ils lâchement nous abandonner, nous laisser seuls devant les hordes sanguinaires du farouche et cruel Empereur... »

« — Vous pourriez peut-être vous tromper Messire, fit une voix grave, — celle d'Omer de Nieurlet, le vieux juge au présidial de Thérouane — car l'avenir me paraît bien sombre. Ne vient-on pas, ces jours derniers. de surprendre des espions espagnols qui rôdaient dans les marais de Renti... Souvenez-vous de ses sinistres paroles qui planent comme une menace, depuis longtemps sur nous : « Deleti Morini» .

— Allons, Messeigneurs, trève de mauvaises nouvelles, dit Blanche en se levant pour présenter un luth à son fiancé. Henry va nous dire une de ses dernières poésies

qu'il compte même présenter au Puy d'Arras, [1] ; de cette façon vous partirez d'ici, avec le cœur plus gai et les idées moins noires.

Le vieux valet de chambre, après avoir allumé le lustre, ouvrit la porte de la salle à manger. Un silence se fit, pendant qu'Henry se rémémorait ce qu'il allait dire. Enfin quelques accords, doux et tristes se firent entendre, et il chanta les vers suivants :

Blanche de tes beautez divines,
Mille corolles purpurines,
Corolles aux fraisches couleurs,
O Perle que doulx zéphir aime,
Les fleurs brillantes sont l'emblème,
Elles que nous nommons tes sœurs.

Dans ta pureté sans égale
Ceste colombe virginale
Qui dans le vol gémit parfoys,
Blanche, rappelle ton imaige,
Par la neige de son plumaige,
Qu'elle aime à mucer [2] dans li bois.

Enfin de l'oisel solitaire,
Qui le soir chante avec mystère,
Dans le bousquet silencieux,
Du rossignolet le ramage,
De ton ineffable language,
Est ung écho délicieux.

[1] Puy d'Arras, ou Puy d'Amour. Jeux de poésies amoureuses qui avaient lieu chaque année à Arras.

[2] Cacher (VX).

Pour lors qu'aulx cieulx et sur la terre,
Et que dans la nature entière,
Tout proclame ta royaulté,
Poète, ma muse t'acclame
Et je demande pour ton âme,
Amour, candeur et pureté !

Blanche, baissant les yeux, se contenta de sourire ; puis elle serra la main du galant chanteur pour le remercier sans doute de lui avoir dédié ses vers. Elle semblait plus grave et plus pensive ; sa poitrine s'agitait en d'étranges soubresauts ; elle respirait plus vite et avec plus de force, au point qu'Henry croyait sentir le souffle chaud de son haleine caresser son visage.

Et la prière des cloches se fit entendre pour la dernière fois ; elles modulaient un chant doux et plaintif. Une nuit mystérieuse arrivait, couvrant la ville d'un immense voile, pendant que des constellations d'étoiles piquaient l'azur de pointes diamantées et tremblantes, tels des cierges brûlant sous les larges voussures des vieilles basiliques.

Il se faisait tard, dehors, les rues semblaient désertes, mornes, abandonnées ; dans des lointains vagues, d'étranges silhouettes passaient.

Après avoir embrassé Blanche, Henry s'en revint seul ; il paraissait triste et morose. Les carrefours étaient noirs et les maisons plus noires encore. Tout semblait déjà porter le deuil de la cité qui dormait d'un lourd sommeil.

En passant près du grand portail de la Cathédrale, dont l'une des portes était restée béante, il eut la curiosité d'entrer ; à peine avait-il fait quelques pas qu'il recula. Une odeur âcre l'avait arrêté ; une odeur de suaires et d'ossements à laquelle se mêlait un vague parfum d'encens et

de vieux reliquaire. Une odeur d'église, la nuit, quand du sol humide sortent des senteurs moites, des effluves morbides s'échappant des cadavres enfouis depuis longtemps sous le marbre ; l'odeur de la lente décomposition des corps qui donne aux enfants et aux femmes de suprêmes frayeurs ; l'odeur que doivent laisser derrière eux les trépassés, quand ils reviennent sur terre ; l'odeur de la mort, qui tient du miasme et de la puanteur, de l'arôme et de la fétidité.

Une profonde obscurité s'étendait sous la vaste nef, enveloppant le jubé et le chœur, où un point lumineux indiquait seul l'endroit du tabernacle.

Dans l'un des bas côtés, un bruit de pas se fit entendre, bruit léger, tel le pas d'une femme habituée à marcher sur des dalles d'église.

Une ombre venait vers Henry en ouvrant les bras. Une sueur froide perla son front. Pour la première fois de sa vie il eut peur ; une douloureuse anxiété lui serra la poitrine. Il étouffait dans ce lieu redoutable, et pour se ménager une fuite prompte et sûre, il se tourna du côté de la porte afin de s'assurer qu'elle n'était pas fermée.

Les odeurs devenaient plus fortes, elles s'accentuaient jusqu'à le suffoquer ; les colonnes semblaient avoir d'étranges frissonnements sous la clarté douteuse des vitraux. L'ombre qui tantôt, se dirigeait vers lui, s'en allait lentement du côté de l'autel, laissant derrière elle une traînée bleuâtre, pareille à celle des feux follets rasant l'herbe des cimetières. Il sortit enfin.

Pendant qu'il descendait les marches du grand portail une voix disait :

« Le vingtième de Juin, chascun le dit, Thérouane « vaincue. Vivat Bourgogne écriit »

Arrivé à la dernière marche, il eut honte de sa faiblesse ; son visage profondément altéré, avait la blancheur de la cire. Il tira son épée et remonta bravement près du porche entr'ouvert. L'ombre n'était plus là et le calme le plus solennel planait sous les voûtes de l'église. Ses tempes battaient, comme s'il avait eu la fièvre, pendant que ses yeux sondaient le vide et semblaient défier l'esprit même des ténèbres. Il attendit ainsi quelques minutes, puis n'entendant plus rien, il descendit vers la rue Saint-Jean.

L'astre des nuits s'était enfin levé ; les façades des couvents, les pignons des maisons, les vieux murs des jardins, allongeaient leurs ombres sous de pâles lueurs. Au loin, par dessus les remparts, de discrètes clartés de lune jetaient de doux regards sur le silencieux minuit de la campagne.

« Qui me servait de tous côtés
Pour battre au long de la muraille,
Approfondir fit mes fossés.
Qu'en France aucune ville vaille,
Toujours pourvus de victuaille
Et de bon vin soit guerre ou non.
Brebis, moutons ou grand bétail,
J'en avais suivant la saison. »

VIII

Le lendemain Henry s'en fût chez Blanche de grand matin. Il lui conta sa mésaventure de la veille et fit semblant d'en rire, pour ne pas l'effrayer. Elle était émue et frissonnait en pensant que la sorcière — car c'était elle, sans nul doute — avait pu entrer la nuit dans la Cathédrale. Ce qui confirmait son idée, c'est qu'un des chanoines avait chassé la vieille le jour précédent, d'un coin obscur de l'autel de la Vierge, où elle s'était blottie.

Le même chanoine n'avait-il pas dit en chaire, que le diable renonçait quelquefois à certains honneurs mystiques, à certaines marques extérieures de respect, depuis que son ennemi le Christ avait conquis le monde. Et, à partir de ce moment, les ministres du Très-Bas, avaient dû se cacher et vivre dans l'ombre et le mystère où les sbires du Saint-Office allaient quelquefois les dénicher.

En effet, à cette époque, les sorciers et les sorcières, n'ayant pas toujours le temple de Satan à leur disposition, étaient souvent forcés de prendre, ou plutôt d'emprunter,

celui du Christ, pour célébrer leurs étranges mystères. Et c'est pourquoi les portes des églises s'ouvraient quelquefois pour eux, lorsqu'elles étaient fermées pour les croyants et les fidèles ; ils y entraient alors aux heures où elles sont désertes.

Mais ce qu'Henry ne savait pas, c'est qu'en même temps que la Cathédrale, tous les lieux saints de Thérouane avaient été visités à la même heure par des moines étrangers à la ville.

Dans les chapelles de certains couvents des lumières blafardes s'étaient fait voir à travers les vitraux, mais pendant quelques secondes seulement, et tout avait repris son aspect primitif comme si rien ne s'était passé. Aux églises dédiées à Saint Martin, des paysans attardés dans les auberges, disaient avoir entendu, en partant, des chants d'une liturgie étrange. Les cloches avaient chanté les heures avec des gémissements de voix humaines et, dans le silence profond de la nuit, le vent lui-même s'était plu à faire entendre des plaintes et des sanglots.

Et ces moines étrangers, ces mystérieux personnages s'étaient introduits dans la plupart des sanctuaires pour y célébrer l'office de la « vaine observance », cette fameuse messe noire, reste de la doctrine des anciens Albigeois ; cette messe, en l'honneur de Satan bi-front, bien et mal, esprit et matière, roi de l'avenir et des religions futures.

A la Cathédrale la même cérémonie avait eu pour auteur un moine inconnu qui était arrivé masqué. Le ministre du Très-Bas, serait-il parfois, en même temps, le ministre du Christ ? dans ce cas, le maudit s'attaquerait à la religion avec les propres armes du catholicisme. Nul mieux que le prêtre, s'il se laisse entraîner par l'esprit du mal, ne peut devenir plus vite pontife dans la magie noire.

Avec un signe, un mot, il peut ternir et déflorer les choses saintes qui lui passent par les mains ; plus que tout autre, quand il veut, il est l'homme du sacrilège, l'homme dévoué à Satan.

Quand sonna la douzième heure, ce moine s'avanca vers le maître autel, les bras étendus. comme pour symboliser la croix vivante. Revêtu de l'aube, de l'étole et de la chasuble, il évoqua l'occulte puissance dans une langue inconnue, et devant le tabernacle, conjura Satan, pour consommer l'œuvre impie. Le calice venait d'être recouvert d'un voile noir et rempli de vin mélangé d'eau.

Tout seul, sans enfant de chœur, le moine marmonna la messe noire, la messe d'avant les cloches, la messe que les foules ne doivent pas entendre, la messe des élus et des mages.

Il avait commencé par l'Evangile de St-Jean, l'Evangile par excellence des gnostiques. Et « la chair s'est faite verbe » disait-il, au lieu de « Et le verbe s'est fait chair ».

Et dans l'obscurité profonde qui l'entourait, il gravit à pas lents les marches du maître autel, en disant :

« Car il a été dit que nous serons sauvés par la chair : « il faut marcher nu dans la vie et anéantir le mal par le « mal en s'y abandonnant avec frénésie. »

L'officiant, toujours enveloppé des ombres de la nuit, continuait à voix basse sa série de sacrilèges. Puis ouvrant une petite boîte de métal, contenant des os en poudre, il en prit une pincée qu'il jeta dans la direction du tabernable.

« — Béni sois-tu, dit-il, pain de la mort, béni mille fois plus que le pain de la vie, car tu n'as point été moissonné par une main humaine, aucun labeur inexorable ne t'a

broyé, c'est le Dieu mauvais, seul, qui t'a porté au moulin du cimetière, afin que tu deviennes le pain de la révélation. »

Il prit ensuite une hostie consacrée sur laquelle il posa doucement une seconde pincée de poudre d'os. Il avala le tout, et en prenant la croix posée au dessus du tabernacle il dit :

« O croix ! je t'opprime en souvenir des anciens maîtres du temple. »

En même temps il la jetait à terre pour la piétiner.

« Je t'oppprime parce que tu fus l'instrument de torture « de l'Eon Jésus.

« Je t'opprime parce que ton pantacle oppose une pro- « messe de supplice et de honte pour qui se hausse hors « de l'humanité, répudie la condition d'esclave.

« Je t'opprime encore parce que ton règne va finir, qu'il « n'est plus nécessaire aux hommes de s'enfoncer dans les « ténèbres, mais qu'ils doivent ressusciter enfin pour saluer « l'esprit de Manès qui est le Paraclet. »

Pas un soufle n'était venu troubler le silence de mort. Et le sacrifice infâme s'était accompli, dans l'immense Cathédrale, sombre et muette, sous la clarté tranquille des étoiles.

La nuit a quelque chose d'étrange et de solennel qui trouble même les plus forts. Avec elle, la pensée s'éveille davantage, les yeux de l'âme, si l'on peut s'exprimer ainsi, deviennent plus perçants. Dans le calme et la solitude des nuits, l'être semble se mettre plus facilement en rapport avec les cieux ou avec l'enfer. Il comprend mieux l'essence même des choses. Ceux qui recherchent le mystère ou pratiquent l'occultisme, ont toujours préféré la solitude

des nuits, et le silence des ténèbres a souvent enveloppé le rituel caché des mages, les mystérieuses incantations des prêtres du Très-Bas.

« Vie écoute, mort parle, continua l'officiant. Puis il « invoqua les trois mages, Gaspard, Melchior et Balthazar.

« Toi enfin, s'adressant à ce dernier, toi plus proche de « moi, O luxurieux, tu aimas la reine de Saba jusqu'à en « mourir; aux pieds de la pureté tu répandis la myrrhe : « effrène la passion toute puissante en mes sens rajeunis, « marie-moi, avec le vertige, afin que je sois inspiré, si « non par la grâce, du moins par l'irrésistible désir. ».

Et ses yeux, malgré l'obscurité semblaient briller sous le noir de son masque. Il remit à sa place la croix qu'il avait prise pour la fouler aux pieds, puis se tournant vers le grand portail comme s'il y avait eu des assistants dans l'église. il prononça à haute voix :

« Le vingtième de Juin, chascun le dit :

« Thérouane vaincue, vivat Bourgogne écriit. »

C'est à ce moment là, qu'Henry de Montdhiver, était entré dans la Cathédrale pour assister à la fin de cette sinistre cérémonie.

Et la messe noire, avec le même rituel, avait été dite dans toutes les églises et chapelles de Thérouane, par des moines inconnus sortis nuitamment de leurs couvents.

C'était comme la malédiction du ciel qui tombait sur la ville, le doigt de Dieu qui la marquait d'avance pour le malheur et la désolation.

* * *

Ces graves évènements se racontaient partout. Le chapitre de l'Evêché avait fait donner à tous les curés, prêtres et religieux de Thérouane des ordres sévères pour que les églises et chapelles fussent fermées à la tombée du soir. De plus, et afin d'éviter de nouveaux scandales, le sacristain, accompagné d'un des sonneurs ou du bedeau, devait faire, dans chaque paroisse, de fréquentes rondes de nuit. Les autorités ecclésiastiques avaient constaté que les églises étaient trop souvent fréquentées nuitamment par des gens d'allures suspectes, mais elles ignoraient que des messes noires eussent été célébrées par des moines.

Blanche et son fiancé assis tous deux, dans le jardin de Wizernes, devisaient ensemble sur ces graves évènements.

Henry qui n'était qu'un demi-croyant, au caractère indépendant, n'ajoutait aucune importance à tous ces racontars, pensant avoir été lui-même l'objet d'une mystification. Il n'osait avouer son émotion de la veille, ni la peur qui l'avait un moment cloué sur place.

D'ailleurs, il faisait grand jour, le soleil brillait et il avait vingt ans ; c'est-à-dire plus qu'il ne faut ordinairement pous effrayer les fantômes, s'il est vrai qu'ils craignent tant la lumière et que l'aurore a la propriété de les faire retourner d'où ils sont venus.

— Tout cela ne présage rien de bon pour nous, dit Blanche.

— Pourtant nous ne devons rien craindre pour le moment, riposta Montdhiver, les fossés des remparts sont profonds et remplis d'eau, et les canons de la place ont été examinés avec soin par le maitre de l'artillerie.

— Oui, mais l'Empereur nous en veut jusqu'à la mort.

— Nous avons du monde pour lui répondre et les mu-

railles du côté nord avec leurs échauguettes, n'ont-elles pas été disposées pour recevoir des canons ?

— Et qui nourrirait tout le monde en cas de siège ? ajouta encore Blanche.

— Au mois de Janvier, le roy, devinant sans doute, les projets de l'Empereur, ne nous fit-il pas parvenir une quantité suffisante de vivres ? Le succès qui couronna cette hardie entreprise, fut du reste, chèrement payé; la compagnie de piétons servant d'escorte à une partie du convoi, commandée par mon ami Villebois, eut à subir le choc des gendarmes de Jacques de Bryas, qui réussirent à nous enlever 120 chevaux chargés de farines et de viandes conservées[1].

Le gros du convoi entra pourtant dans Thérouane et fut enfermé soigneusement dans la tour du Chapitre, où l'ennemi ne le prendra pas de sitôt.

Blanche et Henry marchaient tout en causant au milieu des pelouses. Au bout de quelques instants la conversation tomba ; tous deux pensaient sans doute à autre chose. Blanche ne cessait de sourire, pendant qu'ils allaient insouciants devant eux. Les arbres à leur approche s'agitaient doucement et semblaient abaisser leurs rameaux, comme pour former sur leur tête d'épaisses voûtes vertes. Un silencieux demi-jour tombait des jeunes feuilles : la sève des troncs noueux exhalait d'âcres senteurs. La voix de Blanche avait des sons très doux, car elle parlait maintenant de leur union, de leurs projets d'avenir. Ils ne s'inquiétaient pas du chemin qu'ils suivaient, s'enfonçant toujours dans l'ombre des verdures, dans la solitude profonde de l'immense jardin.

[1] Jacques de Bryas commandait alors la garnison de Renty.

Ils disparurent derrière un massif de jeunes pousses où pas un souffle n'agitait le feuillage ; ils étaient comme ravis de cette paix délicieuse qui les entourait et dans laquelle leur tendresse se devinait si bien.

Blanche releva la tête et regarda fixement Henry ; elle était adorablement belle. La beauté dans l'amour est un piège que la nature tend à l'homme. Montdhiver se pencha vers elle et l'embrassa. Tous deux tressaillirent et, dans cette minute suprême où la candeur quelquefois succombe, leurs yeux profonds et insondables semblaient lancer la vie avec ses joies et ses tristesses, ses puretés et ses défaillances.

L'ombre était devenue plus épaisse, le silence plus solennel.

Ils s'en retournèrent ravis et souriants.

L'ange des fiançailles avait veillé sur eux.

« J'en avais suivant la saison,
De tous ces biens en abondance :
Mourut le roy François du nom,
Son fils Henry fut roy de France :
Il me fit de dans sa présence,
Mettre dans un si bel arroi.
Que par tout le pays de France,
Fut nommé l'oreiller du roy. »

IX

A la conférence de Bruxelles, le comte de Bœulx avait eu raison des hésitations qui se produisaient encore dans l'entourage de l'Empereur. Le siège de Thérouane était décidé en principe, mais avant d'envoyer le gros des troupes, il fallait commencer par ravager les alentours, pour affamer la contrée, isoler l'insolente cité et lui couper ses communications avec l'extérieur.

Quelques jours après cette décision, le capitaine Blondeau, officier distingué au service de l'Espagne quittait Saint-Omer et s'en allait avec son détachement, du côté d'Ambleteuse et de Blanc-Nez. Ses hommes avaient pillé plusieurs villages pour y trouver quarante bêtes à cornes, dix juments et des vivres de toute nature ; il ramenait huit prisonniers. Trois cents cavaliers français étaient partis derrière pour lui couper la retraite. Mais, averti à temps, par un espion, le capitaine Blondeau, regagnait Saint-Omer par Guines et Calais. Vers le 6 Avril, trois cents hommes sortis de Bapaume, s'avançaient vers la Picardie

dans le but de prendre et d'incendier tout ce qui se présenterait.

La semaine suivante, le Sire Jean de Moerbeke, commandant la garnison d'Aire, saccagea furieusement, à la tête de ses troupes, les environs de Thérouane.

Il réussit même un soir, un peu avant le couvre-feu, à enlever un convoi de 36 à 40 chevaux chargés de vin et destiné à ravitailler la place en cas de siège. Le gentilhomme qui commandait l'escorte, ainsi que les cavaliers, furent amenés à Aire.

De choses graves se tramaient en haut lieu. Cela se devinait partout, et malgré le danger qui planait sur la cité Morine, les habitants ne songeaient qu'aux plaisirs; la jeunesse insouciante continuait ses fredaines et chantait ses chansons, ainsi qu'aux plus heureux jours. Comme jadis, on supposait que le roy n'abandonnerait jamais sa ville préférée.

Il n'était plus question de messes noires, ni d'incantations faites à minuit dans les églises. On riait, on chantait, on ridiculisait les moines et le clergé avec cet esprit mordant et caustique de ceux qui ne respectent rien.

Un père augustin qui était allé prêcher une neuvaine dans une bourgade voisine, (disait-on partout), avait, pendant les neuf jours de sa prédication, entendu les confessions de l'endroit. Tout le monde sans exception s'était fait absoudre par ce religieux étranger au village ; chacun ayant voulu profiter de la bonne aubaine pour avouer ses pêchés à un autre qu'à son curé, à un moine ne connaissant personne et qui, dans quelques jours, devait quitter le pays.

Après tant de confessions, le pauvre père était très per-

plexe. Il eut même la naïveté de dire, dans le dernier sermon qui termina la neuvaine :

« Mes frères. Toutes vos femmes, que j'ai confessées, « m'ont donné l'assurance qu'elles étaient restées fidèles « à leurs maris. Et vous, de votre côté, vous m'avez avoué « que vous aviez tous connu les femmes de vos amis. Dites- « moi donc maintenant, qui, des femmes ou des maris, a « dit la vérité ? »

A la Cathédrale deux chanoines attiraient surtout l'attention des fidèles, quand le chapitre entier, remplissait les stalles du chœur. C'étaient Mes Jean Capron et Louis Militu. Le premier était long et mince comme un cierge pascal, le second gros et court comme un potiron.

Quant il prêchait, Me Jean Capron était court et précis, tandis que son confrère Me Louis Militu était long et verbeux. Aussi disait-on du chanoine long et mince, qu'il n'était pas capable d'être court, et au contraire de celui qui était petit et trapu, qu'il ne pouvait arriver à être long.

Au dernier marché, un moine venu de Clairmarais avait vendu des amulettes. Il ne les vendait qu'aux femmes. C'étaient de petites lettres ou billets fermés et cachetés à la cire. Ces amulettes contenaient, paraît-il, d'excellents conseils, mais elle ne devaient être ouvertes que quinze jours après l'achat.

Il en avait débité tellement qu'il ne lui en restait plus à vendre quand midi sonna à l'église de Saint-Martin au Mont.

Plusieurs femmes n'ayant pu résister au désir de connaitre le contenu de ces petits papiers, brisèrent le cachet le jour même. Elles y lurent :

« A Thérouane comme à Thienne
« La femme a le cueur peu chrestien,
« Et mieulx vault morsure de chien
« Qu'ung simple coup de dent de chienne. »[1]

On ne pouvait pousser plus loin le cynisme et l'imposture. D'aucuns soutenaient que ce n'était pas un vrai moine qui avait osé jouer pareil tour aux blancs bonnets[2] de Thérouane. Beaucoup trouvaient la farce de très bon goût et le moine, faux ou vrai, un bon luron, un joyeux drille, connaissant bien son métier de charlatan.

A Merck-Saint-Liévin le même moine avait paraît-il, vendu les jours suivants, à des marins d'Etaples, venus en pélerinage, une eau miraculeuse devant les préserver des naufrages et autres dangers de la mer. Et la veille au soir, un jeune pâtre de Saint Martin d'Ardinghem, surprenait notre compère remplissant toutes ses petites fioles dans les fossés qui entouraient la maison de campagne des Evêques de Thérouane, et qu'on appelait alors « Cour l'Evêque ».

La place de chapelain étant vacante au château de Thiembronne, ce drôle sans conscience eut l'audace d'aller s'offrir pour remplir cette charge.

C'était un de ces moines au visage malicieux, avec des cheveux ras, aplatissant un front presque fuyant. Le plus souvent, il se plaisait à conter fleurette ou à dire des douceurs aux belles. Ses yeux grands et limpides, ses lippes charnues, tout dénotait en lui le gai compagnon aimant « les courtes messes et les longs dïners. »

[1] Les femmes de Thienne passaient alors pour avoir la langue bien pendue.

[2] Femmes du peuple.

Toutes ces vilenies de la part de ceux qui devaient montrer l'exemple, n'étaient point faites pour attirer les bénédictions du ciel snr le pays, disaient les commères en se racontant ces histoires sur le pas de leur porte.

Et la vie reprenait son cours de plus belle. Comme à chaque printemps, la fête de l'Arc venait d'avoir lieu du côté du château d'Upen, sur une verte pelouse toute ensoleillée. Garçons et fillettes étaient partis l'après-midi, rejoindre les tireurs le long des clairs bosquets, des haies fleuries exhalant des senteurs d'aubépine ; et le soir venu c'était une longue théorie de jeunes gens, bras dessus, bras dessous, qui s'en retournaient vers la ville en chantant la ronde des cordonniers d'Arras.

Le fils du Mayeur, Jacques de Lauweirens, avait obtenu le premier prix, un roitelet d'argent et deux gobelets du même métal.

Pendant plusieurs jours, on prévint partout qu'on allait jouer une pièce qui ferait esclaffer de rire les plus tristes et les plus moroses. L'un des acteurs, habillé en page, parcourut les principaux quartiers de la ville, annonçant pour le soir une farce nouvelle « les almanachs ».

A cette époque, lorsqu'on disait : Je ne prends plus vos almanachs, cela voulait dire « Je ne crois pas ce que vous dites, vos prédictions sont mensongères. »

C'était une façon, moitié badine, moitié sérieuse, de dire aux gens qu'on ne voulait pas froisser « Je ne vous crois plus, vous ne dites pas la vérité.»

Or le soir arrivé, la foule venait envahir le petit théâtre. Des torches fumeuses éclairaient l'intérieur d'une lueur blafarde et diffuse au point que le fond, c'est-à-dire la partie réservée au menu peuple était plongé dans une quasi

obscurité. Beaucoup en profitaient pour dire des drôleries à leur voisines qui n'avaient pas à en rougir, puisqu'on n'y voyait pas plus que dans le trou du diable.

Sur les banquettes couvertes de buratine[1], étoffe qu'on employait alors pour couvrir les sièges de toutes sortes, les places étaient prises par la majeure partie des familles notables de Thérouane ; les Lauwereins, les Taverne, les Thiembronne, les Montdhiver, les Wizerne, les Tramecourt, etc.. On aimait tant les farces et les pantomines qu'on n'aurait pas voulu laisser partir les comédiens sans les entendre.

Parmi les spectateurs, toute la gentilhommerie des environs était représentée. C'étaient les sires de Saint-Paul, Oudart de Bersacques, d'Averoult, de Luques, de Ruisseauville et bien d'autres encore. Comme de nos jours, dans beaucoup de familles nobles et roturiéres, il y avait des parents qu'on aurait préféré voir ailleurs et qui, par malheur, étaient venus à Thérouane ce jour-là.

Ils profitaient de cette circonstance pour assister à la représentation annoncée, quitte à passer la nuit dans l'une des nombreuses hôtelleries de la ville et à retourner chez eux le lendemain. Beaucoup, parmi les hommes, portaient des costumes de laine sombre, sans velours ni soie : une simple épée indiquait qu'ils étaient de sang noble Par dérision on appelait. les moins huppés d'entr'eux, *gentilhommes à lièvres ;* ce qui voulait dire gentillâtres ou petits gentilshommes, vivant souvent du produit de leur chasse et vendant leur gibier à l'occasion. Il va sans dire qu'ils étaient généralement mal vus des vieilles familles plus riches qu'eux dont la plupart des membres possé-

[1] Petite bure.

daient des terres à clocher, c'est-à-dire des villages entiers, avec leurs églises.

Il fallait alors être seigneur d'une terre à clocher pour représenter la noblesse aux états d'Artois, les seigneurs de terres moins importantes étaient électeurs, mais n'étaient pas éligibles.

« Les familles ont du rapport aux visages, qui ne sont « jamais si parfaits qu'il n'y paraissait toujours quelque « défaut : tout illustre que l'on soit, on ne peut pas se glo- « rifier que la vertu y ait passé de père en fils, et personne « ne peut s'assurer que sa lignée puisse être perpétuée dans « le lustre ou le premier a paru ». [1]

« Il n'est rien de plus asseuré
« Quoique souvent quelqu'un s'en fache.
« Qu'il n'est point de rivière sans gué
« Non plus que famille sans tâche. »

Blanche et Henry s'étaient placés, ainsi que les parents de la jeune fille, sur l'une des premières banquettes. Plusieurs gentilhommes campagnards se levèrent aussitôt pour saluer le seigneur de Wizerne et baiser la main de la comtesse, son épouse. De petits groupes se formèrent où chacun, après s'être complimenté selon l'usage entre gens de qualité, demanda des nouvelles des parents, des amis, pour terminer enfin la conversation sur les évènements politiques du jour.

Le vent du soir faisait trembler la toile au-dessus de leurs têtes, couvrant de son bruit sec et strident, les balivernes et les niaiseries de la populace du fond

[1] La vie et les actions héroïques et plaisantes de l'invincible Empereur Charles V. revue et corrigée par Raclot. — 2e volume. Page 130.

Une toile peinte encadrait le petit théâtre, dont le plancher était posé sur des tréteaux. C'était une peinture presque effacée par la pluie et les séjours prolongés dans les foires et marchés. Elle reproduisait tant bien que mal, des scènes ingénues empruntées sans doute à l'ancien testament ; des chairs bistrées de femmes juives, couchées nonchalamment au premier plan d'un paysage biblique, où des moutons paissaient une herbe d'un vert glauque. Un jeune hébreu venait de boire, dans une large coupe, qu'il tendait ensuite à une jeune fille, pour qu'elle bût à son tour. Le peintre avait cru bien faire en ajoutant sur la toile des petits amours grassouillets, jetant des fleurs aux pieds des fiancés.

Blanche et Henry regardaient naïvement cette scène, puis leurs regards se croisèrent. Ils allaient parler, mais ils se turent, et se contentèrent de sourire.

La pièce annoncée vint changer le cours des idées et un silence succéda au bruissement des conversations. Le rideau s'était levé et une vieille femme se montra, gesticulant comme si quelque chose de désagréable venait de lui arriver. Sur le côté de la scène, était assis un avocat ayant passé la soixantaine, le front penché sur un paquet de procédures, et plongé dans une lecture des plus ardues.

Nous ferons grâce au lecteur des détails de cette pièce que nous analyserons en quelques mots.

L'épouse, car la vieille n'était autre que la femme de l'avocat, se plaint de vivre toujours isolée, alors que son mari ne quitte, pour ainsi dire, pas son cabinet. Elle lui joue mille tours pour le distraire, le forcer à sortir de son mutisme, et cherche à lui faire prendre son métier d'avocat en horreur. Elle cache sa robe, sa toque, ses livres, ses

parchemins. Rien n'y fait, son mari reste toujours impassible et retourne à ses dossiers.

« Puisqu'il m'est impossible d'arriver à vous plaire « dit-elle enfin, que ne puis-je être l'un de vos livres, vous « seriez bien forcé de penser à moi. »

Jusque là, l'avocat n'a rien dit. Il se lève et de l'air le plus tranquille du monde;

> Deviens donc Almanach j'y consens.
> Et j'y consens en homme sage ;
> J'en tirerai cet avantage
> C'est qu'on en change tous les ans.

Et sur cette malicieuse tirade le rideau tomba.

La soirée se termina par une saynète intitulée « les deux paysans », tirée d'une fable de Marie de France, femme poète du XIII^e^ siècle.

L'un des deux paysans, Colas, se rend chaque matin à l'église. Il prie Dieu tout haut, lui demandant de le bénir, ainsi que sa famille, à l'exclusion de tous les habitants du village. Lucas, son voisin, l'ayant surpris à dire cette étrange et égoïste prière, lui ménage un tour de sa façon. Un beau jour, il suit Colas, se met tout près de lui et s'écrie « Mon Dieu, je te demande en grâce de maudire cet homme, sa femme et ses enfants, et pas d'autres qu'eux. » Qu'elle prière impie vous adressez là au ciel dit Colas aussi effrayé que surpris. Elle est bien moins méchante que la tienne riposta Lucas. Tu maudis tout le village, et moi, je ne maudis que ta famille.

La morale de cette fable, c'est que nous devons seulement demander à Dieu ce qui nous est nécessaire sans que cela puisse causer préjudice à autrui.

Et la foule s'éloigna lentement, éclairée par les torches fumeuses que les acteurs maintenaient au dessus d'elle pour éviter les bousculades. Le ciel s'était couvert depuis le milieu de la soirée ; une pluie fine tombait. Au loin, dans la campagne, du côté d'Herbelle et de Clety d'Aval, on entendait l'écho plaintif des clochers des villages murmurant sourdement une dernière antienne, dans le silence infini.

Tout le monde s'était disséminé, pour disparaître ensuite dans les rues noires et tortueuses, où des lueurs de lanternes, perçaient par-ci par-là, l'épaisse obscurité.

Blanche et Henry marchaient l'un contre l'autre derrière la famille qui hâtait le pas, car la pluie tombait toujours plus serrée. Blanche, que ces ténèbres semblaient impressionner, se pencha contre Henry, comme si elle allait chanceler.

J'ai peur, dit-elle, en serrant davantage le bras de son fiancé.

Peur de quoi, riposta Montdhiver.

— J'ai peur de tout, des bruits sinistres qui circulent, autour de nous, dans le pays, dans la ville ; et je vais jusqu'à craindre, ajouta-elle, que nos fiançailles ne soient suivies de notre union....

— Et qui, par exemple, pourrait nous empêcher maintenant d'unir nos destinées, ajouta Henry, que ces questions rendaient pensif.

— Je n'en sais rien.... mais.... la guerre, les Espagnols, l'Empereur Charles Quint dont on parle journellement

Et pourtant, continua-t elle, j'aurai bien voulu être heureuse par toi. J'ai tant besoin de ton amour que je voudrais ne plus te quitter dès à présent. Quand tu es à

mes côtés, il me semble que j'ai moins peur de l'avenir, moins peur des sombres évènements qu'on nous annonce et qui nous menacent depuis longtemps, comme si nous avions quelque grande faute à racheter....

— Veux-tu que je te tranquillise, enfant que tu es. Je n'ai qu'à continuer la leçon d'histoire que tu connais. Eh bien ! donc, tu sauras qu'à la mort du bon roi gentilhomme, François Ier du nom, son fils Henry, notre maître et seigneur, lui succéda sur le trône de France. Les premiers soins de notre gracieux monarque furent de continuer les travaux de défense que son père n'avait pu entièrement terminer et de mettre dans nos magasins des vivres en quantité suffisante pour soutenir un long siège [1]. A l'heure qu'il est, la ville est forte et bien gardée. munie de canons et de coulevrines. N'appelle-t-on pas aujourd'hui Thérouane l' « oreiller du Roy ».

« Asq en Provence et Thérouane en Artois sont les « deux oreillers sur lesquels les roys de France peuvent « reposer leur tête » [2].

— Quelles sont les autres villes qui possèdent un pareil nom ?

Et en lui disant tout cela, il avait comme un redoublement de jactance ; le vieux sang gaulois qui coulait dans ses veines s'offusquait à l'idée que sa ville natale aurait pu subir un désastre ou devenir la proie des Impériaux.

— Grande enfant, lui dit-il, en l'embrassant bien fort.

[1] Au commencement de son règne. en 1547. Henry II à son retour du voyage qu'il fit dans le Boulonnais, visita la ville de Thérouane, où il mit toutes choses en ordre.

Piers, Histoire de Thérouane. Page 38.

[2] Paroles de François Ier.

Puis ils marchèrent silencieusement ayant devant eux le seigneur de Wizerne, sa femme et un valet qui portait une lanterne.

Les rues devenaient plus sombres. On distinguait à peine les façades des maisons, enveloppées dans la brume froide et humide.

Au loin, des cloches tintaient toujours ; leurs lamentations arrivaient presque assourdies et noyées, jetant sur la ville endormie une tristesse profonde. Les sons venaient maintenant de l'abbaye Saint-Augustin, et des tours de la Cathédrale ; ces cloches annonçaient sans doute quelque obit, en attendant qu'elles sonnassent le glas de toute la cité. Et elles clamaient lugubrement, alors que la pluie suintait en larmes froides, le long des pierres grises, telles les pleurs de l'antique basilique au moment où l'airain semblait dire : Deleti Morini.

« Fut nommé l'oreiller du roy
Les Flamands y perdaient la vie,
Récrirent à l'Empereur de moy
Le leur vouloir faire conquête :
L'Empereur accorda leur requête,
Ayant entendu leurs raisons ;
Leur armée était déjà prête,
Avec ses tentes et pavillons. »

X

Malgré leur insouciance habituelle, les Thérouanais commençaient à se rendre compte de la situation. Ils sentaient enfin qu'en haut lieu, il se tramait quelque chose, que de grands évènements étaient proches. Il y avait maintenant partout une impression d'angoisse et de tristesse ; un sentiment de défiance envahissait tous les cœurs et chaque étranger qui venait à Thérouane était pour ainsi dire considéré comme un espion.

Et malgré cette gêne, cet état des esprits, la Lys chantait toujours son éternelle chanson.

Elle coulait, heureuse pendant de longues journées aux matins éclatants, traversant lentement de tranquilles villages. C'était la vie champêtre qui revenait, avec ses verts gazons pointillés d'or. Et les eaux de la limpide rivière, entre ses bords boisés et fleuris, avaient parfois de silencieux sourires ; sous le soleil d'Avril, elles semblaient murmurer de furtives églogues, tel un écho lointain des souvenirs d'Artois.

On disait que l'Empereur était malade. Marie de Hongrie tenait, à ce moment les rênes du pouvoir. Elle avait approuvé de suite le projet du sire de Bugnicourt qui, depuis quelque temps déjà, était d'avis de profiter du petit nombre de défenseurs pour investir Thérouane.

La garnison se composait alors de cinquante hommes d'armes et de cinq cents piétons, admirablement soutenus et secondés par l'altière et vaillante population.

Par une nuit très obscure, du 5 au 6 Avril, deux enseignes d'infanterie et une cornette de chevau-légers parvinrent à gagner la ville, en évitant, en cours de route, tout contact avec les troupes impériales. De plus, le seigneur de Losses, après maintes aventures, ou il faillit perdre la vie, arriva quelques jours plus tard dans Thérouane accompagné de plusieurs cavaliers.

Une bonne nouvelle de Paris vint raffermir tous les courages : d'Essé de Montalembert, qui maintes fois s'était distingué en Ecosse, venait d'être désigné par le roi pour commander la place.

Ce brave parmi les braves, était alité quand il reçut l'ordre de partir pour Thérouane. Sa joie ne connut pas de bornes. « Mes amis, dit-il à ceux qui se trouvaient près de lui, voyla le comble de mes souhaits, car je ne craignais rien tant que d'aller mourir en ma maison et en mon lit. Or, je m'en vais et je vous jure bien que Madame la jaunisse, n'aura point cet honneur de me faire mourir, car, résolument, je veux mourir en guerre et n'y retournerai jamais que si je n'y meure. »

Il avait quitté sa belle terre des Adrets en Anjou et réussi à pénétrer dans Thérouane, à la barbe des troupes impériales, qui commençaient à se montrer dans les environs. François de Montmorency, fils aîné du vieux conné-

table, ainsi que plusieurs gentilshommes de marque et de vaillants soldats l'accompagnaient « les uns pour acquérir l'honneur, les autres pour défendre la forteresse et la garder ».

Si l'Armée de Charles Quint avait mollement commencé le siège, c'est que dans l'entourage de l'Empereur, on savait les difficultés quelle allait rencontrer, la valeur des troupes qui défendaient la place, la compétence et le courage des chefs qui les commandaient.

Toute la jeunesse de Thérouane, y compris le fiancé de Blanche, s'était enrolée sous la bannière fleurdelysée d'Henry de France. Par ordre supérieur, les eaux de la Lys, furent maintenues à une certaine hauteur de façon à éviter toute surprise des assaillants. De plus, il fut décidé en conseil de guerre que les bouches inutiles seraient expulsées des murs.

Et ce fut une pitié lamentable de voir, quelques jours après, la plupart des vieillards, des femmes et des enfants s'en aller en pleurant vers Saint-Omer. D'autres déjà, la veille, avaient pris le chemin de l'exil par la chaussée de Brunehaut, allant du côté d'Enguinegatte, en jetant un dernier regard sur la malheureuse cité qui ne pouvait plus les nourrir. De pauvres vieilles, en marchant clopin clopant, récitaient des prières, un chapelet à la main. Le ciel lui-même avait une teinte de tristesse; terne et brumeux, il semblait se couvrir par moments, d'une froide et sombre mélancolie d'automne.

Dans cette foule bizarre, se trouvaient les deux vicaires généraux du diocèse, ainsi que les chanoines, nés sujets de Charles Quint, parmi lesquels nous citerons : Philippe Nigri, archidiacre d'Artois, Louis Militu, Trésorier, Jean Pœillet, pénitencier, Jean Capron, Guillaume d'Ostrel,

Warnier de Lioteville, Guillaume Decroix, Armand Degrets, Guillaume de Poitiers et Philippe de l'Espinoy !

Ce Philippe de l'Espinoy descendait des anciens châtelains vicomtes de Thérouane qui brillaient jadis aux premiers rangs des chevaliers de Flandre et « dont la bannière était armoyée d'argent, à la bordure bresquotée d'azur, à l'écusson de gueules sur le tout ». [2]

Et ce fier rejeton des anciens preux s'en allait à pied, sous ses habits d'homme d'église, l'air calme et résigné, mais sans faiblesse, suivant machinalement le troupeau humain vers Saint-Omer.

Une petite voiture venait à la suite dss chanoines ; elle était traînée par une mule et contenait des ornements sacerdotaux, des objets précieux et des reliques.

Derriére tout ce monde qui fuyait, la ville disparut bientôt dans la brume. Un décor de deuil entourait les villages ; les portes des maisons se refermaient bien vite devant cette foule de gens bizarres qui marchaient toujours sans savoir où ils allaient passer la nuit.

Après cet exode. on apprit que le sire de Bugnicourt venait d'être nommé maréchal de camp et qu'il était posté du côté de Deulet, avec quatre bandes d'ordonnances du régiment wallon de Trélon, ainsi que plusieurs autres corps d'infanterie pris dans diverses places fortes des Pays-Bas. Il coupait ainsi les communications avec Thérouane et pouvait, de cette façon, attendre d'autres troupes qui devaient arriver du Hainaut.

Il avait l'ordre de tout brûler sur son passage, pour

[1] Les chanoines français étaient restés.

[2] Piers — Notes sur Thérouane page 68.

isoler complétement la ville. Comme il répugnait aux troupes wallonnes d'exécuter cette triste besogne, ce furent des Anglais qui s'en chargèrent

Le 14 avril, dans le demi-jour de l'aube, des sentinelles postées sur les remparts aperçurent un groupe de cavaliers richement équipés. Ils avaient dû fournir une longue étape, car les mors des chevaux se dentelaient d'écume. Ce groupe s'approchait lentement des murs, venant du côté de Nielles, avec prudence, afin d'éviter toute surprise. Le fiancé de Blanche faisait une ronde en ce moment ; il vit la petite troupe arriver, au pas des montures, longer les fossés de ville en examinant les courtines près du château-fort. Henry regarda ces cavaliers qui, pour la plupart, portaient des armures bronzées et montaient de grands chevaux brabançons. Ils étaient trois qui discutaient, en montrant du doigt, tantôt les fortifications, tantôt la route parcourue, car à tout instant, ils se retournaient pour désigner le paysage. Les autres cavaliers, plus simplement vêtus, se tenaient à distance, pour ne pas entendre ce que disaient leurs chefs.

Les trois personnages s'étaient approchés tellement des fossés, qu'Henry de Montdhiver, qui ne les quittait pas des yeux, fit poster deux arquebusiers derrière une touffe d'aulnes en leur donnant l'ordre de tirer. Quand la mèche fut allumée, les cavaliers, aperçevant une légère lueur sur le sommet des remparts devinèrent sans doute qu'il était temps de rebrousser chemin. Un coup partit, sec et strident sans atteindre personne, mais effrayant les chevaux au point qu'ils prirent le galop pour rejoindre la troupe restée en arrière.

Le soleil s'était levé sous un rouge miroitement de lumière, le jour qui pointait à l'horizon s'étendait en teintes

sanglantes, vers l'église, de Clarques, tandis qu'étincelait au loin, dans les herbages, la bonne rosée du ciel. Les cavaliers d'arrière-garde avaient disparu.

Henry de Montdhiver descendit du rempart, après cette nuit de veille passée à faire des rondes. Pensif, il regagna son logis, songeant peut-être, pour la première fois, que la partie qui allait se jouer pouvait devenir grave.

Il enfila des venelles solitaires, aux vieilles petites maisons, restes de l'ancienne ville. Du bois, simplement équarri, indiquait les nervures de l'habitation exiguë et incommode, le torchis remplissant plus ou moins bien les interstices. Depuis l'exode des bouches inutiles des quartiers entiers étaient pour ainsi dire abandonnés ; seules, des patrouilles les sillonnaient à certaines heures de la journée. Les rues paraissaient plus sombres, plus froides et plus tortueuses que de coutume. Beaucoup de logements, ceux surtout inhabités, avaient leurs auvents fermés par des barres de fer ; la plupart des Thérouanais étant partis avec l'espoir de retrouver ce qu'ils avaient laissé au logis. La rue de Thournehem était encore plus triste, plus morne, plus désolée : les maisons semblaient figées dans l'atmosphère grise d'un jour de deuil. Ces vieilles masures, avec leur porche reculé, leur façade effritée, leur haut pignon à redans ou en col de héron, prenaient des attitudes désolées de gens que la fortune trahit et abandonne. Certaines constructions très anciennes, de vieux hôtels sans doute, avaient conservé une apparence calme et digne, comme ces âmes qu'une grande douleur ne saurait abattre.

Ces tourelles coiffées de poivrières ardoisées, couronnés de crénaux, ces balcons de pierres, ces fenêtres aux lamelles de plomb, rappelaient le temps où derrière les

meneaux, d'élégantes damoiselles jetaient des fleurs aux troubadours qui passaient en chantant, les soirs de clair de lune.

Toutes ces antiques demeures construites jadis, à une époque heureuse, éveillaient de mélancoliques souvenirs dans l'esprit d'Henry. Il marchait toujours, le bruit de ses éperons résonnant à chacun de ses pas. Ces vieilles maisons qui évoquaient un passé calme et tranquille, le rendaient triste. Puis il pensa à Blanche qu'il revit soudain dans le vague des premiers rêves. C'était à la campagne, au fond d'une allée du château de Wizernes. Autour d'eux tout semblait vert, mais d'un vert attendri, et discret comme un rideau baissé d'alcove. Sur les vastes pelouses, les roses s'épanouissaient, dans tout l'éclat de leur royale beauté. Elles égrenaient la brillante gamme du rouge, passant du rose aux tons de l'incarnat pour arriver à la pourpre sanglante, et finir par la sombre nuance de la rose lie de vin. Leur parfum était si doux, si chaud, si pénétrant qu'on aurait cru respirer l'haleine même de ces fleurs, soufflant la passion mystérieuse dans ce voluptueux coin de nature.

Et le soleil éclairait cette scène d'un bon sourire, content et satisfait du bien qu'il faisait à la terre, de l'amour qu'il avait fait naître dans le cœur de ces deux enfants.

Henry marchait toujours dans cette solitude de ville morte.

Blanche dort encore, se disait-il ? A moins toutefois qu'elle n'ait entendu le coup d'arquebuse tiré du rempart sur les cavaliers.

Et il eut une amère pensée en songeant que l'histoire de Thérouane, dont il avait entrepris de raconter les phases

principales à sa fiancée, allait peut-être tourner au tragique à la prochaine leçon. Les évènements marchaient vite, de mauvaises nouvelles arrivaient de tous côtés, décourageant la population et affaiblissant le moral des soldats.

Ce fut dans cet état d'esprit qu'il se rendit chez le commandant d'Essé de Montalembert, logé au palais de l'Evêché, pour lui rendre compte des résultats de sa ronde et de l'incident arrivé au point du jour.

On apprit vers midi que les trois cavaliers qui avaient essuyé le coup de feu étaient le sire de Bugnicourt, accompagné des seigneurs de Glajon et Vendeville. Avec leur petite troupe, ils avaient eu l'audace de pousser une reconnaissance jusque sous les murs de Thérouane, dans le but de choisir un endroit convenablement abrité, pour leur parc d'artillerie. Le gros de l'armée ennemie, disait-on, ne devait pas être loin.

* * *

Quelques jours de calme succédèrent à l'incident de l'arquebusade. Les sentinelles étaient doublées partout. Une tranchée en dehors des remparts venait d'être creusée pour abriter des « piétons » [1]. On avait travaillé avec tant d'ardeur qu'au bout de trois jours, les travaux étaient achevés et pouvaient dissimuler une quarantaine d'arquebusiers.

Le 18 Avril, le soleil se leva dans un grand ruissellement de lumière.

Le guetteur, François Vallart, posté sur l'une des tours de la cathédrale signala bientôt la présence d'une trentaine

[1] Fantassins.

de cavaliers venant du côté d'Arques. Aussitôt l'ordre fut donné à une patrouille d'aller s'embusquer dans la nouvelle tranchée. Les arquebusiers réussirent en rampant comme des couleuvres à se dissimuler, tant bien que mal, et attendirent l'arrivée de la troupe annoncée. Un petit corps de cavalerie fut placé en réserve derrière le pont-levis de la porte de Saint-Omer, prêt à secourir ou à aider les fantassins.

Les cavaliers avançaient, mais en ralentissant le pas de leur monture, examinant soigneusement les moindres accidents de terrain. Les chevaux avaient de l'herbe jusqu'aux genoux. Plus loin, derrière eux, dans l'immensité des plaines, les champs mouchetés de verdure, prenaient des teintes légèrement bleuies.

Bugnicourt marchait en tête, accompagné de Georges Van Hool, du seigneur de Glajon et de plusieurs autres capitaines. Arrivés près d'un monticule, ils s'arrêtèrent et descendirent de cheval, pour examiner un plan que leur montrait Bugnicourt. Au bout de quelques minutes de conversation, ils eurent l'air de se faire de cérémonieuses révérences avant de monter à cheval. Puis ils se rapprochèrent encore, causant familièrement et se montrant l'un à l'autre les principaux monuments de la ville, dont les sombres et majestueuses silhouettes se détachaient en vigueur sur un ciel sans nuages.

Le groupe avançait toujours et, de la tranchée, on pouvait entendre le pas et le hennissement des chevaux.

Une lueur sinistre déchira l'air devant eux. Des coups de tonnerre partirent du rempart, tandis qu'un épais nuage monta bien haut pour s'étendre et couvrir une partie de la plaine. Au même instant vingt cavaliers parmi lesquels se trouvait le fiancé de Blanche, chargèrent pleins

d'ardeur, au cri bruyamment répété « Pour la France et pour le Roy », la troupe ennemie qui ne s'attendait pas à une telle réception.

Bugnicourt surpris par cette alerte, reprit vite son sang-froid de vieux capitaine. Il rallia son escorte du mieux qu'il put, fit face aux assaillants et tint ferme pendant quelques instants.

En ce moment suprême des prodiges de valeur s'accomplirent parmi ces gentilshommes s'entre-tuant parce que Charles Quint et le Roy de France se haïssaient, parce que l'Espagne voulait imposer partout son fanatisme, ses moines et ses inquisiteurs. Et pourtant Bugnicourt, Glajon et Vendeville n'aimaient guère les moines crasseux et puants que l'Espagne lâchaient continuellement sur la Flandre, avec la protection du Grand Empereur.

Divine et admirable puissance de la gloire qui peut arriver à faire un saint d'un fanatique, un héros d'un homme débonnaire, et les pousser tous deux à sacrifier leur vie pour une idée, pour un emblême, pour une chose à laquelle ils ne croient peut-être pas.

Bugnicourt vit bientôt qu'il serait prudent de battre en retraite. Il laissait derrière lui, étendu sur le pré, l'œil terne, la bouche baveuse et sanguinolente, un vieux soldat du régiment Van Holl, et quelques blessés, parmi lesquels le seigneur de Glajon, atteint d'une balle à l'épaule droite.

Une heure après, tout était rentré dans l'ordre et Montdhiver qui, pour la première fois, avait essuyé le feu de l'ennemi, se trouvait aux pieds de Blanche.

Bien timidement elle lui reprochait son audacieuse sortie, et, malgré sa joie de le revoir ainsi, elle se sentait inquiète et nerveuse, presque souffrante.

Tout en causant prés d'Henry, elle resta grave et pensive une grande partie de la journée ; avec des frissonnements étranges, elle cherchait à saisir les moindres bruits venant du dehors. De temps en temps, elle jetait furtivement les yeux du côté du jardin, comme si elle avait craint que l'ennemi ne vint jusque là, lui ravir son fiancé.

La peur de l'avenir ne la quitterait plus.

« Fit rendre tentes et pavillons
Autour de ma grande largesse,
Jamais ne vis tant de piétons,
Tant de cavaliers et noblesse.
A mes remparts firent une brèche
De six cents pieds sans plus tarder.
Et par une grande hardiesse,
Par un lundi l'assaut donner. »

XI

Il n'y avait plus de doute possible ; l'Empereur et son armée voulaient anéantir Thérouane, une fois pour toutes, et détruire en même temps l'influence française en pays d'Artois.

Des renforts arrivaient de tous côtés. C'était Boussu avec sa bande d'ordonnances ; les compagnies flamandes de Berghes, Molenbais et d'Arenberg ; le tout sous les ordres de Boussu. Le prince d'Epinoy ainsi que la plupart des gentilshommes flamands accouraient de tous les points des Pays-Bas pour prendre du service dans les armées de Charles Quint. Sept enseignes du régiment d'Aerschoot et bon nombre d'Espagnols de la Flandre et du Cambrésis venaient d'arriver presque en même temps.

Toutes ces troupes se massaient en bon ordre du côté d'Upen et de Westrehem, prenant position comme si le siège devait durer longtemps.

Dans les villages régnait une grande effervescence ; de

Thérouane à Arras, d'Aire à Hesdin, les campagnes étaient sillonnées par des troupes. Infanterie, artillerie, cavalerie, se suivaient sur les grands chemins réquisitionnant tout ce qui pouvait être emporté. Vaches, chèvres, porcs, rien n'échappait à la rapacité des milices en marche ; si bien qu'après leur passage dans une bourgade, les étables, les caves et les greniers étaient vides. Un paysan d'Erny s'étant refusé de donner des vivres, sans argent, à des piétons du Luxembourg, venait d'être pendu haut et court, à l'une des grosses branches de « l'arbre de Bayard » [1]

Thérouane était bien gardée. Le commandant d'Essé de Montalembert avait reçu encore d'autres renforts et sur les remparts veillaient nuit et jour de braves défenseurs.

Les habitants reprenaient confiance ; chacun se mettait à la besogne avec l'espoir qne ce siège-là ne serait pas plus terrible que les autres

Dans certains quartiers de la ville, rien ne paraissait changé. Le soir seulement, avant le coucher du soleil, une bonne partie de la garnison dormait déjà dans les vastes magasins du commissaire des vivres, situés non loin de la chapelle St-Martin, sur les bords de la Lys. Le service des remparts était rude et difficile, à cause de leur grande étendue, et les factions ou les rondes terminées, chacun ne pensait plus qu'à prendre un repos bien gagné.

Dans les grandes familles, les fêtes et les dîners somptueux étaient supprimés depuis longtemps. Plus de réu-

[1] Un tilleul isolé, placé dans la direction d'Erny Saint-Julien, est vénéré et connu sous le nom d'arbre de Bayard. On ne peut guère supposer qu'il ait trois siècles d'existence, mais il est sans doute le rejeton direct d'un tilleul historique qui a été témoin des prouesses du chevalier sans peur et sans reproche.

(H. Petitprez, — Les bords de la Lys).

nions nulle part, les hôtels de la rue Saint-Jean, tout lambrissés de chêne et ornés de riches tapisseries à l'intérieur, venaient de fermer leurs portes. On ne voyait plus les lustres scintiller, les troncs d'arbres flamber dans les vieilles cheminées, aux plaques de fontes fleurdelysées, comme pour dire aux nombreux invités qu'ils étaient là en plein pays de France. Et les tables ne se couvraient plus de victuailles pour les royales lippées, les longues goinfreries, que rehaussait l'éclat d'une vaisselle d'argent artistement ciselée.

Toute la noblesse et la haute bourgeoisie avaient dit adieu aux réceptions mondaines, aux réunions galantes où les seigneurs et les châtelaines faisaient gravement des révérences.

Dans la petite bourgeoisie, on se hasardait parfois à sortir jusqu'à l'heure du couvre-feu. A l'Ecu de France, vieille auberge située en face de l'hôtel de ville, des réunions se faisaient de temps à autre, dans la salle principale de la maison. Cette pièce, très vaste, se distinguait des autres plus petites par ses boiseries agrémentées de naïves peintures représentant des ribaudes dansant sur la verdure en compagnie de gentils garçonnets.

Les paisibles habitués du logis devisaient entre eux des événements du dernier siège et de ceux que les circonstances faisaient pressentir. Et chacun disait son mot, jugeant les choses à sa manière, les critiquant au besoin, avec cet esprit simple et borné des bonnes gens de province.

— Qu'ils viennent donc ces lourdauds, murmurait Jehan Lemoyne, le patron de la vieille brasserie de la Couronne, près le pont Saint-Jean (lequel, en qualité de membre de la confrérie des arquebusiers avait franchement fait le coup de feu, lors du siège de 1537) qu'ils viennent donc

ces bélitres à grosses panses [1], nous les recevrons de la belle manière. Et avec ses longs bras il faisait semblant de les mettre en joue et de viser en clignant de l'œil, comme s'ils avaient été là, tout près à portée de son espingole.

Et les pots de grès, remplis de bière. se vidaient, à peine remplis....

— Aurons-nous moins de courage que nos pères ? ripostait un jeune compagnon boucher. Montrons donc une fois de plus aux Flamands et aux Espagnols que les Thérouanais sont toujours les mêmes et qu'ils n'ont pas dégénéré.

— Alors, ajouta timidement un placide personnage, à la figure rose et bien rasée, aux allures d'homme d'église, et qui s'appelait françois Couvreur — le libraire de la rue aux Carmes — vous êtes pour la défense et vous comptez être les plus forts,

— Eh ! oui, et pourquoi pas, mille tonnerres ! reprirent-ils en chœur. Tant qu'il y aura une pierre debout, tant que nous aurons une goutte de sang dans nos veines, nous tiendrons bon.

Et le compagnnons boucher avait accentué ces dernières paroles en donnant un formidable coup de poing sur la table de chêne.

Pendant ce temps, Gertrude, la servante de l'auberge, remplissait les gobelets et disparaissait ensuite dans la cave avec sa cruche.

— On dit, hasarda encore l'inoffensif libraire, que les impériaux ne font de mal à personne et qu'ils reçoivent bien volontiers dans leurs rangs tous ceux qui veulent

[1] Les Flamands.

combattre l'excommunié, c'est-à-dire le roy de France....

— Laissez donc là toutes vos calembredaines, père Couvreur, dit l'un d'eux; si nous ne vous connaissions pas de longue date, nous pourrions trouver ce langage étrange dans la bouche d'un vieil habitant de Thérouane. Ce sont les moines espagnols qui répandent ces faux bruits dans les environs pendant que la plupart des nôtres, les Dominicains surtout, les propagent en ville en distribuant des chapelets et des images aux femmes et aux enfants.

— Que j'en attrape un de ces gueux encapuchonnés, hurla le compagnon boucher, je le pendrai comme un veau pour l'écorcher et de sa peau je ferai un tambour que j'offrirai à notre corporation....

Et son poing retomba une seconde fois sur la table pendant que Gertrude versait de nouveau une bière blonde et mousseuse.

Et Jehan Lemoyne, raconta en s'esclaffant de rire, que la veille au soir, sur les remparts, des miliciens voyant des flamands, traîner à grand'peine une grosse pièce d'artillerie, leur avaient offert « Madame d'Aire » et « Madame Prallin »[1]. Les assiégeants n'ayant pas répondu, les Thérouanais avaient conseillé, dans le but d'aller plus vite, de prendre la carcasse du diable pour s'en faire un affût. Et comme ils semblaient avoir tous le teint pâle, un soldat français les avait appelés « Amoureux de carême ou pissefroids ».

Puis, pour humilier Charles Quint on leur demanda des

[1] Ces deux couleuvrières, très populaires à Thérouane, avaient la réputation de porter à plusieurs lieues de là ; Mme d'Aire, était ainsi appelée par les Thérouanais, parce qu'elle pouvait lancer un boulet jusque sur la place d'Aire.

nouvelles de Metz, et les hommes de service à l'artillerie firent courir sur le talus du rempart, une brebis, avec la toison d'or au cou, qui criait « mée.... mée,... », comme pour rappeler aux assiégeants la honteuse levée du siège de cette ville.

D'un autre côté, on disait aussi que des paysans, partisans de l'Empereur, en faisant le tour des fortifications, s'étaient égosillés à chanter des chansons obcènes, s'accompagnant d'instruments de musiqne, pour exprimer leur joie et leur contentement de pouvoir assister à la ruine prochaine de la cité gauloise. Les femmes même excitaient les hommes contre les Français et les engageaient à com battre dans les rangs espagnols.

Il en était ainsi dans presque toutes les auberges et cabarets jusqu'à l'heure du couvre-feu à laquelle tout rentrait dans l'ordre et le silence. Les deux veilleurs de nuit, avaient été dispensés de faire leurs rondes habituelles et des patrouilles nombreuses, sillonnaient la ville à toute heure, pour assurer la surveillance des remparts et la sécurité des habitants.

Dans la haute bourgeoisie et la noblesse, on sortait peu, surtout les femmes, le temps des hommes étant absorbé par le service de la défense. Les jeunes filles des meilleures familles se réunissaient souvent et préparaient des bandes de linge et de la charpie pour les blessés. Henry ne voyait Blanche qu'une fois dans la journée et pendant quelques minutes seulement, son emploi d'officier, attaché à la personne du gouverneur, lui laissant très peu de liberté.

Les troupes disponibles étaient passées en revue tous les jours à midi, dans la rue d'Arras, devant le cloître Saint-Jean. L'infanterie se servait alors de l'arquebuse à mèche, ou mousquet. Parmi les autres armes à feu, on

utilisait aussi le « Poitrinal » ou « Pétrinal », dont la crosse recourbée permettait d'appuyer l'arme sur la poitrine. Cet engin, très court, lançait des balles relativement grosses, mais à une distance assez faible.

Les troupes de ligne n'avaient pas encore d'uniformes. Le costume du militaire ressemblait beaucoup à celui du bourgeois de l'époque, avec cette différence que le soldat portait souvent une cuirasse et un morion, ainsi qu'une large épée.

La plupart des trompettes étaient en étain, d'autres en cuivre ; on les appelait Claro ou Clarasium ; elles rendaient des sons très éclatants. Ce n'était pas autre chose que les anciennes buisines ou clairons des Tournois.

Chaque capitaine entretenait sa compagnie à sa fantaisie, et les trois quarts du temps, les hommes vivaient de vol et de pillage. Tel était alors le métier militaire, et le soldat ignorait complètement la discipline des armées modernes.

Sa vie était une vie de débauche où les dés, les femmes et le vin tenaient la plus grande place. En temps de paix, ce soudard était une gêne, un trouble fête pour les populations des cités paisibles ; en temps de guerre, un fléau et une calamité pour les villes ennemies où il passait. Rarement il atteignait l'âge mûr ou la vieillesse ; lorsqu'un coup d'arquebuse ne venait pas à point terminer ses jours, la potence était là pour l'empêcher de mourir de faim plus tard, car la justice militaire, toujours expéditive, usait de la hart sans trop délibérer. Paillard et pillard, buveur et querelleur, mais courageux jusqu'à l'héroïsme, tel était la plupart du temps le type du soldat formant les bandes armées du XVI[e] siècle. aussi bien du côté des Français que chez les Espagnols.

Le nouveau gouverneur, malgré son grand âge (1), était partout. On le rencontrait à chaque heure du jour ou de la nuit, veillant avec un soin extrême à tous les services de défense. Il passait au trot de son grand cheval bai, dans les rues solitaires, escorté d'une demi-douzaine de gentilshommes, parmi lesquels se trouvait souvent Henry de Montdhiver, celui qu'il affectionnait le plus. Le gouverneur conservait toujours l'allure d'un homme jeune encore, surtout lorsqu'il était à cheval, devant ses troupes. Ses yeux, d'un gris bleuté, demi-clós, comme s'ils eussent craint la lumière du jour, avaient, à la longue, creusé pas mal de rides au coin des paupières ; ces petits plis de chair s'élargissaient en éventails et formaient de chaque côté des tempes ce que nous appelons de nos jours la patte d'oie. Cet indice d'un âge ayant depuis longtemps dépassé la prime jeunesse, disparaissait quand il portait son casque ; la visière de cette coiffure mettait alors une tâche d'ombre au front, et tout s'effaçait pour ne laisser voir qu'un nez charnu, une bouche souriante et un double menton se réflétant sur le poli de sa cuirasse.

Partout on veillait. Des deux côtés on sentait que le choc décisif allait bientôt se produire. La campagne se couvrait de soldats, enserrant Thérouane dans un cercle de fer. Charles Quint avait choisi expressément ses généraux parmi ses courtisans les plus acharnés contre la France. C'était d'abord le farouche Adrian de Croy, Comte de Rœulx, en même temps gouverneur de Flandre et d'Artois, qui se vantait continuellement « de ne jamais penser bien faire, si non quand il pouvait nuire aux Français. « Puis venait le sanguinaire Maximilien d'Egmont, Comte de Bures, qu'on appelait le « Brûleur », surnom qu'il avait

[1] Il avait près de 70 ans.

mérité par ses ravages et brûlements sur les frontières de Picardie ».

De plus, l'animosité des populations flamandes, et même de l'Artois, devait, dans une large mesure, seconder les troupes impériales en « amenant et apportant au camp, tous grains, breuvages à monceaux [1] ». Des villages, d'infimes bourgades, prêtèrent même de l'argent à l'Empereur pour activer le siège de Thérouane. Hazebrouck, Borre, Pradelles, Merville et Estaires avancèrent des sommes pour couvrir les frais de cette expédition [2] qui prenait l'importance d'une croisade.

Il en est des villes comme des individus qui se haïssent.

Les cités voisines avaient conçu tant de haine et tant de jalousie contre Thérouane, qu'elles se trouvaient pour ainsi dire heureuse de pouvoir contribuer à sa ruine, et d'être ainsi débarrassées d'une rivale orgueilleuse, très absorbante qui, à la longue, était devenue le centre intellectuel et commercial de la région. On était jaloux de sa situation sur les bords de la Lys, de sa vieille Cathédrale, de ses monuments, de sa noblesse altière, de sa riche bourgeoisie, de sa population travailleuse et française jusqu'aux moelles.

Pour être vrai, disons aussi, qu'au temps de sa splendeur, Thérouane avait quelquefois fait durement sentir son omnipotence aux autres localités. Pour certains Thérouanais, les ruraux étaient d'une espèce inférieure, indignes d'être libres et exempts d'impôts, comme les bourgeois de

[1] Rabutin.

[2] Pièces déposées aux archives de la Mairie d'Hazebrouck.

Thérouane [1]. De là, cette animosité croissante, cette aversion envieuse que la campagne et la région ne cessaient de manifester contre la royale cité.

Elle comptait alors près de 28.000 âmes. Ce qui était énorme pour l'époque. A cause de l'étendue de son territoire, Malbrancq la comparait à Gand. La vieille bourgeoisie et la noblesse de l'ancienne capitale des Morins, formaient une classe spéciale, comme celle des Patriciens à Venise, qui n'auraient pas changé leur nom contre celui des plus illustres maisons d'alors ; aussi la ville privilégiée, déchargée à perpétuité de tous subsides, tailles et impôts, était-elle fière de son rang, de ses titres, et cette fierté se traduisait quelques fois, par une morgue hautaine, qui n'était pas sans froisser les villages d'alentour,

De sorte, qu'après le 23 avril, quand la ville fut complètement investie, grande fut la joie des habitants des bourgs environnants. A Herbelle, à Clety, à Dohem, à Coyecques, la population mâle s'était jointe aux armées de Charles Quint. Toute la région s'était levée pour combattre l'hérétique et insolente ennemie. Il arrivait des volontaires de tous côtés, de Renty de Rumilly, de Fauquembergue, de Mametz, de Blessy, de Cassel et de Steenworde. Le fanatisme religieux, la haine séculaire soulevèrent toute la Flandre et une partie de l'Artois contre « l'orgueilleuse ville ». Et l'esprit de libre examen, les vers malicieux contre les moines, allaient enfin être

[1] François 1er fut si charmé des habitants de Thérouane et de l'attachement qu'ils lui avaient témoigné, lorsqu'il les avait visités le 5 avril 1537, pendant que son camp était assis à Hesdin, que pour donner des marques de sa satisfaction à ces fidèles sujets et les récompenser de leur insigne valeur, il les déchargea à perpétuité de tout subside.

(Itinéraire des rois de France).

punis par de terribles représailles. Les serfs indisciplinés, les bandits, les gens de sac et de corde, épaves de tous les pays catholiques, suivaient en bandes désordonnées les armées d'Espagne, non pour chercher « gloire et honneur », mais pour prendre part au massacre et au butin.

Partout on disait « cette fois cy, sera la bonne ». Et des gens inavouables, des espions soudoyés par l'Empereur, parcouraient le pays, attisant chez le paysan la haine du nom français et promettant le pillage de la ville à ceux qui se joindraient aux assiégeants.

Mais ce n'était pas l'armée de la chevaleresque et antique Espagne, les descendants du Cid et des rois d'Aragon qui venaient pour combattre, mais bien l'armée du Saint-Office, les milices farouches des noirs inquisiteurs, les mêmes qui plus tard, sous le gouvernement du duc d'Albe devaient désoler la Flandre avec le Tribunal du sang et le Conseil des troubles.

Des moines espagnols parcouraient les villages de Nielles et de Westrehem. Ils étaient même allés jusqu'à Delette, lentement deux, par deux, murmurant des psaumes. Ils promenaient une vierge brune, aux traits durs et accentués, comme les femmes espagnoles arrivées à l'âge mûr. Les yeux de cette vierge, presque mulâtre, semblaient lancer la haine et la colère: dans sa main droite brillait un glaive.

Et l'autre vierge, la vierge rose et souriante sous son voile de dentelles blanches, celle qu'on appelait la bonne Notre-Dame, et qui était vénérée depuis des siècles à la cathédrale, ne protégeait plus Thérouane. C'était celle d'Espagne qui l'avait détrônée; Notre-Dame du désespoir, Notre-Dame des ténèbres, Notre-Dame des épouvantes, la vierge sanglante, la vierge de la mort et de l'inquisition.

Un ménestrel artésien du nom de Jehan Depons, suivait les moines, en chantant la confession de Thérouane. chaque strophe de vers commençait par les mots latins que récite l'agonisant dans son ultime prière : « In manibus Domine commendo Spiritum meum ».

Spiritum meum, je rends,
Paris dicte a dieu a Thérouenne,
Car telle douleur au cœur je sens
Qu'il me convient respirer l'âme.
Tours, donjoncs, portes, barbacanes
Rempars dont je suis renforchie
Seront, comme une terre vane
Par Flamengs bien tost démolie.

Deus père puissant et fort.
Conforte la Déconfortée;
Afin d'arriver à bon port
Une messe lui soit chantée.
Souventes fois me suis mocquée
Des Flamengs et leur nation,
Mais par eulx serai rasée.
Car c'est toute leur intention.

Thérouane était donc condamnée à mourir, mais en mourant, elle allait donner au monde une fière leçon, et, pour nous servir d'une belle et sublime expression [1] « prouver que les villes, comme les individus doivent savoir se sacrifier pour la défense de la patrie. »

Pendant les préparatifs du siège, le comte de Rœulx était mort au château d'Upen, Charles Quint le remplaça

[1] Bled. Histoire de Thérouane.

par César Pontin de Lalain, seigneur de Bugnicourt. Ce dernier, beaucoup plus actif que son prédécesseur, fit d'abord établir de nouvelles lignes de circonvallations, de façon à empêcher la place d'être secourue.

Ces nouvelles lignes terminées, vers la première dizaine de Juin, une batterie commença à bombarder les remparts. « La plus estrange et furieuse rage qui ait été faite selon le rapport de ceux qui l'ont ouye depuis cent ans en ça, tellement à ouir le tonnerre qu'elle rendait, on eut plus tôt jugez estre montagnes qui tombent les unes sur les autres et fouldres y estre mêlées, qu'inventions humaines ».

D'après Duvillars, près de vingt mille coups de canons furent tirés, et cette masse de boulets abattit, dès le commencement du siège, de nombreuses habitations, presque toutes les cheminées et les tourelles de la ville, ne laissant plus aucun abri pour les femmes, les enfants et les vieillards restés à Thérouane.

La tempête foudroyante de l'artillerie ennemie devenait de jour en jour plus terrible [1]. Une mine creusée nuitamment par les Espagnols éclata tout d'un coup, soulevant dans les airs le lourd parapet qui, en retombant dans l'eau du fossé, ouvrit une brèche, et forma en même temps un gué permettant à un cavalier armé d'y passer avec son cheval [2].

Montdhiver ne quittait pas son général, le vaillant gouverneur, toujours le premier au combat et le dernier à quitter les remparts. Plus le danger devenait grand, plus le courage des braves défenseurs augmentait.

Cette brèche, sous le feu continuel des batteries impé-

[1] L'artillerie ennemie ne cessa pas de tirer pendant huit jours.

[2] Voir le grand cartulaire de Saint-Bertin.

riales, prit vite des dimensions plus grandes. Elle eut bientôt quarante pieds de largeur, tandis que de l'autre côté de la ville, du haut d'une colline, les assiégés étaient attaqués par derrière, grâce à des projectiles habilement lancés. Et la tour du chapitre, lourde et massive comme ces vieux beffrois de Flandre, s'écroula dans un nuage de poussière grise. Les lys, fiers et altiers qui se montraient jadis au-dessus de la porte d'entrée, ne devaient plus orner l'écusson des Valois, les lys blancs dont la fleur héraldique symbolisait la France en plein pays d'Artois. Et l'âme de ces lys superbes, s'était envolée pour toujours, de Thérouane, laissant derrière elle, le souvenir des vieux rêves qui soutiennent et consolent.

Du sous-sol, où les femmes habitant l'hôtel de Wizerne s'étaient réfugiées, le bruit des boulets arrivait plus sourd et plus lugubre, comme un glas de couvent par un temps de brume. Dans le profond abattement où elle se trouvait, Blanche essayait d'étouffer ses sanglots et ses pleurs ; par moments elle chancelait, un mal inconnu lui serrait la gorge ; dans sa poitrine oppressée, sa tendresse et son amour semblaient livrer un dernier combat.

On avait érigé dans chaque demeure une petite chapelle un semblant d'oratoire : un christ ou une vierge entre deux chandeliers. Des femmes et des enfants priaient en sanglotant, pendant que les boulets défonçaient les toitures. Et dans toutes les habitations, c'étaient les mêmes angoisses, les mêmes appréhensions pour l'avenir. On savait que l'ennemi n'épargnerait personne : le seul espoir était en Dieu, la croyance revenait avec le danger.

Pendant ce temps les Impériaux rassemblaient toutes leurs forces pour tenter un suprême assaut.

« Par un lundi l'assaut donner
Qui dura une heure et demie,
Fallait alors voir résister
Mes gens contre l'artillerie,
Il y eut grande boucherie
Chaque coup cent hommes tua
De mes soldats bien la moitié
Dans cet assaut il demeura. »

XII

On était arrivé au lundi 14 Juin. Le soleil pâle encore se devinait sous les blancheurs de l'aube ; du haut des remparts, à peine distinguait-on la campagne et la masse sombre des régiments couchés snr la terre nue ou dissimulés dans d'épaisses broussailles.

La lumière s'accrut tout-à-coup. Sous l'horizon, des clartés se mouvaient, crevant le ciel limpide et jetant, pardessus les nuages, de fugitives splendeurs. L'astre apparut enfin pour monter comme une gloire, dans l'éternel azur. Puis, devant lui, la plaine s'alluma et prit des teintes pourprées pour évoquer l'idée d'une journée rouge de meurtres et d'incendies.

Partout les sentinelles veillaient. Les couleuvriniers étaient à leur pièces, la mèche allumée, prêts à bouter le feu. Tout le monde comprenait la gravité de la situation ; on sentait que l'affaire allait être chaude et plus d'un,

parmi les braves, ne devait plus voir le soleil se lever le lendemain.

Avec soixante hommes d'armes, le jeune Henry de Montdhiver venait de passer nne mauvaise nuit, non loin de la brêche ouverte la veille par l'artillerie ennemie.

Il avait dû coucher sur la dure et ses membres, raidis par la fraîcheur nocturne, ne se mouvaient qu'assez difficilement. Il se dirigea vers la Cathédrale et sa première visite fut pour sa fiancée.

Après avoir touché le marteau de la porte d'une façon spéciale, il traversa le vestibule près la salle des ancêtres, et passa dans le jardin, où, malgré l'heure matinale, Blanche l'attendait déjà.

Ce fut Henry qui rompit le premier le silence.

— Chère Amie, dit-il. après l'avoir embrassée, au point où nous sommes arrivés de l'histoire de Thérouane, tu n'auras plus besoin de mes leçons, les évènements parleront pour moi...

— Malheureusement, répondit-elle, en essuyant furtivement une larme, depuis longtemps déjà j'ai peur de l'avenir, peur d'être séparée de toi. J'ai peur aussi de tout ce que je vois, de tout ce qui nous environne....

Montdhiver était devenu pensif.

— Que tu es cruelle, Blanche, de retirer de mon cœur ma dernière espérance, celle qui me soutenait jusqu'à présent. Non, je n'osais pas te le dire, je n'osais te l'avouer, mais comme toi maintenant, l'avenir me paraît bien sombre et le passé me fait l'effet d'un rêve heureux. Ah ! vois-tu, je deviens fou en songeant que je pourrais te perdre à jamais. Cela me rend triste et soucieux... Ah ! par-

donne-moi, l'idée que tu serais un jour à un autre, me rend injuste et cruel....

— Oui, il faut que tu le saches, depuis que je sens que je puis mourir d'un moment à l'autre, l'affreuse jalousie me ronge le cœur. Je suis jaloux, jaloux de tout; du bouquet qui orne ton corsage, de la mantille qui t'enveloppe, du ciel même que tes yeux contemplent parfois. J'ai des frayeurs, des insomnies; et, depuis plusieurs jours je crois que je vais te perdre ou que je vais mourir. Des voix lointaines semblent me le dire... Des voix que j'ai dû connaître avant d'être sur terre et que j'entends partout, comme des appels profonds d'âmes d'ancêtres....

— Oui, je t'aime plus que jamais, à mesure que le danger approche, mon amour grandit avec lui. Je deviens fou; je le sens, je le devine; mais c'est de toi, de ton sourire, de ta beauté, de tout ce qui est toi. Ah ! que c'est beau l'amour, l'amour jeune et vigoureux, où l'on chante l'éternelle jeunesse, l'éternelle chanson de la vie. J'aime et je vais mourir; mais qu'importe la mort, après tout, puisque j'ai fait déjà le sacrifice de mes jours; j'irai dormir sous l'humble croix de pierre, j'irai finir nos rêves dans la nuit du tombeau. Mais toi qui restes seule...

Blanche ne répondit pas. Un grand calme régnait autour d'eux. Le soleil qui montait toujours avait des caresses d'or, des tons exquis se décomposant en bleu et en rose sur les murs blancs du jardin.

Puis lentement en regardant le ciel, elle lui dit:

— A qui perd tout sur cette terre, Dieu reste encore là-haut. Je me consacrerai à lui, mon seul espoir, mon seul amour après le tien...

— Ah ! chère amie, dit-il en la fixant avec tendresse

pendant que ses yeux s'illuminaient. — Et il respira plus librement, sachant qu'on ne l'oublierait pas et qu'une âme resterait ici-bas pour prier et penser à lui.

Il la serra sur son cœur, les lèvres plongées dans son opulente chevelure. Il la tint longtemps ainsi, respirant la tiédeur de sa chair, comme si son corps entier n'avait été qu'un bouquet qu'il ne pouvait détacher de lui.

D'un coup de pied, par terre, il fit sonner l'éperon de sa botte de cuir fauve. Son regard maintenant était plus calme, plus doux, plus reposé.

Puis, il ajouta d'un ton grave :

— La mort peut donc venir m'arracher de ce monde, le trépas peut me prendre au milieu des combats, la foudre peut aussi s'abattre sur ma tête, je suis certain que tu n'auras aimé que moi. Et quand l'affreux sépulcre devrait bientôt m'être ouvert, quand je devrais tomber avec tant d'autres braves, eh bien ! en voyant arriver la mort, je pourrai dire : « Nous nous aimions ; mon Dieu, veillez sur elle, si je pars le premier pour l'attendre là-haut ».

Ils venaient de quitter le jardin et d'entrer tous deux dans le salon, dont les murs sombres suintaient l'humidité à certains endroits. Ils étaient à peine dans cette vaste salle, qu'ils entendirent un roulement sourd et prolongé de tambours, puis une sonnerie de cors, annonçant l'arrivée d'une troupe en armes.

A ce bruit, dans presque toutes les rues désertes, les croisées se levaient, des visages amis, des figures pleines d'espoir se montraient partout, au rez-de-chaussée, à chaque étage des habitations. C'était l'espérance qui renaissait, le dernier rêve qui passait avec le souvenir des jours heureux.

D'une allure fière et martiale, les compagnies du régiment d'Anjou s'avançaient. Elles venaient du cloître des chanoines et se dirigeaient vers la brêche des remparts. Les hommes observaient dans le rang un silence parfait. Il y avait là de vieux débris des armées du roy gentilhomme, des soudards de Cérizoles et de Romagnano, qui avaient vu mourir Bayard et qui marchaient encore gaillardement, le mousquet sur l'épaule. Plus d'un avait l'air pâle et fatigué, le regard sombre, la mine farouche ; plus d'un, sans doute, sentait planer la mort au-dessus de sa tête.

C'était la vieille armée aux armes lourdes et encombrantes, la vieille armée de l'ancienne France encore presque féodale. On eut dit qu'une seule âme animait ces centaines de poitrines et communiquait la force et le courage à ces fils des Gaulois.

Et l'antique armée passa fière et hautaine à l'idée qu'elle allait accomplir de grandes choses, à l'idée qu'elle allait mourir d'une mort glorieuse, pour l'éternel honneur de notre race, pour l'éternel honneur du nom français.

Dans les rangs, un enseigne, ancien page de la reine, portait un drapelet bleu tout fleurdelysé d'or. D'un balcon situé en face de l'hôtel de Wizerne, une jeune fille noble le regarda longtemps, un sourire dans les yeux. Cet humble étendard symbolisait alors l'image de la France. Il se dressait déjà fièrement au milieu des compagnies franches recrutées dans les différentes provinces du royaume. C'était le même insigne de gloire qui avait flotté jadis à Bouvines et à Taillebourg et qui plus tard devait conduire les armes royales à Denain et à Fontenoy.

Henry et Blanche regardaient passer les soldats allant

aux remparts, quand les premiers coups de canon commencèrent leur lugubre complainte.

Après chaque décharge, une tourelle, une toiture ou un pan de mur s'écroulait avec un craquement sinistre.

Le cri « Aux Armes » se répétait de rue en rue et partout les hommes valides, après avoir dit adieu à leurs proches, s'en allaient vers la brèche, non sans s'être retournés plusieurs fois, comme s'ils ne devaient plus les revoir.

Le canon grondait plus fort et de tous les côtés à la fois. Henry s'était arraché des bras de Blanche. Il avait à peine fait dix pas qu'il s'en revint près d'elle pour lui donner encore un dernier baiser, où il mit toute son âme.

Blanche le regardait sans mot dire ; ses traits graves et rêveurs avaient une expression d'infinie tristesse ; ses yeux bleus brillaient pendant qu'une grande douleur lui serrait la gorge.

— Oh ! murmura-t-elle de sa bouche tremblante, dis-moi que tu reviendras !.... Je souffre tant à l'idée d'être seule.... de vivre sans toi.... nous devons vivre.... vivre pour nous aimer....

Henry semblait chanceler. Adieu, balbutia-t-il, gagné par l'émotion qui venait d'envahir Blanche. Et il partit sans se retourner tant il craignait voir faiblir son courage. Le canon tonnait toujours. A la voix du bronze répondaient des feux de mousqueterie dont l'écho allait se perdre jusqu'au fond de la vallée d'Ouve, un peu au-dessus d'Avroult. Dans les rues voisines des remparts, les plaintes des bourgeois, les cris et les sanglots des femmes et des enfants, les hennissements des chevaux épuisés, les armes éparses, les casques et les cuirasses abandonnés, les mourants, les blessés qu'on déposait au seuil des

portes, et, plus loin, les cadavres que charriaient déjà les eaux rougies de la Lys, annonçaient qu'un engagement sérieux venait d'avoir li u prés du Pont Saint-Esprit et du Pont de la Rose.

Pour bien se rendre compte de l'importance de l'action, Henry était monté sur l'une des nombreuses tours des remparts, la plus voisine de la porte de Saint-Omer. Il était assez loin du pont Saint-Esprit, mais il pouvait voir dans la campagne toutes les positions de l'ennemi qui, jusque là, s'était dissimulé dans les plis du terrain ou dans les bois touffus qui entouraient Thérouane.

Une batterie était solidement établie sur le mont Saint-Jean au couchant de la ville, tandis qu'une autre, du côté opposé, c'est-à-dire près du « vert chemin », terminait son installation pour ouvrir le feu sur la tour Saint-Nicolas.

Et de là, ses regards se portèrent encore plus loin. Le ciel étalait son immense voûte bleue au-dessus de sa tête; pas un nuage ne venait mettre sa teinte d'ombre sur ce fond lumineux. Et le soleil, lançant des ondées de flammes, incendiait le sommet des futaies qui coupaient l'horizon d'un large ruban vert nuancé d'or pâle.

Presque toutes les tours des remparts étaient encore debout; les tours Notre-Dame, du Marais, de Saint-Augustin, de Saint-Nicolas, de Clarques ainsi que la formidable porte de Saint-Omer avec ses deux donjons percés de meurtrières. Tout cela tenait bon et les lueurs sinistres qui partaient de ces différents points, disaient assez qu'on répondait coup pour coup aux boulets de l'ennemi.

Mais en jetant les yeux du côté de la Lys, il vit huit grosses pièces d'artillerie tonnant avec furie non loin de la route d'Aire; deux autres dans la direction du château d'Upen et dix bouches de fort calibre sur un tertre élevé et

fortifié près de la route conduisant à Westrehem. Dix-huit pièces longues, qu'on appelait « Cardinales », avaient commencé le feu et vomissaient la mort du côté du chemin de Fruges, pendant que six « Pélicans et Fauconneaux » [1] tonnaient avec rage sur le monticule de la croix de fer.

Derrière l'enclos ayant servi de parc d'artillerie, douze canons très lourds, espèces de grandes coulevrines qu'on désignait sous le nom de « Passe-Mur », les plus puissantes de l'armée assiégeante, crachaient des boulets énormes qui allaient s'abattre sur la toiture de la Cathédrale, pour tomber ensuite dans l'immense nef avec un bruit épouvantable.

Dans la partie sud de la ville, au Pont de la Rose, une compagnie de piétons allemands s'étant avancée assez près des remparts, avait réussi à passer le premier pont qu'on désignait sous le nom de Pont de Gré [2]. Mais arrivée à la porte du Saint-Esprit, qui se trouvait entre la tour des marais et la tour Saint-Augustin, le pont-levis s'abaissa subitement et une décharge d'arquebuse, bien dirigée, coucha dans les fossés de ville la plupart des hommes faisant partie de cette compagnie.

Il était près de huit heures du matin. Les clochers des couvents chantaient leurs heures canoniales, comme si tout eût été calme et paisible. Des messes pour désarmer le bras vengeurs, pour implorer la clémence du ciel, étaient célébrées dans toutes les communautés. On officiait aussi dans les églises paroissiales. La conduite du clergé fut

[1] Anciens canons.

[2] Les deux ponts se suivaient, comme dans beaucoup de villes fortifiées. Pour entrer à Thérouane par ce côté, il fallait donc traverser d'abord le Pont de Gré, puis le Pont de la Rose, où se trouvait la porte du Saint-Esprit.

admirable de dévouement et de patriotisme. La plupart des prêtres n'avaient pas voulu quitter la ville au moment de l'exode des bouches inutiles, espérant sans doute que leur présence, en cas de malheur, atténuerait la haine du vainqueur, la haine de la catholique Espagne. Plusieurs abbés ou Prieurs offrirent leur couvent pour les blessés et les malades et, dans chaque monastère, une infirmerie fut installée Il en était de même des églises et des presbytères où chacun pouvait trouver un asile en cas de besoin.

Les cloches ne cessaient de sonner. Malgré la canonnade, on distinguait très bien la voix grêle des campaniles et le glas plus lourd des églises. La fumée des canons montait maintenant vers le ciel clair au point de former un brouillard que le soleil avait peine à percer. Henry, dont le regard anxieux parcourait l'horizon, entendait et voyait tout cela la mort dans l'âme, comme s'il assistait à l'écroulement de son avenir. Toute la plaine était frissonnante, noire et grouillantes de combattants ; des masses sombres s'avançaient en bon ordre, derrière elles les grands arbres, avec leurs feuilles d'un beau vert, formaient un épais rideau, parsemé de trous d'ombres, au fond desquels luisait l'acier des mousquets et des pertuisanes.

C'était l'armée espagnole qui se mettait en marche, escortée par les paysans des villages environnants.

Il arrivait des troupes de tous côtés, de Marthes, de Ham, de Blessy, d'Enguinegatte, de Delette, de Maisnil, de Dohem, de Cléty de Remilly, d'Herbelle, de Rebecq et de Mametz. Ces troupes marchaient en rangs serrés, s'écartaient ou disparaissaient en partie, suivant les courbes ou les ravines du terrain, assez accidenté par endroits. Arrivées à cinq ou six cents toises des canons, elles

s'arrêtèrent, après avoir formé un immense demi-cercle, pour mieux enserrer la ville et préparer l'assaut.

L'artillerie des remparts, qui avait cessé de se faire entendre pendant quelques instants, attendant sans doute le moment opportun, ouvrit soudain un feu terrible qui porta la terreur, non seulement chez les artilleurs espagnols, mais jusque dans les rangs des premiers régiments d'infanterie wallonne.

Dès lors toute la campagne ne fut plus qu'un nuage sillonné de sinistres éclairs. Malgré le feu nourri des remparts on sentait que l'ennemi approchait; un sourd bourdonnement des colonnes en marche s'entendait derrière la fumée du canon. Il y avait parfois une minute de calme qu'on employait à recharger les pièces ; et pendant cette minute, terrible par son silence même, on percevait très bien les commandements des officiers conduisant les bataillons à l'assaut. Lorsque se produisait une éclaircie, la campagne entière paraissait noire de soudards. Partout on voyait les lances et les cuirasses, les casques et les mousquets reluire en d'immenses lignes claires sur les sombres costumes des soldats espagnols. C'étaient d'abord les huit cents chevau-légers d'Aragon qui venaient en bon ordre, suivis par dix enseignes namurois et dix enseignes allemands. Puis encore le prince d'Arenberg avec ses dix compagnies de piétons derrière lesquelles — et comme toujours du reste — marchaient deux enseignes de nos ennemis héréditaires, les Anglais.

Un peu plus loin, le capitaine Vaudeville conduisait deux enseignes de bas-allemands et quatre de Hennuyèrs. Et tout au fond sur lizière des bois, s'avançait, formant l'arrière-garde, le comte Lamoral d'Egmont, avec quinze cents chevau-légers et trois enseignes de piétons.

La fumée des canons et des mousquets couvrit bientôt tout le paysage. Le vent, la rabattit sur la ville, de sorte que les défenseurs étaient enveloppés d'un immense nuage, derrière lequel se dissimulait Thérouane. Assiégés et assiégeants se distinguaient à peine, tant l'atmosphère était devenue lourde et opaque.

Des cris, des blasphèmes traversaient l'air; on s'injuriait de loin, dans tous les jargons de Flandre, de France et d'Espagne. Et toute cette artillerie, énorme pour l'époque, hurlait, tonnait et mugissait, tel le fracas d'un formidable orage...

Dans l'immense clameur, on n'entendait même plus le tocsin des églises, tant le bruit du canon couvrait celui des cloches. Et tout le monde, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, sentait que l'heure était solennelle, que le moment suprême était enfin venu.

De grands panaches noirs s'étendaient au-dessus de la Cathédrale. De temps en temps de rouges éclairs zébraient l'air de livides lueurs, pendant qu'un sourd grondement mugissait dans la plaine. Et la terre elle-même semblait trembler et s'agiter dans les affres d'une agonie grandiose, où les douleurs d'un formidable enfantement, comme aux premiers âges du monde, lorsque le feu et l'eau se rencontrèrent pour la première fois sur notre planète à peine éteinte.

« Dans cet assaut il demeura
Plus d'un valeureux capitaine.
Le Bourguignon se retira
Et mes gens reprirent haleine
D'attendre secours je perds peine
Et d'y tenir si long discours
Mes gens patientent une semaine
Et rien ne fut conclu pour lors. »

XIII

Aux abords de la trouée, du côté du fief de Martetz, entre la porte de St-Omer et la tour de Clarques, une mêlée horrible venait d'avoir lieu. L'ennemi, arrivé jusque dans le fossé du rempart, s'était vu forcé de reculer sous l'impétueux effort de la garnison. Les mousquets déchargés à bout portant, les coups de rapières, de lance, et de hallebarde jonchaient le sol et la berge du talus d'une quantité énorme de cadavres. On se battait à coup de crosse et à coups de dague ; des hommes se mordaient au visage comme des bêtes fauves, tant la haine et la rage les avaient excités.

Près la porte du Saint-Esprit, sitôt la fusillade finie, au moment où s'abaissait le pont-levis, des cavaliers étaient sortis de la villle soutenus par une cinquantaine de piétons armés d'arquebuses. Ces quelques hommes poursuivirent les Allemands jusqu'à la Croix de fer, mais ils durent rebrousser chemin, car une autre compagnie d'Allemands du régiment Georges Van Holl, venait à leur

rencontre. Et ce fut en un véritable désordre que la petite troupe regagna le Pont de Gré, non sans avoir laissé derrière elle quelques-uns des siens.

Parvenus devant le deuxième pont, (le Pont de la Rose) les fuyards virent avec terreur qu'il était resté levé derrière eux, à l'idée sans doute qu'ils ne reviendraient pas de sitôt. Alors ce fut une chevauchée épouvantable, un sauve-qui-peut général ; les cavaliers, pour avancer plus vite, passaient sur les piétons qui répondaient par des coups de crosse ou éventraient les chevaux. Jusque sous la roue du moulin situé à droite du pont, [1] des cadavres sans nombre flottaient déjà et rougissaient l'eau claire de la Lys.

Enfin le pont s'étant abaissé, piétons et cavaliers avaient pu, tant bien que mal, rentrer dans Thérouane.

Cette escarmouche marqua, pour ainsi dire, la fin de la journée. Des deux côtés, les troupes éprouvaient le besoin de prendre un repos bien gagné. Partout on sentait cette immense fatigue, cette lassitude que l'homme éprouve généralement après le massacre, quand l'ivresse du sang s'étant dissipée, il regarde froidement son œuvre.

Lorsque, épuisé d'une lutte meurtrière et sans merci, l'ennemi se retira, de grands vides s'étaient faits dans les deux camps.

C'était l'armée de Charles-Quint qui avait le plus souffert, beaucoup d'officiers de tous grades avaient disparu. Malheureusement pour Thérouane, André de Montalembert, le commandant des troupes françaises se trouvait aussi parmi les morts. Au plus fort de l'action, le front calme et grave, il était resté sous le feu des Espagnols

[1] Pont de Gré.

pour maintenir les arquebusieurs qui allaient fléchir.

Le Capitaine Grille, présent à cette mort glorieuse, s'exprima en ces termes « Ainsi qu'on vint à l'assaut, voicy « venir un altier espagnol, grand homme de bonne grâce « et belle force, avecque son enseigne couronnelle qui « s'avançait par-dessus tout, monte avecque une grande « destérité et légèreté à la bresche. M. d'Essé qui était sur « le haut du rempart, tenant une pique au poing, de con- « tenance assurée, s'affronte à cet altier et lui escrie : A « moy capitaine, je suis le général. Soudain l'altier se « présente à luy et luy dit : Esti quiera y per mi gloria ».

« C'est-à-dire; c'est ce que je veux et recherche pour « ma gloire. »

« Et ainsy qu'il vint affronter de main à main M. d'Essé, « voici un arquebusier français qui était près de son « général, qui tire à propos son arquebuse et donne dans « la tête de l'altier et le porte mort par terre. Tel un coup « ne fut pas plus tôt fait, que voilà un soldat espagnol « qui, secondant bravement son enseigne, tire à M. d'Essé « et le tue de mesme. Belle mort! certes, et très glorieuse « des deux capitaines, et belle autant que glorieuse ven- « geance de deux soldats... Voylà donc la mort et la sépul- « ture de M. d'Essé tant désirée de luy ».

En même temps que le valeureux d'Essé, Lieutenant du Roy, plusieurs autres gentilshommes français avaient perdu la vie dans cette funeste journée. C'étaient les sires de Pyennes et de Joyeuse, le baron de Fontenay ainsi que le bâtard de Montmorency.

Les Allemands et les Flamands s'étaient retirés du côté de la porte de St-Omer, non loin de la maladrerie; les Espagnols derrière l'église de Clarques, où l'on apercevait la sinistre potence du chapitre de Thérouane, à laquelle

se balançaient deux prisonniers. La mort glorieuse du vaillant général avait jeté un voile de tristesse sur les succès que les Français venaient de remporter.

Et, malgré le massacre de cette journée sanglante, la Lys vue de loin, insouciante et limpide, semblait dormir dans la plus calme région du monde.

Après ce premier assaut, chacun reprit haleine sans, pour cela, quitter le rempart. Dans les fossés, flottaient des morts et des blessés, laissant derrière eux de rouges trainées. Il y en avait de tout âge, des vieux et des jeunes, des hommes mûrs et des adolescents, la figure jaune et pâle, les yeux bleuis et fixés dans le vague d'une morne étreinte. D'aucuns, blessés, essayaient de gagner le talus opposé aux murailles, mais, épuisés sans doute par le sang qu'ils perdaient, tombaient bientôt dans un évanouissement qui précédait la mort. D'autres, à la chevelure noire, au teint bistré, arrivés au bord des fossés, s'y installaient, plus ou moins lentement, suivant la gravité de leurs blessures, comme pour y mourir à leur aise, sentant bien qu'ils ne pourraient aller plus loin. A boire, à boire, murmuraient-ils.

Il en est de l'homme comme de l'animal lorsque la mort arrive. L'un et l'autre essayent, au sortir de la mêlée, de se traîner jusqu'aux bords d'une source ou d'une mare pour boire une dernière fois. J'ai soif, j'ai soif, semble être le dernier désir, le soufle suprême de la créature expirante. Et voilà pourquoi, dans les pays les plus déserts, le voyageur rencontre souvent des ossements humains ou des carcasses de bêtes sur les rives abandonnées des fleuves ou des cours d'eau. A boire! à boire! c'est le dernier cri du mourant.

Parmi les blessés se trouvait, couché dans les roseaux,

un hidalgo de race pure. Il avait réussi à ouvrir son justaucorps, pensant respirer plus facilement. Sa poitrine haletait en d'étranges soubresauts ; parfois elle montait pour s'abaisser ensuite brusquement, comme un soufflet de forge, pendant qu'un sang chaud et vermeil, coulant de sa blessure, laissait derrière lui un long filet de pourpre. Ses yeux, presque fermés, s'ouvraient pour voir encore l'enchantement des verdures. Il songeait sans doute au pays natal, au beau ciel d'Espagne, si doux, si bleu et si profond.

Henry de Montdhiver avait eu plus de chance. Après s'être rendu compte de la position de l'ennemi, il était parvenu à rejoindre son poste et n'avait pas quitté l'endroit où le brave d'Essé était mort. Aussitôt l'ennemi repoussé, il s'était empressé d'aller retrouver Blanche dont une partie de la journée s'était passée à prier pour lui.

Il l'embrassa en la serrant sur sa poitrine, heureux de la revoir, alors que tant de braves étaient tombés à ses côtés.

Blanche paraissait joyeuse, mais sa joie calme et discrète était troublée par de brusques tressaillements, par des bruits insolites qu'elle cherchait à comprendre ou interprêtait comme des signes de mauvais augure. Cependant elle lui rendit son baiser, les yeux légèrement rougis par les larmes qu'elle s'efforçait de retenir. Henry essaya de la gronder tout doucement, d'un geste ou d'une caresse. Puis, dans sa joie d'être encore près d'elle, il prit à pleines mains sa chevelure qui tombait à flots sur ses épaules, et la porta à ses lèvres.

— N'aie donc pas peur, mignonne, reprit-il ; le plus fort est passé, l'ennemi s'est retiré, en bon ordre, il est vrai, mais qui sait si demain nous n'apprendrons pas que, de-

vant notre belle attitude, il a préféré partir en levant le siège comme il a fait à Metz....

Elle le regarda, le front rêveur, les joues légèrement colorées comme si un sang nouveau était venu ranimer les petites veines qui marbraient le rose de sa chair.

— Il faut bien m'aimer, dit-elle, car tu es tout pour moi... Puis ils s'étreignirent encore une dernière fois avant de se quitter.

Le soir il y eut à l'Hôtel-de-Ville une réunion, composée des principaux officiers de la garnison, pour donner un successeur au vaillant comte d'Essé de Montalembert.

Le courage et la bravoure de François de Montmorency le désignèrent à l'unanimité comme le plus apte à remplir les fonctions de Général gouverneur. Le comte de Losse, qui commandait déjà la place, n'osa protester contre cette décision, dans la crainte sans doute de déplaire au vieux connétable [1]. Ce fut un malheur pour la France et pour Thérouane, le jeune Montmorency ayant beaucoup plus de valeur et d'audace que d'expérience stratégique.

Malgré le cercle de fer que les assiégés formaient autour de la ville, le marquis de Luxembourg, Sébastien de Bange, les capitaines Bréal et Sainte-Romane, avec trois cents hommes d'infanterie réussirent à traverser les lignes de l'Armée Impériale et à pénétrer dans Thérouane Ces nouveaux combattants raffermirent le courage des habitants et de la garnison. Ils prirent leurs quartiers dans l'église St-Martin-au-Mont, à l'extrémité septentrionale de la ville, près de la porte de Cassel.

Derrière les remparts, la plupart des maisons n'étaient

[1] Anne de Montmorency.

plus qu'un amas de ruines fumantes, où l'on apercevait des mousquets, des chariots, des murs crevés, et des façades carbonisées. Certains toits avaient disparu, seuls les pignons restaient encore debout. Des cadavres d'hommes, de chevaux, de mulets et de chiens pourrissaient et empestaient l'air d'une odeur de charogne et de chair brûlée. La rue des Argentiers n'était qu'un amoncellement de décombres et de vieux matériaux. Et cette vieille maçonnerie s'était effondrée, brisant tout, crevant les planchers et les voûtes des citernes. L'eau allait commencer à manquer dans certains endroits ; celle de la Lys était déjà corrompue par les nombreux cadavres qu'on y avait jetés. Des soldats qui en avaient bu étaient tombés malades, atteints par le typhus. Toutes ces ruelles, voisines des remparts, présentaient un aspect lamentable d'abandon et de tristesse. L'état de délabrement de chaque maison laissait deviner, pour ainsi dire, la vie intime de ceux qui l'avaient habitée.

Des loups suivaient les armées espagnoles. Ils sortaient des forêts de Renty, de Thienbronnes, de Nielles et de toutes les parties boisées des environs. On les aperçevait de loin, allant par bandes, leur museau effilé flairant l'odeur du sang dans le souffle des brises.

Des plaintes sortaient de leur gosier de fauves, des plaintes lentes et lugubres comme le vent du soir passant sur un cimetière isolé. Ces cris rauques et funèbres semblaient être le « Dies iræ » des batailles sanglantes, le chant des trépassés pour ceux qui succombaient. Et avec ces loups, suivant partout la mort et le carnage, des bandes nombreuses de corbeaux arrivaient de tous côtés formant d'épais nuages noirs obscurcissant parfois la lumière du ciel.

Aprés dix heures de lutte inutile, l'ennemi avait dû battre en retraite, laissant derrière lui plus de 1500 hommes hors de combat ; les Français avaient perdu 400 combattants [1].

Partout les troupes fatiguées prenaient un repos nécessaire, et la journée, qui avait été rude pour tout le monde, s'acheva sans encombre.

Le calme du soir s'étendit bientôt sur toute la campagne. Le soleil en s'éloignant jeta mélancoliquement un dernier éclat rouge sur les collines touffues de Dohem et d'Ouve. Il semblait s'en aller à regret, abandonnant de fugitives lueurs à toutes les branches, à toutes les feuilles des bois qu'il rencontrait. Puis il disparut dans l'abîme, ne laissant plus rien après lui, pas même un rayon d'espérance pour la malheureuse ville que le ciel avait condamnée.

[1] Il faut estimer qu'il y fut fait un des merveilleux combats dont jamais fut mémoire (François de Rabotin).

L'assaut dura plus de dix heures, et les assaillants après avoir perdu plus de 1500 hommes, furent obligés de se retirer à l'approche de la nuit.

Piers, histoire de Thérouane p, 42.

« Que rien ne fust conclu pour lors
Ensemble un matin se trouvèrent
Mes gens tiennent si longs discours
Que les bourguignons se fachèrent
Et par ma brèche, entrèrent alors
Les Espagnols et les Pandours
Et par ces soldats mècréants
Tuer je vis mes habitants. »

XIV

Le surlendemain, le veilleur de nuit François Tailliez, vit, au lever du soleil, de grandes lignes noires se mouvoir sur le fond gris verdatre allongé de la plaine. D'autres masses sombres, plus denses et plus compactes, suivaient en bon ordre. On devinait des cavaliers, car un nuage de poussière les couvrait de temps en temps ; puis le ciel, s'éclaircissant par places, laissait entrevoir le miroitement des casques et des cuirasses.

Il venait des troupes de tous les côtés. Des détachements moins importants suivaient le chemin bordant la Lys, vers Delette, Goyecques et St-Liévin.

Il y avait aussi de l'artillerie supplémentaire arrivée depuis quelques jours seulement : quatre grosses pièces, quatre demi-canons, trois double-coulevrines pour attaquer les défenses avancées et dix pièces de campagne pour la garde du camp.

Avec ces nouvelles troupes on vit alors « ceste gent de

Flandre et d'Artois, tout aise de voir la place environnée, accourir avec femmes et petits enfants, en chantant chansons et rythmes, amenans et apportans au camp tous grains, breuvages, bestail et aultres vivres à monceaux qui démontraient leur armée plus grande en nombre que pourveu de bons soldats » [1].

La garnison comptait à peine trois mille hommes. L'armée impériale s'élèvait à plus de cinquante mille combattants, soutenue par une artillerie formidable [2] C'était trop pour Thérouane, c'était trop pour cette malheureuse ville abandonnée de la France, en qui elle avait mis toute sa confiance.

Et malgré les forces écrasantes de l'ennemi, Thérouane ne perdait pas courage et avait tout espoir dans l'issue de cette lutte inégale. « Le roi Henry pouvait-il oublier sa cité favorite, sa ville privilégiée entre toutes, son fidèle soutien ».

Ce qu'il y avait surtout de tenace dans Thérouane c'était l'âme française qu'on sentait et devinait partout, représentant, dans cette ville isolée, le génie et l'orgueil de la race gauloise. Un lien puissant unissait toute la population au reste du royaume. A Thérouane, on était français de naissance et de cœur, et cette altiére cité comptait dans sa période d'épanouissement, l'époque la plus fleurie des puys d'Amour, l'époque la plus aimée des chanteurs et des Ménestrels. On chantait à Thérouane, comme on chantait à Venise, et les sièges mémorables, les pillages des Anglais, et la haine des Flamands n'avaient jamais pu l'abattre, ni l'empêcher de rire et de chanter.

[1] Histoire de Thérouane par Taverne de Tersud.

[2] Au nom de Charles Quint, Adrien de Croi, vint l'investir avec uné armée de 60.000 hommes. (H. Petitprez).

Maintenant le deuil et le malheur semblaient planer sur la cité morine : un vent de haine avait passé sur elle comme un souffle maudit. Les rues prenaient déjà cet aspect lamentable des ruines et par places les façades des maisons se trouvaient maculées de sang comme si d'avance, elles étaient vouées au massacre. Les tourelles des couvents, celles des remparts et du château, qui rappelaient tant de vieux souvenirs et d'anciennes légendes s'étaient écroulées une à une, mornes et inconscientes. Et ces témoins augustes des siècles écoulés, ces antiques bastilles, aux fronts durs et austères, aux mâles et fières devises, ne formèrent bientôt plus qu'un amas de poussière, seul reste de souffrance et d'orgueil, de gloire et d'espérance mortes.

Et malgré cette désolation, là-bas, dans les vergers, dans la fraîcheur des prairies souriantes, dans la lumière des clairs villages, la campagne était belle. Les clochers joyeux pointaient toujours vers le ciel vaste et superbe leurs croix de fer, où brillait un coq d'or. On ne chantait plus les nuits de clair de lune et les ménestrels consternés et moroses se taisaient comme l'oiseau à l'approche de l'orage. On avait dit adieu aux vieilles chansons patoises, aux danses sous les coudrettes, aux joyeux badinages, à tous les plaisirs des dimanches d'autrefois. La ville était mortellement triste. Les maisons qui n'avaient pas souffert de l'artillerie étaient plongées dans un morne silence, et sous le porche de l'immense cathédrale, les placides statues de saints, dans leurs niches à pinacle, semblaient prendre des airs navrés comme si elles avaient pu comprendre, elles aussi, que leur fin approchait.

Après le terrible assaut de la journée, Montdhiver était allé, le soir, sans en parler à Blanche, trouver Madelon,

la sorcière. Elle habitait une masure derrière l'Ecorcherie [1], bâtiment triste et sombre à la fois, où les bouchers allaient saigner leurs bêtes.

La vieille, quand il entra, était accroupie près l'âtre, immobile comme ces fakirs aux yeux noirs habitués à scruter les ténèbres.

Elle regardait bouillir un liquide dans un pot de terre, dont il aurait été difficile de dire la couleur primitive, tant le contact du feu l'avait noirci. Un vieux chat, très maigre, faisait le gros dos et semblait se complaire dans la douce et pénétrante chaleur de la cheminée.

— Vous êtes venu sans doute pour connaître les secrets du destin, dit-elle, sans même regarder Henry.

Puis, levant la tête, elle lui fit signe de s'asseoir sur un petit escabeau de chêne et continua :

— Le grand secret de la magie, jeune homme, est l'envoûtement, qu'il soit de haine ou d'amour...

— Je ne hais personne et ce n'est pas pour cela que je suis venu...

— Alors, si c'est par vaine curiosité de connaître l'avenir et non pour t'initier au premier secret du mage : donne-moi ta main...

Et ce disant, elle lui prit la main gauche qu'elle abandonna aussitôt.

— Des croix ! du sang !... du sang vermeil et généreux !... oui, il y aura beaucoup de sang versé encore...

— Voyons ce que va dire l'esprit par ma voix...

Et elle prit dans une petite boite en corne une pincée de

[1] Abattoir.

poudre qu'elle jeta sur le feu. Aussitôt, des spirales bleuâtres montèrent vers les poutres noircies pour retomber ensuite et former une légère fumée de laquelle s'exhalait un parfum étrange.

L'esprit vient, dit-elle, il te connaît et va parler.

« Ce monde pour ton cœur, jeune homme, a bien des charmes
« Tu souris aux plaisirs.
« Mais la joie d'ici-bas fait naître tant de larmes
« Et de tristes soupirs.

« Et qu'est-ce que le monde ? un gouffre de misère.
« Où tout nous paraît beau
« On chascun se construit pour garder sa poussière
« Un fragile tombeau.

« Près de ta fiancée, s'ouvre une froide tombe
« L'amant meurt à son tour.
« Tout passe et le guerrier qui sous nos murs succombe
« Expire sans retour.

« Du temps qui va toujours, victime abandonnée
« Le mortel suit les pas.
« Vivre un jour et mourir, telle est la destinée
« De beaucoup d'ici-bas.

« Aussi n'attend plus rien de ce monde frivole
« Jeune homme infortuné :
« Thérouane et ses plaisirs... Vain souffle qui s'envole
« Au néant destiné ».

Puis comme pour compléter le sens de ces prédictions, la vieille dit en changeant le timbre de sa voix :

« Le vingtième de Juin, chascun le dit
« Thérouane vaincue, vivat Bourgogne écrjit.

Montdhiver pâle et défait, avait reconnu la voix qui prédisait la ruine de Thérouane le soir où il avait pénétré dans la Cathédrale.

Puis la sorcière se tourna vers lui en le regardant fixement :

— Ne crains pas la mort jeune homme. La mort, vois-tu, c'est la décomposition lente et bienfaisante du corps, le commencement de l'occulte, de ce que la matière essaie de nous cacher. La mort ne fait que changer les formes existantes, c'est le premier pas vers les générations nouvelles : elle est le commencement et le terme de la vie ; elle tient du non être et de l'être à la fois, et fait entrevoir aux profanes l'intérieur du mixte.

C'est Hermès qui l'a dit en parlant de la terre putride d'où la vie lentement renaît ; car la terre a pour elle le temps et l'éternité. C'est dans la terre que repose le corps d'Hiram, c'est dans la terre qu'est renfermé le plus beau des secrets.,.

Montdhiver ne fit pas grande attention à tout ce vocabulaire presque étranger pour lui. Il crut même un instant que la vieille radotait et prit brusquement congé d'elle, non sans avoir laissé quelques piécettes sur la table boîteuse près de laquelle il s'était assis. Il partit par la rue des Dominicains et prit ensuite la direction de la porte de Saint-Omer, afin de rejoindre le comte de Losse qui l'attendait pour faire une ronde de nuit.

Il marchait toujours, le ciel était sombre et voilé. Et sur cette solitude nocturne, la lune se leva triste et rêveuse, jetant un mélancolique regard sur les rues vides et muettes ; les maisons paraissaient noires et silencieuses, comme si Thérouane était une ville morte que l'ombre d'un linceul enveloppait déjà.

Cette nuit-là se passa sans que le calme et la tranquillité fussent troublés, si ce n'est par le cri régulier des sentinelles. Des deux côtés on avait besoin de repos.

Quand le jour parut, le long des rives gazonnées de la Lys, les troupes ennemies dormaient encore. Du côté du mont Lemaître, un vieux moulin faisait mouvoir ses grands bras noirs sur la limpidité azurée du paysage pendant que d'alertes sonneries de trompettes lançaient leur aubade cuivrée jusqu'aux extrémités du camp.

Aux remparts et sur les tours, chacun était à son poste. Après le premier assaut l'ennemi avait réussi à miner une partie des fortifications et à faire sauter les principaux murs de défense. Malgré cet avantage la garnison espérait encore : ce n'était pas le premier siège que subissait Thérouane et l'énergie des habitants, jointe au courage des troupes, pouvait faire supposer qu'on n'était pas prêt de se rendre.

Non loin de la ville, vers le mont Saint-Jean et le bois d'Enfer, s'avançaient déjà en rang serrés des colonnes d'infanterie wallonne; semblables à leur sinistre maître, elles paraissaient entièrement vêtues de noir. Seuls les drapeaux, aux brillantes couleurs de la maison d'Autriche, jetaient leur note claire et voyante sur ces masses sombres et silencieuses. Entre Upen d'Aval et le chemin de Fruges arrivaient lentement comme une procession les enseignes de Burgos ; les hallebardes luisaient au soleil et donnaient à cette infanterie lugubre des miroitements d'acier. Des moines parcouraient les rangs de cette milice étrange excitant les hommes au combat et rappelant aux officiers l'anathème de Célestin II sur les rois de France qui avaient osé toucher jadis anx privilèges ecclésiastiques de Thérouane.

Il fallait détruire Thérouane comme jadis le Seigneur avait détruit Sodome, comme il avait permis la ruine et la disparition de Ninive et de Babylone.

De divers côtés, des masses noires enveloppaient la malheureuse cité. Près de la Maladrerie avaient pris position les enseignes de Valladolid. Ils faisaient face à la porte de Saint Omer et s'apprêtaient à donner l'assaut. Le canon ne tarda pas à se faire entendre.

La vaillante population mâle de Thérouane, secondait partout les troupes malgré la grêle de boulets qui commençait à pleuvoir. Et ce fut bientôt un assourdissant concert où la voix bourdonnante du bronze se mêlait à celle plus perçante des mousquets et des espingoles. Toutes les batteries ennemies tonnèrent à la fois, couvrant la plaine d'un épais nuage de fumée, derrière lequel les troupes s'ébranlèrent.

Au bout de quelques instants, le jeune comte de Montmorency et ses lieutenants virent de suite la gravité du moment, l'heure solennelle de laquelle allait dépendre le salut de la ville. Et chacun, depuis l'officier jusqu'au simple homme d'armes, promit de faire son devoir.

Malheureusement pour les assiégés, le niveau de la Lys venait de baisser de plusieurs pieds et son peu d'élévation à certains endroits, avait permis à quelques soldats espagnols de traverser le fossé des fortifications ayant de l'eau seulement jusqu'aux aisselles ; ils purent passer ainsi plusieurs échelles à crampons qu'ils appliquèrent de suite contre le talus du rempart.

A toutes les cinquante toises environ, des soldats d'élite réussissaient à fixer des cordes à nœuds pour l'escalade, tandis que d'autres terminaient les travaux de mine, cou-

verts qu'ils étaient par une nouvelle espèce de madriers, invention de l'espagnol Véga [1].

Les premiers qui montaient à l'assaut étaient immédiatement repoussés, la tête fendue ou la poitrine transpercée. Ils retombaient en grappes dans l'eau devenue d'un rouge sale comme si elle eût été mélangée de lie de vin. Et les canons tonnaient toujours au point qu'on aurait pu croire que la terre éclatait ou que le ciel tombait après un épouvantable orage. Les commandements ne s'entendaient plus mais chacun, avec son sens naturel et son instinct de conservation, comprenait qu'il fallait couper, hâcher et tirer dans le tas. Une sueur abondante perlait au front des combattants; plusieurs jetaient leurs morions et leurs casques, afin d'éviter la chaleur étouffante et la poussière qui, par instants, les aveuglait. La mêlée devenait affreuse, assiégés et assiégeants prenaient partout contact et la voix du canon avait brusquement cessé. C'était horrible à voir. On s'égorgeait sans bruit, à l'arme blanche comme au temps des guerres mérovingiennes où l'on n'entendait que le choc des lances et des boucliers, parmi les soupirs et les râles des blessés et des mourants.

Les principaux ouvrages de défense étaient envahis. Soudain un bruit formidable se fit entendre de plusieurs côtés à la fois; c'étaient les mines, les ouvrages souterrains qui faisaient sauter des parties de remparts, en même temps que plusieurs centaines de piétons wallons prenaient d'assaut le bastion de la Patrouille. C'en était fait maintenant de Thérouane et l'histoire, pour finir, n'a que quelques désespoirs sublimes à mentionner. Elle doit

[1] Dans les divers ouvrages que nous avons consultés, il nous a été impossible de trouver la description de cette nouvelle espèce de madriers.

les retracer fidèlement pour l'éternel honneur des martyrs de notre gloire, et aussi pour que la postérité flétrisse le nom de ceux qui sans raison ont prodigué le sang des hommes [1].

Ce fut alors une boucherie affreuse, comparable aux mêlées les plus sanglantes de l'antiquité et du moyen-âge, uue extermination épouvantable ; et il faudrait remonter aux guerres albigeoises pour retrouver des scènes comme celles qui se passèrent à Thérouane. Tout le monde savait qu'il fallait vaincre ou périr ; on se poussait, on se prenait à bras le corps pour rouler ensemble dans les eaux sanglantes de la Lys. On marchait même sur les blessés ; tant pis pour ceux qui succombaient ; la haine et le désespoir animaient encore le regard des mourants. Les masses noires dans la plaine, avançaient toujours, serrées et en bon ordre, comme pour la parade un jour de fête royale ; les quelques canons qui restaient aux remparts fauchaient les rangs épais des combattants qni avançaient quand même sans broncher, sans faiblir. De tous côtés on voyait des morts entassés les uns sur les autres, ou des blessés rampant difficilement, avec l'espoir d'être recueillis et soignés. D'autres, plus furieux et plus tenaces, essayaient de se soulever pour montrer le poing, pousser un juron formidable où lâcher un dernier coup de pistolet, avec l'idée de tuer encore en expirant. Mais au fur et à mesure qu'on exterminait les Espagnols et les Allemands, il en

[1] Une vieille chronique rapporte que le malheur des assiégés vint du boulevard de la Patrouille, dont les assiégants s'étaient emparés par la sape. Le rapport de Thou mentionne que « les assiégés pour la plu« part étaient tués ou blessés, et le reste épuisé par les travaux conti« nuels et entièrement découragés, »

Piers, histoire de Thérouane, page 43.

arrivait d'autres et toujours et toujours ; les fossés en étaient remplis. Nos soldats, après avoir montré une endurance sans pareille, se mirent enfin à désespérer du résultat final. Du premier jusqu'au dernier des combattants, tout le monde avait payé son tribut de courage et de sang.

Les traits d'héroïsme et de bravoure qui se passèrent alors et les sublimes efforts de ceux qui moururent pour la France seraient trop longs et trop nombreux à narrer. Qu'il nous suffise de dire que chaque homme vendit chèrement sa vie et mourut en héros. Et si la mort obscure de ces braves anonymes nous rappelle les deuils cruels de notre histoire, elle sera un éternel exemple d'honneur et prouvera qu'on peut s'illustrer aussi bien dans la défaite que dans la victoire.

Et pendant cet assaut mémorable, les cloches de la vieille cathédrale se mirent à sonner pour la dernière fois. Ce n'étaient plus les cloches de Pâques, les cloches vives et alertes des beaux jours d'antan. Elles tintaient maintenant l'agonie de Thérouane avec des sons plaintifs ou lugubres, et leur volée semblait un appel grave et désespéré qu'elles lançaient au ciel implacable et muet.

L'écho semblait répondre :

« Deletti Morini »

Le lendemain 20 juin, au matin, François de Montmorency demanda à parlementer. Le seigneur de Bugnicourt, général commandant les forces ennemies délégua les sires Louis de Quixada et de Glajon. Le gouverneur de Thérouane offrit de rendre la place à la condition d'en sortir avec les honneurs de la guerre, bagages, canons et enseignes déployées. Ces propositions furent repoussées. Bugni-

court exigeait que les troupes qui avaient défendu Thérouane se rendissent à discrétion. Les Français qui restaient, répondirent qu'ils préféraient une mort glorieuse à une honteuse capitulation. Les choses en restèrent là pendant quelques heures.[1] La brêche était toujours ouverte, large et béante sur la campagne. Mais pendant qu'on avait repris les pourparlers pour la reddition de la place, une colonne ennemie pénétra par la trouée ; c'étaient des Bourguignons que l'appât du butin avait attirés. Ils criaient tous « bonne guerre, bonne guerre, compagnons. Souvenez-vous du siège, de la courtoisie de Metz[2]. »

Cette colonne bourguignonne vint prendre position le long des chemins de ronde. Ce léger succès l'enhardit; derrière, venaient des Espagnols qui criaient : en avant ! en avant !

De l'endroit où se trouvaient les ruines de la tour du Chapitre, l'alarme venait d'être donnée, mais il était trop tard pour refouler ces troupes de l'enceinte. Des Allemands arrivaient au pas de course poussant les Espagnols qui marchaient devant eux. Et tout d'un coup cette masse hurlante s'engouffra dans les rues principales, vociférant des injures de toutes sortes.

Deux enseignes du régiment Van Holl allèrent successivement prendre position au bas du grand portail de la Cathé-

[1] Sur les huit heures du matin, la capitulation de Thérouane fut résolue, le mardi 20 juin, par un Conseil de Guerre. Dans son trouble ou dans son désespoir, le jeune Commandant négligea, avant de faire battre la chamade, d'obtenir préalablement une suspension d'armes ; et, pendant qu'on stipulait les articles de la reddition, la place abimée était envahie par une soldatesque effrénée, avide de sang et de pilllage.

(Piers, Histoire de Thérouane, page 43).

[2] Au siège de Metz les Français s'étaient souvent cruellement moqués des Impériaux.

drale en attendant l'arrivée d'autres troupes. Il était environ neuf heures du matin.

C'était le prélude de l'extermination, le carnage allait commencer pendant que la plupart des combattants étaient encore sur les remparts, ignorant cette entrée subite des troupes ennemies par la brêche. [1]

[1] 142.000 coups de canon avaient été tirés contre les murs de cette malheureuse ville. (Délices des Pays-Bas.

« Tuer je vis mes habitants
Et tous leurs biens mis au pillage.
Des Espagnols, des Allemands
A mon église ont fait outrage.
Brûlé ils m'ont, ce fut dommage
Pour venger la Flandre et l'Artois,
De me voir en esclavage.
Que dira le roy des François ».

XV

Alors s'organisa le plus grand des massacres depuis l'origine des guerres. Les Allemands et les Belges [1] n'épargnèrent personne, ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants restés dans Thérouane après l'exode des bouches inutiles. Les malades mêmes furent arrachés de leurs lits de souffrance, les aveugles et les infirmes traînés hors de leurs maisons pour être passés ensuite au fil de l'épée. Des reîtres en délire enfonçaient les portes, pénétraient dans l'intérieur du logis et se ruaient sur des fillettes sans défense qu'ils égorgaient après les avoir souillées [2].

Beaucoup d'habitants s'étaient retirés dans les églises

[1] Les Impériaux et les Belges massacrèrent impitoyablement tous les infortunés habitants qu'ils purent rencontrer. « Estait chose étran-« gère et incrédible à ouyre raconter les étranges vacarmes et cruau-« tés qu'y commirent les Allemands et Bourguignons. »

(Piers, Histoire de Thérouane, page 43.)

[2] Hendricq dit que Thérouane ayant été prise d'assaut, on y mit « tous au fil de l'Epée sans nul épargne ».

où des religieux disaient des messes, à l'intention d'arrêter la fureur des ennemis. Mais ce fut peine inutile ; rien n'y fit, ni les cloches qui sonnaient le glas, ni les prêtres qui officiaient aux autels n'empêchèrent le carnage, le meurtre et l'incendie [1].

Au coin de la rue Saint-Bertin, des soudards de Namur avaient pendu une femme septuagénaire [2] à l'enseigne de fer, en saillie, d'un marchand drapier. Et au moment où les affres de la mort bleuissaient la face pâle de la vieille, et faisaient sortir les yeux de leurs orbites, iis dansaient en rond, chantant d'une voix avinée des chansons obscènes. Plus loin, dans le carrefour du loup, des Brabançons jouaient aux boules avec les têtes sanguinolentes de toute une famille de huit personnes, depuis l'aïeul jusqu'aux petits-enfants [3].

* * *

Le dernier combat venait de finir, la garnison vaincue, découragée, n'opposait plus aucune résistance. De rouges lueurs, des panaches de fumée montaient en tournoyant vers le ciel sombre ; une vague senteur de chair fraîche et de bois vert roussis, une odeur d'abattoir et de paille brûlée flottaient dans l'air lourd et empesté. Au loin, par dessus les remparts, les grises plaines de l'Artois gardaient leur paisible apparence, leurs coins riants et silencieux.

[1] Vignon, moine de Clairmarais, relate dans son histoire de Charle-Quint, que tous les habitants de Thérouane furent pris et mis à mort.

[2] Montfaucon dit aussi que l'ennemi passa tout au fil de l'épée, sans épargner les femmes et les petits enfants.

[3] Douze à quinze mille cadavres jonchaient les rues. Voir : « Les bords de la Lys », par H. Petitprez.

La grande faucheuse continuait toujours sa sinistre besogne et les soldats se grisaient du sang des victimes. Un vent de mort planait sur la ville, un vent de haine soufflant partout la ruine et la désolation. Et le massacre de Thérouane était comme le prélude du sombre drame des Pays-Bas, où le duc d'Albe fit brûler dix-huit mille malheureux sur les bûchers du Saint-Office.

Avec plusieurs autres gentilshommes, Henry de Montdhiver avait tenu tête, l'épée d'une main, la dague de l'autre, à une bande hurlante de soldats espagnols. Il venait de tomber, le cou traversé par une balle, le long d'un mur situé derrière le jardin de l'abbaye Saint-Augustin. Le sang coulait en abondance de sa blessure. Il ferma les yeux, sentant bien qu'il s'affaiblissait rapidement et qu'il allait mourir. Alors les choses les plus lointaines de sa première enfance lui vinrent à l'esprit : sa mère, la digne châtelaine de Roques, près de Wizerne ; la vieille Annette, sa gouvernante qui, chantait parfois d'anciens Noëls pour l'endormir les soirs d'hiver, et Blanche enfin, celle qu'il laissait seule après lui. Un cri perçant sortit de sa poitrine haletante. Non loin de lui des blessés criaient aussi, répondant à d'autres blessés gisant sur le rempart ou plus loin dans la plaine.

Des gémissements partaient de tous côtés, couverts par les clameurs et les jurons des Espagnols. C'était comme l'éternelle plainte de l'humaine souffrance montant vers le ciel pour protester contre la barbarie, l'égoïsme et l'injustice des grands et des puissants.

Montdhiver s'affaiblissait toujours. Ses lèvres esquissèrent un sourire terne comme un jour gris d'automne. Puis sa dernière pensée fut un regret amer, un reproche à

Dieu de lui avoir fait entrevoir un coin du ciel pour le séparer à jamais de celle qu'il aimait.

Et la vielle sorcière Madelon, qui, l'avant-veille au soir, avait prédit son sort, passa près de lui. Elle le reconnut et posa sa main décharnée sur sa face pâle. Il était déjà froid. N'ayant pas souffert les affres d'une agonie cruelle, sa belle et noble figure avait pris ce calme placide imprimé par la mort, froide et imposante rigidité, qui semble faire revenir l'être humain à son type primordial. Sur son visage presque glacial, les lignes qui ne creusaient plus ses chairs, donnaient à l'ensemble des traits un air de douceur reposante, et son front pur, qu'une mèche folle ombrageait encore, ajoutait à sa physionomie d'éphèbe, quelque chose de grave et de solennel, planant bien au-dessus de nos mesquines passions.

Il avait été superbe de vaillance et d'amour dans la vie ; il restait fier et beau dans la mort.

Pauvre jeune homme, dit Madelon le regardant attentivement :

— Il devait te sembler dur de quitter cette terre au moment où tout te souriait, au moment où l'avenir allait te rendre heureux. Mais tout se fane et se flétrit si vite, tout disparait sous le poids des années ; la jeunesse et l'amour s'envolent. emportant avec eux la fraîcheur de nos illusions. Heureux ceux qui partent avant la ruine de leurs espérances, avant que leur printemps se soit évanoui.

Ils n'assisteront pas comme moi, hélas ! à leur effondrement ; ceux-là sont les élus de Dieu.

Puis jetant un furtif regard vers les vieux toits de la chapelle Saint-Augustin, dont les marches extérieures étaient déjà encombrées de cadavres, elle ajouta :

« Heureux enfant qui meurs de la mort des braves, dans la verdeur des beaux jours, le front paré de roses sanglantes ! Tu ne devais pas voir ce que la vie contient de dégoût et de haine, d'amertume et d'envie. Non, tu ne devais pas connaître les trahisons de l'amitié, les fausse-tés de l'amour ; la mort t'a frappé à l'âge où l'on croit à la sincérité des cœurs, à l'âge où l'on s'élance gaiement vers le mensonge, vers de trompeuses félicités.

Dans ton malheur tu meurs heureux... »

Telle fut l'oraison funèbre de la vieille qui s'en alla cheminant parmi les décombres du côté de la rue d'Artois.

Au loin, les canons meurtriers hurlaient à la mort.

Malgré la soldatesque qui massacrait tout, quelques centaines d'habitants avaient réussi à s'enfuir par de sombres ruelles. Tous partaient, l'âme pleine d'angoisses et d'amers regrets, jetant un dernier regard sur ces vieux pignons, sur ces rustiques maisonnettes où s'était passée leur enfance, où les aïeux avaient vécu heureux et qu'il fallait abandonner cette fois pour toujours.

Cependant des bandes entières de Wallons et d'Allemands commençaient à pénétrer dans les faubourgs où la tuerie n'avait pas encore eu lieu, la plupart des soldats, avides de butin, s'étant portée d'abord vers les quartiers riches et populeux. Les faubourgs étaient habités par une population pauvre et travailleuse. De petites masures, aux toits très bas, pareilles à celles qu'on voit encore dans nos villages, formaient des rues longues et tortueuses où logeaient des tisserands, des jardiniers et des bateliers.

Toute cette population ouvrière se disposait à partir le plus vite possible. Quelques femmes, les plus charitables, allaient d'un logis à l'autre, frappant sur les portes entre-

baillées et disant : c'est fini, les Espagnols sont là ; ils viennent, dépêchez-vous... Ces mots « les Espagnols sont là... » couraient comme une trainée de poudre. Les enfants se pressaient contre leur mères, les vieillards prenaient des airs attérrés et les hommes montraient le poing en serrant les dents de rage. Le tumulte allait grandissant chez ces pauvres gens, pendant que le pillage et l'incendie continuaient plus loin leur œuvre de mort et de destruction.

On se bousculait pour arriver à traverser l'ancienne chaussée de Brunehaut déjà presque toute noire de monde.

Les divers attelages, bœufs, mules et chevaux, peu habitués à pareil tintamarre, voulaient aussi se frayer un passage, malgré la foule et l'encombrement. On se battait, on jouait du coude, on s'injuriait pour arriver avant les autres, et les instincts grossiers et égoïstes reprenaient le dessus.

C'était un tableau triste et navrant, semblable à ceux qui représentent les chrétiens fuyant devant une invasion de barbares au temps de la primitive église.

« Que dira le roi des François
De leur entreprise hardie
Et de me voir en désarrois,
Bourgogne hélas ! qu'il me chérie,
Besoin en a la Picardie,
O roy Henry, réveille-toi,
N'entends-tu pas le chant qui crie
Perdu est l'oreiller du roy. »

XVI

L'extermination marchait de pair avec l'incendie. Le feu et le sang s'unissaient dans de rouges épousailles pour détruire entièrement ce qui avait été Thérouane, la ville enchanteresse, la ville des glorieux souvenirs, la ville des vieux rêves de patriotisme et d'honneur.

Un épais nuage de fumée noire, parti d'un amas de vieilles constructions situées du côté du bastion de la Patrouille, couvrit bientôt toute la ville haute. A proximité du château, en face de l'ancienne Trésorerie, le feu avait pris à plusieurs magasins de fourrages, pour gagner ensuite le vaste îlot de maisons qui s'avançaient en pointe vers les remparts. L'incendie succédait au massacre, ou plutôt le facilitait en forçant les habitants à sortir de chez eux sous peine d'être brûlés.

Des moines espagnols, des sbires du saint-office, des reîtres et des Lombards, parcouraient les venelles étroites et tortueuses du vieux Thérouane, tuant et poignardant les malheureux qui avaient réussi à s'échapper.

On plaçait des sentinelles à chacun des bouts de rues et des ruelles, de façon à ce que personne ne pût s'évader. Et alors des soudards de tous les pays, la lie de toutes les nations, les épaves de tous les royaumes, les manches retroussées, l'épée ou la dague au clair, attendaient devant chaque demeure que le feu fit sortir ceux qui s'y étaient cachés.

Celui qui, du haut de la vieille cathédrale, eût assisté au terrible spectacle se déroulant sous ses yeux, aurait vu ce qu'il est rarement permis à l'homme de contempler : le grand dans l'horrible, l'agonie d'une ville par le fer et par le feu, la haine féroce d'une populace en délire, des séides exaltés et farouches, immolant à leur vengeance séculaire, femmes, vieillards et enfants.

Le gros nuage noir couvrait la cité morine ; au milieu de la fournaise, les églises et les cloîtres, les monuments et les maisons s'écroulaient, disparaissant dans des tourbillons de fumée âcre. C'était une marée de flammes qui montait toujours, un océan de feu dont les vagues crépitantes venaient lécher les vieux pignons et couvrir ensuite des rues entières. La terre elle-même semblait s'abîmer et se dissoudre pour être absorbée et purifiée par cette mer brûlante, comme au temps des grandes catastrophes prédites par la Bible.

Des masses fuligineuses montaient dans l'air, des étincelles formaient çà et là de bizarres et capricieuses pièces d'artifice pour aller s'éteindre plus loin, poussées par le vent, et communiquer le feu à d'autres maisons, dont la toiture en chaume, offraient un facile aliment. La route d'Arras et celles de Fruges et de Saint-Omer, étaient pleines de gens qui fuyaient. Des chars traînés par des mules, des véhicules de toute sorte garnis de monde, galo-

paient et couraient le plus vite possible, sans que personne n'osât se retourner du côté de Thérouane, tant la frayeur était grande, tant la peur semblait donner des jambes et de l'énergie aux moins forts et aux moins valides. Dans cette cohue hurlante et affolée, chacun pensait à soi, chacun essayait, comme il le pouvait, de se frayer un chemin aux dépens des traînards ou des retardataires. Et sur toutes les routes et les sentiers perdus, il en était ainsi ; des masses fuyaient toujours chassant impitoyablement devant elles d'autres miséreux, augmentant ainsi le tumulte et l'encombrement.

Et c'était bien maintenant le fameux « Deleti Morini » qui s'accomplissait selon les prophéties anciennes. Depuis des siècles c'était prédit, Thérouane devait disparaître de la terre ; Thérouane était vouée à l'extermination.

Les flammes enveloppaient toute la rue Saint-Jean, la Cathédrale et l'Evêché, le cloître des chanoines et les principales artères de la ville. Tout craquait, s'effondrait, crépitait et flambait, dégageant une chaleur infernale, faisant couler, comme du mercure, le plomb des gouttières, les lamelles des vitraux. Des moines de Thérouane, des soldats français, anciens défenseurs de la place, des femmes et des enfants couraient pêle-mêle par l'ouverture de la grande brêche pour gagner la campagne.

Ils poussaient des cris de bêtes fauves : c'était le délire, la débâcle dans un débordement de passions hurlantes ; une foule apeurée vociférant des blasphèmes ou des cris de joie à l'espoir d'échapper peut-être au massacre et à l'incendie. Et dans leur course effrénée, dans leur précipitation de quitter bien vite la ville maudite, la plupart des fugitifs abandonnaient en plein champs des armes trop lourdes, des outils encombrants, des instruments de musi-

que, des ustensiles de cuisine dont ils ne savaient plus que faire, mais qu'ils avaient emportés dans leur empressement de sauver quelque chose du naufrage.

La fumée noire, grise, rouge ou jaune, changeante, suivant la nature du feu, montait toujours en spirales vers le ciel pendant que des hommes, des femmes et des enfants, débarrassés de tout ce qui pouvait les gêner ou ralentir leur marche, couraient le long de la Lys en se donnant les mains, la bouche sèche et brûlante, une odeur de suie et de chair carbonisée pénétrant jusque dans les poumons et dans la gorge. Ils allaient à l'aventure, à la recherche d'une nouvelle patrie ou d'un nouveau village. L'air était embrasé, la brise avait comme une haleine de forge; un soufle chaud passait sur les champs dévastés, laissant derrière lui une teinte roussâtre, séchant partout les feuilles des arbres et les buissons.

Le soir arriva bientôt sur cette fournaise. Le fond de l'horizon était d'un rouge sinistre, d'un rouge qui rappelait les grillades de l'Inquisition espagnole, sous le ciel bleu de l'Andalousie.

Et les étoiles commencaient à briller au-dessus de la ville, mais d'une lueur rougeâtre aussi, comme des larmes de sang suspendues sur un gouffre de flammes. La rage des malheureux qui fuyaient la mort, ne connaissait plus de bornes. Ayant rattrappé en route d'autres bandes, les fuyards se trouvaient plus nombreux, et maintenant qu'ils se croyaient hors de danger, les vieillards et les femmes commençaient à blasphémer en accusant le ciel de toutes leurs infortunes. Ils en voulaient surtout « au bon Dieu de Thérouane » qui, avec sa figure béate et placide trônait depuis des siécles au milieu d'autres statues du grand portail de la Cathédrale. « Sauve donc

ta ville, grand Dieu de Thérouane, sauve donc ton église que l'Espagnol est en train de brûler ! Mais non, tu n'es qu'une vulgaire pierre brute et inerte, taillée par un inconnu qui a voulu, en te formant, représenter Jupiter ou quelqu'autre divinité païenne, car si tu étais vraiment notre patron, tu ne souffrirais pas tout ce que tu vois ».

Les femmes paraissaient plus terribles que les hommes. L'acharnement qu'elles mettaient en vociférant contre les choses saintes, tenait presque du délire. Douées généralement d'une nature plus sensible et plus délicate, avec un certain fond de piété dévotieuse, leur désespoir était d'autant plus poignant qu'il brisait pour jamais les antiques croyances de la cité morine.

De vieux prêtres suivaient cette foule hurlante, emportant sous leurs habits des objets d'or et des bijoux précieux. Ils allaient vers St-Omer et comptaient, comme les chanoines sujets de l'empereur, partis avant le siège, demander asile à l'abbaye de Saint-Bertin. Des religieux appartenant à différents ordres, avaient réussi à sauver du pillage de la Cathédrale, l'image de la Vierge en argent doré, le chef de Saint-Maxim, évêque des Morins, avec les reliques de son corps, ainsi que les restes de Saint-Hemfride, patron de Thérouane ; de jeunes novices portaient des vases d'argent, des chandeliers de même métal et des chapes à orfrois dorés.

De temps en temps, ces religieux entonnaient un chœur large et puissant, comme s'ils avaient été dans leur église conventuelle ; leur psalmodie, qui contrastait singulièrement avec les paroles des hommes et des femmes, semblait planer au-dessus de toutes ces misères où venait de se briser l'existence d'une ville. Ils chantaient ces paroles si belles et si réconfortantes pour celui qui va vers l'exil :

« Repose-toi sur le Seigneur de tous tes soucis et il pour-
« voira à tous tes besoins. Ce n'est par pour longtemps
« qu'il livre le juste aux tribulations. » (Facta super Dominum omnem curamtuam et enutriet; non dabit æternum fluctuationem justo).

Le caractère français des bonnes gens de Thérouane reprenait vite le dessus, lorsqu'un rayon de gaieté venait rompre la tristesse générale provoquée par le chant grave des moines. C'était le grand dieu doux et débonnaire qu'on mettait en cause, ou qui, pour le moins, faisait les frais de la conversation.

— « Eh bien ! et le bon Dieu de Thérouane, vous l'avez donc laissé là-bas. Il était trop lourd sans doute ; s'il avait été en argent massif, vous auriez trouvé le moyen de l'emporter ! disait un joyeux compagnon, long et maigre comme un jour de carême, en regardant ironiquement deux frères lais gros et ventripotents. »

— « Tant mieux ! reprenait une jeune fille aux cheveux roux, qui marchait dans un groupe de femmes en tenant un enfant par la main, « les flammes lui donneront une idée du purgatoire. ».

— « C'est bien son tour d'être grillé, finissait par dire une autre femme ; le bon Dieu qui brûle, cela doit faire rire le diable ! »

Et les quolibets ne cessaient de tomber drus et serrés sur ces pauvres moines.

D'autres alors juraient et tempêtaient comme des démoniaques. En passant près d'une maison isolée du côté de Clarques, un groupe de jeunes gens se hasarda à entrer dans la pièce principale du rez-de-chaussée. Deux veillards y étaient occupés à manger des branches de céleri au jus

et des pieds de porc à la froide sauge. Ils se trouvaient seuls dans la ferme ; les jeunes gens ainsi que les domestiques étaient partis avec beaucoup d'autres aider au sac de Thérouane. En un clin d'œil, tout fut vidé de fond en comble, et la bande qui jurait si fort, se réconforta tant bien que mal par un repas auquel les moines prirent leur part.

— Vous mettrez çà sur le compte de l'Empereur, dit le plus déluré de la troupe en s'essuyant les lippes du revers de sa manche. « C'est lui qui payera, et s'il n'a pas le « temps de venir en personne, il vous enverra son inten- « dant....

Les deux vieillards durent se contenter de cette monnaie. Et toute la bande qui chantait cette fois, comme aux jours de Kermesse, prit gaiement le chemin qui menait à Ecques.

Du côté de Thérouane, des bouquets fulgurants jaillissaient en gerbes au-dessus de la ville ; des panaches de flammes montaient bien haut, par-dessus les tours en ruine des vieux monuments encore debout, pour s'évanouir aussitôt en une fine pluie d'étoiles. Au loin, les eaux de la Lys étaient bleuâtres, mais d'un bleu terne et blafard de clair de lune. Et tout grondait et crépitait comme si de nombreuses pièces d'artillerie mêlaient encore leur voix roulante à ce gigantesque incendie.

Pendant que brûlait la vieille cité morine, des Espagnols et des Flamands, venus de Cassel et des autres villages voisins, s'étaient rués sur la Cathédrale dont les verrières et les sculptures avaient excité tant de fois l'admiration des princes et des artistes. Ils démolissaient tout avec rage pour ne plus rien laisser de l'antique et vénérable sanctuaire.

L'Hôtel-de-Ville eut le même sort, et son vieux beffroi,

ce dur géant de pierres, témoin de siècles disparus, s'effondra aussi dans un sourd et sinistre grondement d'orage.

D'un coup de pioche, un paysan flamand brisa l'écusson qui ornait le dessus de la porte d'entrée. Et les Armes des Comtes de Thérouane [1], qui étaient « d'argent, à la tête de « Maure de sable, liée de gueules au chef d'Azur, semé de « fleurs de lys d'or » furent bientôt confondues avec la poussière des plus vulgaires débris.

La capitale des Morins flambait et toute sa gloire et son orgueil allaient disparaître à jamais. Son nom même ne serait plus qu'un vain mot, évoquant de triste et sanglants souvenirs comme Troie, Ninive et Babylone.

Et l'incendie dévorait tout ce que les démolisseurs ne pouvaient anéantir. Les flammes âpres et voraces léchaient les murs, montaient et descendaient le long des vieux clochers, répandant sur des quartiers en ruine une lueur sanglante et rose ; elles prenaient par moment des formes capricieuses, enlaçaient les cheminées et les campaniles des couvents et des hôtels, comme des serpents de feu, puis, arrivés au sommet des édifices, s'élargissaient en soleils gigantesques, en têtes de méduse démesurées pour finir en crinières étincelantes de monstres chimériques.

Le feu et le massacre durèrent toute la journée. Puis,

[1] Malgré toutes nos recherches, il nous a été impossible de trouver trace des anciens Comtes de Thérouane. Sous les premiers Carlovingiens, il est parlé vaguement de quelques comtes de Thérouane, dont les soldats, réunis à ceux du comte de Boulogne, contribuèrent à purger les côtes de l'occident, infestées de pirates. Eustache de Thérouane fit partie de la première croisade avec Godefroy de Bouillon.

Pierre de Boulogne et Raoul de Thérouane, tous deux templiers, furent arrêtés en 1308, dans une maison de l'ordre à Wissant et, sans doute, brûlés avec les autres chevaliers du temple. (Voir Piers, Histoire de Thérouane).

lorsqu'il n'y eut plus rien à tuer, les bandes d'assassins, auxquelles on ne saurait donner le nom de soldats, se retirèrent dans leurs camps respectifs, pour cuver sous la tente leur sanguinaire ivresse, après une telle boucherie. Peu à peu les flammes s'amoindrirent et tout redevint calme et silencieux.

Et l'heure de la nuit s'avança sur Thérouane, pendant que les pignons des ruines jetaient des ombres sur des brasiers à peine éteints. Des fûts de colonnes, des pans de murs étaient encore debout, ressemblant de loin à de noirs fantômes, à des moines en cagoule, venus à la suite des armées. Et la lune se leva toute blanche sur cette nécropole où semblaient dormir des spectres étranges. Le pays tout entier n'était plus qu'un calvaire et la malédiction qui planait sur la ville depuis des siècles, venait enfin de se réaliser.

Elle était bien finie, morte pour toujours « Deletti Morini » : l'heure du néant avait sonné pour elle ; l'heure de l'oubli venait de la lancer à jamais, dans une sombre et morne éternité.

« Perdu est l'oreiller du roy
Poitiers est fort mal à son aise
Ma foi, tout est en désarroi
Bourgogne la tient en servage
Picardie a perdu courage
Aire, Hesdin tiennent encore bon
S'ils ne se rend nt pas seront sages
Leurs remparts ont plus d'un canon ».

XVII

Perdu est l'oreiller du roy. Cette fois, c'était bien vrai, l'antique capitale des Morins, l'ancienne cité gauloise, avait vécu et ne devait plus renaître de ses cendres. C'était maintenant la ville des vieux souvenirs, des glorieuses dépouilles, la ville morte et abandonnée.

Son aspect était lamentable. On ne voyait partout que des gisements de pierre, des toits écroulés et fumants, des gravois mêlés à des débris de vieille sculpture. Les murs, noirs du contact des flammes, marquaient des alignements de rues à jamais supprimées. Des seuils déserts indiquaient encore l'entrée des maisons disparues, dans un effrayant silence où pas un insecte ne faisait entendre le bruit de ses ailes, où pas un oiseau ne faisait entendre son cri. Les corbeaux, les hiboux et les chauves-souris qui habitaient les clochers des églises, avaient même fui ce lieu sinistre et désolé, pour le laisser envahir tout-à-fait par la tristesse et la mélancolie des solitudes maudites.

Une partie seulement de la Cathédrale était encore debout; le reste de la ville n'était plus qu'une ruine fumante [1].

Le père de Blanche, le sire Jacques de Wizerne, avait eu le crâne fendu, en défendant sa porte à des soudards qui voulaient pénétrer chez lui. Sa femme, la digne compagne d'une vie sans peur et sans reproche, était morte le lendemain dans une petite maison voisine, habitée par l'un de leurs anciens varlets. C'était là qu'elle s'était réfugiée avec Blanche au moment où la soldatesque avait voulu pénétrer dans leur somptueux domicile.

Sauf la toiture, endommagée en plusieurs endroits, l'hôtel de Wizerne était resté presque indemne; construit au milieu d'un immense jardin, abrité par des arbres et sans contact aucun avec les habitations voisines, il avait échappé aux boulets de l'ennemi.

Au bout de quelques jours, des piétons commencèrent à déblayer le milieu des rues principales, de façon à pouvoir y circuler sans se heurter aux décombres et aux déchets de toutes sortes. Quelques nobles et riches bourgeois avaient pu se soustraire au massacre, mais une étroite surveillance était exercée sur leurs personnes jusqu'à ce qu'ils eussent acquitté la rançon fixée par les officiers espagnols.

Afin de pouvoir mieux les observer, certains notables venaient d'être conduits au camp ennemi.

[1] Après le meurtre et le pillage, le feu y fut mis de tous côtés, rien ne fut épargné, pas même les églises; ni la cathédrale dont l'antiquité remontait au III[e] siecle, une des plus belles des Pays-Bas, et qui, « par si grand accroissement à diverses fois, était devenue la plus magnifique et excellente de l'Europe, ni le monastère renommé de St-Benoit, ni les trois nouvelles paroisses de St-Martin n'échappèrent à cette affreuse dévastation.

(De Neuville et Gazet).

Les sept chanoines français de la Cathédrale, se trouvaient au nombre des prisonniers. L'Espagnol faisant argent de tout, ces religieux durent également payer pour obtenir leur liberté. C'étaient Jean d'Auvergne, Pierre Fourcroy, Guillaume Saulty, Jean de Haudricourt, François de Pin, Jean Domyn et Jean Fœillet. Les noms de ces braves méritent d'être cités, car au moment de l'exode des bouches inutiles, ils préférèrent rester dans Thérouane, pour soigner les blessés et partager les dangers du siège avec leurs compatriotes.

Au moment du pillage et du sac des églises, ce furent des Allemands qui, les premiers, firent main basse sur les trésors de la Cathédrale. Ils y trouvèrent des vases d'or et d'argent, des reliquaires, des livres précieux, des registres, des chartes, des documents intéressant l'histoire de la contrée : tout cela fut pris, brûlé, mis en pièces ou vendu à vil prix.

La majeure partie des nobles se trouvait parmi les morts, sur les remparts ou sous les décombres ; tous ces corps pâles et bleuis étaient horribles à voir, et donnaient une idée des souffrances endurées.

Des gens de tous les villages vinrent aider les soldats à déblayer les rues, avec l'espoir d'avoir leur part du butin [1]. Les objets les plus importants et les plus rares échurent aux villes voisines. La belle horloge de la Cathédrale fut

[1] Les peuples de la Flandre et de l'Artois vinrent précipitamment assister à cette désolation et emportèrent des pièces de bois et des lambeaux, pour témoigner d'avoir contribué à la ruine de Thérouane, en sorte qu'en moins d'un mois il ne resta plus pierre sur pierre, ni aucune forme de la ville ni des maisons.

(Léti).

donnée à l'Echevinat de Cassel, le grand portail[1] à Saint-Omer, et le magnifique jubé en chêne, devint la propriété de l'église de Lynde.

Mézeray ajoute « Chascun emportait quelques pièces de « cette ancienne ennemie qui avait fait tant de mal, pour « en orner sa maison.... de laquelle on ne saurait montrer « que la place où elle fut qui est un lieu de marécages et de « forêts proche de la source de la rivière Lys. »

« La joie de cette prise ne fut pas moindre à la Cour de l'Empereur que de la conquête d'une province ; mais le roy (Henry II) en eust tant d'étonnement et de douleur qu'il demeura deux jours sans parler ».

Blanche, l'héroïne de notre histoire, échappée par miracle aux horreurs du massacre, était restée cachée dans la maisonnette d'un serviteur de sa famille. Sous ce modeste toit, elle avait évité les visites journalières des soldats espagnols qui essayaient de tirer profit de tous les habitants fortunés oubliés par la mort. Depuis plusieurs jours déjà, en compagnie de fidèles protecteurs, elle était retournée dans le vieil hôtel paternel, en butte aux angoisses les plus terribles.

C'est là qu'elle apprit la fin tragique d'Henry, un matin, en faisant une gerbe d'acacias pour la vierge de son oratoire. Et quand la vieille servante, après avoir pris toutes les précautions possibles finit par lui dire qu'elle devait bannir de son cœur tout espoir de le revoir, elle s'affaissa sur un banc, laissant tomber à terre, les fleurs qu'elle tenait. Son cerveau ébranlé par une telle secousse s'agitait fièvreusement sous son épaisse chevelure que

[1] La ville de St-Omer, devant l'impossibilité matérielle de transporter les principales parties du grand portail, renonça à le prendre.

soulevait une légère brise. Quelques instants, elle resta la face dans ses mains, les yeux clos, les tempes moites et froides. Et pendant cette minute suprême, il lui sembla que le sang brûlant de ses veines, affluait à son cœur.

Soudain, elle se leva et se raidit pour dominer sa souffrance, vaincre sa douleur. Elle marcha les yeux hagards sans savoir où elle allait. De grandes masses de verdure s'étalaient au fond du jardin gardant un silence de deuil, une sombre immobilité, comme si elles avaient eu conscience des horribles massacres qui venaient de s'accomplir.

Les plantes, les fleurs, les prés, les bois, tout ce qui avait fait son rêve, tout ce qui avait chanté l'ivresse des beaux jours, l'amour du bien-aimé, tout cela lui parut triste et maussade, terne et décoloré. Après avoir vécu dans la lumière, bu l'azur de tout un printemps, arriver à se trouver seule au monde, à désirer la mort, dans le repos sans fin de l'éternelle nuit, n'était-ce pas le sort le plus cruel qu'on pût imaginer ? Oh ! que le trépas devait être doux, que le dernier sommeil devait sembler bon ; c'était là sans doute le véritable but, la conséquence même de la vie. Alors l'idée de mourir passa dans sa tête bourdonnante. Elle écarta les lèvres appelant le baiser suprême qui devait l'anéantir, le dernier soupir qui devait l'étouffer. Désespérée, elle regarda le ciel ; il était beau lumineux et profond. De là, ses regards tombèrent mélancoliquement sur le parterre qui l'environnait : c'était une fête de fleurs ; des pavots, des héliotropes, des œillets blancs et roses jetaient des notes claires et brillantes sur le vert chatoyant des pelouses. Et le parfum de toutes ces fleurs, arrivait jusqu'à elle, lui rappelant dans leur suave odeur, les

premiers bégaiements du cœur, les naïves candeurs d'âme, qui mettent parfois l'amour au niveau de l'enfance.

Puis elle se souvint du soir où ils revenaient ensemble par le chemin tout gazonné du « Gris Mont », après avoir passé la journée au château de l'oncle Antoine, le doyen de la famille de Wizerne. Des bouffées d'air frais venaient caresser leur visage ; ils longeaient de sévères et sombres futaies où la voix mélodieuse du rossignol, ce chantre aimé des solitudes, lançait des sons clairs et perlés. La lune plus pâle et plus brillante ce soir là avait un bon sourire, une sourire d'aïeule bienveillante qui, à force de voir les mêmes scènes avait fini par devenir indulgente et bonne pour les amants. L'heure des doux espoirs approchait. Il venait de lui prendre les mains ; ses traits conservaient pourtant une expression de tristesse où brillaient des yeux graves et inquiets. Avait-il une réelle intuition de l'avenir ? Voyait-il des choses mystérieuses dans le vague de ses pensées ?

Ce fut la soirée des aveux.... des promesses jurées dans le silence du crépuscule. En rentrant à Thérouane, ils s'étaient fiancés l'un à l'autre, et leur bouquet de simples fleurs des champs — des bluets et des marguerites — avait été cueilli parmi les herbes du chemin.

Puis en quittant Blanche, Henry, pâle d'émotion était resté sous le balcon de son hôtel. Il était amoureux ; son amour lui mettait du soleil au cœur. Des souffles ardents passaient dans l'air, le ciel s'illuminait sur des constellations d'étoiles, tandis que la nuit, infiniment bleue, s'annonçait douce et resplendissante.

Et il avait chanté :

J'ai cueilli ces fleurs dans les champs
En causant avec toi mignonne
C'est le parfum de nos vingt ans
Que mon amour icy te donne.
En souvenir de ce beau soir
Je veux, ma gente et doulce belle
Sur mon luth, chanter plein d'espoir
Ceste naïve ristournelle.

Et, c'est pour plaire à ma mie
Que j'ai fait chanson jolie.

Oh ! oui ! Elle s'en souvenait de cette soirée et jusque dans ses moindres détails. La fenêtre qui s'était ouverte, le baiser discret jeté furtivement, du bout de ses doigts roses, vers le galant chanteur, tout cela lui revenait à la mémoire avec les choses plus lointaines de sa jeunesse

Elle se rendit alors dans le coin le plus solitaire du jardin, celui qui était aussi le plus sombre et le plus humide, où le soleil, avare de ses rayons, ne pénétrait presque jamais, pour être seule, bien seule. Et là, elle se sentit si faible, si triste et si abandonnée qu'elle se laissa choir sur un banc de pierre pour éclater en sanglots et donner un libre cours à son désespoir.

« Leurs remparts ont plus d'un canon
Comme moi on fera d'elles,
Cette fois, j'ai perdu mon nom
Français plus n'aura de nouvelles.
J'ai pourtant porté la querelle
Du roy Henry, mais bien je voi
Que toute la contrée rebelle
Ne laissera pierre sur moi. »

XVIII

Dans le pillage de la ville, François de Montmorency, blessé au bras, aurait été massacré avec ceux qui l'entouraient sans l'énergique intervention du seigneur d'Onasti, qui, lui-même. mourut peu de temps après, des blessures qu'il reçut en défendant le gouverneur. Les Espagnols exigèrent de lui l'énorme rançon de cinquante mille écus. Il en fut à peu près de même d'une foule d'autres gentilshommes.

Le siège de l'Evêché fut transféré à Saint-Omer, l'année suivante en 1554. Marie de Hongrie demanda aux Artésiens deux mille pionniers, et aux Flamands six mille, pour achever la démolition de la ville. Les Etats du Comte de Flandre allouèrent une somme de cinquante mille carolus pour cette opération [1].

[1] Le seigneur de Vitry présidait à cette inique démolition. La gendarmerie audomaroise, selon le manuscrit de M. de Cardevacque, employa quinze jours à abattre cette cité. On y envoya aussi de St-Omer 2.000 pionniers pour cette indigne opération.

« La prise de Thérouane excita la joie la plus vive, surtout dans les provinces, qui la célébrèrent par des fêtes publiques. Marie de Hongrie ordonna des processions et des prières pour remercier Dieu, et quand parut l'ordre de démolition, on vit les populations de la Flandre participer à l'œuvre de destruction avec une telle ardeur que dès le 8 Juillet elle était déjà fort avancée. Une foule de chanteurs ambulants célébrèrent cet évènement dont la date est rappelée par de nombreux chronogrammes.

Et cette bonne et charitable terre d'Artois, toujours fertile et nourricière, semblait ne plus se ressentir des derniers évènements. Des armées s'étaient entregorgées sur elle ; ses sillons avaient bu le sang pur de nos veines et le vieux sol gaulois restait toujours le même, généreux et impassible, promettant de nouvelles moissons, d'abondantes récoltes à ceux qui le cultiveraient encore.

« Où Thérouane estait, est blé fauchable,
« Par sang français fertile et admirable. » [1]

Mais le farouche Empereur, dans sa haine profonde, ne voulut pas que la fière cité pût un jour renaître de ses cendres et relever ses altières murailles.

Il voulut arrêter la marche même des choses et fit passer plusieurs fois la charrue à l'endroit où avait été la grande ville. Et pour que le nom de Thérouane fut à jamais banni de la mémoire des hommes, il donna l'ordre de faire semer du sel sur cette terre généreuse afin de la forcer à rester longtemps encore inculte et stérile.

Les derniers notables, parmi lesquels plusieurs cha-

[1] Brief et vray récit de la prinse de Thérouane et Hesdin 1553-1554, par Jacques Basilie Marchet, Seigneur de Samos. - Imprimé à Anvers 1555.

noines français de la Cathédrale, venaient de quitter la ville, qui offrait le triste spectacle d'un amas de décombres disparaissant sous la pioche des démolisseurs. Blanche de Wizerne, accompagnée d'une vieille servante, suivait le groupe d'ecclésiastiques. Ce n'était plus que l'ombre d'elle-même, allant presque affaissée, insouciante vers l'exil ; rien ne la troublait plus, le grand air semblait même lui faire oublier sa douleur. Puis, par moments, la tristesse de son visage s'accentuait ; elle se rappelait sans doute les dernières allégresses d'Henry, comme on se rappelle parfois l'air aimé d'une chanson de son enfance.

Elle se retourna vers Thérouane, pensant à l'angelus, à l'heure où les églises sonnaient jadis la prière du soir. Le crépuscule arrivait avec un doux murmure de rosaire discrètement récité, tandis qu'au loin, dans le silence des villages endormis, on entendait des cloches tinter la neuvième heure.

Vêtue d'habits de deuil, elle se dirigeait du côté d'Heuringhem où la caravane devait passer la nuit.

Et partout, la terre était admirablement belle ; elle exhalait une senteur forte et vivifiante, comme le parfum troublant des fleurs pendant la nuit. Blanche marchait toujours n'osant plus se retourner cette fois dans la crainte de revoir à la place de Thérouane des monceaux de ruines que l'obscurité aurait démésurément grandis. Quoique pâle et défaite, sous ses vêtements noirs, on devinait la vierge immaculée, pareille aux lys des saintes écritures, la vierge pure et candide, qu'on habille de blanc quand fleurissent les roses et dont l'époux céleste ose à peine baiser les mains frêles, tant il craint de ternir un pareil trésor.

Et sur ce groupe qui fuyait, la lune se leva toute blonde.

Au loin les prairies se miraient sous de timides et capricieux rayons d'étoiles. Puis une légère vapeur monta des champs humides : c'était l'annonce d'une belle journée pour le lendemain.

* * *

La petite ville de Bourbourg était en fête ; c'était jour de foire et de franc-marché. Madame l'abbesse des Bénédictines avait fait largesse au peuple à l'occasion d'une prise de voile qui devait avoir lieu dans son aristocratique et somptueux couvent.

Il était neuf heures du matin, la cérémonie venait de commencer à la chapelle. Prosternée sur son prie-Dieu de velours bleu frangé d'argent, Blanche de Wizerne demandait au ciel l'oubli de son amour.

Derrière elle, les nonnes recueillies et silencieuses priaient. Elles avaient presque toutes des airs de madones, menant là, depuis des années, une existence terne et monotone. Pauvres nonnes, aux fronts pâles, aux visages mornes et émaciés ! En les voyant ainsi, humbles et tristes, frêles et décolorées, on pense malgré soi aux joues roses, au teint frais et vermeil qui auraient dû remplacer leur face exsangue, aux sourires qui auraient pu agiter leurs lèvres légèrement bleuies.

Et c'était pour la Vierge que ces vierges restaient chastes, que ces pauvres filles avaient renoncé un beau jour aux joies de la famille, pour venir s'enterrer vivantes dans ce sépulcre.

Et pendant qu'elles prient, que les chants sacrés sortent de leurs inutiles poitrines, où jamais ne montera le lait des mères, quelque chose tressaille en elles, quelque

chose d'intime et de familier qui semble venir de loin, à travers les âges, et que d'autres générations de femmes ont senti avant elles.

Les pauvres nonnes songeaient sans doute à leur infortunée compagne qui allait dire au monde un éternel adieu, anéantir sa chair pour l'offrir au Seigneur. Elles restaient là, immobiles et rêveuses ; et leurs regards, voilés comme ces jours gris d'automne, rappelaient leurs espérances déçues, leur jeunesse passée dans la prière, le deuil et l'isolement.

Blanche ne bougeait pas. Les chants liturgiques lui paraissaient être le vague écho d'une musique larmoyante montant lentement dans la nef comme de tardifs sanglots. La chapelle, à peine éclairée par le rouge tremblement des cierges, lui faisait l'effet d'un temple de mort.

La pauvre enfant était songeuse ; le bruit des cloches l'avait émue, pendant qu'une profonde mélancolie l'envahissait. Elle fit un retour sur elle-même et, au milieu de cette triste solennité, des pensées profanes vinrent troubler un instant la sérénité de son cœur, la candeur de son âme.

Elle se demanda alors combien de femmes, faibles et meurtries comme elles, avaient subi, dans cette même chapelle, les impressions et les angoisses qui la troublaient en ce moment ! Combien de femmes lui succèderaient dans l'abîme noir où elle allait bientôt se précipiter pour toujours ? Elle pensa que des siècles s'ajouteraient toujours aux siècles et que, dans la marche éternelle des choses, d'autres printemps viendraient inviter d'autres femmes à rêver l'éternel rêve d'amour où tant de cœurs s'étaient brisés.

Que deviendrait alors la créature ? Ne serait elle qu'un peu de chair pensante, qu'une infime poussière, où posséderait-elle une individualité au-delà de la tombe ? Pourquoi n'existerait-il pas un lieu béni où le rêve commencé sur la terre, s'achèverait en paix, et où les âmes de ceux qui ont aimé goûteraient ensemble un bonheur sans nuages dans un sejour de pardon et de félicité !

Une lueur d'espérance soudain tomba du ciel. Un rayon de soleil perça les vitraux coloriés, allumant tout à coup les orfèvreries et les sculptures dorées de l'autel. Cette clarté subite se jouant dans les ors des chandeliers et les ciselures du tabernacle rendit la chapelle moins lugubre et moins triste. C'était comme un sourire au printemps de la vie, une gloire auréolée au milieu des mornes tristesses de l'hiver. Et Blanche se souvint une dernière fois de son enfance, de sa jeunesse passée dans sa ville natale à l'ombre reposante de sa vieille cathédrale, si fiére et si hautaine, et maintenant anéantie. Puis avant d'appartenir à Dieu pour toujours elle eut une pensée ultime pour Henry, son beau fiancé, couché là-bas avec les braves dans les vertes solitudes de l'Artois.

Et comme pour lui rappeler une dernière fois les beaux jours d'antan, les chanteurs d'amour du « doulx pays de France », un pauvre ménestrel vint à passer sous les fenêtres du couvent. Il chantait la fin d'une naïve complainte, composée par lui ou par quelque barde inconnu, sur la prise de Thérouane :

« Que toute la contrée rebelle
« Ne laissa pierre sur moy.

« Ne laissa pierre sur moy.
« De m'abolir ils ont envie.

« Adieu bel oreiller du roy.
« Adieu Boulogne et Picardie,
« Adieu Bretagne et Normandie,
« Adieu la France, adieu Lyon.
« Adieu Thérouane la jolie.
« Comment as-tu perdu ton nom ?

ÉTAT ACTUEL

DE LA

DÉSINFECTION DES NAVIRES

ÉTAT ACTUEL

DE LA

DÉSINFECTION DES NAVIRES[1]

CARBONICATION

SULFURATION (Procédé Clayton)

PAR

M. E. DAVID,

Chimiste en chef du Ministère des Finances à Dunkerque, Membre honoraire de la *Société Dunkerquoise.*

M. le Dr G. DURIAU,

Directeur du Service Sanitaire à Dunkerque, Président de la *Société Dunkerquoise.*

Les études qui se sont poursuivies dans différents pays, notamment en France, sur la désinfection maritime au moyen de procédés réellement scientifiques, nous paraissent devoir être couronnées d'un succès complet. Dès maintenant les essais faits sur les navires avec plein chargement semblent autoriser le choix d'un mode définitif de désinfection.

Il nous paraît opportun de rappeler comment les études poursuivies patiemment et sans arrêt par l'Ins-

[1] Ce travail a été lu à la séance de la *Société Dunkerquoise* du 8 mars et a paru dans la Revue d'Hygiène de Juin 1903.

pection Générale des Services Sanitaires prirent tout-à-coup une très grande importance. La lecture des nombreuses instructions ministérielles adressées aux Directeurs de Santé des ports suffit d'ailleurs pour se rendre compte que toujours pénétrée de sa mission, l'Administration s'efforçait de mettre à l'essai tout procédé nouveau et d'en tirer des conclusions pour l'adoption d'une méthode définitive.

Il n'est pas inutile de remonter de quelques années en arrière, au moment où la peste sembla s'établir à demeure en Asie, particulièrement aux Indes Anglaises, et de se rappeler l'émotion croissante de l'Europe lorsque peu à peu on vit des foyers pesteux prendre naissance sur divers points de la route maritime et même atteindre l'Europe occidentale : Oporto (1899), Glascow, Cardiff (1900), Marseille (1900), et tout récemment Dunkerque (*City of Perth* 1902). L'académie de Médecine, saisie d'ailleurs de la question par les Pouvoirs Publics, adopta un vœu exigeant avant tout déchargement la destruction totale des rats, même en l'absence de cas suspect à bord, vœu sage au moment où il fut formulé mais qui aujourd'hui en présence des résultats obtenus ne nous paraît plus suffisant. La solution restait donc à trouver.

On doit se féliciter que les circonstances aient laissé le répit nécessaire pour la recherche et l'adoption d'un procédé général de désinfection satisfaisant aux conditions multiples de la pratique. Il ne faut pas oublier que l'Europe demeure sous le coup possible de l'introduction de la peste et il serait mauvais, selon nous, qu'après la

première émotion calmée, l'opinion publique se désintéressât de cette question. Elle doit, au contraire, appuyer de toute sa force les mesures que les Pouvoirs Publics comptent prendre pour la sécurité du pays.

Personne aujourd'hui ne conteste le rôle important du rat dans la propagation de la peste, mais il est avéré aussi que des épidémies, notamment celle de Glascow, se sont déclarées sans qu'on puisse incriminer ce rongeur. Cela se comprend facilement car comme toute maladie d'origine microbienne, la peste est plus ou moins transmissible par tous les véhicules où les microbes peuvent pulluler : eau, vêtements, déjections de quelque origine qu'elles soient, insectes, etc.. Aussi trouvons-nous étrange que dans la plupart des travaux récemment publiés sur la recherche d'un procédé de désinfection on en soit arrivé à ne plus songer qu'à la destruction des rongeurs, laissant de côté toute autre cause de contamination.

M. le Professeur Proust, Inspecteur Général des Services Sanitaires, et M. le Docteur Faivre, Inspecteur des Services de la Santé dans les ports, ont remis la question au point, et dans un récent rapport sur « différents procédés de destruction des rats » disent : « Bien que nous ayons surtout en vue ici la destruction des rats, nous devons attacher le plus grand intérêt aux propriétés bactéricides du gaz employé. »

Nous pensons qu'aujourd'hui la science a suffisamment armé les Services Sanitaires pour que la question soit résolue dans sa plus grande généralité, pour qu'on ne se contente pas seulement de la destruction des ron-

geurs, mais pour que le procédé adopté soit réellement désinfectant, dans la plus grande acception du terme. Alors seulement la sécurité des frontières maritimes sera atteinte et le Service de la Santé pourra lutter victorieusement aussi bien contre la peste que contre le choléra, la fièvre jaune ou toute autre maladie épidémique.

*
* *

A quelque point de vue qu'on se place, soit qu'on s'en tienne à un procédé plus spécialement adapté à la destruction des rats, soit qu'on cherche un procédé général destructeur à la fois des rongeurs et des microbes, les nombreux essais auxquels on s'est livré depuis peu circonscrivent de singulière manière la question.

Le côté hygiénique à envisager dans les mesures de préservation à prendre ne doit pourtant pas faire perdre de vue un seul instant les intérêts commerciaux considérables à sauvegarder. Les instructions transmises aux Directeurs de la Santé se sont toujours efforcées de concilier ces deux intérêts, peut-être en principe irréductibles, mais qui, dans la pratique, deviendront de moins en moins opposés l'un à l'autre. Nous croyons même que les Compagnies de Navigation aussi bien que les Armateurs feraient appel à la désinfection, si on pouvait mettre à leur disposition un procédé faisant disparaître la vermine insupportabte à l'équipage aussi bien que les insectes qui causent parfois des dégâts considérables aux chargements.

Rappelons succinctement les qualités que doit posséder le produit désinfectant :

Au point de vue la salubrité publique il doit détruire les microbes, les rongeurs (rats, souris, etc.), les insectes et d'une manière complète la vermine ;

Au point de vue des Compagnies de Navigation ne pas détériorer le navire, sa machinerie, son ameublement, ne pas nécessiter le débarquement de l'équipage ;

Au point de vue de l'Armateur ne pas altérer les marchandises ;

Au point de vue de la Campagnie d'Assurance ne pas être une cause d'incendie ;

Au point de vue général, pouvoir être employé sans déchargement, même partiel, de la cargaison, ne pas retarder, fût-ce de quelques heures, les transactions commerciales, enfin ne pas être trop onéreux.

Un procédé destructeur des germes en cas de maladie suspect ou de décès n'éviterait certainement pas les quarantaines d'observation pour les passagers ou l'équipage, celles-ci s'ajoutant aux mesures hygiéniques en usage. Il aurait toutefois l'avantage de retarder très-peu le déchargement du navire dans le cas où pour plus de sécurité on effectuerait deux désinfections à quelques jours d'intervalle.

En envisageant ainsi la question sous toutes ses faces la solution peut devenir délicate à trouver, mais elle se circonscrit notablement. On se voit nécessairement amené à éliminer tous les anciens procédés par solutions antiseptiques et l'on ne peut plus admettre que

l'emploi d'un gaz. Lui seul par sa diffusibilité pourra pénétrer dans toutes les parties du navire et de la cargaison, quelle qu'elle soit, et y faire sentir son action.

Un nouvel examen des propriétés caractéristiques de chaque gaz limite rapidement la solution pour aboutir à deux composés : l'acide carbonique ou l'acide sulfureux. L'aldéhyde formique ou ses composés ne semble pas devoir entrer en ligne de compte.

Ainsi que le rappelaient MM. Langlois et Loir, deux procédés se disputent actuellement la faveur des hygiénistes, et, il faut convenir qu'ils ont chacun des propriétés qui devaient fixer l'attention.

L'acide sulfureux n'est pas un gaz nouvellement employé et il a rendu déjà de nombreux services dans la désinfection. (Soufre brûlé à l'air libre). Quant à l'acide carbonique il devait naturellement se présenter à l'esprit par suite de ses propriétés asphyxiantes, lorsque la question semblait se limiter à la destruction des rongeurs.

Ces deux gaz n'auraient pas du reste la vogue qu'ils ont eue, si leur préparation était restée limitée aux procédés de laboratoire ; la production eût été trop lente, alors qu'on cherchait à inonder dans un temps très court les cales des navires de grand tonnage. Mais l'industrie nous fournit aujourd'hui l'acide carbonique liquéfié, et est à même, grâce à l'appareil Clayton, de produire de l'acide sulfureux très rapidement.

PROCÉDÉ A L'ACIDE CARBONIQUE

L'essai de l'acide carbonique fut fait et se continue encore à Marseille sous la direction du Service Sanitaire. M. le Docteur Catelan, Directeur de la Santé à Marseille a chargé spécialement M. le Docteur Jacques d'assurer ce service depuis deux ans.

Les difficultés à vaincre pour rendre ce procédé réellement pratique étaient nombreuses et réelles : rendre la vidange des bouteilles d'acide carbonique rapide, tout en évitant la congélation dans la canalisation ; s'efforcer de faire arriver le gaz dans la cale à une température voisine de la température ambiante pour faciliter le mélange des deux gaz (air et acide carbonique), et le rendre aussi homogène que possible, enfin assainir rapidement la cale après l'opération.

Disons de suite que toutes ces difficultés paraissent avoir été heureusement aplanies, ainsi qu'il résulte du très intéressant article paru récemment dans la revue d'hygiène, sous la signature du Docteur Jacques [1].

Ces résultats atteints après de nombreux essais n'ont pu devenir réellement pratiques qu'en installant sur un chaland spécial tous les organismes nécessaires à ce fonctionnement.

Disons en quelques mots le dispositif adopté sur le chaland : à l'arrière sur le pont et dans la cale, les bouteilles à acide carbonique rangées en batteries, à

[1] *Revue d'hygiène.* — Février 1903.

babord les bouteilles pleines et à tribord les bouteilles vides; au centre le bac réchauffeur fonctionnant par simple courant d'eau de mer et contenant les serpentins par où le gaz doit passer avant d'arriver à la cale. A l'avant la pompe pour l'alimentation du bac, le ventilateur pour l'aération de la cale après l'opération ; et, enfin le moteur pour actionner successivement la la pompe et le ventilateur. Le gaz au sortir des quatre serpentins se rend par un tube unique de gros diamètre au-dessus de la cale, ou il se divise en quatre autres tubes plus petits, plongeant chacun à un endroit différent de celle-ci.

L'opération consiste donc à raccorder à la fois quatre bouteilles à chacun des serpentins, à ouvrir les robinets pour qu'elles se vident et à les changer jusqu'à ce qu'on ait envoyé dans la cale un volume d'acide carbonique suffisant pour obtenir un mélange calculé à 33 0/0 de gaz asphyxiant.

L'opération s'effectue rapidement: une bouteille renfermant 5 mètres cubes de gaz peut être vidée en 1 minute ; 8 bouteilles avec la manipulation exigent environ 10 minutes, mais il faut remarquer que le nombre de récipients à vider peut-être considérable et atteint plusieurs centaines, pour des grands navires même avec cales pleines. Il faut en effet, d'après le Docteur Jacques, envoyer un volume de gaz asphyxiant correspondant au 1/3 de la capacité disponible.

De l'ensemble des expériences, il résulte qu'on peut charger rapidement et dans l'énorme proportion de 33 0/0 d'acide carbonique l'air des cales, que le mélange

peut être rendu homogène et que les rats (d'après les cages témoins) au bout de 4 heures au maximum seraient sûrement asphyxiés. L'auteur remarque pourtant l'inconvénient du manque d'étanchéité des cloisons des divers compartiments, qui permet aux rats d'émigrer dans toutes les parties du navire. Alors même que les rats, ainsi que l'écrit le Docteur Jacques, ne fuiraient pas, et seraient asphyxiés sur place, il est évident que l'asphyxie ne pourrait porter que sur ceux des cales et non sur les autres. Ces derniers en effet respireraient une atmosphère trop peu chargée en acide carbonique ; la destruction des rongeurs se trouverait donc incomplète. Toutefois si l'asphyxie parait certaine pour les rats des cales qui n'auraient pas élu domicile dans les marchandises, en serait-il de même pour ceux qui se maintiendraient à l'intérieur des balles? Nous estimons dans ces conditions que la diffusibilité du gaz carbonique ne sera pas assez rapide pour atteindre la proportion de 25 0/0 indispensable à la destruction des rongeurs. L'asphyxie ne pourrait bien n'être qu'apparente et l'animal reprendre toute sa vitalité, une fois la balle à quai.

Cette restriction qui nous paraît très importante, fut-elle satisfaite, nous ne pensons pas d'ailleurs que l'acide carbonique pourrait être utilisé pour la destruction des cales. Ce procédé du reste offre un autre inconvénient : l'inodorité du gaz. Il est utile d'insister sur ce point, parce que le cas signalé dans les rapports du Directeur de la Santé de Dunkerque se serait fatalement terminé par mort d'homme, si on avait employé l'acide

carbonique. Malgré les précautions prises des cas analogues pourront toujours se renouveler.

Nous estimons même qu'en employant ce procédé il ne faudrait pas se contenter pour éviter des pertes de temps, de faire descendre les hommes pour le déchargement des cales, après l'essai au fanal. Toute lumière brûle dans une atmosphère encore chargée d'acide carbonique insuffisamment pour être mortelle à l'homme, mais assez fortement pour l'incommoder, s'il y reste plusieurs heures consécutives ; aussi pensons-nous que l'aération devrait être totale, et à cet effet l'action du ventilateur prolongée suffisamment.

Enfin dans une semblable question on doit forcément envisager le coût de l'opération ; il est évidemment proportionné à la consommation et celle-ci est considérable.

D'après les essais faits par le Docteur Jacques il faut envoyer en acide carbonique 33 0/0 de la capacité de la cale pour obtenir immédiatement après le mélange un volume de 25,7 0/0 et 3 heures après 24,4 0/0 soit une perte immédiate de 7,3 0/0 et au bout de 3 heures de 8,6 0/0 CO^2. Or ses essais ont été faits dans des navires en plein chargement et le coût des navires moyens ne doit être inférieur à 1000 francs d'après nos renseignements.

En résumé on arrive sans doute à la destruction des rats des cales, mais on ne saurait obtenir d'autres résultats par ce procédé. A la dose recommandée par le Docteur Jacques l'acide carbonique ne semble avoir

aucune action sur la vermine (puces, punaises, etc.), sur les cancrelats et autres insectes qui pullulent parfois à bord des navires. Enfin l'action microbicide d'un semblable mélange n'a pas encore été démontrée scientifiquement.

PROCÉDÉ A L'ACIDE SULFUREUX

La facile transformation de l'acide sulfureux en acide sulfurique et l'action délétère de ce dernier corps obligeait à recourir à une méthode produisant l'acide sulfureux, à l'état de gaz sec ; dès lors on proposait la combustion du soufre, soit en disposant des foyers à soufre dans les cales, soit en produisant ce gaz en dehors du navire et l'y envoyant ensuite.

Mais le premier de ces procédés quoiqu'il ait rendu d'importants services, n'était que rarement réalisable dans la pratique, nécessitant le débarquement d'une partie de la cargaison pour la disposition des foyers[1]. Aussi l'invention de l'appareil Clayton produisant l'acide sulfureux sec en dehors du navire et l'y envoyant sous pression au moyen d'un ventilateur simplifia la question. Cet appareil rendait le mélange d'air et d'acide sulfureux homogène, et le brassage énergique évitait autant l'inconvénient des poches d'air que des excès d'acide sulfureux possible.

[1] Conjointement, mais d'une façon indépendante MM. Langlois et Loir, M. Rosentielh et d'autres expérimentateurs étudiaient les effets de ce gaz. Rappelons encore le Rapport de la Commission du Ministère de la Marine et du Bureau Veritas, la thèse de M. Khayatt sur la prophylaxie de la peste et les rapports de MM. Proust et Faivre et du Commandant Malo-Lefebvre.

Ce procédé n'est du reste pas récent ; il y a plus de 10 ans qu'il est employé avec succès contre la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans où il a remplacé un procédé à l'acide carbonique. Il a fait également ses preuves en Angleterre, mais il n'a été essayé en France, à Dunkerque, d'une façon sérieuse et méthodique que depuis la fin de 1902.

Le Service Sanitaire de Dunkerque a désinfecté jusqu'à ce jour 26 navires venant des Indes au moyen de ce procédé. Il nous a semblé que dans ces conditions il devenait possible de se faire une opinion sérieuse de cet appareil et de ses résultats.

APPAREIL CLAYTON

L'appareil Clayton comprend :

Un générateur d'acide sulfureux, four demi-cylindrique portant une claie métallique sur laquelle on charge le soufre en canon ;

Un refroidisseur à tubes dans lesquels passe un courant d'eau continu ; le four est placé sur le refroidisseur ;

Un ventilateur ;

Un moteur mettant en mouvement le ventilateur et la pompe du refroidisseur.

Un système de valves bien conditionné permet d'isoler le ventilateur de la chaudière et du réfrigérant ou seulement de la chaudière. On peut donc à volonté prendre l'air de la cale ou le puiser directement dans l'atmosphère pour l'envoyer dans le four ; brasser le mélange

APPAREIL CLAYTON

figure théorique)

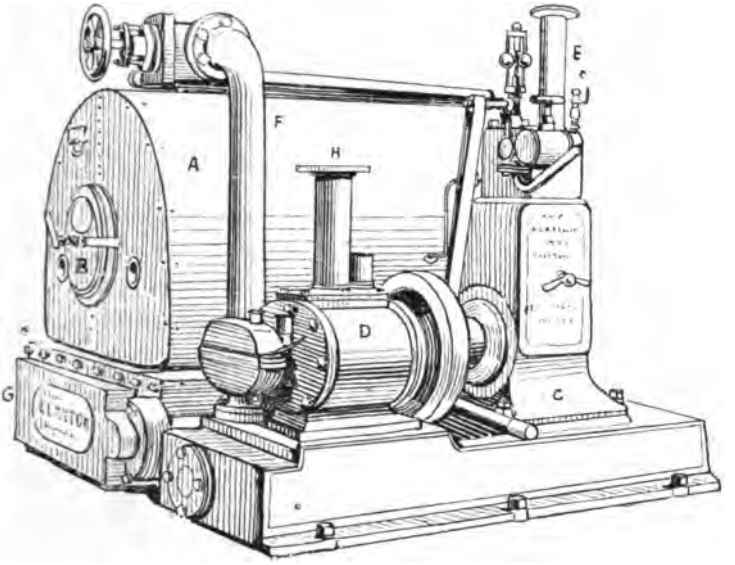

A. Générateur d'acide sulfureux toujours chargé de soufre en canon.
B. Porte du générateur. Cette porte est fermée dès que la machine C. est mise en marche.
C. Machine à vapeur, ou moteur quelconque, mis en marche pour actionner le souffleur D.
D. Souffleur destiné à aspirer l'air de la cale au générateur.
E. Tuyaux partant de la partie supérieure de la cale qu'on veut remplir d'acide sulfureux, et conduisant au générateur l'air de la cale aspiré par le souffleur. L'oxigène de cet air se combine aux vapeurs de soufre et produit le gaz désinfectant.
F. Tuyau qui conduit l'acide sulfureux au refroidisseur G.
G. Refroidisseur. En sortant de ce refroidisseur, l'air de la cale, transformé en gaz désinfectant pendant son passage dans le générateur, est refoulé dans la cale par le tuyau H.
H. Tuyau partant du souffleur et débouchant dans la partie inférieure de la cale.

en maintenant la température ou en la rafraîchissant ; éliminer de la cale l'air chargé d'acide sulfureux en l'aspirant et lui substituer de l'air pur par refoulement.

La communication entre l'appareil et la cale est obtenue au moyen de deux conduits flexibles en caoutchouc composés de segments de longueur variable et réunis par des garnitures métalliques.

La mise en marche est très simple ; il suffit de verser sur le soufre un demi-litre d'alcool ou d'un autre produit facilement inflammable et d'allumer. Le soufre s'allume d'abord lentement puis brûle ensuite de proche en proche si on renouvelle l'air au moyen du ventilateur.

La proportion d'acide sulfureux faible au début de l'opération ne tarde pas à s'élever et à atteindre 10 0 0. Les expériences indiquent qu'on pourrait facilement monter à 14 ou 15 0/0, mais dans la pratique il n'y a aucun intérêt à obtenir ces fortes teneurs. Quoiqu'il en soit ce procédé double facilement la teneur maximum en acide sulfureux obtenu dans le procédé à l'air libre qui ne peut guère dépasser 5 0/0 ; il ne nécessite aucun déchargement, même partiel du navire. Le brassage énergique et constant auquel il est soumis évite toute répartition inégale, et produit un mélange absolument homogène ; enfin la teneur en gaz désinfectant peut être facilement contrôlée.

NATURE DU GAZ

La nature du gaz présente une grande importance dans la question de la sulfuration et nous attribuons la

plupart des discordances signalées par les auteurs à ce fait : qu'on a généralisé et étendu à tout gaz sulfureux, quel que soit son mode d'obtention, les actions constatées au moyen d'un procédé déterminé La chimie nous présente des composés qui, identiques en apparence, n'en sont pas moins doués de propriétés différentes. Ce fait est certain pour l'acide sulfureux. C'est ainsi que l'acide sulfureux liquéfié, qui aurait pu être employé comme l'acide carbonique, donne un gaz dont l'action est fortement atténuée, ainsi que le prouvent les expériences comparatives faites par MM. Langlois et Loir[1], tandis que le gaz sulfureux sortant du four Clayton voit ses propriétés *exaltées*. D'après M. Pictet il faudrait une proportion supérieure à 15 0/0 d'acide sulfureux détendu pour que l'air devint irrespirable, tandis qu'on obtient ce même résultat avec une proportion inférieure à 5 0/0 d'acide sulfureux provenant de la combustion du soufre. M. Rosenstielh qui a étudié cette réaction attribue cette énergie plus grande du gaz Clayton à la formation d'une faible proportion d'anhydride sulfurique qui existe toujours dans les produits du four dont nous parlons.

ACTION DU GAZ CLAYTON

Les propriétés désinfectantes de l'acide sulfureux sont connues depuis fort longtemps, mais l'obtention de ce gaz par un procédé rapide et l'action spéciale qu'il

[1] *Revue d'Hygiène.* — Mai 1902.

exerçait, autorisait à renouveler les essais et à en faire l'application à bord des navires.

Nous avons déjà cité les auteurs principaux des travaux faits sur ce sujet.

Disons d'abord que sur les rongeurs l'action est rapide ; à 5 0/0 elle est sûrement mortelle ; elle paraît toutefois plus lente sur les souris que sur les rats, enfin les jeunes nichées de rats et de souris paraissent offrir une plus grande résistance que les adultes ainsi que le faisait remarquer l'un de nous dans un rapport au Ministre. « A quoi faut-il attribuer cette résistance ? Est-elle due à la plus grande vitalité des tout petits pelotonnés dans la bourre de poil ? Est-elle due à des poches d'air qui se forment encore dans les cales après une seule désinfection ? La seconde hypothèse nous paraît moins évidente, car un des avantages de ce système est le brassage énergique auquel est soumis le mélange gazeux, brassage évidemment gêné partiellement dans une cale pleine où la marchandise est même pilonée, mais qui prolongé suffisamment doit finir par être homogène. » Dans les expériences antérieures faites en cale vide à bord du *René* sur la cale arrière et le salon, on avait recueilli 27 rats crevés et un chat ; les cloisons qui séparaient la cale arrière de la cale avant n'étaient pas étanches et le gaz sulfureux avait fini par se répandre dans celle-ci.

En somme ce procédé pour la destruction des rats nous semble comparable à celui à l'acide carbonique mais il s'en distingue en ce que si pour ce dernier l'effet est limité à cette partie du problème nous pouvons

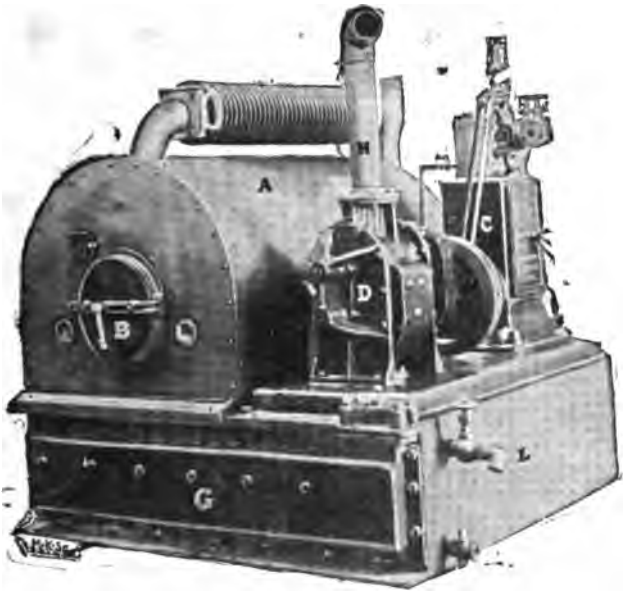

A, générateur: B, porte du générateur: K, tuyau de refroidissement à ailettes; G, refroidisseur; M, robinet d'amenée et d'évaporation de l'eau.

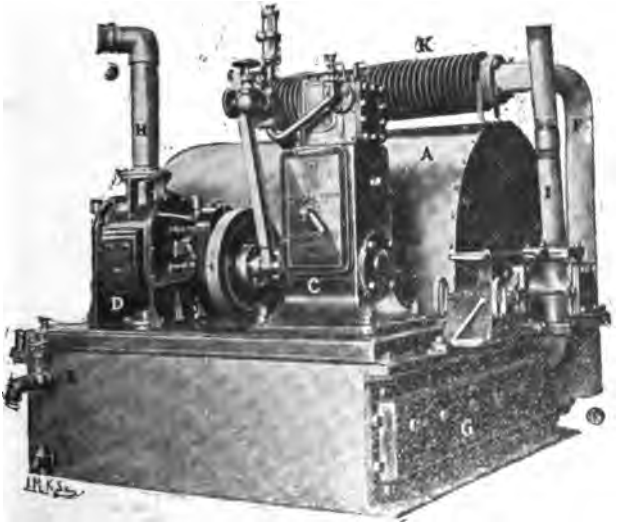

D, souffleur; H, tuyau d'envoi du gaz, C, moteur; I, tuyau d'aspiration.

avec l'acide sulfureux éliminer tous les autres agents de contamination.

Les expériences faites en même temps sur le « René » par le Docteur Calmette avec des cultures de peste, de choléra et de fièvre typhoïde ont été tellement concluantes que ce savant écrivait dans son rapport : « Nous devons donc conclure que l'emploi du gaz « sulfureux produit sous pression avec l'appareil Clay- « ton dans les conditions où nous l'avons employé et « avec des concentrations atteignant au moins 8 0/0 « est parfaitement efficace pour la désinfection des « navires, lorsqu'il s'agira de rendre inoffensifs des « objets souillés par des microbes de la fièvre typhoïde « du choléra ou de la peste ».

Ajoutons enfin que l'action de ce gaz n'est pas moindre sur la vermine : les cancrelats, les puces, punaises, mouches, moustiques sont détruits. Après les désinfections faites à Dunkerque du vapeur anglais « Zillah » (2.412 tonneaux), du vapeur français « Vasconia » (1898 tonneaux), du vapeur anglais « Clan Mac Donald » (3142 tonneaux), on trouva à bord de chacun de ces navires des milliers de cancrelats crevés. On reste confondu en voyant ces masses et on comprend les dégats énormes qu'elles peuvent faire subir à un chargement.

L'action est du même ordre sur les mouches, les moustiques, et autres insectes parasites vivant sur l'homme ou les animaux. Toutes les expériences conduites dans de bonnes conditions sont concluantes. Nous citerons seulement les expériences faites par

une Commission du Ministère de la Marine et du Bureau Véritas avec cet appareil.

Un rat introduit pendant une minute dans une chambre à 6 0/0 d'acide sulfureux non seulement était asphyxié, mais tous ses parasites étaient également tués.

« Un lit et un sommier peuplés de punaises qui « avaient été placés au préalable dans la pièce furent « trouvés couverts de cadavres de punaises. Il est à « remarquer qu'au lieu de s'enfoncer dans les fentes « et les recoins, elles s'étaient répandues sur les parties « découvertes. »

Nous croyons inutile de nous étendre davantage. Il faudrait citer en entier les articles dont nous avons déjà parlé dans le cours de ce travail et qui traitent de la désinfection par le gaz Clayton. Nous n'avons pas également l'intention de résoudre la controverse sur la fuite des rats devant l'odeur d'acide sulfureux. Fût-elle prouvée, il nous semblerait difficile d'admettre l'exode de ces rongeurs sous le plancher des cales et nous admettrions au contraire, comme plus conforme aux possibilités leur ascension sur les marchandises.

Il est donc démontré aujourd'hui que le gaz sulfureux produit par l'appareil Clayton à la dose de 11 à 12 0/0 au sortir du four, soit 8 à 9 0/0 au maximum dans les cales est à la fois microbicide et parasiticide.

*
* *

Il nous reste à étudier maintenant l'action de ce gaz

sur le bâtiment lui-même, sur ses différents organes et sur les marchandises.

Les propriétés énergiques de l'acide sulfureux sa fonction d'acide, son action décolorante sur les tissus, sa facile oxydation et hydratation le transformant en acide sulfurique en présence de l'eau ne semblaient guère autoriser sa généralisation dans la désinfection. Les premiers essais faits étaient très encourageants. Nous avons vu que le procédé de sulfuration par foyers ne donnait jamais une atmosphère contenant plus de 5 0/0 en moyenne de gaz sulfureux ; qu'avec l'appareil Clayton nous pouvions obtenir 10 0/0 dans les cales. En admettant donc que ce dernier chiffre fut toujours atteint le gaz sulfureux était dilué de 9 fois son volume d'air, inerte dans les conditions normales des essais. Cette intervention atténuait considérablement ou même pouvait annuler les effets destructifs du gaz extrêmement nocif à haute dose. Les faibles quantités d'anhydrique sulfurique qui se produisent au four Clayton en même temps que l'acide sulfureux se trouvent diluées dans les mêmes proportions ; elles n'arrivent dans les cales qu'à l'état de traces dont l'effet ne serait nuisible qu'après hydratation. [1]

Mais l'action secondaire qui devait attirer le plus l'attention était la formation d'acide sulfurique. En effet le gaz sulfureux en présence d'eau et d'air s'oxyde et s'hydrate pour donner naissance à ce composé. Cette

[1] Consulter à ce sujet dans le rapport de MM. Langlois et Loir l'appréciation de M. Rosenstielh.

formation est même assez rapide mais est-ce à dire que cette action aura lieu avec une grande énergie en présence de l'humidité qui peut exister dans les navires ? Nous ne le pensons pas et la quantité formée nous paraît trop faible pour qu'il en résulte un effet destructif. L'expérience mieux que la théorie devait trancher la question.

BATIMENT — MACHINERIE — AMEUBLEMENT

La coque pas plus que l'ameublement ne subissent la moindre atteinte dans une désinfection bien conduite ; nous basons cette assertion sur les navires désinfectés à Dunkerque qui n'ont jamais fait l'objet d'aucune réclamation de la part des capitaines et sur nos essais faits à bord du « René ». Dans ces dernières expériences la cale arrière fut soumise à la désinfection ; une trappe ouverte la faisait communiquer avec le salon attenant à la chambre du Commandant. Le gaz fut lancé pendant 2 h. 1/4. Durant 40 minutes l'aspiration fut faite dans la cale, puis la prise eut lieu le restant du temps par un hublot de la cabine communiquant avec le salon. L'air après avoir traversé le four où il se chargeait d'acide sulfureux était donc obligé de passer par la trappe d'où il se répandait d'une façon parfaite dans le salon et la chambre du commandant. On maintint l'action de celui-ci pendant 2 heures, puis les panneaux et et les portes de la cabine furent ouverts laissant l'aération se faire d'elle-même. Elle fût assez lente pour le salon et la chambre du Commandant à cause de l'iso-

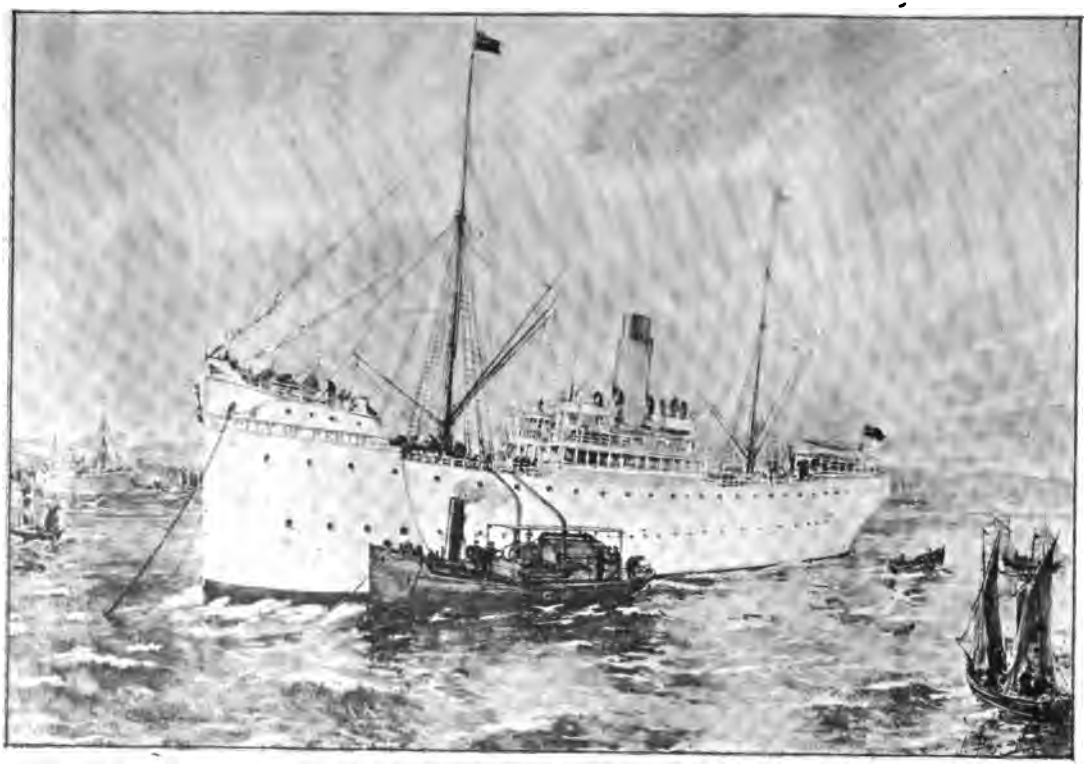

lement de ces deux pièces et l'on n'y put pénétrer qu'environ 2 heures après l'ouverture des postes.

Le titrage au sortir du four atteignit au maximum 14 1/2 0/0, l'essai fait dans la cale pendant l'opération donna 5 0/0. Cette grande différence était occasionnée par la non étanchéité des cloisons qui permettait au gaz de se diffiuser dans la cale avant. Mais cette proportion devait être notablement dépassée dans le salon et la chambre à cause de l'étanchéité de ces pièces.

Or le résultat de l'examen attentif auquel on se livra dès qu'on put entrer dans les pièces, puis trois jours après, fut négatif. Nous en avons consigné tous les détails dans le Rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur. [1]

Non seulement en ce qui concerne les cales, les tôles ne présentaient pas la moindre atteinte, mais dans les chambres, ni les peintures, ni les boiseries, dorures des glaces, cuivres supportant les tables de roulis, etc... ne présentaient la moindre altération.

MACHINERIE

Les navires arrivés à Dunkerque de pays contaminés de peste depuis l'incident du «City of Perth» n'ayant pas présenté de cas suspects, le Service sanitaire s'en est tenu à la désinfection des cales; il y avait pourtant

[1] Rapport sur les diverses expériences faites au moyen de l'appareil Clayton au port de Dunkerque par le Dr Duriau, Directeur du Service Sanitaire.

le plus grand intérêt à étudier l'action de ce mode de désinfection sur la machinerie. Le Directeur de la Santé ayant fait une proposition dans ce sens, l'Administration supérieure de la Marine autorisa M. Malo-Lefebvre, Commandant la canonnière-cuirassée le « Cocyte » à soumettre ce navire à une désinfection complète. L'aspiration avait lieu à l'avant du navire, le refoulement se faisait à l'arrière. Le gaz fut envoyé pendant trois heures, on arrêta 15 minutes puis on fit fonctionner le ventilateur 15 minutes ; 2 heures après on pouvait pénétrer partout.

M. le Commandant Malo-Lefebvre constatait dans son rapport que les métaux n'étaient ternis que superficiellement, que les traces de dégradation à peu près nulles au moment de l'ouverture des issues s'accentuaient notablement le lendemain sur les pièces des machines « en particulier sur celles placées près du fond « de la cale et baignant pour ainsi dire dans le gaz ». Plus loin « la deuxième opération (désinfection des machines, chaufferies et dépendances) ne paraît pas avoir été pratiquée bien souvent ; elle est cependant nécessaire au moins pour un navire où des cas de maladie ont été constatés.

« Encore là, il n'y a pas d'*inconvénient majeur* parce que les détériorations produites par le gaz sont *superficielles* et n'affectent d'ailleurs pas les surfaces frottantes, mais il n'y a pas à nier que si on laisse le gaz séjourner dans le fond des cales, on arrive à des attaques assez violentes des métaux.

« Il faut donc, aussitôt que possible ventiler long-

temps [1] avec la plus grande énergie et par tous les moyens que l'on possède, de façon à expulser le gaz désinfectant le plus rapidement possible. »

Nous partageons complètement l'opinion de M. Malo-Lefebvre et nous estimons qu'avec une ventilation énergique et bien conduite l'action du gaz Clayton sur la machinerie doit être considérée comme inoffensive.

ACTION SUR LES MARCHANDISES. — MATIÈRES PREMIÈRES VÉGÉTALES MINÉRALES

Après ce que nous venons de dire de la faible action de ce gaz on comprend facilement qu'il ne saurait avoir un effet nuisible quelconque sur les matières minérales brutes, minerais, pierres et terres employées dans les Arts et Métiers, bitumes, charbon, etc.. Tout au plus pourrait-on percevoir une faible odeur d'hydrogène sulfuré due à l'action des traces d'acide formé par ces matières généralement humides.

L'action est aussi négligeable sur les métaux bruts ou manufacturés ; fontes, cuivres de première fusion, cuivre, acier, nickel (expériences du « René ») etc ; l'attaque ne pourrait être qu'absolument superficielle et tout au plus du même ordre que l'oxydation constatée sur ceuxci par un contact prolongé à l'action de l'air.

L'action sur les matières végétales a été étudiée avec soin.

[1] Nous avons dit plus haut que la ventilation n'avait eu lieu que pendant 1/4 d'heure pour tout le navire.

Dans les essais faits à bord du « René » nous avions divisé chaque échantillon en trois groupes, un conservé comme type, les deux autres soumis à l'action des vapeurs sulfureuses ; l'un de ceux-ci était sec et l'autre humide.

Les graines oléagineuses, les céréales (blé, orge, avoine, riz) et leurs dérivés (farine de froment, pâtes alimentaires, biscuits) ne furent nullement altérés. Ils présentaient une forte odeur sulfureuse, particulièrement les échantillons humides ; l'aération la faisait disparaître ; la farine soumise à la panification donna un pain de qualité ordinaire. Déjà MM. Langlois et Loir avaient dans leurs essais, reconnus que l'orge conservait son aptitude au maltage.

Les différentes qualités de fibres textiles de jute et de coton restèrent intactes. Les échantillons dits humides et qui avait été aspergés d'eau, séchés par la suite, ne présentent encore aujourd'hui, [1] aucune modification dans leur résistance. Les résultats ne furent pas moins probants pour le sel (type sec), le poivre en grains, le thé, le café, le chocolat, le sucre, le caoutchouc et le tabac (tabac en paquets, cigarettes, cigares). L'odeur sulfureuse qui les imprégnait indiquait la parfaite pénétration de ce gaz et après aération le produit reprenait son aspect primitif.

L'action du gaz sur les pommes de terre, les carottes et les navets fut intéressante à examiner. On sectionna

[1] Les expériences relatées ci-dessus sont du 27 Septembre 1902.

ces légumes dans différents sens et on appliqua sur les sections des papiers bleus de tournesol. Tandis que le réseau cellulaire de la pellicule de la pomme de terre était trop serré pour se laisser pénétrer par le gaz et que le papier restait bleu, celui moins développé de la carotte laissait pénétrer en partie l'acide sulfureux. Avec le navet, produit éminemment aqueux, à cellules internes et externes peu résistantes, l'action fut très active et les progrès de la pénétration du gaz de la périphérie vers le centre se suivaient avec une parfaite netteté suivant les tons différents pris par les papiers de tournesol. Ajoutons que l'équipage en a fait usage, la faible quantité d'acide étant évidemment saturée par l'eau ordinaire employée à la cuison.

Les fruits à pulpe très aqueuse et dont l'enveloppe externe est composée de cellules à réseau peu résistant peuvent être pénétrés par le gaz sulfureux. C'est ainsi qu'à la Nouvelle-Orléans où le procédé Clayton est employé d'une façon constante les seules marchandises qu'on évite de soumettre à son action sont les bananes les ananas, les oranges, les citrons, etc. [1]

ACTION SUR LES MATIÈRES ANIMALES

La laine en suint ou lavée, les peaux de mouton, les cuirs n'ont pas été atteints ni décolorés. Un morceau de viande de bœuf crue a été noirci sur une épaisseur de 2 $^{m}/^{m}$ environ. Après 2 heures d'exposition à l'air il

[1] Rapport biennal du bureau de Santé à l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane (1899-1901) page 13.

avait perdu toute odeur de soufre et sa couleur primitive était revenue ; du saucisson, de la morue salée furent trouvés très bons à la dégustation.

Un tranche de fromage de Hollande était partiellement décolorée autour des yeux, mais ne présentait aucun mauvais goût ; la croûte n'avait pas laissé pénétrer le gaz.

Disons enfin avant d'examiner l'action sur les tissus que du bois — du bois peint, du bois doré, une toile peinte à l'huile, des livres, n'avaient subi aucune altération. Il en était de même pour différents objets appartenant au capitaine, tels que réveil matin, couverts de table, couteaux, etc....

Il était à penser que la fonction acide du gaz devait agir sur l'acide gras des savons, mettre celui-ci en liberté avec formation d'un sulfite alcalin ou même d'un sulfate, par réaction secondaire. Un échantillon de savon de toilette qui avait été entouré de papier bleu de tournesol, puis placé au centre d'un paquet de tissus fut soumis à l'action du gaz Clayton. [1] Le papier avait rougi et le savon était couvert d'une légère couche blanchâtre. L'étude de cette couche mit en évidence la présence d'une acide gras et la formation d'un sel de soude.

Un verre de vin de Marsala laissé au contact des vapeurs sulfureuses avait naturellement été pénétré par cellesci et partiellement décoloré. Une cruche a demi remplie d'eau restée dans le salon donnait encore 48

[1] On verra plus loin (page 29) dans quelles conditions furent faites ces expériences.

heures après les essais 1 gr 56 d'acide sulfureux par litre ; la formation d'acide sulfurique en présence du gaz sulfureux et d'eau n'était donc pas totale.

ACTION DU GAZ SUR LES TISSUS

L'argument le plus sérieux qu'on semblait pouvoir mettre en avant contre l'emploi du gaz sulfureux dans la désinfection, était son action nocive sur tous les tissus. Nous avons déjà dit que pour éviter de commettre des erreurs, il ne fallait pas, de la composition identique (en apparence) du gaz quel que soit son mode d'obtention, en conclure l'identité des effets ; et qu'il valait mieux pour éviter toute déduction erronée se placer dans les conditions normales d'une désinfection faite à bord des navires. Cette condition a été remplie dans tous nos essais.

Les échantillons de tissus déposés dans le salon du *René* comprenaient des tissus de laine, teint douteux, violet et vert d'eau, des tissus de coton, faux teint violet et bon teint, rayé rose, des velours de laine vert bon teint pour banquettes, des velours coton, faux teint, rose ; du drap gris, de la soie bleu et grise. Seul l'échantillon sec de la soie avait légèrement pâli et était revenu au ton primitif, l'échantillon humide était resté bleu pâle. Les autres échantillons secs n'avaient subi aucune modification de nuance ; ceux humides d'une façon générale avaient légèrement pâli ; ils renfermaient une faible quantité d'acide sulfurique ; les échantillons secs ne donnaient pas de réaction.

Déjà M. Rosensthiel avait fait des expériences sur divers tissus soumis au gaz Clayton. Avec l'autorité qui s'attache au nom de ce savant sur les questions relatives aux tissus il concluait pour les étoffes imprimées :

« Aucune de ces couleurs n'a été modifiée dans son « aspect ; c'est-à-dire que nulle n'a été pâlie, ni altérée « dans sa nuance, en aucune manière. La fibre elle- « même n'a pas perdu sa ténacité » puis il constatait pour quelques couleurs sur soie de légères modifications dans la nuance et ajoutait :

« Ces modifications de nuance, ne ternissant pas la « couleur, ne la pâlissant pas, ne sont pas de nature à « modifier l'aspect général d'un dessin.

« Le nombre des couleurs sensibles est d'ailleurs « restreint. Il se réduit à 3 sur plus de 150 couleurs qui « ont été exposées à l'action du gaz du four Clayton ».

Dans les essais du *René* les tissus étaient directement exposés à l'action des vapeurs sulfureuses ; il pouvait être utile de vérifier si dans les tissus en ballots une action quelconque se ferait également sentir. A cet effet nous avons préparé un ballot renfermant :

1° — 25 échantillons de tissus de soie de toutes nuances allant des plus pâles aux plus sombres, unis, brochés, imprimés, tramés ;

2° — 25 échantillons de tissus de laines, genre écossais de toutes nuances ;

3° — 112 échantillons de tissus de coton indienne, imprimés de toutes nuances ;

4° — 20 échantillons de tissus variés de laine, peluche

de laine, polonaise, flanelle, ouate, ouatine, cachemire ;

5° — 111 échantillons de tissus de coton, coutils de toutes nuances ;

6° — 7 échantillons de velours tramés, imprimés, frappés de nuances variées ;

7° — 38 échantillons de drap unis toutes nuances.

Soit 338 échantillons de tissus représentant à peu près tous les spécimens qui peuvent être importés par bateau. Dans chacune de ces séries on avait intercalé des papiers bleus de tournesol, puis on avait formé un ballot avec de la toile d'emballage, analogue à celle qui est employée pour l'enveloppement des marchandises. Cet essai fut fait le 18 Février 1903 à bord du steamer anglais ***Mac Donald*** venu de Bombay et soumis à la désinfection. Le ballot attaché à une corde fut descendu par la manche à vent au fond de la cale qui servait à l'envoi du gaz. L'appareil fonctionna 2 heures 1/2 et le pourcentage fut pendant toute l'opération de 7 à 12 0/0.

Un garde ayant lâché la corde, le ballot ne put être retiré que 8 jours après. Celui-ci a donc non seulement été en contact 2 heures 1/2 avec l'acide sulfureux, mais il a été aussi en contact pendant un temps difficile à déterminer avec des vapeurs plus ou moins riches en acide sulfureux, l'aération à fond de cale n'étant pas totale pour éviter les pertes de temps. Enfin pendant 6 jours au moins, il a été exposé aux variations atmosphériques pendant la durée d'ouverture des panneaux pour le déchargement.

Malgré ces conditions plutôt défavorables, l'examen

attentif de chaque échantillon avec le type correspondant n'a pu révéler la moindre trace d'altération autant dans les nuances que dans la résistance des tissus[1]. Le gaz avait néanmoins parfaitement pénétré ainsi que l'indiquaient les papiers de tournesol rougis.

Il nous semblait donc possible de conclure de cet essai que les tissus en ballots pouvaient impunément être soumis à la désinfection par le gaz Clayton. Malgré les expériences de M. Rosenstielh, malgré nos essais faits à bord du *René*, quelques favorables qu'ils fussent, ces dernières expériences faites à bord du *Mac Donald* avaient lieu de nous surprendre tout au moins par l'action absolument nulle constatée sur les soies à teinte légère, nous avons donc cherché la cause de cette inocuité du gaz Clayton dans la composition même de ce gaz.

La combustion du soufre produit une élévation de température considérable. Lorsque l'appareil est en pleine marche celle-ci doit osciller entre 600 et 700 degrés. Dans ces conditions on sait qu'il se produit, par réaction secondaire, une faible proportion d'anhydride sulfurique (SO^3) proportion toujours minime car elle est limitée par une réaction inverse ($SO^3 = SO^2 + O$). Au sortir du four l'anhydride sulfurique est gazeux, mais par son passage dans le bac refroidisseur qui abaisse immédiatement la température au-dessous de 50 degrés, puis par la détente du gaz dans la cale qui équilibre

[1] Les échantillons sont déposés au Musée Commercial de la Chambre de Commerce de Dunkerque.

sensiblement la température du gaz et celle de la cale, cet acide ne peut pas conserver la forme gazeuse : il se liquéfie. Entraîné par la force du courant ; il doit se maintenir dans celui-ci à l'état vésiculaire. Si dans la pratique il en était ainsi l'enveloppe des ballots devrait jouer un rôle très-important ; le gaz pénétrant peu à peu par diffusibilité jusqu'au centre des balles devrait se débarrasser des gouttelettes d'anhydride sulfurique et celles-ci retenues par l'enveloppe agissant comme un véritable filtre devraient s'y concentrer.

Pour vérifier cette assertion nous disposâmes l'expérience suivante :

Des échantillons de tissus analogues à ceux employés à bord du *René* furent divisés en deux groupes ; l'un se composa des étoffes simplement maintenues par une ficelle sans enveloppe ; l'autre des mêmes étoffes roulées, séparées par du papier de tournesol et enfermées dans une toile à sac double. Au centre de ce ballot on avait placé un savon de toilette pour vérifier l'action du gaz sur ce produit. Ajoutons que cette toile avait été au préalable lavée puis séchée, et que bouillie avec de l'eau, le chlorure de baryum ne donnait aucun louche.

Les deux paquets maintenus par une corde furent descendus au fond de la manche à air d'une des cales du vapeur anglais *Oro* et soumis pendant deux heures au courant de gaz sulfureux. Pour rendre l'expérience plus probante les échantillons avaient été placés sur le passage direct du gaz avant tout mélange avec l'air de la cale. Sachant qu'en marche normale l'appareil a un débit d'environ 20 à 25 mètres cubes par minute et que dans

l'expérience présente, la teneur en acide sulfureux se maintient entre 7 et 8 0/0 on peut se rendre compte du volume gazeux considérable auquel les tissus furent soumis ; les conditions étaient éminemment favorables à la diffusion constante du gaz à travers les échantillons enveloppés. Deux heures après et avant d'examiner les échantillons on les soumit à un violent courant d'air pour chasser toute trace de gaz sulfureux. On fit les constatations suivantes :

Les échantillons libres sont légèrement pâlis, mais ils sont plutôt couverts de poussière que décolorés ; ils sont fortement acides l'examen miscroscopique (gross. 140) fait 24 heures après l'opération indique de minuscules gouttelettes : estimant que celles-ci provenaient de l'hydratation à l'air de l'anhydride on a appliqué sur les tissus légers à chaîne et trame visibles, un papier de tournesol bleu préalablement mouillé et ressuyé avec grand soin entre des doubles de buvard ; le dessin de l'étoffe est alors apparu avec une très grande netteté les fils se détachant en rouge sur un fond bleu.

L'enveloppe du paquet était fortement acide même à la langue ; une partie traitée par l'eau donna un abondant précipité par le chlorure de baryum.

Les papiers de tournesol placés à l'intérieur du paquet étaient rougis ; les étoffes avaient toutes conservées leur couleur primitive et leur fraîcheur ; l'examen microscopique et l'essai au papier de tournesol indiquèrent l'absence complète d'acide sulfurique contrôlant ainsi l'essai au chlorure de baryum qui avait été négatif.

Nous avons cru devoir insister sur ces essais parce qu'ils expliquent le mécanisme de l'altération possible des tissus et afin de rendre la démonstratton plus évidente nous nous sommes placés dans des conditions très rigoureuses et très éloignées de celles d'une simple désinfection.

FAÇON D'OPÉRER A DUNKERQUE

Avant de poser nos conclusions, nous indiquerons en quelques mots la façon dont on opère à Dunkerque. Le navire est amarré au quai de quarantaine, après l'appel de tout l'équipage, et la visite médicale, les tuyaux d'aspiration et de refoulement du gaz sont descendus par les manches à vent, l'un à l'entrée de la cale, l'autre au fond. La désinfection dure pendant 2 h. 1/2 ou 3 heures suivant l'importance du chargement de chaque cale. Cette opération terminée on procède à la désinfection des postes et des cabines. La durée totale pour un navire de 3000 tonnes tel que le *Mac Donald* ne dépasse pas 8 heures. L'aération des cales est suffisante lorsque le navire est arrivé à son quai de déchargement pour permettre aux portefaix d'y descendre sans danger. Les cadavres des rats sont recueillis par le personnel sanitaire et brûlés dans la machine, on opère de même pour les cancrelats ramassés à la pelle après l'opération.

Ajoutons pour terminer que la visite médicale passée, le capitaine peut débarquer et s'occuper de ses opérations commerciales, ce qui fait que le navire ne perd

pas un seul instant pour son déchargement. Les opérations en douane durant presque le même temps que la désinfection, pas une seule fois l'équipage n'a été empêché de coucher à bord. Le prix de la désinfection n'a jamais jusqu'à ce jour dépassé 200 francs pour un grand navire.

*
* *

CONCLUSIONS

Nous avons admis au début de ce travail que l'introduction des maladies épidémiques et contagieuses dans notre pays ne serait évitée que par l'adoption d'un procédé *général* de désinfection. D'après nous l'agent cherché devait évidemment agir sur les sources les plus diverses de contamination.

Nous avons vu qu'actuellement deux gaz avaient donné des résultats intéressants et nous avons précisé les conditions de production auquelles ils devaient satisfaire également. Mais examinant le facteur sécurité, nous avions dû rejeter l'emploi de l'acide carbonique comme insuffisant, apte tout au plus à la destruction des rongeurs, inerte ou peu s'en faut, sur toute autre cause d'infection, au surplus très coûteux.

Etudiant alors l'acide sulfureux obtenu par le procédé Clayton, nous avons reconnu (après de nombreux expérimentateurs) qu'à très-faible dose il exerçait une action délétère considérable sur les rongeurs, la vermine, et les microbes, que dans les conditions où il fallait se placer pour obtenir ces résultats : le bâtiment, la ma-

chinerie, l'ameublement n'en éprouvaient aucune dommage, que les marchandises les plus diverses, brutes ou manufacturées (exception faite de quelques légumes, fruits et des savons) ne présentaient aucune trace d'altération, qu'au surplus une désinfection basée sur l'emploi de ce gaz était peu coûteuse[1], n'entravant en aucune façon les transactions commerciales, qu'en un mot il nous semblait répondre aux conditions les plus rigoureuses imposées à la désinfection maritime.

Dunkerque, le 28 Mars 1903.

[1] Nous dirions même qu'une semblable opération serait souvent économique par la destruction de la vermine et des insectes de toute nature comme il a été expliqué.

L'AUTOMOBILE-SURPRISE

L'AUTOMOBILE-SURPRISE

NOUVELLE

Par M. Ed. d'HOOGHE, Membre Titulaire

Ce 15 Avril 1905, comme les autres jours, Duret sortit du ministère à midi précis pour aller déjeuner à son restaurant habituel. Méthodique d'esprit, mesuré de caractère et ponctuel d'habitudes, il était de plus commis-rédacteur de profession. C'était un garçon circonspect, précis, économe, rangé, susceptible et soigneux. Il ne tachait pas ses vêtements et comptait épouser, sans amour, sa cousine, fille d'un droguiste du Marais.

Il prenait en passant, au kiosque accoutumé son « *Aube* » quotidienne, quand arriva un incident imprévu. Duret n'aimait pas l'inattendu. Un inconnu lui remit une enveloppe et le pria de l'ouvrir. Elle contenait un bon pour une voiture automobile. Duret fut étonné, très étonné, mais seulement étonné. Il savait que des surprises pareilles arrivaient, mais ne les avait jamais rêvées pour lui-même ; cet automobile entrait brutalement dans sa vie comme dans un magasin de porcelaines.

Il ne se demandait même pas ce qu'il en ferait, mais ce fut la première question du journaliste et de deux collègues du ministère, Lucas et Bouvard, qui passaient sur le trottoir et qu'il appela.

« J'espère bien que tu ne vas pas garder ça, s'écrièrent ils ; d'abord tu ne sais pas conduire, vrai, je ne te vois pas dans cette machine-là, et puis ça coûte rudement cher, le pétrole, le garage, les réparations. C'est pas dans tes moyens, mon pauvre vieux. Dépêche-toi de bazarder ça. »

C'est précisément ce qu'il pensait en même temps qu'eux, mais il fut piqué de l'entendre dire et il riposta par esprit de contradiction :

« On apprend à conduire et je n'en suis pas à devoir revendre ainsi un cadeau qu'on me fait. S'il me plaît de le garder, j'ai de quoi m'en payer le luxe. Je vous invite à faire un tour au Bois dans ma voiture, mes petits, pilotés par moi et vous verrez que je ne suis pas plus empoté qu'un autre.»

A dire vrai, il n'était décidé à rien, mais en déjeunant la tentation lui vint. Il pouvait bien la garder quelques jours avant de la revendre cette machine ; quand il dépenserait, sur ces sept mille francs tombés du ciel, quelques louis pour épater les camarades, n'était-ce pas l'argent du hasard : ne serait-il pas dommage d'avoir un auto à soi, comme les gens les plus chic et de ne pas l'avoir même essayé ?

Le soir, son interview était dans « *Le Crépuscule* » avec les propos de Bouvard et sa réponse à lui. Toute

la France savait qu'il gardait l'automobile. Il ne pouvait plus reculer. Quelles scies au bureau s'il canait maintenant. Et le journal annonçait que le 28 à trois heures de l'après-midi, l'heureux gagnant prendrait livraison de sa voiture sur le boulevard, devant les bureaux de « *L'Aube* ». Tous les collègues y seraient. Duret, le soir même se commanda des lunettes et un veston de cuir, et le lendemain dans le garage du constructeur, Avenue de la Grande-Armée, il se faisait expliquer le mécanisme de sa voiture.

L'apprentissage du métier de chauffeur fut plus long que Duret ne croyait; il s'entêta : les collègues pariaient qu'il n'arriverait jamais à conduire proprement. Cela devint une gageure pour l'ennui du bureau, un bateau quotidien.

La petite cousine du Marais et ses droguistes de parents lui donnèrent de sages conseils et Duret pensa que ces gens se pressaient trop d'être ses beaux-parents et de veiller sur ces sept mille francs comme sur leur bien présent.

Il alla moins chez eux et d'ailleurs le Marais était trop loin de Passy où il passait toutes ses heures de loisirs. Il avait maintenant beaucoup d'amis vêtus de cuir, dans ce quartier-là on lisait « *L'Auto-Vélo* » avec assiduité.

Il promenait au Bois à la place de Lucas et de Bouvard, une petite dame en casquette russe qu'il avait rencontrée à *l'Espérance* et qui s'était d'ailleurs invitée elle-même. Il rencontra même un jour en cette compa-

gnie l'oncle droguiste en promenade dominicale avec sa fille à qui cette vue fit horreur. Il fut présenté à plusieurs recordmen illustres et fut autorisé à leur offrir du champagne. Il endommagea quelques fiacres et fit dans la banlieue, avec des poules et des chiens entiers, quelques paires de demi-poules et de demi-chiens.

Tout cela lui coûta pas mal d'argent. Le pétrole et le champagne sont chers. Mais il empruntait sur les sept mille francs de l'auto. N'était-ce pas comme de l'argent gagné au jeu et qu'on dépense sans remords ? Il avait des relations flatteuses, qui l'empêchaient de penser à ces détails. Il prêta de l'essence un jour à la petite princesse d'Illyrie dont la Panhard était en panne dans une allée du Bois.

Il logeait maintenant dans Passy, près du garage et loin du ministère. Il était si souvent malade que ses chefs s'en étonnèrent ; il en vint à manquer le bureau sans avoir même la politesse d'être malade ou d'avoir perdu un parent. Mais il suivait les grandes courses en touriste ; l'Auto-Vélo le nomma deux fois et il eut un accident sensationnel dont il garda un épanchement de synovie et beaucoup de fierté.

Absorbé par l'entraînement pour un grand match de l'heure, il commença à venir au bureau en veston de cuir. Cela ne pouvait point durer. On le pria de démissionner, ce qu'il fit bien volontiers, car le souci du bureau où il n'allait pas le dérangeait dans son entraînement.

Ce fut l'époque de la grande dèche.

Sur ces entrefaites, la petite dame de *l'Espérance* le quitta pour le propriétaire d'une Serpollet donnant pour prétexte que son médecin lui défendait l'odeur du pétrole. Quant à la cousine du Marais il y avait beau temps qu'elle avait épousé un pharmacien du quartier.

Le Duret ponctuel, rangé, méticuleux, soigné, était devenu aventureux, amoureux de grand air, de route libre, de vitesse, d'imprévu, de danger et de bohême ; la petite enveloppe de « *L'Aube* » avait bouleversé sa vie... Son petit patrimoine avait fondu.

Il recevait maintenant des huissiers et était reçu par des agents d'affaires. Il avait toujours un ou deux papiers bleus ornés de vignettes allégoriques, dans la poche de son veston de cuir.

Pourtant il rêvait encore de championnats, il fut encore plusieurs semaines une trombe vivante sur les grand'routes ; il fit cabrer sur son passage de vieux chevaux de labour qu'on croyait à peine capables de marcher pesamment. Il défonça des barrières de passages à niveau et fit maint pâté de canards et maint hachis de volailles.

Mais si le nom de Duret brillait quelquefois dans le résultat complet des courses d'automobiles, il n'était plus inscrit, honorablement obscur, sur les feuilles d'émargement du ministère.

Il vint au garage un huissier avec un papier bleu définitif et irrévocable : l'auto de « *L'Aube* » fut saisi.

Duret devint entraîneur ; il eut la gloire anonyme de précéder les plus illustres coureurs, jusqu'au jour où il

se cassa la jambe droite dans la chute sensationnelle qui coûta la vie à l'illustre champion nègre Barnabé.

Après trois mois d'hôpital, il fut heureux de rentrer à son ancien garage, comme mécanicien : il nettoyait les voitures, les entretenait de pétrole et faisait essayer aux clients les nouvelles machines en vente.

Quand il fut tué avec le jeune comte de Dirchestvo par l'imprudence du jeune homme qui apprenait à conduire et ne voulut pas écouter ses avis, « *L'Aube* » en donnant les portraits des deux victimes, négligea d'ajouter que Duret, le mécanicien, était l'ancien « heureux gagnant » de l'Automobile-Surprise.

PROJET DE FÉDÉRATION AMICALE

des Société Savantes de Province

AVEC

ESSAI DE BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

de cette Fédération

PROJET DE FÉDÉRATION AMICALE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES DE PROVINCE

AVEC

ESSAI DE BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE CETTE FÉDÉRATION

POUR L'ANNÉE 1901

PAR

Le Docteur G. LANCRY
Ancien Interne des hôpitaux de Paris, Archiviste de la
Société Dunkerquoise

PREMIÈRE PARTIE

Projet de Fédération Amicale des Sociétés Savantes de Province

---

J'attache une grande importance, pour la vulgarisation de la vérité scientifique dans toutes ses branches, au projet que je vais avoir l'honneur de vous exposer. Je vous prie de vouloir bien m'écouter avec la bienveillance à laquelle vous m'avez habitué, et je vous rappelle, ainsi que je l'ai dit dans notre dernière séance, que si j'ai cru pouvoir me permettre une initiative aussi importante, c'est après avoir pris conseil de notre Prési-

dent, M. le Docteur G. Duriau, et m'être assuré de son plein assentiment.

La *Société Dunkerquoise* a plusieurs fois exprimé, surtout par la voix de son sympathique et si érudit vice-président M. Bouchet, le désir que son Bureau la tienne au courant des très nombreux et très précieux ouvrages que lui vaut l'échange de ses publications. J'ai voulu, ponr vous exprimer à quel point j'étais flatté des fonctions d'archiviste que vous m'avez confiées, essayer de vous donner satisfaction. Mais je suis au regret de vous déclarer que la réalisation de votre désir exigerait des loisirs, une assuidité, un travail de géant, et des connaissances encyclopédistes que je ne possède pas, et qu'il me paraît difficile de rencontrer même chez un petit groupe d'hommes.

C'est que nous recevons chaque année onze publications parisiennes, soixante dix publications provinciales, quatre publications d'Alsace-Lorraine, onze publications étrangères d'Europe et d'Amérique, et que ces publications résument les travaux ou contiennent les œuvres de spécialistes dans toutes les sciences.

Sous prétexte que la moisson est excessive et surabondante faut-il se croiser les bras ? Je ne ne l'ai pas cru et voici comment j'ai procédé. Il se trouvait que, chez nous, tous les volumes reçus en 1902, et par conséquent édités en 1901, étaient réunis sur une table sans être encore « inhumés » dans les rayons de notre bibliothèque. J'ai pris, au petit bonheur, une trentaine de volumes envoyés par les Sociétés Savantes de province ; je les ai lus, et j'ai essayé d'en faire un court

résumé indiquant la quintessence des Mémoires qu'ils renfermaient. Ce travail, que je vais vous soumettre, a été sûrement très intéressant mais aussi extrêmement laborieux. et je ne pourrais pas m'engager à le renouveler chaque année. Et pourtant il n'a porté que sur trente volumes, alors que nous en recevons bien davantage..! Eh bien, que faire ? Désormais, faudra-t-il y renoncer? — Non pas. Il suffirait, pour le renouveler et pour le compléter, d'avoir recours au principe qui a donné tant de fruits dans l'industrie, celui de la division du travail. Je m'explique :

Chacun de nous pourrait très facilement donner, en quelques lignes très courtes très succinctes, la substance et la moelle du mémoire dont il nous fait lecture, surtout quand ce mémoire a trait à un objet d'intérêt général. Ce serait tantôt de simples conclusions, ailleurs la mention de la découverte effectuée, ou tout simplement une courte notice comme en publient les prospectus de librairie. Supposez la collection de ces résumés imprimés à la fin de chacun de nos volumes : Voilà, tout fait et tout réalisé pour notre Société, le travail de votre archiviste.

Supposez maintenant qu'à Dunkerque l'*Union Faulconnier* consente à faire de même ; supposez que, dans les autres villes de province, dix vingt trente sociétés adoptent la même amélioration pour chacun de leurs volumes : il suffirait de publier chaque année dans un livre spécial qui s'intitulerait « *Bulletin bibliographique des Sociétés Savantes de province* », tous ces résumés analytiques des travaux parus dans l'année précédente.

Et chaque Société — et même chaque Sociétaire — pourrait avoir dans sa bibliothèque l'indication chronologique de tout le mouvement intellectuel de la province.

Je dis « de la province » car, surtout au début, il faut nous limiter. Et je commence par « la province » parce que, en France, la province est écrasée par le prestige de Paris tant sur le terrain intellectuel que sur tous les autres.

Par qui et comment serait imprimé ce bulletin bibliographique des sociétés savantes de province ? En principe, il peut être imprimé par l'une quelconque des sociétés savantes ; en fait, et tout au moins pour la première année, il serait imprimé par nous, parce que, si vous m'approuvez, c'est nous qui en prenons l'initiative. Or, le meilleur moyen de réaliser une idée est d'en confier l'exécution à ceux qui l'ont conçue. Plus tard on aviserait, en agissant au mieux des intérêts généraux : on pourrait par exemple établir un tour de rôle, ou s'en rapporter à la Société savante qui aura le plus de facilités pour exécuter ce travail.

Mais j'entends déjà les objections de notre dévoué trésorier, M. Charles Lefèvre, si ménager de nos finances : nous ne pouvons prendre à notre charge les frais de la publication annuelle d'un volume d'intérêt général. C'est une objection à laquelle je répondrai ceci : la publication de ce volume serait faite aux frais des intéressés et au prorata du nombre des pages et du nombre de volumes qu'ils demanderaient.

Et voici comment s'établiraient les comptes de chaque société. Supposons l'une d'entre elles, l'*Union Faulconnier* par exemple... Son président nous enverrait, je suppose, six pages d'impression et une demande de vingt volumes pour distribuer à vingt de ses membres qui désirent recevoir le Bulletin en propriété personnelle.

Six pages de composition à 3f la page, soit :	18 fr
Vingt volumes à 2f l'un	40 »
Soit au total..	68 fr

Et naturellement, si les 18 francs de composition doivent être imputés au budget de la Société, les 40 francs de volumes sont payés par les sociétaires qui les achètent.

Ce que je viens d'établir pour une Société le serait de même pour toutes les Sociétés adhérentes, c'est-à-dire pour toutes les Sociétés fédérées.

Je viens de prononcer le mot de « fédération » ; je reconnais que c'est un bien gros mot, mais il indique simplement une tendance et rien de plus. La « fédération des sociétés savantes de province », telle que je la conçois et telle que je la propose, n'aurait ni président, ni bureau, ni statuts, ni aucune obligation de quelle nature quelle soit autre que celle de payer sa quote part des frais d'impression et de publication du Bulletin bibliographique. Ce serait une simple fédération morale intellectuelle ou amicale, qui s'établirait spontanément et par la force des choses entre savants ayant les mê-

mes goûts littéraires ou scientifiques, les mêmes aspirations, les mêmes sujets d'études.

Et les avantages d'une pareille *Fédération* — (dois-je continuer à employer cette expression ou faut-il la remplacer par celle « *d'Union amicale* » ?) — seraient les suivants :

Elle donnerait à toutes les Sociétés scientifiques une publicité considérable et efficace ;

Elle étendrait par toute la France leur rayonnement d'influence borné, aujourd'hui pour chaque Société, à un horizon local très restreint ;

Elle permettrait des conclusions générales à une foule de travaux, dont les conclusions sont aujourd'hui nécessairement limitées, parce que le rapprochement de faits analogues, produits ou constatés ailleurs, n'est pas possible.

Voulez-vous des exemples ?

Dans notre dernière séance, le Docteur Duriau nous faisait connaître des expériences très ingénieuses et très savantes faites en collaboration avec M. David, chimiste du Ministère des Finances, sur la supériorité et l'inocuité du gaz sulfureux-sulfurique (gaz Clayton) pour la désinfection des navires. Antérieurement, M. Bouchet publiait un volume sur le séjour de Pierre Legrand à Dunkerque, dont je retrouvai l'analyse élogieuse dans la Société d'Agriculture d'Orléans ; M. H. Terquem trouvait un éditeur à Paris pour son beau résumé historique et scientifique des travaux suscités par « le Linceul de Turin ». M. le Docteur Vézien nous indiquait une mé-

thode nouvelle et originale d'écriture pour les aveugles; M. Morael nous donnait sur la Marine Marchande un article que nous envieraient la *Revue des deux Mondes* et la *Revue de Paris;* M. Boivin, juge de paix, nous faisait entendre l'écho en Bretagne de son précieux travail sur « le louage à domaine congéable. » Ne serait-ce pas une ambition légitime de faire connaître ces recherches à toute l'élite intellectuelle de la province ?

Inversement, n'y aurait-il pas intérêt, pour la phalange de nos poètes, à savoir que la *Société Havraise d'études diverses* dispose de fonds considérables pour encourager la poésie, et qu'elle publie chaque dix ans un volume de toutes les pièces couronnées ; que l'*Académie Nationale de Reims* paraît avoir un succès considérable dans ses concours littéraires ? N'y aurait-il pas intérêt pour nos savants, comme M. Fesquet qui s'occupe avec tant d'éclat des questions d'électricité et d'énergétique, à savoir que nous avons des émules à l'*Académie des Sciences de Toulouse?* Pour le Docteur Delbecq de Gravelines. qui nous a donné l'histoire pittoresque et démographique des populations physiologiques du littoral de Gravelinēs, à lire un travail analogue publié sous forme de poème breton, sur les habitants de l'île de Batz ? Pour notre si savant et si modeste collègue, M. Bossaut, à trouver, éparpillés un peu partout, des documents sur les grandes misères et les grandes calamités historiques, hivers rigoureux, épidémies, famines, etc.? Pour notre délicieux littérateur M. Rolland, qui nous a charmés avec sa conférence sur les Précieuses, à connaître une société litté-

raire éminemment belle l'*Académie Dauphinale* de Grenoble.

Voulez-vous examiner nos travaux en cours ? Il me semble que M. Kremp professeur d'histoire, qui nous raconte le collège Jean-Bart depuis ses origines, me serait reconnaissant de lui indiquer que des travaux analogues ont été faits à Grenoble à Toulon à Vannes, ce qui lui permettrait peut-être de réunir des documents parallèles et de formuler des conclusions générales sur l'enseignement secondaire en France depuis la Révolution? Que M. Ruyssen, qui nous prépare l'histoire de l'Hôpital de Dunkerque, serait heureux de savoir qu'il y a un magistral article publié à Auxerre sur l'histoire de l'Assistance Publique dans le département de l'Yonne? Et j'ose même dire que cet article, qui fait l'histoire de la lèpre, des lèproseries et des prescriptions sanitaires y afférentes, eût vivement intéressé notre Président au moment où il écrivait son livre vraiment magistral sur « l'hygiène publique à Dunkerque ».

Ce n'est pas tout encore : que de travaux originaux on pourrait entreprendre en faisant une sorte de synthèse des documents si précieux, si authentiques, si multiples dont fourmillent nos sociétés correspondantes ! Est-ce aux questions d'économie historique que vous vous intéressez ? Il vous sera facile d'avoir dans la *Société des Antiquaires de la Morinie* et dans une foule d'autres des renseignements suffisants pour essayer de traiter *La Valeur de la Monnaie dans l'Histoire de France*. Au contraire, vous passionnez-vous pour la question de l'Instruction Publique, lisez, pour le passé, les ouvrages

que je signalais tout à l'heure à propos de notre Collège Communal, et parcourez comparativement, pour le présent, le superbe article de M. Davaine sur les *études classiques* et les comptes-rendus des différentes Sociétés industrielles de Lille, d'Amiens, de Rouen, etc. etc. Mais non, vous rêvez aux origines de l'humanité et votre imagination vagabonde de la Grotte des Eyzzies aux cirques de Carnac : au lieu de vous en rapporter exclusivement aux descriptions synthétiques et aux catalogues des conservateurs de musée, venez donc, avec la *Société polymatique du Morbihan*, avec la *Société scientifique de l'Yonne*, voir de vos yeux et toucher de vos mains les monuments de l'époque de la Magdeleine et les cavernes de l'Yonne. Ou bien encore, en digne chevalier français, vous vous êtes enflammé pour les revendications du Féminisme contemporain, vous pensez, du reste à juste titre, qu'il y a quelque chose à faire et à améliorer dans le sort de la femme ? Vous ne serez peut-être pas fâché, si vous voulez procéder par comparaison, d'apprendre de la *Société du Var*, par la bouche du Dr Emily de la Mission Marchand, le sort de la femme chez les Sultans africains ; ou encore, de la *Société industrielle d'Amiens* par la voix de la « Commission industrielle envoyée par les Chambres de Commerce », la situation exacte de la femme chinoise dans le Céleste Empire.

Je sais bien que, chez nous, la liberté laissée aux auteurs sur le choix des sujets est tellement vaste que beaucoup de nos collègues rencontreront difficilement des travaux analogues à ceux qu'ils ont produits. Il est

peu de conteurs aussi empoignants que M. D'Hooghe dans son *Erreur judiciaire* aussi délicieusement spirituel dans *Les Vestales du port* dont le titre, quand il s'applique à nos vieux marins chargés de prévenir les incendies à bord des navires, vaut à lui seul un long poème. Il est peu de moralistes qui savent, comme M. Minet dans son *Cours de mariage à l'usage des jeunes filles*, mettre une langue aussi littéraire au service d'un esprit si fin et d'une imagination si féconde. Moi-même, je dois avouer que, si j'ai trouvé admirablement rendue et depuis longtemps mais sous une autre forme [1] ma pensée de *La petite propriété insaisissable et assurée à tous*, je n'ai trouvé nul écho de l'*Institution des Jardins Ouvriers*, de la *Réforme agraire de l'Assistance Publique*, de la *Campagne antituberculeuse*, telle que je la comprends et telle que j'ai eu l'honneur de vous l'exposer. Mais, qu'importe ? J'ai surabondamment montré, je crois, l'utilité du projet que j'ai l'honneur de vous soumettre.

Ai-je eu la bonne fortune de conquérir votre approbation ?

Si oui, il faudrait maintenant que la *Société Dunkerquoise* arrive à réunir celle des autres Sociétés savantes de province.

Aussi, m'adressant à ces Sociétés, je devrais montrer qu'elles auraient, à se faire connaître de nous, exactement les mêmes avantages que nous avons à être connus par elles.

[1] Voir *L'Aisance* dans *l'Académie Delphinale*.

Je crois pouvoir escompter leur perspicacité pour me dispenser de tout développement à ce sujet. Néanmoins, je vais exposer les avantages qu'elles retireraient de notre projet de Fédération Amicale, en essayant par quelques exemples de donner un aperçu de ce que pourrait être le *Bulletin Bibliographique de la Fédération Amicale des Sociétés savantes de province.*

Il est bien entendu et j'insiste tout particulièrement sur ce point : A l'avenir ce Bulletin, que je me suis imposé pour cette fois de faire moi-même, sera désormais fait par les Sociétés savantes directement intéressées. Chacune d'elles nous enverra, sous son unique responsabilité, un compte-rendu analytique auquel nous nous interdisons toute correction de quelque nature qu'elle soit. Notre rôle consistera uniquement et exclusivement à colliger les comptes-rendus dans l'ordre chronologique où ils nous parviendront, à donner le tout à l'imprimeur, et à expédier à chaque Société, qui se chargera elle-même de la distribution à ses membres, le nombre d'exemplaires demandés.

DEUXIÈME PARTIE

Essai de Bulletin Bibliographique de la Fédération des Sociétés Savantes de province

---

SOCIÉTÉ HAVRAISE D'ÉTUDES DIVERSES.— l'Abeille Havraise.—(Concours Fallope — Havre 1901).

Au lecteur. — C'est une préface. Il existait autrefois à Ecalles-Alix, un homme qui était célibataire et..... délégué cantonal. Etait-ce un naïf ou un profond moraliste ? Toujours est-il qu'il pensait que la poésie avait pour principal objet « de puissamment aider à éclairer et à civiliser les hommes ». Il fit la *Société Havraise* sa légataire universelle, à charge pour elle de fonder des prix annuels de poésie et de publier chaque dix ans un volume des pièces couronnées. C'est ce volume qui porte pour titre : l'*Abeille Havraise*.

Poésies. — Les poètes couronnés sont :

MM. Léon Berthaut, Pierre Collard, Maurice Graserolles, Achille Millien en 1895 ;

MM. Ed. Moutier, Gabriel Monmert en 1896 ;
MM. Richard, Dangin et Louis Bertrand en 1897 ;
MM. Carrara, Meriot, Monmert en 1898 ;
MM. Em. Langlade et Robert de Villeherve en 1899 ;
M. De Pesquidoux et Mme Pol Lemaire, 1900.

Mémoires de la SOCIÉTÉ D'ÉMULATION de Cambrai. — Tome LIV. (Cambrai 1900).

Séance publique du 14 Janvier 1900. — Je relève le Rapport sur le concours de moralité. Des prix sont donnés principalement aux vieux ouvriers industriels ou aux vieux serviteurs. Quarante dossiers présentés. Cinq lauréats. Les prix consistent en médailles et en livrets.

Docteur Coulon. — *La thérapeutique oculaire au XIII^e siècle.* — D'après un vieux manuscrit latin, inscrit sous le n° 815 du catalogue de la bibliothèque de Cambrai, avec photographie d'une page. L'auteur donne le texte latin puis le texte français. C'est une série de recettes sans que la moindre idée doctrinale paraisse les inspirer. Pourtant, peut-être y trouverait-on parfois, en y mettant de la bonne volonté, quelque notion de la doctrine des humeurs. Aucune de ces recettes ne mérite d'être citée comme ayant une valeur empirique. C'est presque partout un mélange de plantes indigènes et de produits exotiques dissous dans de l'urine d'enfant, du lait de femme, du vinaigre ou du sang d'anguille.

Van Ackère. — *Les régiments des armées de terre et de mer en garnison à Cambrai de 1682 à 1793.* — Ces régiments furent successivement : Royal Allemand cavalerie, qui a été dispersé — Cadets-gentilhommes — Salis-Samarde (64^e d'infanterie) — Chateauvieux (76 d'infanterie) — Champagne-infanterie (7^e d'infanterie) — Picardie (1^er d'infanterie) — Béarn-infanterie — Bourbonnais — Normandie — Chartres Dragons, etc. etc. Il y eut également des régiments dépendant de la marine qui les empruntait à l'armée de terre et..... oubliait trop souvent de les rendre.

— Cette étude intéressera vivement ceux qui voudraient savoir si les premières armées de la République étaient complètement improvisées.

André Lesort. — Rapport de M. André Lesort sur l'ouvrage de M. de Brandt de Galametz *« Les fondateurs du Collège de Dainville à Paris »*.

« On sait ce qu'étaient les collèges dans les Unversités de la vieille France : sortes de maisons de familles dotées par des fondations pieuses, et destinées à recevoir gratuitement des étudiants afin de leur permettre de suivre les cours de l'une des quatre facultés, le plus souvent, ceux de la faculté de théologie ». Le collège de Dainville est une de ces maisons de famille.

Abbé Guiot, curé de Walincourt. — *Histoire généalogique et héraldique des seigneurs de la terre et baronnerie de Walincourt en Cambrésis*. — Très consciencieuse histoire d'une famille noble ou plutôt des familles nobles qui se sont succédé à Walincourt depuis le IX^e^ siècle. Ce travail d'un précieux intérêt local ne compte pas moins de 150 pages. On peut regretter que l'auteur n'ait pu trouver plus de documents sur les hommes et les choses au milieu desquels vivaient les sires de Walincourt.

Mémoires de la SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE de Boulogne-sur-Mer 1901.

Haigneré. — Tout ce gros volume est consacré a un ouvrage posthume de M. le chanoine Haigneré, *: Le patois Boulonnais comparé avec les patois du Nord de la France, introduction, phonologie, grammaire*.

Ce travail extrêmement érudit fixe le patois de Boulogne et celui des environs, d'après une grammaire et une syntaxe que l'auteur a précisées en s'inspirant des meilleurs auteurs patois. Pour les personnes qui, comme moi, comprennent ce langage, ce livre est intéressant. Et, de plus, le génie du patois Boulonnais,

qui se sert d'une foule d'expressions tout à la fois vulgaires et imagées, est véritablement délicieux. Avec un de mes amis, nous avons passé toute une soirée à rire à pleins éclats en feuilletant ce livre et les passages de Brûle-Maison. Le chanoine Haigneré connait non seulement le patois du Nord mais encore le Provençal, l'Anglais et l'Allemand, ce qui lui permet une foule de com. paraisons très intéressantes. L'impression que j'ai gardée de ce livre c'est qu'il serait bien facile d'enrichir la langue française en adoptant une foule de mots patois éminemment expressifs, au lieu d'aller toujours puiser chez les Grecs et les Romains.

Bulletin de la SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE de Brest. — Reconnue d'utilité publique (Août 1880) — Deuxième série — Tome XXVI. 1900-1901.

Gabriel Milin. — Poème Breton inédit sur l'île de Batz. (œuvre posthume). — C'est intitulé l'*Ile de Batz il y a quatre-vingts ans*. En voici les titres : I L'église de Saint Aurelieu ; II Vie des femmes de l'ile de Batz ; III Vie du matelot ; IV La Tempête ; V Un vieux prêtre ; VI Quand j'étais petit garçon. A en juger par la traduction française, qui est très intéressante et qui est due à M. Alfred Bourgeois, le poême doit être fort beau dans la langue originale. C'est une monographie populaire qui peint l'âme, les croyances, les labeurs, les privations de ce peuple de marins.

A. de Lorme. — *L'Art Breton.* — Il est dans le Finistère une contrée privilégiée qui est « le jardin de Léon, comme la Touraine est le jardin de la France. » Ce pays a produit, vers le XVI[e] siècle, une architecture Renaissance spéciale, en ce sens qu'elle s'inspire du culte des morts si cher à l'âme celtique, et

qu'elle a dû s'accommoder du granit dont la nature se prête peu aux délicats enjolivements du style Renaissance.

L'auteur nous conduit dans quelques cimetières et dans quelques églises tout particulièrement curieuses ; il les décrit d'une manière saisissante.

A. de Lorne. — *Un nouveau Latude*; *1787-1837*. — C'est l'histoire, du reste véridique, d'un gentilhomme Breton à qui des circonstances exceptionnelles cachèrent pendant de longues années les évènements de la Révolution et de l'Empire.

Martinon. — *Les Drames d'Eschyle*. — Traduction en vers francais.

L'auteur a traduit l'Orestie c'est-à dire la trilogie : Agamemnon, les Coephores, les Euménides.

Il prévient le lecteur, dans sa préface, qu'il a supprimé tous les chœurs lyriques qui, parce que lyriques, sont intraduisibles ; qu'il a supprimé également d'autres passages, en remplaçant tout simplement de longues et fastidieuses réponses par une simple affirmation ou une simple négation. Sa poésie se lit facilement et permet de suivre toute la trame et tout l'intérêt du drame antique.

P. Kayser. *Etude historique sur Chardon de Courcelles premier médecin du port de Brest, 1741-1775*. — Fondateur de l'école des chirurgiens de Brest, embarqué dans plusieurs expéditions dont les détails sont fort curieux pour apprendre à quel point étaient défectueuses l'hygiène et l'alimentation. — Fait partie de l'académie royale de marine fondée à Brest en 1752 Il fait une communication sur les moyens de dessaler l'eau de mer en remontant à Pline l'ancien. Je relève un passage curieux. « Le 11 janvier 1754, il lisait également un mémoire adressé par Maistral, médecin à Landerneau, sur une femme de l'ile Maurice, qui était accouchée de quatre chiens dogues. Le fait parut si extraordinaire que

l'Académie de marine demanda à l'auteur un extrait de ce mémoire. Il fut du reste, dit Doneau du Plan, imprimé dans les mémoires de l'Académie des Sciences. » — !!! ..

Bulletin de la SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE. — Année 1900. — 4e trimestre.

Dans les comptes-rendus des séances on note de belles découvertes néolithiques et romaines faites à Amiens.

Notice biographique sur M. Janvier par **M. le Baron de Calonne**. — Ses principales publications sont : Histoire des anciennes corporations d'archers, d'arbalétriers, de couleuvriniers et d'arquebusiers des villes de Picardie. Récits picards, procès célèbres (ceux de Saint-Preuil et de Balthazar) — Histoire d'Amiens aux enfants des écoles primaires.

A propos de la Cathédrale d'Amiens par **M. Milvoye**, président. — Très belle étude sur le développement de l'architecture. La théorie exposée par Chateaubriand dans le *Génie du Christianisme* que les voûtes des forêts auraient servi de modèle aux voûtes des cathédrales est architecturalement fausse. Ces voûtes sont la conséquence du développement graduel de l'architecture.

La Picardie au Petit Palais par **M. Virgile Brandicourt.** — (visite à l'Exposition universelle de 1900, descriptions des principales curiosités artistiques de la Picardie).

Notice biographique sur M. Darsy par **M. Duhamel-Decejean.** — Les œuvres principales sont : Les actes notariés antérieurs à 1790 ; La refonte des anciennes cloches ; L'horloge du Beffroi d'Amiens ; La Généalogie des Rouault-Gamaches ; La biographie de l'abbé Gorin. principal du Collège d'Amiens ; La

station celtique de Blangy-sur-Bressé ; Les fouilles d'Etinchem ; Le puits de l'église de Gamaches ; Les 3500 monnaies en argent trouvées à Thievres ; Le retable de l'église de Montières-les-Boullencourt ; Les fers de la Conciergerie d'Amiens ; Les amphores romaines de Domqueur ; Les usages locaux de la Picardie.

Bulletin de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS du Département de la Haute-Saône. — Quatrième série nº 1. — Vesoul 1901.

Liste des membres de la Société. — Conseil d'Aministration.. .: Membres de droit : Le Préfet du département ; Le Général ; Le Président du Tribunal ; Le Curé de Vesoul ; Le Maire ; Le secrétaire-général de la Préfecture, Membres correspondants....; membres....

Contribution à l'histoire naturelle de la Haute-Saône. Notes d'ornithologie (*Troisième supplément*) par **M. Paul Petitclercq.** — C'est l'énumération de tous les oiseaux rares, curieux ou intéressants tués dans le département dans l'espace de 1892-1900. Mais, tandis que la plupart des ouvrages d'histoire naturelle sont faits par des conservateurs de musées ou des anatomistes qui n'ont vu que des cadavres, celui de M. P. Petitclercq est fait par un savant naturaliste doublé d'un chasseur passionné. Un cours d'histoire naturelle par un chasseur, voilà la caractéristique de son travail.

Histoire généalogique de la maison de Beaujeu sur Saône par le **Docteur J. Bertin..** — Médecin honoraire des hospices de Gray. Histoire fort instructive parce que l'auteur a su grouper, autour de la monographie de la famille de Beaujeu, une foule de renseignements historiques très nets et trés précis sur le sol et sur le peuple qui entourait cette famille.

Le sol présente tout d'abord une foule de tumuli où les différentes époques paléontologiques de la pierre, du bronze, du fer semblent se rapprocher beaucoup plus des époques gauloises, Gallo-Romaine et Franque, que ne le laissent supposer les auteurs qui font autorité pour le moment. Le chateau primitif était en bois, comme du reste autrefois toutes les fortications romaines, détail peu connu et qui explique le peu de souvenir qu'a laissé l'architecture antérieure au moyen-âge. Il y a toute une histore fort intéressante et bien documentée sur la vie et les relations réciproque des serfs et des seigneurs féodaux. A différentes reprises, à propos des livres de comptes et des registres, l'auteur nous donne la valeur monnayée des objets de nécessité, des bestiaux, des journées de travail. Tous ces renseignements font, du travail du Dr Bertin, une étude éminemment instructive sinon particulièrement amusante.

Mémoires de l'ACADÉMIE NATIONALE des SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES de CAEN 1901.

Contribution à la théorie du pendule sphérique par **M. A. de Saint-Germain**, Doyen de la Faculté des Sciences. — Onze pages de hautes mathémathiques.

Lettres inédites de P.-D. Huet à son neveu de Charsigne, procureur du Roy au bureau des finances à Caen par **M. A. Gasté**, secrétaire de l'Académie. — M. P. D. Huet, officier à Paris, semble en mauvais termes avec ses voisins, avec ses fermiers, avec ses gens. C'est à tout cela qu'ont trait les lettres qu'il écrit à son neveu et chargé d'affaires. Au point de vue général, ces lettres nous apprennent, entre autres choses, qu'en 1702, on vendait pour 2000 écus des lettres de noblesse à Paris, et, qu'il suffisait d'un peu de chaleur et de repos pour guérir un rhume.

Voltaire à Caen en 1713. — Le salon de Mme d'Osseville. — Le P. de Couvrigny par **Armand Gaste** Secrétaire de l'Académie. Voltaire, encore tout jeune, est envoyé à Caen, puis en Hollande, par son père qui veut l'obliger à étudier le droit et l'arrache à Paris. A Caen, il fréquente des salons poétiques. L'auteur en profite pour citer de nombreuses pièces de vers de Mad. d'Osseville de Caen et une chanson satirique sur un père jésuite.

Trois années au Théâtre de Caen, par **M. Henri Lemière.**— Une page d'histoire locale, années 1859-62. Entre autres particularités, une actrice de 38 ans qui mourut subitement d'une congestion à la suite d'un coup de sifflet.

De ci, de là, par **M. Chauvet,** Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Caen. — Ce sont au dire de l'auteur, « des propos quelconques sur des choses quelconques effleurées d'une plume quelconque ». Le Respect, allocution aux élèves des écoles primaires. Ce qu'il faut et ce qu'il ne faut pas enseigner aux jeunes filles. L'étude perpétuelle. La nouvelle Babel. C'est une spirituelle causerie qu'il est impossible d'analyser sans lui faire perdre tout son charme, et où l'auteur résume la quintessence de son expérience de la vie.

Quelques poésies. — *L'Eglise*, par P. Haret. *Adonis. Au logis du Pavillon*, vieux souvenir du jeune temps. *La Clairière. Incantation*, par Paul Bliez. — *Obscurité*, par Ed. Santereau.

Bulletin de la SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE du Morbihan. — Année 1901.

Allocution de M. Willote, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, en prenant le fauteuil de la Présidence. La Société célèbre son soixante-quinzième anniversaire.

Le Séminaire de Vannes, par **M. l'abbé Le Mené.** — Cet article forme triologie avec l'histoire de l'Evêché de Vannes et celle du Chapitre de la Cathédrale. La première partie de ce travail donne des renseignements très intéressants sur la manière dont procédait l'Eglise pour instruire ses futurs prêtres et les décisions des différents conciles imposant aux évêques l'obligation de créer des foyers d'enseignement pour la lecture, l'écriture, la grammaire, le latin, l'écriture et la théologie. Au v^e^ siècle et siècles suivants, les chanoines, prêtres, séminaristes, élèves vivaient en commun sous la direction de l'évêque ; plus tard, les clercs vécurent avec des chanoines qui les instruisaient, enfin vinrent les collèges et universités. Le collège comprenait le grand et le petit séminaires d'aujourd'hui. C'est en 1665 que fut créé le Séminaire proprement dit, à Vannes, dont l'abbé Le Mené fait l'histoire, surtout en tant qu'établissement public, administration, biens, revenus, recettes, dépenses, procès, etc. J'espérais trouver un chapitre sur les programmes d'études à travers ces trois derniers siècles.

Le Château d'Elven en 1660, par **M. l'abbé Le Mené.** — C'est un document complémentaire au sujet d'études déjà faites et qui ne semble avoir qu'un intérêt local.

Boniment rimé, par **E. de Kerlinou.** — *Souvenirs d'un émigré recueillis et publiés par son arrière-petit-fils, le vicomte Léonce de Gibon, 1780-1800.* — J'y trouve ces lignes : « De retour à Valenciennes le 31 mai 1789, le comte de Gibon prend le commandement de son régiment par suite de l'absence du lieutenant-colonel, le comte de Lardemelle. Quelque temps après, il a l'occasion de saluer les Princes sortant de France à leur passage à Valenciennes. Erreur fatale qui doit entraîner à leur suite tant de braves et loyaux défenseurs du Roi. »

Notes d'archéologie romaine (suite). Quelques statuettes de bronze inédites, la plupart découvertes dans le Morbihan, par **Avenan de**

la Garancière. — Belles photographies de ces statuettes : Le Mercure d'Ambon, Apollon au repos ou Dionysos, la Vénus archaïsante de Castennec, Amour (Castennec), Osiris (Saint-Brieuc). Ces différentes statuettes sont du premier ou du IIe siècle. La dernière viendrait confirmer une opinion de M. Guimet, l'éminent orientaliste, sur les nombreuses antiquités égyptiennes de l'époque romaine découvertes en France.

Etude sur la situation politique du Morbihan en l'an VIII, par **M. E. Sageret.** — Il n'est guère possible d'analyser le sujet traité : il faut lire l'article.

Carnac. Fouilles faites dans la région, 1899-1900, par **M. Le Rouzic.** — Ce travail est accompagné de deux belles planches donnant le plan et le profil des dolmens explorés. C'est le tumulus de Mané-en-Penher, le dolmen de Kerdro-Vihan dın Men-er-roch, l'allée couverte de Mane-Boullarde, tous trois dans la commune de Trinité-sur-Mer, puis le tumulus de Kerlioret, le tumulus de Kernavest, les alignements de Carnac, champ de Kermario.

L'impression qui se dégage de ces descriptions, c'est que le menhir était une pierre indicatrice d'une réunion de tumulus, lesquels recouvraient des dolmens ou monuments funéraires. D'autre part, si l'on considère les objets recueillis à l'ıntérieur, instruments de silex, cendres, vases d'argile cuite, pendeloques et grains de collier, on conclut que ces monuments sont d'un âge préhistorique relativement récent.

Collégiales, par **M. l'abbé Le Mené.**— C'est la monographie de quelques fondations hospitalières et religieuses locales sans grand intérêt général, autrement que pour l'histoire des anciens hôpitaux. On y apprend, par exemple, qu'un « certain Guy [1] », établit vers 1190 un hôpital à Montpellier et une confrérie reli-

[1] Voir à son sujet les renseignements donnés par De Beylié dans le Bulletin de l'Académie Delphinale.

gieuse de simples frères pour la desservir. C'est cette confrérie, dans laquelle entrèrent ultérieurement des clercs, qui prit le nom du Saint-Esprit et envoya des membres pour l'hôpital d'Auray, en Bretagne.

Etude sur la situation du parti royaliste dans le Morbihan au début de l'an VIII, par **M. E. Sageret.** — Ce travail donne des détails curieux sur la guerre des Chouans, sur leur tactique, leur discipline, leurs espions, etc.

Ethnographie de la population de la presqu'île de Guérande, d'après le Folklore, la Philologie et l'Anthropologie, par **Henry Quilgars.** — C'est une thèse très érudite pour combattre « la sotte prétention des gens de Batz à se croire Saxons », alors que, d'après l'auteur, langue, noms, superstitions tout prouve qu'ils sont bretons. Il y a bien une objection anthropologique : celle que les habitants de l'île de Batz sont dolichocéaphales alors que les Bretons sont brachycéphales, mais l'auteur explique ou essaie d'expliquer le peu de valeur qu'aurait à ses yeux cette objection. Un détail : Gargantua est d'origine Bretonne. C'est le géant populaire des campagnes, Gargan, qui à donné son nom à de nombreux menhirs et qui serait le constructeur des monuments mégalithiques.

Le Gardien du Trésor, légende du pays de Guemene-sur-Scorff par **Aveneau de la Grancière.** — Un paysan s'en retourne le soir de la foire chez lui, et rencontre dans la nuit un spectre gardien d'une marmite remplie de louis d'or qui supplie le vivant de s'emparer de cet or.... et de prendre sa place.

La légende du Plessix, récit du pays Gallo par le **Vicomte Léonce de Gibon.** — Yvonne et le jeune chevalier sont fiancés quand la balle d'un bleu embusqué dans la prairie fait tomber le chevelier ; Yvonne pleure de longues années quand, un soir, le chevalier s'en vint chercher sa fiancée : on trouva le lendemain les deux cadavres enlacés.

Le préhistorique et les époques Gauloise, Gallo-Romaine et Mérovin-

gienne dons le centre de la Bretagne Armorique par **Aveneau de la Grancière.** — C'est une œuvre véritablement magistrale parceque l'auteur, qui a exploré toute la région de Pontivy, décrit un certain nombre de monuments divers qui caractérisent ce qu'on appelle « l'âge de la magdeleine ». Et, de plus, on y voit la transition successive avec les époques consécutives.

1° Dans le canton de Gleguerec l'auteur décrit les monuments qui se rapportent successivement à l'époque de la pierre polie — l'époque pré romaine — l'époque romaine — l'époque mérovingienne.

2° Même description pour le Canton de Malguenac.

J'estime que toute personne qui voudra avoir le simple récit des monuments du Finistère et entendre leur langage, en dehors de toute idée doctrinale ou scientifique préconçue, sera pleinement satisfaite par la lecture du travail de M. Aveneau de la Grancière.

Bulletin Archéologique et Historique de la SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TARN-&-GARONNE fondée en 1866, reconnue d'utilité publique le 13 août 1884. — Tome XXIX. — Année 1901. — 3e trimestre. — Montauban 1901.

Hugues de Cardaillac et la poudre à canon (XIVe siècle) par **Edouard Forestie**, secrétaire-général de la Société. C'est la suite d'un article dont il faudrait connaitre le début pour l'analyser.

Excursion de la Société Archéologique à Senlis, Beauvais et Compiègne. — Ce sont de simples notes pour graver les souvenirs des excursionnistes qui ont fait un voyage aussi amusant qu'instructif.

Le rôle des bons-hommes dans le pays du Tarn-et-Garonne par **M. l'abbé F. Galabert.** — Les bons-hommes étaient des per-

sonnes particulièrement honorables, laïcs et parfois clercs, qui, aux mauvais jours de la féodalité, étaient témoins dans les contrats, et de ce fait donnaient à ceux-ci une valeur publique. Plus tard ils s'appelaient prud'hommes. Leur témoignage aurait aujourd'hui la valeur de celui d'un fonctionnaire assermenté. — Cette institution existe depuis le milieu du XI[e] siècle jusqu'au milieu du XIII[e] où les bons-hommes, ou prud'hommes, furent peu à peu remplacés par des magistrats municipaux. Et voici la conclusion « qu'il semble permis à l'auteur de tirer : il ne régnait peut-être pas dans la Société féodale ni autant d'abus ni autant d'arbitraire qu'on l'a cru.»

Bibliographie : Senlis et ses environs par **le Chanoine Muller,** belle étude d'architecture.

Bulletin de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES & ARTS DE LA SARTHE, fondée en 1761. — XXXVIII[e] tome de la collection. — Le Mans 1901.

Sonnets inédits par **M. Daguet.** — Renouveau. — Nos oiseaux. — Le plus beau jour. — A Jacques Tahureau. — A Robert Garnier. — A Ambroise de Lore.

Liste des mollusques recueillis dans les cantons de Fresnay et de Saint Paterne par **M. l'abbé Letacq.** — Ce sont des variétés de Testacella, de Limax, d'Hyalinia, d'Arion, d'Hélix, de Pupa, de Clausilia, de Cionella, de Carychium, de Limnœa, de Planorbis, de Cyclostoma, d'Anodonta, etc., etc.

Notice sur Morin. — Un instituteur qui vécut de 1836 à 1898 et qui a fait des recherches très savantes sur la faune surtout malacologique de la Sarthe.

Le nid du Merle à plastron, Turdus Torquatus par **M. Besnard.** — Oiseau très rare dans la Sarthe. L'auteur n'en a connu que

trois nids en l'espace de trente-trois ans. C'est un merle dont la poitrine présente une plaque blanche, qui fait entendre un cri très doux et un petit gazouillement, qui pond habituellement quatre œufs. Il serait assez fréquent dans les parties boisées des Pyrénées et des montagnes d'Auvergne.

Contributions à la Flore Sarthoise par **André Gentil.** — Des renoncules, cardamines, oxalix, artemisia, bruyères, héliotropes, chenopodes, rumex, aulx, carex, polypodes, etc.

Essai sur l'histoire de la culture de la vigne dans la Sarthe par **M. Rebut.** — Ce travail, très savant, très consciencieux, n'est pas achevé dans le présent volume. Il est fort intéressant pour ceux qui voudraient étudier l'histoire de la vigne en France. Retenons en que, d'après les documents conservés, on cultivait la vigne au Mans dès le VII[e] siècle et que, par conséquent, dès cette époque, le vin était connu et exerçait son influence dans cette contrée.

Bulletin de la SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION DU COMMERCE & DE L'INDUSTRIE DE LA SEINE-INFÉRIEURE, fondée en 1790. — Déclarée d'utilité publique le 28 avril 1851. — Exercice de juillet 1900 à fin décembre 1901. — Rouen 1902. — Président : M. Goubert. — Membres honoraires : 26. — Membres résidants : 94. — Membres correspondants : 26.

Notice historique sur la Société. — Elle est la continuation du Bureau d'encouragement créé à Rouen par l'Assemblée provinciale de Normandie en 1787. — Dissoute le 8 août 1793 par le décret qui déclara dissoutes toutes les Académies et Sociétés savantes, elle se réfugia chez ses membres qui lui donnèrent l'hospitalité.

Elle est reconstituée le 6 novembre 1900, s'annexe le 29 novembre 1903 le « Lycée libre des Arts de Rouen », est déclarée d'utilité publique le 28 avril 1851, et fusionnait peu après avec la Société du Commerce et de l'Industrie fondée en 1796.

Les moyens d'action sont : la publication de ses travaux, la distribution de prix et récompenses, distribution de médailles aux inventeurs, création de cours publics, fondation de bourses de séjour à l'étranger, distribution de prix de haute moralité aux ouvriers, de nombreux prix divers institués par des legs et fondation, distribution de quatre rentes, chacune de 500 francs, à quatre négociants malheureux.

En 1859, elle a créé un musée qui forme des collections, met des journaux à la disposition du public, la publication d'un Bulletin mensuel, l'entretien d'un service de renseignements portant sur toutes les indications nécessaires aux commerçants et industriels.

En 1882, elle a créé un Observatoire départemental de météorologie.

Elle a collaboré à la conservation du Jardin Botanique (1795) à celle d'une foule de beaux tableaux de musée (1793), à la désignation à la conservation des Antiquités du département (1821), à la la création d'un Conseil d'hygiène publique (1830), à l'érection d'un monument de Pierre Corneille à Rouen.

Discours prononcé à la Séance publique par M. Goubert, président. — J'y relève cette phrase : « Notre vieille société, qui a pris la qualification de « libre » depuis l'an V de la République pour avoir le droit de concourir au progrès des sciences, des lettres, des arts, se réunit....»

Rapports sur les différents prix.

Notice sur les cours publics et gratuits professés en 1901-1902 sous le patronage de la Société. Je ne résumerai pas ce rapport qui est traduit aux yeux par un tableau graphique résumant

tous les cours faits par la société depuis 1834-35 jusqu'à nos jours. Je traduis ce tableau.

Depuis 1834, le cours de :

Droit commercial a été fait.....	pendant	69	ans
Géométrie.....	»	27	»
Tenue des livres et comptabilité.....	»	69	»
Technologie ou mécanique.....	»	15	»
Arithmétique, Géométrie ou Algèbre.....	»	63	»
Physique industrielle.....	»	43	»
Anglais.....	»	47	»
Chimie.....	»	30	»
Italien.....	»	26	»
Espagnol.....	»	23	»
Hygiène.....	»	29	»
Allemand.....	»	37	»
Tissage.....	»	21	»
Dessin d'ornement.....	»	30	»
Théorie et composition de l'ornement....	»	24	»
Dessin linéaire.....	»	15	»
Modelage.....	»	27	»
Dessin industriel pour tissus Jacquart	»	14	»
Algèbre.....	»	24	»
Littérature et langue française.....	»	21	»
Géographie commerciale.....	»	21	»
Langue russe.....	»	9	«
Transports et tarifs.....	»	7	»
Littérature et morale.....	»	3	»
Zoologie.....	»	7	»
Botanique.....	»	10	»

Jean Parmentier, navigateur, Dieppois, 1494-1530 par **M. Gabriel Gravier.** — Son principal voyage fut à Madagascar et à Sumatra où il meurt à 35 ans.

Résumé des travaux du Congrès international de météorologie (Paris 1900) par **M. Lud. Gully,** — 5 commissions : Magnétisme terrestre, et électricité atmosphérique ; l'aérostation scientifique ; la télégraphie météorologique ; la radiation scolaire et les nuages.

« En résumé, dit l'auteur, l'attention principale du Congrès s'est portée sur l'étude des phénomènes qui ont lieu dans les hautes régions de l'atmosphère. Plongés que nous sommes au fond de l'océan aérien, nous ne pourrons bien connaître les lois qui régisssent les mouvements de l'air à la surface du sol qu'après l'exploration, par des expériences continuelles, des couches supérieures ; il faut réaliser la conquête scientifique de l'atmosphère. »

Extrait du rapport sur les générateurs et moteurs électriques à l'Exposition de 1900 de **M. Crosnier.**

Note sur l'indigo artificiel de **M. Crosnier.** — L'indigo artificiel est appelé, avant peu de temps, à remplacer l'indigo naturel produit surtout par les Indes Anglaises.

Notice sur Pierre des Aubeaux, imagier rouennais au XVI^e siècle par **M. Léon de Vesly.** — Cet article montre que la Renaissance artistique est due en grande partie à des Français, et qu'on l'attribue beaucoup trop aux Italiens.

Légendes, superstitions et vieilles coutumes par **M. Léon de Vesly.**— Notamment celles qui concernent les maisons neuves.

Résumé des observations météorologiques faites à Rouen en 1900 par **M. Gilly.**

Notice bibliographique sur M. A. Goubert, président de la Société d'émulation par **Léon de Vesly**, ancien vice-président.

Bulletin de la SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE. — Année 1900. — 54e volume (4e de la 4e série) 1901.

Société fondée en 1847.

Président : M. Pérou, intendant militaire en retraite, membre correspondant de l'Académie des Sciences, à Auxerre ; membres titulaires, 270 dont beaucoup d'étrangers à Auxerre ; membres correspondants 88.

Henri Bouvier. — *Histoire de l'Assistance Publique dans le département de l'Yonne jusqu'en 1789.* (Suite — voir 1er semestre 1899). C'est une œuvre magistrale à tous points de vue, et surtout intéressante au sujet de la lèpre, des léproseries et des lépreux dans notre pays. Désire-t-on s'instruire par des documents précis sur les administrations hospitalières au Moyen-âge, sur l'hygiène publique d'autrefois, sur l'apparition des médecins et chirurgiens dans les hôpitaux, sur l'organisation proprement dite de l'Assistance Publique ? On trouvera tous ces renseignements et beaucoup d'autres encore dans le travail de M. Henri Bouvier. Entre autres détails curieux, retenons que c'est vers le XIVe siècle que s'est généralisé l'usage de porter une chemise, et aussi cet autre que la visite des médecins et chirurgiens à l'hôpital d'Auxerre devait se faire en été à 5 heures du matin. On y aura des documents très instructifs sur la lèpre, les léproseries et les mesures administratives contre la propagation de cette maladie contagieuse.

Abbé **H. Villetard.** — *Catalogue et description des manuscrits de Montpellier provenant du département de l'Yonne.* C'est l'énumération des manuscrits razziés en 1804 par un commissaire du Gouvernement. Ce travail laisse l'impression d'une science profonde, et l'idée que les manuscrits des premiers siècles, écrits sur des peaux entières, devaient être travaillés comme

pour résister à l'assaut de tous les siècles. Et pourtant beaucoup d'entre eux ont servi ultérieurement à recouvrir les missels du Moyen-âge. L'auteur donne aussi la photographie de plusieurs cartes ou gravures. Il y a une carte de la Suède fort curieuse.

Eugène Drot. — *Recueil de documents tirés des anciennes minutes de notaires déposées aux archives départementales de l' Yonne.* (Suite, voir 1er semestre 1900) C'est le texte d'un certain nombre de contrats de mariages, de partages, de donations, de testaments de contrats d'apprentissages, de baux à nourriture, de contrats de louages d'ouvriers, de contrats d'association, etc. On comprend tout ce que ces documents peuvent avoir de précieux pour l'exhumation de la véritable histoire de France et de nos anciennes mœurs.

Abbé **A. Parat.** — *Les Grottes de la Cure, la Grotte de l'Ours, le trou de l'Hyène, la Grotte du Cheval.* — C'est la description extrêmement intéressante avec importantes recherches personnelles de plusieurs grottes préhistoriques de toute première valeur, puisqu'elles ont servi à caractériser une époque (Solutré). L'impression qu'on retire de la lecture de cette communication n'est pas identique à celle qui résulte de la lecture des ouvrages de science professorale et officielle. Des planches multiples et fort curieuses accompagnent ce travail.

M. Péron. — *Observations au sujet d'une roche dont l'exploitation est en projet dans le Puisaye.* — C'est une étude savante de géologie et de minéralogie industrielles au sujet de la valeur d'un projet d'exploitation d'une carrière de Kaolin.

Bulletin de la SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'AMIENS. — Tome trente-septième, n° VI, Novembre-Décembre 1899. — Président : M. Ed. Lamy.

Voici la liste des cours publics donnés par la Société : cours de langue allemande (hommes et dames), de langue anglaise (hommes et dames), de mécanique appliquée, de levé de plans de machines, de droit commercial, de comptabilité commerciale, de géographie commerciale, de chimie appliquée à la teinture, manipulations tinctoriales, de peinture industrielle, de miniature et de gravure en médailles, de coupe de vêtements (dames), de coupe de vêtements (hommes), d'électricité industrielle, de coupe de velours de coton, enseignement du tissage.

Il y a une Ecole d'apprentissage.

E. Callens. — *Compte-rendu du rapport de la Mission Lyonnaise en Chine.*— La Chambre de Commerce de Lyon, avec le concours des Chambres de Commerce de Marseille, Bordeaux, Lille, Roubaix et Roanne, avait envoyé en Chine une mission de douze personnes ayant chacune une spécialité différente. Ce sont des extraits extrêmement intéressants du rapport de cette commission que donne M. E. Callens. Il me semble que le rapport tout entier, qui compte 900 pages in-4°, pourrait être intitulé *La Vérité sur la Chine contemporaine* qui est bien différente de celle que nous montrent les articles de certains journaux. Et dire que nous n'avons pas ce rapport dans notre bibliothèque !

Ernest Briez. — *Mémoire sur l'organisation, le développement et les méthodes les plus efficaces de l'enseignemene professionnel.* — Après un résumé historique de l'enseignement professionnel chez nous, l'auteur distingue les écoles professionnelles proprement dites ou écoles d'apprentissage et les cours professionnels, puis il se limite au tissage qui est plus particulièrement de sa compétence. Il étudie cette branche d'études en France, en Angleterre,

en Allemagne, en Belgique. De la lecture de ce mémoire, il reste, pour les personnes qui ont fait leurs études classiques, l'impression qu'il y a des horizons singulièrement étendus et fort peu explorés dans la question de l'enseignement.

Bulletin de la SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES DE NIMES. — Année 1900. — Tome XXVIII. — 1901. — Président : M. Jules Gal. — Membres honoraires : 45. — Membres actifs : 43. — Membres correspondants résidants : 41. — Membres correspondants non-résidants : 46.

Pierre de Brun. — *Excursions géologiques dans le canton d'Alzon, Gard* (suite). — Les Gorges de la Vis, d'Alzon à Navacelle (Jurassique). — La Causse de Campestre (Jurassique moyen et inferieur). — Ces deux excursions à travers une nature extraordinairement sauvage sont décrites d'une manière sobre, précise et très attrayante. Mais comment analyser une description de ce genre ?

Gustave Cabanes. — *Un nouveau fléau pour notre agriculculture méridionale ; maladie de l'olivier produite par un champignon parasite ; Cycloconium oléaginum Castagne.*— L'olivier, qui constitue une précieuse récolte pour toute la partie de la France dite région des oliviers, se trouve menacé par une maladie constatée depuis quelques années en Italie, qui anémie les feuilles, les jaunit prématurément, et les fait tomber. Elle se présente sous forme de petites taches en « œil de faisan », qui apparaissent surtout à la face supérieure des feuilles. Elles sont formées par un champignon dont ont reconnait très facilement les spores « conidies » en faisant usage du microscope. Le traitement consiste à sulfater les arbres à deux ou trois reprises en pulvérisant une bouillie

bordelaise faible (500 gr. de sulfate de cuivre pour un hectolitre d'eau.)

Jean Prader, vétérinaire en 1er. — *Mensuration des têtes d'un cheval et d'une jument camargues.* — On sait que la race camargue, très intéressante au point de vue zoologique parce qu'elle se rapproche des chevaux fossiles, menace de disparaitre en s'éteignant ou en se croisant. Il était intéressant de fixer quelques données arithmétiques sur deux échantillons de race pure.

Jean Prader. — *Le parasite des plaies d'été.* — L'auteur a trouvé plusieurs fois, dans certaines plaies superficielles des chevaux, un nématode à l'état larvaire, sous forme d'une anguillule de 2 millim. 1/2 de longueur sur 43 μ de largeur. Ces observations confirment celles du savant italien Rivolta, en 1864, qu'on croyait avoir trait à un cas isolé.

Gustave Cabanes. — *Lichens observés dans les environs de Nice.* — L'auteur se lance dans une voie inexplorée dans le Gard et fort peu explorée en France. Il réclame l'indulgence, pour un ouvrier de la première heure, sur un champ qui réserve de brillantes moissons à ses successeurs.

Jules Gal. — *Respiration. — Asphyxie dans les cuves.* — Ce sont des considérations à la fois très scientifiques, très curieuses et très pratiques, sur l'asphyxie par l'acide carbonique, et sur les moyens de la prévenir. Ces moyens se rattachent surtout au principe : quand on doit pénétrer dans une atmospère dangereuse il faut éviter de respirer avec autant de soin que si on plongeait dans l'eau au secours d'un noyé.

Jean Prader. — *De la température normale chez le mulet.* — La température normale du corps est variable suivant les individus, il faut donc chercher cette moyenne qui « n'est pas encore nettement déterminée pour chaque espèce d'animaux domestiques ». L'auteur a dû examiner 500 mulets pour le corps expéditionnaire de Chine. La température des animaux a varié entre

37° 3 et 39. Mais la normale doit être considérée comme comprise entre 37° 3 et 38° 7, soit en moyenne 37° 9.

Lombard-Dumas. — *La Botanique dans le Gard. — Notice biographique sur C. Pascal Jourdan de Bagnols-sur-Cèze.* — Ouvrier mineur, devenu, à force de travail, ingénieur garde-mines, et dont le principal chef-d'œuvre professionnel fut la captation de l'eau de la source des Célestins à Vichy. Enfin il avait pris, près d'un vieux prêtre qui lui donna des leçons, le goût de la botanique et de la géologie. Ses voyages, notamment en Algérie et dans le Sahara où il fut envoyé en mission, lui permettent la publication de nombreux travaux botaniques et géologiques, qui le firent admettre dans de nombreuses sociétés savantes de tout premier ordre. La caractéristique de son génie, au point de vue botanique, semble être la distribution des végétaux d'après le climat, idée dont l'expression lui fut révélée d'une manière frappante au début de sa carrière dans la flore du « tombeau de la chrétienne » en Algérie. Dans ce « tombeau » la flore était différente suivant les quatre points cardinaux auxquels la disposition des lieux créait un climat différent.

Dr A. Chobaut. — Insectes indigènes adaptés à un arbre d'origine exotique. L'auteur cite dix espèces d'insectes trouvés sur un vernis du Japon (Ailantus glandulosa. Desf.) atteint de vétusté; il y voit un argument en faveur du transformisme, puisque des insectes indigènes se nourrissent des feuilles d'un arbre exotique.

Dr A. Chobaut. — *Insectes des carrières des Angles, Gard.* — L'auteur et son jeune ami Léon Vareilles sont allés explorer des carrières abandonnées faisant caves souterraines, espérant trouver dans ces cavernes obscures quelque insecte aveugle ou aux yeux en voie d'atrophie. Cet espoir ne s'est pas réalisé, mais ils ont trouvé de nombreuses chauves-souris laissant un abondant guano très fertile en insectes. D'ingénieux appâts furent dressés pour

ceux-ci, et les chasseurs eurent la joie de faire une très abondante récolte dont ils donnent la savante nomenclature. Ce sont surtout des hyménoptères et des orthoptères, des hemiptères et de nombreux coléoptères, qui vinrent se faire prendre sur des amas de guano, des viandes corrompues, de vieux fromages ou des peaux de lapin en voie de putréfaction.

Dr A. Chobaut. — *Les Rhyssemus de France.* — Ce sont de petits coléoptères lamellicornes qui appartiennent à la tribu des aphodiens. L'auteur en donne la nomenclature en faisant des emprunts considérables à M. d'Orbigny, à qui il rend un chaleureux hommage.

Henry Noël. — *Nouvelles observations de sécrétion lactée chez les femelles non fécondées et chez les mâles.* — L'auteur, propriétaire d'un guenon, virgo intacta, l'a vu avoir du lait ; et l'établissement de cette sécrétion a coïncidé avec la disparition du flux utérin physiologique. A ce propos, il a recueilli plusieurs autres observations qui me paraissent tout à fait merveilleuses. Cet article intéressera vivement les personnes qui ne connaissent pas la question Elle démontrera anx médecins — du moins c'est mon avis — à quel point les savants eux-mêmes peuvent se laisser entrainer par l'attrait de l'extraordinaire.

A retenir de cet article l'avis de Milne-Edwars ; « La secrétion lactée n'a jamais été observée chez les guenons non fécondées. Par contre il l'a observé bien souvent chez des chiennes et chez des chattes. »

Pierre de Brun. — *Essai de minéralogie du département du Gard.* — Cet article est la refonte et la synthèse de tous les les mémoires, articles, récits d'excursion, que l'auteur a pu se procurer et auxquels il a ajouté ses recherches personnelles.

On y trouvera une classification et une énumération très instructives avec les caracteres physiques et l'analyse chimique. Très

savant et très lumineux article, beaucoup plus simple que bien des traités classiques. 50 pages.

Galien Mingaud. — *Note sur les dégâts occssionnés aux bouchons par la Tinca Cloacella Haw.* — Une petite chenille qui mange des bouchons et fait éclore un petit papillon. Remède : Encapsuler les bouteilles et laisser les toiles d'araignées dans les caves.

Galien Mingaud. — *L'Aurigena unicotor Ol.., dans le Gard.* Neuf exemplaires de ce coléoptère ont été capturés dans le Gard, alors qu'il n'était connu que dans les Pyrénées-Orientales et dans les Alpes-Maritimes.

Mémoires de l'ACADÉMIE DES SCIENCES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DE TOULOUSE. — Dixième série. — Tome I. — 1901.

Lapierre. — Le buste de Houdon. Dissertation sur la statue de Molière faite par le célèbre artiste, et qui n'aurait qu'un défaut : celui de ne donner nullement les traits de Molière.

Victor Rouquet. — *Note sur la surface réglée engendrée par une droite faisant partie d'un système invariable mobile.*

Ad. Baudouin. — Les « mea culpa » de Blaise de Montluc. Reprise du Béarn par les protestants en 1569. C'est en quelques pages, le récit d'une campagne qui ne fut qu'une promenade militaire, tant le secret fut bien conservé sur le but de l'expédition et tant les préparatifs furent habilement dissimulés.

Raymond Levavasseur. — *Les systèmes de sphères à un paramètre.*

Docteur Maurel. — *Etude sur la ration de travail.* — La

plupart des auteurs classiques estiment pour l'homme adulte la *ration d'entretien* à 2.400 calories avec un supplément de 300 à 600 calories pour la *ration de travail* léger ou lourd. Le Dr Maurel insiste sur la nécessité de tenir compte et du poids du travailleur et de la température ambiante, et donne ses conclusions.

Docteur Louis Roule. — *Eloge de M. Lavocat.* — Fils d'un régisseur de l'école vétérinaire d'Alfort. Devient vétérinaire militaire, puis, au concours, suppléant puis professeur d'anatomie à l'école vétérinaire. Se livre alors à l'étude, complète le Traité d'anatomie des animaux domestiques par Rigot. Entreprend avec Joly un travail considérable : « Recherches historiques, zoologiques et paléontologiques sur la girafe. » Se passionne pour l'anatomie comparée. Etend ses recherches à tous les vertébrés, oiseaux, reptiles, poissons, homme lui-même. Il s'occupe avec curiosité de la structure et du nombre des doigts. Selon lui, le chiffre essentiel de ces organes est de cinq ; il le retrouve partout, malgré les diminutions de taille et les atrophies. Il démontre que l'humerus n'est pas en réalité tordu sur lui-même. Il se place parmi les défenseurs de la théorie de Gœthe, qui dit que le crâne est l'extrémité gonflée de la boîte osseuse de la colonne vertébrale. A la fin de sa vie il étudie les chevaux fossiles et les oiseaux. Enfin, à la retraite, « délivré des soucis de l'administration d'un « grand établissement, il put appliquer toute sa vigueur intellec- « tuelle à l'examen réfléchi du plus grand des problèmes de la « vie. Il revint alors sur son acception première, sur son entrai- « nement d'autrefois, et il se prononça catégoriquement contre « l'évolution. A son gré, les divers groupes des êtres vivants ont « apparu sur notre globe créés de toutes pièces : ils ne dérivent point les uns des autres. »

C. Camichel et P. Bayrac. — *Nouvelle méthode* permettant de caractériser les spectres d'absorption qui ne présentent pas de

discontinuités apparentes. Application aux indophenols. Influence de l'azote. Influence des substitutions.

F. Garrigou. — *Vin concentré et nouveaux appareils pour la concentration du vin* — La concentration du vin par la chaleur et le vide a des effets merveilleux, dit l'auteur, notamment en le pasteurisant complètement de tout germe aérobie ou anaérobie sans lui donner le goût de cuit. Et des vins vulgaires se transforment en vins de luxe. L'auteur ne donne pas la description de ses appareils.

Desazars de Montgailhard (baron). — *Toulouse en 1764, d'après les Mémoires manuscrits d'un contemporain.* — Ce contemporain est un Jean-Pierre Picqué, un raté de la médecine, du droit et de la politique, qui, dans des notes intimes rédigées après coup, déverse une rancune atrabilaire contre ses professeurs, ses camarades, contre les gens et les institutions. Si, au moins, c'était spirituel ! En arrivant aux dernières lignes du travail de M. Desazars, j'ai enfin pu apprendre pourquoi il avait exhumé ces pages dans lesquelles je n'ai rien trouvé à glaner. « Des personnages de l'esprit et de l'éducation de Piqué, dit-il, devaient être nombreux à cette époque. Ils expliquent par leur action dans les assemblées politiques bien des faits inexplicables de l'histoire ! »

F. Garrigou. — *Le traitement de la tuberculose pulmonaire* par les eaux minérales. Ce travail, assurément très savant, se prête peu à l'analyse. L'auteur, qui est professeur d'hydrographie médicale, étudie successivement la tuberculose arthritique, lymphatique, neurasthénique, syphilitique, et conclut, à peu de chose près, qu'à chaque variété de tuberculose il faut un traitement approprié et appliqué avec discernement et des eaux médicales spéciales.

Docteur D. Clos. — *La théorie du pétiole dans la fleur.* — Longue, savante et très curieuse dissertation, avec arguments botaniques, pour prouver que, dans les éléments constituants de

la fleur, l'étamine n'est pas une feuille modifiée. Contrairement à tous les botanistes classiques, Chalon, Duchartre, Mangin, Van Tieghem, Bonnier, Daguillon, l'auteur soutient que le filet de l'étamine, loin d'être la nervure médiane d'une feuille, est un onglet, et que l'anthère de l'étamine, loin d'être le limbe de la feuille, est un organe de nature spéciale et sans analogue. Il est très curieux ce travail, et je me suis amusé à le lire. L'impression qui m'en est restée est la suivante : En l'an de grâce 1901, les plus grands savants en sont encore à disputer pour savoir si l'étamine d'une fleur est ou n'est pas une feuille modifiée !

Fontes. — *Archéologie mathématique. Les arithmiques et les algèbres du seizième siècle* (Suite). — C'est une étude sur le mysticisme des chiffres. Ça paraît fort curieux, mais ce n'est que les dernières pages du travail.

Dr T. Marie. — *Nouvelle extension de l'emploi des courants de haute fréquence en thérapeutique.* — Ce sont des courants alternatifs extrêmement rapides dont la période peut être de l'ordre du millionième de seconde. Parmi leurs applications, l'auteur signale le traitement du diabète, de l'obésité, de l'arthritisme, de l'albuminerie, les affections cutanées, les végétations adénoïdes. « La dernière application sensationnelle des courants de haûte fréquence est le traitement de la *tuberculose* chronique. *Je n'y insiste pas*, car j'ai hâte d'arriver aux applications particulières qui font l'objet de cette communication ». J'avoue que ce *je n'insiste pas* a jeté une douche sur mon enthousiasme.

Caralp. — *Sur la composition et le niveau géologique des schistes ardoisiers pyrénéens.* — Les ardoises sont très fréquentes dans les Pyrénées ; les unes semblent bien correspondre à celles de Fumay en Ardenne (terrain cambrien), d'autres à celles d'Angers (au-dessous du Silurien supérieur fossilifère), d'autres relèvent du terrain Dévonien supérieur, d'autres encore du terrain carbonifère, on en trouve même dans le terrain infra-crétacé. Mais la

détermination des terrains est géologiquement fort difficile ; aussi l'auteur s'est demandé si l'analyse chimique des différentes ardoises ne pourrait donner des renseignements. Et il a trouvé que les schistes ardoisiers présentent trois variétés : 1° des phyllades ardoisières du cambrien riches en silice, 2° des schistes du Silurien supérieur très argileuses et très facilement délitables ; 3° des calchistes du terrain carbonifère contenant une grande quantité de chaux.

Eugène Cosserat. — *Sur deux questions de géométrie.* — 1° Sur les familles des surfaces dont les trajectoires orthogonales sont des courbes planes ; 2° Détermination des systèmes orthogonaux dans lesquels une des trois familles est formée de surfaces minima.

Lapierre. — *Les portraits de Molière de la Collection Soleirol.* C'est l'énumération critique des différents portraits de Molière réunis par un amateur.

Quintin. — *Note sur la distribution d'eau à Toulouse.*

A. Crouzel. — *Le classement des livres sur les rayons.* — L'auteur après avoir examiné différents systèmes de classement préconise le classement des livres par ordre d'entrée, mais en divisant ces livres suivant un certain nombre de séries d'après la dimension des volumes.

Massip. — *Les variations du climat de Toulouse.* — C'est la suite d'un travail démographique qu'il est difficile d'apprécier sans avoir les premiers chapitres sous les yeux.

Docteur Bafset. — *Une question d'hygiène hospitalière.* — Résumé. — C'est un plaidoyer en faveur des sanatoriums qui se semble pas apporter d'arguments originaux.

Juppont. — *Essai d'énergétique.* — *Introduction à la philosophie physique.* — Travail extrêmement savant mais non moins ardu, et dans lequel l'auteur semble développer des idées personnelles

passablement hardies. Je n'essaierai point de l'analyser, crainte de m'y perdre — 84 pages.

Paul Sabatier. — *Syntbèse des pétroles.* — Après plusieurs années d'études en collaboration avec l'abbé Senderens, l'auteur croit avoir trouvé une explication rationnelle pour la genèse dans les profondeurs du sol des différents pétroles, qu'il a pu, du reste, reconstituer artificiellement.

Après avoir établi que fer, cuivre, cobalt et surtout nickel réduits permettent de fixer aisément l'hydrogène sur un certain nombre de composés organiques et notamment l'acétyléne, voici l'hypothèse : Supposons, dans le sol, des métaux alcalins ou alcalino terreux d'une part et, d'autre part, des carbures métalliques : qu'il survienne un courant d'eau, les carbures vont produire de l'acétylène, puis les métaux alcalins décomposeront l'eau et mettront en liberté de l'hydrogène qui se fixera sur l'acétylène.

E. Mathias. — *Sur le partage du plan en quadrilatères curvilignes équivalents.*

H. Dumeril. — *L'bistoire contemporaine dans l'enseignement secondaire* (Discours de la séance publique). Ce discours sur une question pédagogique : « Faut-il enseigner l'histoire contemporaine dans les lycées », donné par un homme indépendant, un penseur judicieux, un universitaire éminemment érudit, est un véritable régal littéraire. L'auteur va à l'encontre des idées reçues dans des aperçus originaux qui étonnent et qui séduisent. Malheureusement ce discours ne prête guère à l'analyse. Je ne puis que dire ceci : lisez-le et je me trompe fort si, en le lisant, vous ne savourez pas une si belle littérature et une si judicieuse philosophie mises au service du bon sens.

Rouquet. — *Eloge de M. Molins.* — Né à Toulouse, admis à l'Ecole Normale Supérieure, agrégé de mathématiques, chargé de cours à l'Université de Toulouse, puis professeur et ensuite doyen de la même Faculté. Publia quarante-deux mémoires dont plu-

sieurs, notamment sur l'équilibre des corps flottants, eurent des applications pratiques très fécondes. Les autres furent surtout consacrés à des problèmes de géométrie infinitésimale. Il se montra toujours partisan résolu de la culture classique. Au point de vue philosophique, il aimait à citer cette parole de Laplace : « Ce que nous savons est peu de chose, ce que nous ignorons est immense », et répétait volontiers qu'il est bon de s'en souvenir à une époque où l'on est tenté de s'enorgueillir des conquêtes récentes de la science. — Suit l'énumération de ses travaux et publications, soit 9 dans le Journal de mathématiques pures et appliquées de Lunéville, 32 dans les mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse et un ouvrage d'enseignement « Traité élémentaire sur les applications de la géométrie et de la trigonométrie ».

Bulletin de l'ACADÉMIE DU VAR. — LXIX[e] année. — 1901. — Président : Léon Gistucci ; Membres honoraires : 15 ; Membres titulaires : 57.

Louis Bourrilly, inspecteur de l'enseignement primaire. — Historique du Collège de Toulon. — *Ecole grammaticale* créée au commencement du XV[e] siècle, confiée à des prêtres et n'ayant rien de commun avec les établissements scolaires annexés aux Cathédrales selon les prescriptions des conciles de Latran (1179) et de Valladolid (1322). Cette *école grammaticale* dura environ deux siècles et devint en 1623 le *Collège*, qui devait enseigner depuis l'a b c d jusqu'à la philosophie inclusivement. Il fut confié aux Oratoriens qui le conservèrent malgré des difficultés assez fréquentes, les unes d'ordre administratif avec la ville, les autres d'ordre religieux à propos du Jansénisme. Sous la Révolution, les professeurs s'associèrent pour conserver le Collège qui fut supprimé par la Convention (loi du 16 ventose an III). Il fut remplacé

par une « Ecole Centrale » qui, complétant les écoles primaires, devait enseigner le dessin, l'histoire naturelle, les langues anciennes, les mathématiques, la physique et chimie expérimentales, la Grammaire générale, les belles-lettres, l'histoire, la législation, et qui fonctionna après un an de tatonnements. En l'an XI (1802), les écoles centrales furent détruites par la loi. Celle de Toulon remplacée par l'*Ecole secondaire de Toulon*, qui vécut jusqu'au décret impérial du 17 mars 1808 instituant l'Université de France. Le nouveau *Collège* naquit à cette époque et son histoire est surtout celle de ses démêlés administratifs et pécuniaires avec la Municipalité. — Le travail de M. Bourrilly a ce mérite d'avoir exhumé un certain nombre de documents sur les matières d'instruction, sur l'emploi du temps, sur les livres de prix, qui seront précieux pour l'histoire de l'instruction en France.

Discours de M. Thermes, délégué de M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts à la fête du *Centenaire de la fondation de la Société.*

R. Vidal. — *La déesse Télo.* — C'est une légende mythologique sur Télo, fille de Jupiter et d'Amphitrite, sœur d'Hébé et de Minerve, qui poétise la ville de Toulon en la rattachant à la Grèce et à la mer Egée.

Ad. Lejourdan. — *La Tempête*, poème traduit de l'Anglais. — Poésie lyrique en 250 vers d'une puissante valeur, ainsi qu'on en jugera par le début :

> Exauce-nous ! Sauve, Seigneur,
> Les pauvres gens qui sont sur l'onde,
> Ton souffle la rend furibonde
> Et les fait tous blémir de peur !

Louis Bonnaud. — *Rapport sur le livre de M. Rolland :* « L'avant-garde de la France au loin » présenté dans la séance du 4 Juillet. Ce livre, écrit par un « catholique d'une foi profonde », est analysé par un « indifférent en matière de religion »

qui en fait le plus grand éloge. En somme, c'est l'histoire des missionnaires français à l'étranger, en Chine, en Orient, à Madagascar. La meilleure manière d'en donner une idée est de faire une citation :

« Plus loin, l'auteur parle en diplomate habile de la position prépondérante qu'occupent à Pékin la Russie, l'Angleterre et la France. Il y a là une étude fort bien faite où il est démontré que si « la Russie doit son crédit à ses affinités de race et à sa position géographique, si l'Angleterre est redevable de son importance à sa marine marchande, à ses comptoirs et à ses transactions commerciales, la France, elle, doit son influence au patronage officiel qu'elle accorde à plus d'un million de catholiques indigènes. »

« Il est évident que sans les 3000 églises ou chapelles, les 45 séminaires, les 2500 écoles, les collèges et les hôpitaux créés en Chine par des religieux de divers ordres, le protectorat français n'aurait plus sa raison d'être, et notre influence dans cette contrée serait considérablement amoindrie au profit des autres nations. »

Ch. Segard. — *Premier Anniversaire*, dédié à mon petit-fils Christian de Teyesier. — Vingt cinq strophes alertes, naturelles, charmantes :

Votre si futile mémoire
Se souvient-elle, cher Lutin,
De ce très reculé matin
D'où se doit dater votre histoire ?

Grâce à votre allure empêtrée,
Des témoins du débarquement
M'ont conté que votre maman
Fut fortement courbaturée.

Docteur Lascols.— *Discours de réception sur « l'Evolution médicale contemporaine »*. — Très savant et très bien pensé. J'en cite un passage :

« Nous savons aujourd'hui que, dans un organisme, chaque cellule vivante influence toutes les autres par les produits de son activité. L'introduction d'une cellule étrangère ou de ses produits détermine des secrétions réactionnelles qui tendent à la détruire ou à les neutraliser. C'est une loi générale analogue à celle des physiciens et résultant d'expériences précises. En voici de curieux exemples :

« Lorsqu'on injecte du lait dans le péritoine des lapins, on voit qu'au bout d'un certain temps le serum de ces lapins, mélangé à du lait le coagule, tandis que du serum de lapins neufs ne produit pas ce phénomène.

« Lorsqu'on injecte du sang de poule à un lapin, le serum du lapin agglutine les globules sanguins dans le sang des poules, puis détruit ces globules.

« Lorsqu'on injecte une émulsion de rate de rats sous la peau des cobayes, on obtient un serum qui détruit les globules blancs dans la lymphe des rats.

« Il semble donc qu'on puisse créer des serums contre toutes les variétés d'éléments cellulaires et il faut espérer que les éléments cancéreux n'échapperont pas à cette loi. »

Jules Segond *(professeur agrégé de philosophie)*. *Le Désir*. — Discours de réception. — Quelle belle langue et quel beau langage que celui de M. Jules Segond. En lisant ce discours j'ai bien vivement regretté d'ignorer les Belles-Lettres ; il est vrai que je me suis assez facilement consolé d'ignorer la philosophie.

Docteur Emily (de la mission Marchand). — Discours de réception. — Le docteur donne quelques pages de son journal de route écrites avec une verve humoristique des plus séduisantes. L'histoire du palabre du roi de Bangassou, tout à la fois sultan et... anthropophage, intéressera et déridera les plus hypocondriaques.

Léon Gistucci (agrégé de l'Université). — *Discours prononcé aux obsèques de M. Léon Rolland*, avocat, ancien magistrat, chevalier de l'ordre de Pie IX, Président de l'Académie du Var.

Voulez-vous réfléchir un instant à la situation suivante : obligation de courtoisie pour un indifférent de faire l'éloge funéraire d'un catholique convaincu et presque militant dont les principales études ont pour titre le Concordat, les encycliques de Léon XIII, l'Avant-garde de la France au loin, et cela au nom d'une société savante qui comprend des hommes de toute opinion. C'était pourtant la situation de M. Léon Gestucci et je me suis délecté à la lecture de son discours qui est un véritable chef-d'œuvre d'habileté et de de délicatesse. Voici la finale du discours qui est, comme on sait, la partie la plus difficile d'un éloge funèbre.

« Vous étiez un chrétien fervent. Vous l'avez dû maintes fois répéter, daus le silence de votre cœur, cette parole du psalmite *Speravit anima mea in Domino.* Reposez donc en paix dans le sein de ce Dieu en qui vous cru et espéré si fermement.

« Heureux ceux qui ont la foi, car ils trouvent une solution simple et toujours consolante à ces problèmes qui troublent la pensée des philosophes et donnent le vertige à la raison humaine affolée. Heureux sont-ils, car ils s'endorment dans l'espoir des béatitudes éternelles.

« Dormez donc en paix votre éternel sommeil.

« Nous, vos collaborateurs et vos amis, les uns plus inquiets et moins affermis dans la certitude, les autres aussi calmes et aussi confiants que vous, nous garderons avec piété votre souvenir, comme celui d'un homme éminent par l'esprit et par le cœur et — ce qui dit plus que tout le reste — d'un véritable homme de bien. »

Je me laisse emporter par la question littéraire dans une circonstance aussi délicate et j'oublie de dire que le Président de

l'Académie du Var était né à Colmar, qu'il avait opté pour la Prance en 1871, que son frère avait conquis les étoiles de contre-amiral et que ses deux neveux, qui conduisaient le deuil, étaient l'un lieutenant de vaisseau et l'autre sous-lieutenant d'infanterie.

G. Perrette. — *Les Cahiers de l'Instruction Publique aux Etats Généraux de 1789.* — C'est l'analyse dit l'auteur, « du beau livre que M. Bourrilly vient de donner au monde savant et à l'histoire de son pays. »

Voici comment M. Bourrilly, Inspecteur de l'Enseignement Primaire, Officier de l'Instruction Publique, Président honoraire de l'Académie du Var, résume l'histoire abrégée de l'Instruction Publique en France. Je cite textuellement M. G. Perrette :

« On y voit fonctionner les écoles druidiques et les auditoria gallo-romains ; on assiste aux invasions des barbares étouffant pour un temps toute vie intellectuelle, on admire ensuite les efforts de Charlemagne contre une lamentable ignorance ; après lui, quelques moines seuls conservent encore du goût pour l'étude. Avec le XII[e] siècle apparaissent les premières Universités ; l'auteur démêle leur rôle politique, il montre avec quel soin jaloux les études scientifiques et celles de droit civil étaient déjà rigoureusement bannies des programmes. Il faudra la réforme et la rivalité du Collège de France pour obliger l'ancienne Université, entièrement inféodée à l'église, à élargir ses vues et à tolérer autre chose que des discussions souvent vides de sens. Les collèges existaient depuis longtemps quand la rivalité de deux ordres religieux, les Jésuites et les Oratoriens, vint donner à leur enseignement un certain éclat ; mais, la lutte terminée par l'expulsion des Jésuites, le zèle s'émoussa vite et les études qui avaient été un moment brillantes redevinrent faibles. Quant à l'enseignement populaire, il était très réduit, il n'était en réalité obligatoire que pour l'instruction religieuse et le cathéchisme qne l'on faisait surtout apprendre aux enfants de la religion prétendue réformée.

On peut dire que cette faiblesse de l'enseignement primaire était générale car les doléances sont les mêmes, qu'elles soient formulées par des Bretons ou des Provençaux, des Champenois ou des Gascons, par des nobles ou des roturiers, des prêtres ou des laïques. »

Docteur Prat-Flottes. — *Discours de réception.* — « Messieurs, dit le Dr Prat-Flottes, vous n'avez jamais fait grand bruit, mais vous avez cent ans d'existence et tout ce qui, à Toulon depuis un siècle, s'est piqué de quelque valeur littéraire ou scientifique, a tenu à faire partie de votre Société. Vous représentez le travail modeste mais constant, mais consciencieux, mais convaincu, et je suis fier d'être des vôtres et d'être accepté parmi vous. » On estimera sans doute que ce langage, pour simple et si original qu'il soit, fait le plus grand honneur au jugement de celui qui l'a tenu et au jugement de la Société à qui il a pu être adressé.

Bulletin de l'ACADÉMIE DELPHINALE, 4me série, tome 14e, 1900. — Grenoble 1901. — Président : M. Paul Morillot, professeur à l'Université de Grenoble. — Membres titulaires : 58.— Membres associés : 186.— Société françaises correspondantes : 102. — Sociétés étrangères correspondantes : 28.

De Beylié. — Allocution en prenant le fauteuil de la présidence. — C'est une véritable thèse magistrale sur l'*Esprit d'Association dans les Alpes Dauphinoises.*

L'esprit d'association qui tient à l'essence de la nature humaine est fortement développé par la Montagne. En effet, celle-ci laisse le sol en communauté et, de ce fait, favorise la vie pastorale, la vie patriarcale... Voir le livre de M. Demolins : *Les Français d'aujourd'hui.* Elle oblige à des entreprises collectives, routes,

irrigations, transports. Elle force à l'union pour se soustraire à des dangers communs. Elle offre un abri plus sûr que la plaine contre toutes les causes de dissolution des associations.

L'histoire viendra-t-elle confirmer ces inductions ?

Sous les Romains qui favorisaient l'association : le Municipe est certainement frère, sinon ancêtre, de nos communes avec leurs biens communaux. On retrouve encore aujourd'hui la propriété en commun, soit d'immeubles, soit de propriétés bâties dans lesquelles chaque propriétaire possède seulement un étage ou même un appartement de la maison.

Sous les Sarrazins apparaissaient les associations pour l'irrigation qui s'appelleront au Moyen-Age les « pareries ».

Au Moyen-Age se rencontre le droit d'albergement. C'est, en définitive, le rachat, par des communautés, du droit féodal, tant et si bien qu'en 1789 les Dauphinois ne purent trouver, pour les Etats-Généraux, de représentants de la Noblesse. Celle-ci n'existait plus. Les confréries laïques fondées par frère Gui en Dauphiné, d'où elles se répandirent par toute l'Europe (frères du Saint-Esprit). Leur caractéristique était de faire de la religion utilitaire : ici pontonniers (ponts d'Avignon, de Grenoble, de Vienne), ailleurs infirmiers ou bâtisseurs d'hôpitaux. Disparurent après les guerres de religion, sauf dans le Dauphiné ou on en retrouve au XVIII^e^ siècle, et à Briançon où il en existe encore aujourd'hui.

Au XVIII^e^ siècle, les mœurs montagnardes sont saturées de l'Assistance mutuelle : il y avait des confréries qui étaient surtout des sociétés d'assistance mutuelle et organisées comme nos sociétés d'assistauce actuelles; d'autres, qui étaient des coopératives de production. La caractéristique à Grenoble est qu'aucune d'elles n'était obligatoire.

Après la Révolution, en 1803, confrérie des ouvriers gantiers à

Grenoble, puis celle des ouvriers peigneurs qui, en 1836, servirent de modèle à celles qui se reformèrent ailleurs. Sociétés « approuvées » et sociétés « autorisées » sont extrêmement fréquentées et l'Isère occupe un des premiers rangs par leur nombre. Il y a fécondité non moins originale pour les *coopératives de production*, de *consommation*, *de caisses de retraites*. Celle dite *La pension alimentaire*, fondée en 1850, est signalée avec grand éloge dans l'*Ouvrière*. La pharmacie coopérative a été créée en 1892. La *Caisse de retraite à capital individuel* est très originale. Le sociétaire verse pendant une série d'années des économies qui s'additionnent. A partir de soixante ans, on lui sert indéfiniment chaque année le dixième du total de la somme qu'il a versée. Les cotisations des jeunes servent à payer la retraite des vieillards survivant après 70 ans.

Pour terminer : Au petit village de Brunissard, à 1785 mètres d'altitude, on pratique le collectivisme : pâturages, bois, forêts sont en commun. Un jour par semaine le travail est consacré aux veuves et aux orphelins.

Edouard Silvy, avocat à la cour d'appel. — *Grenoble et la Saint-Barthélemy. — Discours de réception.* — Il résulte de ce travail que Charles IX prit non seulement la responsabilité du massacre des protestants à Paris, le 24 août 1552, mais qu'il envoya de nombreux émissaires pour porter en province l'ordre verbal de continuer le massacre. Ces émissaires arrivèrent à Grenoble, mais le Gouverneur De Gordes et le Parlement résolurent de biaiser avec l'ordre du roi et finalement de ne pas l'exécuter.

Pour en arriver là il fallut jouer de ruse et d'habileté, car, d'une part, le principe de l'obéissance à la loi était formel, et, d'autre part, la lie de la population aurait été enchantée de pouvoir se livrer au pillage des protestants massacrés. A force de ruse et d'habileté, le Gouverneur parvint à éluder les ordres apportés verbalement par les émissaires de la Cour. Il fut considérablement

aidé par le grand esprit de liberté, de solidarité et de tolérance qui est l'apanage de la montagne.

Dr Aug. Dumarest. — *Eloge de M. le Docteur Chambrand, médecin de campagne.* — J'en retiens ces deux passages :

« Nous eûmes à soigner, dit le Dr Chambrand dans ses notes, en parlant d'une épidémie de fièvre typhoïde, 450 malades, plus ou moins gravement atteints, sur une population de 630 habitants : 19 succombèrent. »

Même avec les bains froids déjà pratiqués du reste de son temps, on aurait peine à mettre de nos jours ce 19 en face de ce 450.

Et maintenant écoutez cette page écrite pour la prophylaxie du crétinisme et qui, appliquée à la prophylaxie de la tuberculose, ferait honneur à nos célébrités médicales contemporaines.

« Pour obtenir ce résultat (la diminution du crétinisme) donnez, dit il, de l'aisance et du bien-être à ces populations laborieuses dévorées par la misère et vivant de privations Avec de l'aisance le travail sera modéré, le cultivateur ne sera plus soumis sans trêve et sans relâche aux chaleurs suffocantes du milieu du jour et à la fraîcheur du soir ; avec de l'aisance, l'homme ne sera pas forcé de remplir les fonctions dévolues par la nature à la bête de somme ; avec de l'aisance, il aura des soins et des ménagements pour la femme pendant sa grossesse et ses couches ; avec de l'aisance. les enfants auront de meilleures nourrices, seront mieux soignés pendant les premières années de leur vie et ne seront pas forcés, au sortir de leur enfance, de se livrer à un travail prématuré capable d'arrêter le développement physique et d'abrutir leur intelligence ; avec de l'aisance, l'habitant des Alpes pourra se vêtir de manière à se préserver du froid et du chaud, il aura des maisons plus propres, plus aérées, moins humides ; avec de de l'aisance, il aura des aliments variés, suffisamment réparateurs qui mettront l'organisme en état de présenter une résistance vitale

capable d'annihiler ou d'atténuer les influences atmosphériques. Enfin, avec de l'aisance, les organes de la pensée ne languiront plus dans l'inertie, le cercle des idées s'élargira en proportion de l'activité cérébrale et l'homme, stimulé par des besoins plus nobles que celui de la faim, sera préservé de cette dégradation de l'esprit et du corps qui constitue le crétinisme. »

Il me paraît difficile de mieux dire pour indiquer l'idéal matériel de la véritable ascension démocratique.

A. Prudhomme, archiviste de l'Isère — *L'enseignement secondaire à Grenoble avant la création du Collège des Dominicains 1340-1608.*

D'après l'auteur, l'histoire de l'enseignement secondaire à Grenoble comprend trois grandes périodes correspondant à trois régimes scolaires différents :

1° La première période est celle de l'école épiscopale ou canoniale fondée à l'ombre de l'évêché en exécution des canons, des conciles et enseignant aux jeunes clercs et à quelques laïques, la grammaire, la rhétorique et la dialectique.

2° La seconde période est celle de la grande école communale. Elle commence au XIVe siècle pour finir au XVIIe.

3° La troisième est celle du Collège ; elle se subdivise en quatre sections correspondant aux quatre directions auxquelles ce collège fut successivement soumis : Dominicains, Jésuites, Prêtres séculiers, Josephistes.

L'auteur ne traite que la seconde période, celle de la grande école communale. Elle est fort intéressante car Grenoble présente cette particularité de vouloir une école communale laïque et M. Prudhomme en raconte toutes les péripéties.

G. Silvy (greffier en chef du Tribunal de Commerce). — *La Juridiction consulaire en France.* — J'en retiens quelques dates. En 1190 existait à Paris le « Palais des marchands » sur la place

Saint-Michel. En 1291, il y a des juges marchands à Semur. Louis XI favorisa beaucoup le commerce et les marchands. En 1549, François Ier établit à Toulouse une Bourse pour les marchands de la ville et leur permet d'élire *entre eux un prieur et deux consuls*. En 1503, le mémorable édit de Charles IX, dû à Michel de l'Hospital, créa le premier tribunal consulaire qui ait fonctionné à Paris. Dès l'origine et toujours jusqu'aujourd'hui, les juges consulaires furent nommés à l'élection par leurs pairs et pour une période temporaire. Colbert créa le code marchand (code Savary). C'est en 1790 que les juridictions consulaires reçurent le nom de Tribunaux de Commerce.

M. de Kirwan. — *Naissance et développement de la cosmographie* dans l'antiquité grecque. — De Pythagore à Eudoxe de Cnide. D'Aristote aux Alexandrins. Les géomètres Alexandrins. L'auteur termine ainsi : « Pour rendre intelligible et acceptable le concept du véritable système du monde, le travail de deux siècles a été nécessaire, fécondé par le génie de ces trois grands hommes : Copernic, Kepler, Newton ».

Prudhomme. — *De l'origine et du sens du mot Daupbin et Daupbiné.* — L'auteur démontre par une très savante argumentation historique que *Delphinus* est d'abord un prénom, puis un nom patronymique, puis un titre de dignité.

Mémoires de la SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE. — Tome XXVII. — 1902. — Saint-Omer, MDCCCCII. — Président : M O. Bled (abbé). — Membres résidants : 30. — Membres non résidants : 43.

Testament et exécution testamentaire de Jean Tabari, évêque de Thérouanne, publiés d'après les copies de la Bibliothèque Nationale et des Archives Nationales, par **Félix le Sergeant de Mon-**

necove. — Trés consciencieux travail de 128 pages, donnant avec pièces à l'appui toute la liquidation de la succession de Jehan Tabari, qui fut évêque de 1400 à 1421. On y trouvera des documents de première valeur sur cette époque, au point de vue des biens, de leur valeur, des monnaies, des mœurs etc.. etc.

Les greffiers de l'échevinage de Saint Omer (1311-1790) par **Pagart d'Hermansart.** — Travail aussi consciencieux que le précédent, comptant 75 pages et où l'on trouvera des renseignements très précieux sur les attributions du personnel judiciaire et des tribunaux avant la Révolution.

Testaments transcrits à l'Echevinage de Saint-Omer de 1486 à 1495. — Usages testamentaires au XV^e siècle, par **M. Justin de Pas.** — Après un résumé des principaux sujets d'études qui se trouvent dans les anciens testaments et des considérations sur les mœurs judiciaires et religieuses qui s'y rattachent, l'auteur cite plusieurs testaments, les uns intégralement, les autres dans leurs principales dispositions.

Les Argentiers de la ville de Saint-Omer, par **M. Pagart d'Hermansart.**— Mêmes qualités dans ce travail que dans les deux précédents Ce sont des documents de tout premier ordre, très heureusement et très laborieusement colligés et dans lesquels le futur historien de Saint-Omer trouvera des matériaux surabondants pour en faire l'histoire. Mais, à côté de ces documents, beaucoup de dillettantes aimeraient à trouver quelque sujet d'étude nouvelle, histoire, anecdote, qui mette ces matériaux en valeur.

Quoiqu'il en soit, au points de vue documents, il est peu de sociétés qui en fournissent d'aussi importants et d'aussi complets.

Mémoires de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS D'ORLÉANS. — Tome 1er, nº 1, 1er semestre 1901.

Ch. Cuissard. — *Inventaire des tableaux et œuvres d'art existant à la Révolution dans les églises d'Orléans.*

Sainjon. — Rapport sur le mémoire qui précède.

Léon Dumuys. — Conférence : *D'Orléans au Cap Nord.*

Docteur E. Arque. — *D'Orléans au Cap Nord*, fantaisie à la course du crayon. C'est le récit poétique de la conférence précédente. Dix huit strophes :

D'Orléans au Cap Nord ! C'est là tout le programme.
Je pourrais crayonner des strophes à la rame,
Mais mon vers ne se vend, ni par franc, ni par gramme,
L'orateur, pour voguer, n'a pas besoin qu'on rame
D'Orléans au Cap Nord ! C'est là tout le programme.

Nous avons voyagé... sans quitter Orléans.
Nous avons traversé plaines, monts, océans.
Une heure pour aller et revenir C[illegible]ans
Kilomètres ? — J'ignore ? — A vrais pas de géants,
Nous avons voyagé.... sans quitter Orléans !

Bien au point sur l'écran, le passé, le présent.
Roc, mer, fiord, forêt, plaine, à l'aspect séduisant.
Tout surgit sous les doigts d'un aide complaisant.
L'oxygène à l'éther s'allie, en conduisant
Bien au point sur l'écran, le passé, le présent.

Docteur Henry Deshayes. — Note sur un cas heureux de synthèse du péricarde.

Mémoires de la SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'AGRICULTURE, DES SCIENCES & DES BELLES-LETTRES du département de l'Aube. — Troyes. — Année 1901.

Brienne au temps jadis par **Alfred Bardet.** — Enumération des maisons, héros, rues et monuments de Brienne avec une note sur chacun d'eux.

Méthode élémentaire pour la détermination des orbites des planètes et des comètes par l'abbé **Gaspard Ferrari-Moreni.** — Sujet de hautes mathématiques.

Le Neveu de Grosley par **Albert Babeau.** — Etude très intéressante sur le journalisme provincial sous la Révolution et l'Empire.

Un savant Champenois : Grosley 1718-1785 par **Julien Dubois.**

L'Imprimerie du Port Saint-Nicolas par **Louis Morin.** — Histoire d'une imprimerie antérieure à la Révolution.

Discours de **M. Henri Renaud** en prenant le fauteuil de la présidence.

Liste des dons faits au Musée de Troyes.

Bulletin de la SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DE BÉZIERS (Hérault.) fondée en 1834, autorisée en 1835, volume XXVIII de la collection. — Béziers 1899.

Le P. Jean Martin, sa vie, ses œuvres par **M. Frédéric Donadieu.** — C'est un « Bouquet de cauquos Flouretos Cueillidos sul Parnasso Billerois, édicté à Béziers en 1722 », qu'exhume M. Frédéric Donadieu ; c'est intitulé : Boutado, L'Efan Proudigo,

Dou mauvais Ritche, Epitro d'un soulitari, Las inconmouditats de la viellesso, Lou retour del Printemps, Triumphanto réceptiu de la princesso Mario reyno de Franco faito à Moret per Louis XV, soun incoumparable espoux, etc., etc.

Séance publique. — Discours par M. F. Donnadieu, président. Rapport divers.

Chronique archéologique par **M. Louis Noguier.**

Etc., etc.....

Bulletin et Mémoires de la SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE de la Charente. Année 1901, septième série — Tome I. (Angoulême 1902).

Procès-verbaux des séances. — Une foule d'études, de découvertes de documents très intéressants y sont signalés, mentionnés ou brièvement analysés. Je note : page 58, le Pays du Cognac, très intéressant pour l'étude du commerce de l'alcool. Découverte d'une voie romaine, page 42. Un vieux jeu de cartes, page 47. Des fouilles fort curieuses, page 54. Des statuettes antiques, page 65. Une étude géographique ancienne : le Golfe du Poitou à travers les âges, page 67. Le souterrain de Tarsac (fort curieux) page 70. Et un certain nombre de documents historiques.

Les Crosses limousines de l'Evêché d'Angoulême par **X. Barbier de Montault.** — Etude sur les crosses d'évêques.

L'Eglise Saint-Pierre de La Rochetoucaud (étude architecturale) par **MM. Guérin-Boutand et Jean George.**

Documents inédit extraits des Archives Communales d'Angoulême par **M. Emile Biais.**

UNION FAULCONNIER, Dunkerque. — Président : Docteur T. Reumaux. Secrétaire-général Dodanthun, Docteur en droit.

Dunkerque, véritable capitale de la Flandre maritime, ville de premier ordre, située sur la mer du Nord, à l'intersection de la France, de l'Angleterre et des Pays-Bas, présente cette particularité toute spéciale que son histoire locale se relie intimement à l'histoire générale. D'autre part, son caractère commercial et industriel se prête peu, semble-t-il, au développement des établissements officiels de lettres et de sciences pures. Aussi, tous les travailleurs intellectuels se sont-ils groupés en sociétés savantes, la *Société Dunkerquoise* et l'*Union Faulconnier*, qui ont acquis une exceptionnelle prospérité.

Les Dunkerquois qui s'intéressent exclusivement à l'histoire locale de leur cité et qui sont les continuateurs des V. Derode, des Cousin, des Bonvarlet, n'ont pas tardé à se trouver un peu noyés dans la *Société Dunkerquoise* dont le programme est encyclopédique. Ils ont fondé, il y a quelques années, une société exclusivement historique sous le patronage de Faulconnier, l'illustre historien dunkerquois du XVIII^e^ siècle.

Cette Société comprend vingt membres actifs qui se livrent avec ardeur aux recherches historiques et 330 membres correspondants divers, qui s'intéressent, par leur cotisation et la réception du Bulletin, à ces recherches historiques.

Le résultat d'une pareille organisation, est que l'*Union Faulconnier* n'a point de « médiocrités » dans les mémoires qu'elle public. Il est vrai que cet avantage est atténué pour la mise en commun du même défaut qu'on retrouve dans presque toutes les études. Mes collègues de l'*Union Faulconnier* me permettront-ils de leur dire que, règle générale, leurs mémoires auraient avantage à être raccourcis de moitié par la suppression d'une

foule de longueurs ou de détails sans importance, qui noient les choses capitales.

J'en ai dit suffisamment je crois pour n'avoir qu'à signaler purement et simplement les travaux de l'année 1901.

Ferdinand Clausen. — *La vie de Jean Bart.* — Tragédie en prose, dont le principal mérite est de faire passer très agréablement, en une soirée sur le théâtre, toute la vie de Jean-Bart.

Cossonnet. — *Iconographie de Jean-Bart.*

Jules Beck. — *Les Verrières de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste.*

Gustave Smagghe, pharmacien. — *L'hygiène à Dunkerque au XVIII^e siècle* (documents très curieux).

Henri Durin. — *Le comblement de la Panne à Dunkerque.*

Henri Lemattre. — *La Franc-Maçonnerie à Dunkerque* (très curieux, très intéressant, très amusant).

L. Winnaert (abbé). — *Un Poète Dunkerquois.*

Docteur Lancry. — *Des relations entre la configuration et l'histoire des cités.*

Emile Mancel. — *Amand Leduc, capitaine de vaisseau.*

Emile Mancel. — *Premier séjour à Dunkerque du roi Louis XIV.*

Wadoux (abbé). — *Une année de l'Histoire Dunkerquoise* (1651-52) d'après un registre des comptes communaux.

Flahaut (chanoine). — *Prérogatives et préséances du Magistrat du Dunkerque dans les cérémonies religieuses.*

Ernest Bacquet. — *Victor Simon.*

Alfred Dodanthun. — *Mademoiselle de Bréville.*

G. Raffin (abbé). — *Un Dunkerquois colon à Saint-Domingue.*

TABLE DES MATIÈRES

DU XXXVII[e] VOLUME

Pages

L'Hygiène Publique à Dunkerque — 3[e] Partie, — *Les Epidémies*, — par le D[r] G. DURIAU, Président 5

Philantropie, par M. G. MINET, membre titulaire 91

Essai sur l'histoire du Collège Jean-Bart. 1[re] Partie. — Chapitre III, *Le Nouveau Collège*, par M. G. KREMP, membre honoraire .. 113

Louage à domaine congéable (2[e] note), par M. BOIVIN, membre titulaire 143

Une Lettre, par M. G.-C. FÉLIZET, membre titulaire 149

Thérouane la jolie, par M. ALBERT JANNIN, membre titulaire 157

Etat actuel de la désinfection des navires. *Carbonication — Sulfuration (procédé Clayton)*, — par M. DAVID, membre honoraire et le D[r] G. DURIAU, Président 325

Publications de la Société Dunkerquoise

1852. — **Deux Fascicules.**

1853 à 1900. — **37 volumes de Mémoires.**

1892 à 1893. — **11 Fascicules de Bulletin.**

1876. — **Histoire de la Société Dunkerquoise de 1851 à 1875** par L. MORDACQ.

1893. — **Le Siège de Dunkerque en 1793** (Documents officiels inédits) avec introduction par le Général JUNG.

1901. — **Histoire de la Société Dunkerquoise de 1876 à 1900** par Eug. DEBACKER.

1901. — **Fêtes du Cinquantenaire de la Fondation de la Société.** (1851-1901).